DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 12890 – **4,50 F** Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MERCREDI 9 JUILLET 1986

Les « Turenge » et la diplomatie du mouton

Vue de Nouvelle-Zélande, d'Australie ou de quelque autre Etat du Pacifique sud, l'affaire est simple : deux officiers français condamnés à juste titre pour avoir trempé dans une opération de services spéciaux échappent à l'exécution de leur peine. On les envoie faire une pénitence toute relative sur un îlot où Paris entretient une base pour ses détestables essais nucléaires.

Quelques humoristes se féliciteront qu'ils y soient exposés à la « contamination » dénoncée un peu vite dans la région. Les électeurs de M. Lange exigeaient encore il y a deux mois, à 76 % selon un sondage, que les faux époux Turenge passent dix ans sous les verrous. Avec ou sans excuses et marchés pour leur beurre ou leurs moutons, ils ne peuvent pas être ravis du règlement qui vient d'intervenir.

La « solution appropriée bien qu'inattendue » dont parle avec un humour involontaire le premier ministre néo-zélandais est qualifiée de « mauvaise plaisanterie » et d'« humiliation nationale » par le chef de l'opposition, M. Jim Bolger. Dans sa fureur, il va jusqu'à reprocher au secrétaire général de l'ONU d'offrir aux deux agents français « des vacances dans le Pacifique sud en compagnie de leurs familles et de leurs amis ». Le fait que ces estivants d'un genre très spécial aient agi en service commandé et aient subi plusieurs mois de prison n'émeut pas outre-mesure le « New Zealand Herald ». Il dénonce une « transaction sordide » après laquelle « toute nation suffisamment puissante et sans scrupules peut envoyer des agents chez nous et y tuer les gens ».

Indignation naïve d'éleveurs protestants devant la dure raison d'Etat. Faut-il s'étonner qu'à ces nations du bout du monde manque le brin de cynisme trempant l'acier d'un de Gaulle ou d'un Richelieu ? Pourtant, la France de M. Fabius avait présenté des excuses et battu sa coulpe, ce qui n'est pas si fréquent dans la tradition nationale.

Dans cette piètre affaire, la France aura, en fin de compte, eu la chance relative de ne pas trouver en face d'elle le partenaire madré qui l'eût mise en difficulté. Catégorique à contretemps, fougueux, bavard, M. Lange a promis ce qu'il ne pouvait tenir. Plus habile, il eût laissé Paris s'empêtrer dans les conséquences de son aveu. Il eût surtout mesuré le rapport des forces, faute d'avoir lu dans La Fontaine la fable du pot de terre et du pot de fer.

Il lui a fallu un récent voyage en Europe de l'Ouest pour comprendre que les partenaires de la France au sein de la CEE ne pouvaient pas raisonnablement épouser la querelle marginale – si justifiée fût-elle – d'un petit Etat indigné qu'on lui applique la « diplomatie du mouton ». D'autant que la Nouvelle-Zélande était déjà en mauvais termes avec les Etats-Unis en rompant « de facto » le pacte régional de défense qui la liait à Canberra et à Washington pour mieux mener sa croisade antinucléaire.

Dédommagements et excuses... Le bilan que peut présenter M. Lange n'est pas, somme toute, négligeable. Ses électeurs risquent d'être plus sensibles à sa volte-face, même si, en exportateurs réalistes, ils sont grandement soulagés de retrouver les marchés compromis. Mais dans cette affaire, tout en obtenant la satisfaction qu'appelait son statut de « grande puissance », c'est plutôt la France qui a fait petite figure.

Sur l'affaire Greenpeace

Lire les articles de BERTRAND LE GENDRE et EDWY PLENEL et l'ensemble de nos informations Pages 6 et 7

LA VISITE DE M. MITTERRAND A MOSCOU

M. Gorbatchev met l'accent sur le désarmement en Europe

Commencée le lundi 7 juillet, la visite de M. Mitterrand à Moscou est marquée par un effort de séduction de M. Gorbatchev en direction des Européens invités à s'attaquer au problème du désarmement sur le vieux continent. Dans sa réponse, qui a été reproduite pratiquement intégralement par la « Pravda », M. Mitterrand a évoqué la question des droits de l'homme.



De notre envoyé spécial

Moscou. – M. Gorbatchev est décidément un homme habile : alors que ses relations avec Washington sont peut-être en train de connaître des jours meilleurs, il a pris grand soin, dans le discours qu'il a prononcé lundi 7 juillet au cours du dîner offert en l'honneur de M. Mitterrand, de ne dire aucun mot des Etats-Unis et aucun de l'initiative de défense stratégique (IDS) de M. Reagan : son texte était uniquement construit en direction de l'Europe en général et de la France en particulier.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 3.)

LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ

M. Chirac renforce à Paris les effectifs de la police

Dès le début de l'an prochain, 1 500 policiers supplémentaires, ce qui représente environ 10 % des effectifs actuels, patrouilleront dans les rues de la capitale.

Cette mesure a été annoncée par M. Jacques Chirac au cours du long débat que le conseil de Paris a consacré à la sécurité, le lundi 7 juillet, et qui a été émaillé de nombreux incidents.

L'accroissement de la présence des hommes en uniforme résultera de trois mesures simultanées. D'abord, les policiers parisiens ont accepté, contre une supplément de 6 000 francs, d'augmenter leurs horaires de service de soixante-six heures par an. 1 200 hommes de plus seront donc disponibles pour assurer la sécurité des Parisiens.

En outre, sur les 920 postes qui seront créés sur l'ensemble du territoire, entre 125 et 300 (selon les estimations) seraient affectés à la capitale. Enfin, en application de la loi votée en 1985, 150 volontaires effectuant leur service militaire serviront d'auxiliaires aux professionnels de la préfecture de police d'ici à la fin de l'année. Ce contingent sera gonflé progressivement pour atteindre 2 000 hommes.

Instruits en deux mois, logés – pour ceux qui n'habitent pas Paris – dans des foyers du bureau d'aide sociale, dotés d'une arme, ces jeunes gens seront affectés par exemple à la surveillance de la sortie des écoles.

Par ailleurs, l'ensemble des commissariats de la capitale devrait recevoir un équipement informatique avant la fin de 1987. L'ensemble de ces mesures coûtera 90 millions de francs inscrits au collectif budgétaire récemment voté par le Parlement. Voilà pour l'Etat.

De son côté, la Ville – qui, avec une dotation de 685 millions de francs participe déjà pour un tiers au budget de la préfecture de police – consentira un effort parallèle. 500 appartements, actuellement en chantier dans Paris intra-muros seront mis à la disposition des personnels de la préfecture qui jusqu'à présent habitent pour la plupart en banlieue. L'objectif est de tenir ce rythme de construction pendant une dizaine d'années.

Le nombre des inspecteurs des parcs et jardins passera de 150 à 300 d'ici à la fin de l'année.

MARC AMBROISE-RENDU.

(Lire la suite page 9.)

L'ordonnance sur la privatisation

Le Conseil d'Etat étudie le texte du gouvernement.

PAGE 29

L'affaire Waldheim

Le Congrès juif mondial présente un nouveau document « accablant ».

PAGE 5

La crise de l'AFP

Le président de l'Agence France-Presse présente des « mesures d'urgence ».

PAGE 10

Négociations patronat-syndicats

Les conséquences de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement.

PAGE 28

Le rapport de la Banque mondiale

Nations industrielles et pays en voie de développement doivent libérer leurs échanges en matière agricole.

PAGE 28

Le Monde SCIENCES

- L'écorché de Miss Liberty.
- A Orléans, un cyclotron qui tourne rond.
- Aimants : un pôle peut en cacher un autre.

Pages 11 et 12

M. GATSHA BUTHELEZI, CHEF DE SIX MILLIONS DE ZOULOUS

L'autre façon de combattre l'apartheid

Avec les accusations du chef zoulou Gatsha Mangosuthu Buthelezi, qui affirme que l'ANC (Congrès national africain) a « ordonné son assassinat », un nouveau pas a été franchi dans la lutte que se livrent continuellement les deux ailes de l'opposition politique noire au gouvernement de Pretoria.

De notre correspondant

Johannesburg. – « *Aucun combat armé ne peut être gagné sans que l'Inkatha y participe. Il ne peut y avoir de négociations politiques sans que nous en faisions partie. Nous sommes une présence inexpugnable dans le combat de libération. De cette position de force, nous tendons la main de l'amitié à tous, et nous avertissons tous ceux qui veulent utiliser des méthodes brutales contre nous qu'ils doivent auparavant y réfléchir à deux fois. Nous ne savons pas jusqu'à quelles extrémités la colère noire peut monter.* » Cette colère, c'est celle des Zoulous qui, avec six millions de représentants, constituent la plus importante ethnie noire d'Afrique du Sud.

Cette mise en garde est lancée par le « chief minister » du homeland du Kwazulu, M. Mangosuthu Gatsha Buthelezi, qui préside aux destinées de ce Bantoustan autonome peuplé par les descendants de redoutables guerriers qui donnèrent jadis du fil à retordre aux soldats anglais, et aux Boers en quête de nouvelles terres.

L'Inkatha n'est que le prolongement politique, le mouvement populaire du Kwazulu et du chef Buthelezi, ce dissident de la révolution armée qui manie le verbe comme une sagaie. C'est un ancien mouvement culturel, que le chef Buthelezi a fait renaître de ses cendres en 1975 et qui revendique aujourd'hui un million d'adhérents. Cet arrière petit-fils du roi Cestshawayo, célèbre pour avoir infligé une cuisante défaite aux troupes de Sa Majesté britannique en 1879, règne en maître tout-puissant sur l'Inkatha, faire-valoir docile de son ambition politique.

A cinquante-sept ans, celui que son père a baptisé Mangosuthu (littéralement : trop beau pour être vrai) lorsqu'il a appris sa naissance a hérité par tradition royale du flambeau de la nation zoulou, c'est-à-dire des « *enfants du ciel* ». Il considère comme une insulte de le réduire au rang de chef tribal, car, dit-il, c'est mépriser son rôle de chef national ainsi que les 40 % de membres de l'Inkatha qui, selon lui, ne sont pas zoulous. Le chef Buthelezi occupe incontestablement une position politique sur la scène sud-africaine et internationale. Les chefs d'Etat occidentaux l'apprécient comme l'homme du juste milieu, comme un dirigeant modéré et légitime, la voie médiane opposée aux extrémismes.

Ses troupes, il est vrai, se recrutent davantage dans la population des campagnes que dans celle des villes. S'appuyant sur un sondage, un sociologue, M. Mark Orkin, a conclu que « *même sur son propre territoire* [la province du Natal] *il représente une minorité* ». Il est difficile de savoir quel pourcentage de la communauté noire représente l'Inkatha, en raison de la nature même de ce mouvement, auquel l'adhésion est « volontaire », mais en fait fortement conseillée pour qui vit dans le Zululand.

Implantée dans toutes les couches de la population, l'Inkhata dispose de structures paramilitaires, les Amabatho, qui n'hésitent pas à utiliser la coercition pour mater les récalcitrants. Ses brigades de jeunes, coiffés de bérets noirs et arborant l'effigie du chef, paradent lors des rassemblements du mouvement.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(Lire la suite page 5.)

LA CICLOSPORINE TESTÉE EN FRANCE

Un espoir pour les diabétiques

Pour la première fois au monde, une étude – menée en France – vient de démontrer qu'un médicament (la ciclosporine) peut enrayer l'évolution du diabète, maladie jusqu'ici considérée comme irréversible. Grâce à ce médicament, des diabétiques vivent depuis plusieurs mois sans les injections d'insuline qui leur étaient auparavant indispensables.

Ce résultat révolutionnaire – c'est la première fois que l'on parvient à prévenir la destruction des cellules pancréatiques des malades diabétiques – ouvre de grandes perspectives médicales. Il semble bien, en effet, qu'on tienne là le fil conducteur qui mènera à la guérison du diabète et à celle de nombreuses maladies auto-immunes, ces affections de nature très variée (nerveuses, dermatologiques, rhumatologiques, etc.) dans lesquelles l'organisme déréglé détruit des parties de lui-même qu'il perçoit comme lui étant étrangères.

L'étude française pose dans le même temps une série de problèmes techniques et éthiques qu'il sera bien difficile de résoudre. En publiant leurs résultats à un stade intermédiaire de leurs travaux (neuf mois de recul), les chercheurs français marquent un point décisif dans la compétition scientifique internationale. Mais ils ne répondent pas à de légitimes questions.

Les malades diabétiques devront-ils troquer les contraintes de l'insuline contre celles de la ciclosporine si ce traitement doit durer toute leur vie ? Car, d'après des études sur des malades greffés, on sait qu'il existe des risques non négligeables à consommer la ciclosporine durant de longues périodes. Rien ne permet encore de se prononcer sur la durée du traitement. Il est certain, toutefois, que ces résultats encourageants ne concernent que les malades chez lesquels le diagnostic de diabète insulino-dépendant est tout récent.

Le caractère expérimental de ces premiers succès incite les responsables à indiquer clairement que l'utilisation de la ciclosporine doit impérativement être limitée aux centres hospitaliers spécialisés. Mais ces derniers seront-ils en mesure d'accueillir l'ensemble des nouveaux jeunes malades (plus d'un millier chaque année selon certaines estimations) ? Et comment pourront-ils sans mal choisir entre le traitement classique à vie et l'espoir réel mais non dénué de risque que représente ce nouveau produit ?

(Lire page 10 l'article de Jean-Yves NAU.)

débats

EN ATTENDANT L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Les supputations vont déjà bon train sur les futurs paysages politiques. Jacques Robert examine dans le détail quel devrait être le profil d'une « présidentielle ». En attendant cette élection, Michel Beaud demande une trêve entre ceux qui ont en charge la responsabilité de conduire notre pays.

Pour un compromis politique provisoire

Que le pouvoir de l'Elysée et celui de Matignon conviennent expressément de ne pas s'affronter avant les nouvelles échéances électorales

par MICHEL BEAUD (*)

LA France est entrée en déraison. Pourtant, *tout* est normal. La minorité de gauche critique et harcèle à l'Assemblée la droite à peine majoritaire. Le gouvernement s'ingénie à donner le sentiment qu'il met en œuvre son programme avec résolution. Le président de la République s'applique à bien faire paraître qu'il n'empêche en rien le gouvernement de gouverner... tout en ayant le souci d'éviter qu'il ne porte atteinte à ce qui fonde la cohésion de la société française. Et les Français, quand ils s'intéressent à la scène politique, comptent les points dans ce match qu'ils ont contribué à mettre en scène : entre un président muré à l'Elysée et un premier ministre ligoté dans une majorité étriquée.

Chacun a ses raisons. Chacun a raison. Mais, pourrait-on dire, inversant la formule de Nivelle de la Chaussée, quand tout le monde a raison, tout le monde a tort...

Car *enfin* quelle société pourrait supporter sans dommages d'aussi brusques retournements ? Hier le retour d'un Etat colbertiste, acteur engagé de la modernisation ; aujourd'hui le discours du libéralisme sans frontière, avec un Etat qui protège les situations acquises. Hier, le grand flux des nationalisations ; aujourd'hui le reflux, avec l'annonce d'une lame de fond de dénationalisations. Hier le souci affiché d'une solidarité avec les plus démunis, dans cette difficile période de crise ; aujourd'hui la prime aux gagneurs, et y compris aux tricheurs et aux fraudeurs...

Le doute, l'incertitude, avaient déjà envahi la jeunesse ; voilà qu'ils commencent à gagner les chefs d'entreprise et les détenteurs de titres français. Au cours des dernières décennies, la France s'était efforcée de ne pas s'enliser dans les ornières du malthusianisme. Elle avait commencé ces dernières années à s'en arracher. Faut-il aujourd'hui qu'elle y retombe ?

Regardons les choses en face : c'est le déclin qui menace. Deux années de jeux tactiques, d'habiletés, de rounds d'observation, suffiraient à faire rétrograder gravement, peut-être irrémédiablement, la France dans la formidable compétition en cours. Alors ?

Alors, il faudrait retrouver raison, redonner au pays, et d'abord à l'économie, une dynamique. Deux voies s'offrent.

L'une serait celle de la clarification politique immédiate, avec soit une dissolution de l'Assemblée qui permette de nouvelles élections législatives, soit une démission du président suivie d'une élection présidentielle anticipée. Dans les deux cas, celui qui en prendrait l'initiative, le président de la République, serait perdant : car les Français, dans leur majorité, souhaitent que l'attelage bancal qu'ils ont mis en place — un président de gauche et une majorité de droite — poursuive sa tâche jusqu'aux échéances normales.

L'autre serait celle d'un compromis politique provisoire. Le terrain de ce compromis est maintenant bien balisé : la gauche a renoncé à la « rupture avec le capitalisme » ; les responsables de la droite savent que le « libéralisme sans frontière » est proprement suicidaire. Sur le degré d'intervention de l'Etat, de libéralisation, de *protection sociale* et de solidarité, de sécurité quotidienne, et même de privatisation, les marges de choix sont en fait limitées.

Dès lors, ne vaudrait-il pas mieux, pour notre pays, que le président de la République et le *premier ministre* passent, face au pays, un compromis politique provisoire pour les trois ou quatre prochains semestres ? Cela n'empêcherait pas chaque camp de conserver ses convictions et d'approfondir ses propositions pour les années ultérieures. Mais cela pourrait éviter que, dans le redoutable affrontement entre grandes structures nationales et internationales (Etats, entreprises, banques...), la France ne reste sans perspective, sans stratégie, sans pilotage.

Certes, le spectacle politique perdrait de son piquant. Les dirigeants de la gauche comme de la droite devraient s'adapter à ce nouveau jeu, en définir les règles et en composer les rôles. Les citoyens, au moment des élections, pourraient se servir du fait que la Constitution de la Vᵉ République rend possible trois cas de figure :

— Un président de la République assuré du soutien de « sa » majorité à l'Assemblée ;

— Un président de la République obligé de composer avec une majorité adverse ;

— Un président de la République amené à travailler avec une Assemblée dans laquelle aucune majorité, au départ, ne s'affirmerait.

Et cette diversité de configurations politiques possibles serait mieux à même de rendre compte du « paysage politique » de notre société, de moins en moins à l'aise dans la dichotomie droite-gauche.

Notre pays a donc beaucoup à gagner d'un compromis politique provisoire : à court terme, parce qu'il permettrait d'échapper à une incertitude terriblement périlleuse dans la période ; à moyen *terme, parce qu'il ouvrirait la voie* à une mise en œuvre plus ouverte, plus diversifiée et finalement plus adaptée de la Constitution de la Vᵉ République.

(*) Professeur de sciences économiques à l'université de Paris-VII.

Cinq conditions pour être crédible

Les candidats dont les noms circulent n'ont pas le même relief dans tous les cas de figure

par JACQUES ROBERT (*)

A l'heure actuelle, pour être crédible, un « présidentiable » doit remplir *cinq conditions.* Les candidats dont les noms circulent déjà aujourd'hui les ont-ils toutes en partage ?

Première condition : être politiquement connu et télévisuellement acceptable.

— Cela signifie, d'abord, que le présidentiable doit avoir occupé des fonctions importantes, soit au pouvoir, soit dans l'opposition.

— Cela signifie ensuite qu'il ait un bon contact avec l'électorat, non seulement dans des réunions publiques mais sous le feu des médias.

A ce double titre, les différentes personnalités dont on pressent qu'elles ne sont point dépourvues de toute ambition présidentielle présentent des profils voisins, même si un plus ou un moins peut être mis aux notes que méritent leurs prestations respectives.

Seconde condition : être soutenu par un appareil partisan solide et efficace.

Seuls, dans la majorité, Jacques Chirac et, dans l'opposition, le candidat *unique* du Parti socialiste peuvent remplir cette condition.

Ayant en main solidement l'appareil de son parti, Jacques Chirac est en mesure de cristalliser dans la France actuelle les aspirations de la droite classique, parlementaire ou non, gaulliste ou non.

Pour lui faire face, seuls le président sortant ou son *dauphin* ou un *rival* auquel, devant son refus de se représenter, l'ensemble du Parti socialiste déciderait de se rallier sont en mesure de faire épauler leur candidature par une formation politique nationalement implantée.

Aux efforts faits par les autres candidats pour bénéficier de soutiens équivalents, on mesure l'importance que présente pour l'élection présidentielle le concours de dévouements innombrables, disponibles et canalisés. Chez les barristes, on essaie de multiplier, autour d'une structure nationale militante, des associations de soutien. Du côté de Valéry Giscard d'Estaing, on s'attache à reprendre en main une UDF guignée à terme par le RPR et accaparée dans l'immédiat par la « bande à Léo ». Quant à Michel Rocard, il sait que si, sous la Vᵉ République, on peut être candidat à l'élection présidentielle malgré son parti d'origine, on ne peut être élu sans son concours entier durant la campagne.

Troisième condition : avoir un programme sérieux et mobilisateur.

Le présidentiable peut être soit le leader d'un parti dont les thèmes sont clairement affichés, connus et renouvelés, soit l'homme jugé capable, dans les temps précaires ou incertains, de franchir les caps et de rassembler les Français.

Du côté de la majorité, Jacques Chirac devrait s'efforcer de n'apparaître point seulement comme l'homme qui abroge ou qui défait, mais comme celui qui propose autre chose que le retour mesuré à un libéralisme rajeuni mais diffus.

Il ne semble pas, de son côté, que Valéry Giscard d'Estaing puisse avoir des chances appréciables de remonter sa cote. On ne voit guère, par rapport au « libéralisme avancé » dont les Français n'ont plus voulu, ce que pourrait représenter demain ce nouveau « libéralisme social » nourri de libération hardie de l'économie, de réduction des charges de l'entreprise, de régulation du système éducatif, de suppression du monopole de l'information, d'ambition européenne...

Raymond Barre travaille, de son côté, à la mise en forme de quelques thèmes simples : l'Europe, les relations Est-Ouest, l'entreprise en face de l'Etat, la décentralisation, la réforme familiale et éducative, une France indépendante et fraternelle... Mais en quoi se distingue-t-il vraiment de ses voisins immédiats et parviendra-t-il à se démarquer d'hommes dont *il* fut tout de même le partenaire pendant des années ?

L'opposition n'aurait, en revanche, guère de problèmes sérieux si François Mitterrand était son candidat. Il en serait autrement si plusieurs candidats socialistes se manifestaient ouvertement. Les Français auraient sans doute alors du mal à comprendre et à départager *le gaullisme de gauche,* nationaliste, élitiste et républicain de J.-P. Chevènement, *l'autonomisme technocratique* de Michel Rocard, *la modernité gestionnaire* de Laurent Fabius, *la vision sociale, contractuelle et chrétienne* de Jacques Delors, *l'unitarisme prophétique et tribunicien* de Pierre Mauroy...

Quatrième condition : être capable de grignoter sur les marges et de rallier les indécis.

La prochaine élection présidentielle ne se jouera pas aux extrêmes mais au centre. Tout présidentiable doit le savoir et orienter son discours en fonction de cette incontournable réalité. Déjà, à gauche, le langage des leaders et leur action collective ont changé. A droite, chaque candidat devra comprendre que s'il s'allie d'aventure, au premier tour, à l'extrême droite pour *concurrencer son adversaire le* plus proche, il risque fort, au second, de perdre les voix des électeurs du centre, et donc l'élection.

Cinquième condition : avoir la chance du moment.

Les perspectives pour les présidentiables ne sont pas les mêmes selon que l'élection aura lieu en 1988 ou qu'elle sera avancée.

La tenue de l'élection à la date normale signifie politiquement que la cohabitation a réussi, puisqu'il n'y aura eu ni démission du président de la République ou du premier ministre ni dissolution de l'Assemblée nationale.

Dans une telle conjoncture, François Mitterrand pourrait être, dans un premier temps, tenté par le retrait, souhaitant avant tout laisser intacte pour l'histoire l'image d'un rassembleur ayant successivement réussi les deux expériences de l'alternance. Jacques Chirac risque alors, flanqué seulement sur sa droite de deux concurrents moins dangereux — l'un parce qu'il aura toujours du mal à remonter le handicap d'un précédent échec, l'autre, parce que le succès de la cohabitation aura prouvé la vanité de ses analyses, — de se trouver en face de plusieurs candidats socialistes.

L'éventualité n'est donc pas à exclure d'un duel, au second tour, Chirac-Barre ou Chirac-Rocard, voire, — si une « cogestion » trop ostensible avec le chef de l'Etat avait desservi le premier ministre, un duel Barre-Rocard... Mais le président de la République peut faire aussi un tout autre calcul. Il peut vouloir profiter d'une cohabitation réussie et de la montée de son prestige dans l'opinion pour solliciter un second mandat. Ce serait alors le grand duel attendu — mais aussi le plus serré — Chirac-Mitterrand...

Dans l'hypothèse, au contraire, où la cohabitation viendrait à échouer et une élection présidentielle à se produire plus rapidement parce que le président en aurait volontairement précipité la date, soit par un référendum sur la durée du mandat présidentiel, soit par une démission volontaire, il y a fort à parier que, ayant choisi lui-même le moment le plus favorable au déploiement de sa stratégie, le chef de l'Etat se représenterait au suffrage des Français.

La gauche n'aurait alors qu'un candidat sérieux tandis que la droite en aurait au moins deux !

On le voit, les présidentiables n'ont pas la même crédibilité dans tous les cas de figure. Or le choix de l'heure de la compétition est dans la main du président. C'est dire que, seul, il paraît aujourd'hui remplir les cinq conditions évoquées.

Mais les choses vont vite. Les sondages et les modes aussi. Tout, *demain,* peut *être différent. Le* champ de courses reste ouvert aux ambitions en éveil.

(*) Professeur de droit public à l'université de Paris-II.

COURRIER DES LECTEURS

La formule de Robert Schuman

Robert Schuman, dont on vient de fêter le centième anniversaire de la naissance, avait compris, comme Jean Monnet, que la reconciliation de deux puissances (nations, Etats) *hostiles passe de notre temps non* pas par un traité de paix rempli de clauses juridiques, mais par la création de solidarité d'intérêts de toute nature, en premier lieu économiques.

En 1986, il vient tout naturellement à l'esprit d'appliquer la recette de R. Schuman au conflit entre les USA et *l'URSS. L'*approche de ce problème par le désarmement ou, plutôt, par les innombrables négociations sur la limitation de la course aux armements, est une voie sans issue ou, en fait, une voie qui mène à la guerre.

Il faut créer une solidarité d'intérêts entre l'*Amérique* et la *Russie.* C'est beaucoup plus difficile que de mettre fin à la concurrence entre les féodaux lorrains et rhénans de l'acier et du charbon, mais c'est aussi plus nécessaire que ne l'était en 1950 la CECA, car il y va de l'existence de l'humanité.

On peut ainsi proposer, pour démarrer le processus, l'ouverture des négociations pour la transforma*tion du FMI et de la Banque mondiale* en vue de l'adhésion de l'URSS à ces deux institutions. Une telle amorce évitera aussi l'écueil de la méfiance, bien compréhensible, des Européens et des Chinois devant tout accord USA-URSS, car ils sont tous membres de ces organisations. Et on verra bien après...

GEORGES BERNARD.
(Paris.)

Sommes-nous devenus des Frankais ?

Les nouveaux livrets scolaires édités par le ministère de l'éducation nationale ne comportent pas de cédille sous le « c » du mot « français » écrit en lettres capitales.

Sur l'enveloppe contenant les copies du baccalauréat que je dois corriger, le mot « français », manuscrit en minuscules, n'en comporte pas non plus.

Heureusement, le journal *le Monde* présente, en général, des capitales accompagnées des signes corrects, et les fascicules du CNEC, Centre national d'enseignement par correspondance, offrent une orthographe parfaite. Là, nous sommes encore des FRANÇAIS.

M. BAUMGARTNER.
(Paris.)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. le Monde

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
S A
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

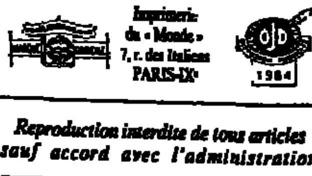
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou *plus*) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

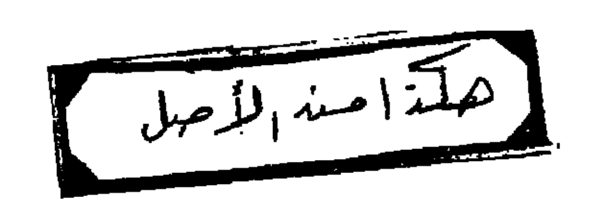
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.



étranger

LA VISITE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN URSS ET LES DISCOURS DU KREMLIN

M. Gorbatchev : que chacun réduise ses armements là où il a un avantage

Dans le discours qu'il a prononcé, lundi 7 juillet au cours du banquet du Kremlin, M. Gorbatchev a d'abord décrit ses vues en matières de politique intérieure : *« Nos projets sont ambitieux, et nous déployons un travail intense en nous libérant de tout ce qui est périmé, de ce qui s'est révélé non justifié ; nous essayons de nouvelles méthodes. (...) La matérialisation de nos projets n'est concevable que dans le contexte de la paix...*

» C'est la détente qui doit être l'objectif de la diplomatie contemporaine. (...) Cela concerne au premier chef d'Europe, pour laquelle la guerre nucléaire n'est pas le seul danger de mort. Il existe sur le sol européen plus de cent cinquante réacteurs atomiques, des centaines d'usines chimiques. Il suffit de quelques obus classiques pour emporter en détruisant le réacteur, de nombreuses vies humaines. Tout le monde voit que les Européens en ont assez de la situation, où leurs nerfs sont mis à l'épreuve par la confrontation et la tension. (...) Mais c'est aussi en Europe qu'ont été accumulés de précieuses expériences dans le domaine de la coexistence pacifique. (...) L'Europe est appelée à être l'exemple de la cohabitation d'Etats souverains différents mais épris de paix.

» Il n'y a pas longtemps, l'URSS a avancé, conjointement avec ses alliés, d'importantes propositions sur la réduction des forces armées et des armements conventionnels en Europe. Cela permet d'effacer les craintes – qu'elles soient hypocrites ou de bonne foi – que la liquidation d'armes nucléaires sur le continent ne provoque un dérapage de l'équilibre en face des pays socialistes, qui disposeraient d'une supériorité en armes conventionnelles. Voyons tout cela dans une optique différente : que l'Ouest opère des réductions appropriées de systèmes d'armement là où il détient un avantage, tandis que nous éliminerons sans hésiter le « trop-plein » *là où l'avantage est en notre faveur. En d'autres termes : cherchons à établir l'équilibre à un niveau plus bas. Cette tâche est réelle et urgente, et nous sommes en droit d'espérer une réponse positive et concrète de l'Occident... »*

« Les gens ne veulent plus accepter l'arbitraire... »

A propos de la conférence de Stockholm sur le désarmement en Europe (CDE), M. Gorbatchev a ajouté : *« Il ne reste que très peu de temps, il est urgent que tous les participants assument leurs responsabilités et fassent preuve de souplesse. Seules des concessions substantielles et réciproques sur une base d'égalité et de sécurité peuvent en garantir le succès. L'Union soviétique et la France, qui ont été à l'origine du forum de Stockholm, pourraient s'entendre dès à présent sur le moyen d'y contribuer. »*

A propos des droits de l'homme, le numéro un soviétique a déclaré : *« C'est un thème qui devient de plus en plus aigu. Les gens ne veulent plus accepter l'arbitraire et l'absence de droits, tant à l'intérieur des Etats que dans les relations internationales. Notre peuple n'aurait jamais pu mener à bien l'entreprise qui a stupéfié le monde – la transformation d'un pays arriéré en une grande puissance – si c'était ce peuple déchu de tous ses droits que l'on persiste à dépeindre (...).*

» Nous voyons d'immenses possibilités pour développer la démocratie socialiste. Nous sommes aussi prêts à la coopération internationale sur les problèmes humanitaires. Et ce ne sont pas que des paroles. Nous recherchons des solutions pratiques dans ce domaine. »

Enfin, après avoir critiqué les Etats-Unis pour avoir *« torpillé la conférence de Berne »* (1). M. Gorbatchev s'est déclaré disposé à tenir compte du document de cette conférence dans les rapports bilatéraux de l'URSS avec les Etats qui signeraient cet accord.

(1) Cette conférence, ouverte le 15 avril dernier entre les trente-cinq pays membres de la CSCE (Conférence sur la sécurité etla coopération en Europe) pour discuter des contacts humains, s'est terminée sur un échec le 26 mai, les Etats-Unis ayant refusé le texte de compromis déposé par les pays neutres et non alignés.

M. Mitterrand : « La France n'entend laisser à personne le soin de déterminer à sa place le niveau de ses forces »

Voici les principaux extraits du discours prononcé, le lundi 7 juillet, par le président de la République, au cours du dîner offert au Kremlin par M. Gorbatchev :

« (...) La France est un pays fier de son indépendance, fidèle à ses alliés, respectueux des engagements qu'il a souscrits ; elle tient à conserver une autonomie de décision qui l'autorise à tenir à tous le même langage. La France est un pays pacifique, sa politique de défense n'a d'autre ambition que de dissuader quiconque voudrait s'en prendre à elle. Ma responsabilité est de veiller à ce que nos forces suffisent en permanence à assurer cet objectif (...).

» (...) La France suit avec beaucoup d'attention le déroulement des conversations que votre pays a engagées à Genève avec les Etats-Unis. Je souhaite que les deux plus grandes puissances aboutissent, conformément à leurs responsabilités, à des résultats significatifs. Vous savez que mon pays n'entend laisser à personne le soin de déterminer à sa place le niveau de ses propres forces. Notre dissuasion nucléaire, fondement de notre indépendance et de notre sécurité, repose sur un arsenal de dimensions limitées mais qui suffit à notre stratégie. J'ai exposé en 1983 aux Nations unies, et l'ai rappelé ici même il y a deux ans, les conditions auxquelles serait subordonnée une éventuelle acceptation de notre part, à participer un jour à des négociations sur les armements nucléaires. Ces conditions n'ont pas changé (1).

Eviter une course aux armements dans l'espace

» Comment ne pas penser aux questions relatives à l'espace ? Nous constatons que son utilisation à des fins militaires est déjà une réalité, mais il nous paraît fondamental d'éviter toute nouvelle course aux armements. Mieux vaux donner toutes ses chances à la recherche de la paix plutôt que de franchir un seuil supplémentaire dans une escalade sans fin. Ce que je dis là s'applique à l'un et à l'autre des deux grands partenaires qui tiennent dans leurs mains le sort du monde. »

A propos des propositions de désarment conventionnel présentées le 18 avril dernier par M. Gorbatchev, M. Mitterrand a dit : *« J'y vois le souci de prendre en compte une préoccupation qui est nôtre. En effet l'équilibre des forces est une notion indivisible. Il serait artificiel d'isoler l'armement nucléaire en laissant se perpétuer des déséquilibres déstabilisants dans les domaines conventionnel et chimique. La France, qui fut à l'origine de la conférence sur le désarmement en Europe, souhaite qu'elle débouche, conformément au mandat qui lui a été confié, sur l'adoption à Stockholm d'un ensemble de mesures de confiance qui constitueraient un préalable prometteur dans la perspective d'une phase ultérieure de la réduction des armements. »*

M. Mitterrand a évoqué ensuite les conflits régionaux : *« Trop de violence, trop de souffrances ont pour origine la violation des règles internationales, la politique du fait accompli ou le simple déni de justice à l'égard de populations qui ne demandent qu'à choisir librement leur destin (...). Il y a entre nous, selon les cas, des convergences ou des divergences d'appréciation. La position de mon pays ne varie pas. Qu'il s'agisse du Proche-Orient, du golfe Persique, de l'Afghanistan, du Cambodge, de l'Afrique australe, de l'Amérique centrale, que sais-je encore, notre souci est de voir préservés des principes qui sont à nos yeux d'application universelle et qui impliquent notamment la recherche de la fin des combats, le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et la non-ingérence dans les affaires d'autres Etats. »*

A propos de la catastrophe de Tchernobyl, M. Mitterrand a dit : *« Nous partageons les souhaits qui ont été émis par les dirigeants de plusieurs pays et par vous-même d'examiner les possibilités d'améliorer les procédures d'information en cas de catastrophe de ce genre. La France est parmi les Etats qui croient en l'avenir de l'énergie nucléaire pacifique, dès lors que sont réunies les garanties de sécurité nécessaires. »*

Les droits de l'homme

« Nous ne négligeons pas l'importance des contacts entre les personnes, en dehors des manifestations officielles (...). De tels échanges (...) ne peuvent que contribuer à l'établissement entre nos deux pays d'un climat plus propice encore à la coopération sous toutes ses formes. Il y a aussi le devoir moral de chaque gouvernement de traiter dans un esprit humanitaire les problèmes touchant au droit des personnes, particulièrement les problèmes familiaux sur lesquels vous avez bien voulu à Paris m'exprimer votre façon de voir. Nous abordons là des questions de principe auxquelles nous sommes profondément attachés. Nous devons toujours veiller à respecter la souveraineté d'un Etat sur ses affaires intérieures et il faut éviter toute confusion. Mais le droit n'a pas de frontières dès lors qu'il s'agit de biens universels, dont la liberté de vivre, de penser, d'aller et de venir est le fondement. »

(1) Ces conditions étaient en substance : réduction des arsenaux des superpuissances à un niveau tel que leur rapport aux autres puissances nucléaires ait « changé de nature » ; réduction des déséquilibres dans le domaine des armements classiques et chimiques ; absence de nouvelles mesures de protection antimissiles de la part des deux Grands.

● *Moscou-Paris.* – Les échanges culturels se renforcent entre la France et l'URSS : deux troupes de musiciens du Bolchoï et de l'orchestre de chambre de Moscou tournent en France au mois de juillet et le Ballet du Bolchoï est également attendu bientôt à Paris. D'autre part, après les Ballets de Nancy et la Comédie-Française, ce sont les troupes de Maurice Béjart et de Roland Petit qui dansent à Moscou, Leningrad et Novossibirsk.

L'accent sur l'Europe

(Suite de la première page.)

C'est donc l'aspect européen de l'URSS que M. Gorbatchev avait décidé de présenter, voilant délibérément sa face de grande puissance.

L'avantage de la tactique choisie par le secrétaire général est triple. Il évite d'une part de s'en prendre à une alliance que M. Mitterrand ne craint pas de revendiquer ; en concentrant son discours sur le désarmement en Europe, il tente d'autre part d'enfermer la France dans une logique de négociations dont elle ne veut pas ; il évite enfin de se prononcer sur l'état exact de ses relations avec Washington.

M. Gorbatchev a-t-il, au cours de sa conversation avec M. Mitterrand, lundi après-midi, confirmé qu'il sentait un « frémissement » du côté américain ? A-t-il interrogé le président de la République à ce sujet ? Ce serait bien normal puisque M. Mitterrand, s'il n'est porteur d'aucun message de M. Reagan, n'en arrive pas moins des Etats-Unis. D'autant qu'un important commentateur soviétique, M. Zorine, a soufflé le tiède dès le journal télévisé de dimanche. *« Le changement d'attitude de la Maison Blanche envers les propositions de paix soviétiques ne peut qu'être bien accueilli, s'il s'agit d'un tournant et non d'une manœuvre »*, a-t-il dit, ajoutant toutefois : *« Au moment où le président Reagan fait des déclarations dans un esprit positif, ses plus proches collaborateurs tiennent des propos tout à fait opposés. »* Même en tenant compte de ces restrictions, voilà bien longtemps qu'on n'avait pas entendu ici un tel langage.

Dans sa réponse au secrétaire général, M. Mitterrand n'a pas oublié l'aspect grande puissance de l'Union soviétique et n'a pas repris à son compte cette Europe mythique qui va de l'Atlantique à l'Oural – cette Europe *« de la cohabitation »*, avait dit M. Gorbatchev, non sans quelque humour sans doute. *« Je souhaite que les deux plus grandes puissances aboutissent, conformément à leurs responsabilités, à des résultats significatifs »*, a dit le président de la République, avant de réaffirmer le principe d'indépendance de la force de frappe française et d'émettre des réserves, du bout des lèvres, sur l'IDS.

Mais M. Mitterrand ne pouvait pas faire la sourde oreille aux propositions soviétiques, longuement rappelées par M. Gorbatchev, concernant la réduction des forces conventionnelles. Sa réponse peut se résumer ainsi : excellente préoccupation, mais commençons par nous mettre d'accord sur un ensemble de mesures de confiance à la conférence de Stockholm. Après quoi, le président français mentionna les conflits régionaux qui préoccupent tant M. Reagan, et dont M. Gorbatchev n'avait pas soufflé mot ; les questions humanitaires, d'une manière très générale, ce qui ne pouvait pas gêner la puissance invitante.

M. Gorbatchev, il est vrai, lui avait en quelque sorte donné le feu vert en affirmant que *« les gens ne veulent plus accepter l'arbitraire et l'absence de droits, tant à l'intérieur des Etats que dans les relations internationales »*. Mais ce fut pour réaffirmer aussitôt son attachement aux *« valeurs du mode de vie socialiste »*. Tout en affirmant *« être prêt à la coopération internationale sur des problèmes humanitaires »*.

Le dirigeant soviétique espère cependant que le sujet ne sera abordé qu'en passant. La liste des cas humanitaires soulevés par la France a été remise lundi par M. Jean-Bernard Raimond à son collègue soviétique, M. Chevardnadze. Et M. Mitterrand ne veut manifestement pas provoquer l'*« homme moderne »* que M. Gorbatchev est à ses yeux en évoquant publiquement d'aussi délicats sujets, même si les progrès enregistrés dans ces domaines depuis l'arrivée de M. Gorbatchev au pouvoir sont maigres, voire squelettiques.

Une décontraction nouvelle

L'ambiance de ce dîner au Kremlin a en tout cas été remarquable par rapport au passé. Une ambiance presque décontractée, dépourvue du solennel et de l'aspect compassé de naguère. Seuls les personnages bibliques de la grande salle du palais à facettes restaient les mêmes. Pour le reste, plus de vodka (remplacée par du vin géorgien), malgré le caviar, plus d'immenses tablées silencieuses et ennuyées peuplées de vieillards fatigués et silencieux, mais douze tables, presque pimpantes, de huit couverts face à la table d'honneur où devisaient avec entrain les grands de ce monde. Même les caméras de la télévision étaient là, ce qui, à notre connaissance, constitue une première.

Le second entretien Gorbatchev-Mitterrand a eu lieu ce mardi matin après que le président eut déposé les gerbes traditionnelles au monument du Soldat inconnu et devant le siège de l'escadrille Normandie-Niemen. M. Mitterrand est assisté dans ses conversations de M. Attali, M. Gorbatchev de son nouveau conseiller, M. Anatoli Tcherniaev, ancien sous-chef du service international du parti.

Après un déjeuner privé à l'ambassade de France, M. Mitterrand devait rencontrer M. Gromyko, le président du présidium du Soviet suprême, qui l'avait accueilli la veille, feutre noir à la main, à l'aéroport de Vnoukovo. Après quoi, le président de la République s'adressera à la communauté française de Moscou réunie à l'ambassade. Puis il assistera à un spectacle de ballets au Bolchoï. Son troisième et dernier entretien avec M. Gorbatchev est prévu pour mercredi matin.

JACQUES AMALRIC.

LIBRES OPINIONS

Anatoli Koriaguine, un test pour la « compréhension mutuelle »

par DAVID SATTER (*)

LE sort d'Anatoli Koriaguine, ce psychiatre soviétique dont le nom est proposé pour le prix Nobel de la paix et qui lutte contre la mort dans un camp de travail en URSS, soulève une question vitale mais rarement posée à l'Ouest : quelles sont les valeurs fondamentales pour l'Union soviétique ?

J'ai bien connu Anatoli Koriaguine lorsque j'étais correspondant à Moscou. Sachant son attachement absolu aux principes, je n'ai pas été surpris d'apprendre qu'il refusait d'annuler son témoignage sur la santé mentale des victimes de la répression psychiatrique et qu'il souffrait de la faim et du froid dans un cachot du camp de travail numéro 35 de Perm, après une grève de la faim de vingt-six jours entreprise en réponse aux provocations officielles.

Son sort soulève cependant une question plus vaste que celle du courage d'un homme, surtout au moment où l'Occident se prend d'un nouvel enthousiasme pour les sommets Est-Ouest. Si, comme son cas le montre, le régime soviétique continue de se prétendre l'arbitre de la vérité et de définir sur cette base ce qu'est la santé mentale, l'Occident devra se demander comment compter sur un « dialogue » qui présuppose des valeurs partagées et un accord sur les faits.

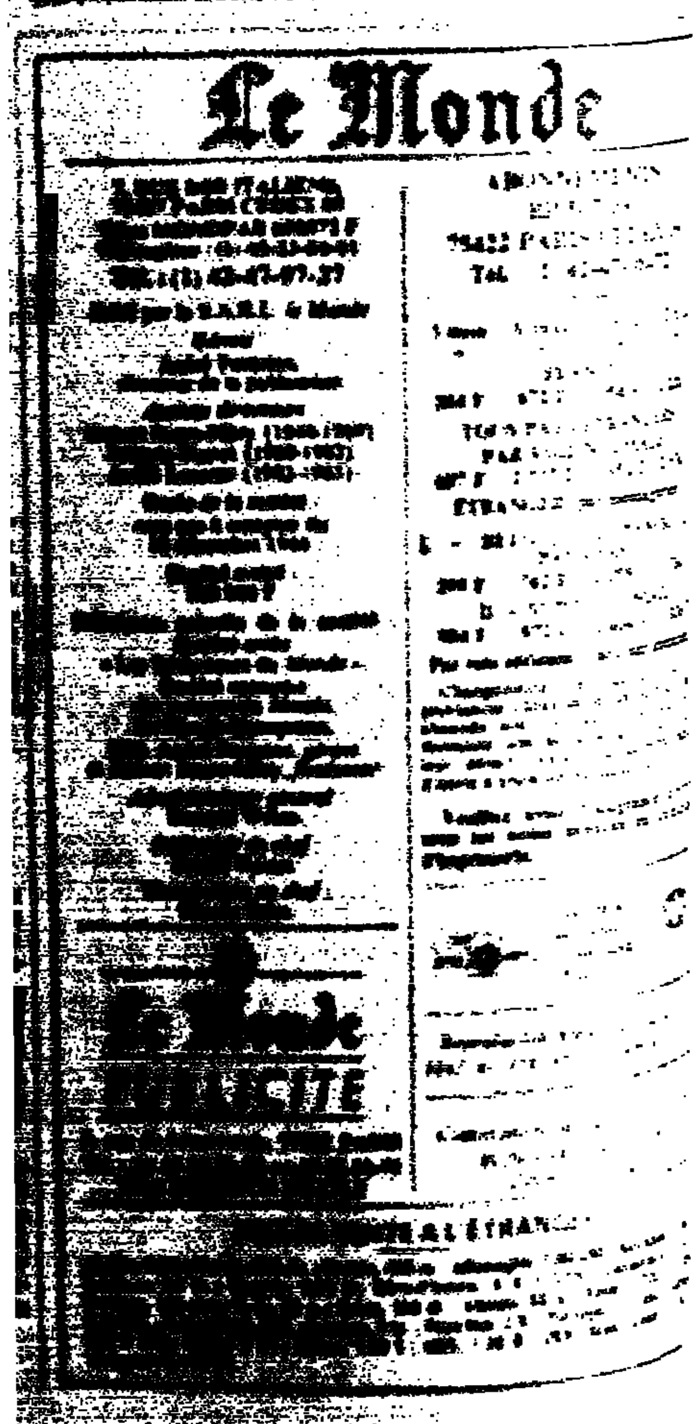
Selon le marxisme-léninisme, il n'y a pas de base pour les conflits sociaux dès lors que la propriété privée a été abolie et que l'organisation de la société soviétique à tous niveaux crée une impression surréaliste de totale unanimité politique et sociale. Les rares individus qui expriment leur désaccord sont soit des traîtres, soit, et mieux encore, des malades mentaux. En témoignant de la bonne santé de quelques-unes de ces personnes torturées, notamment le mineur du Donets, Alexei Nikitine, le docteur Koriaguine a porté un coup au cœur de cette structure dont les dirigeants soviétiques veulent faire la base des relations Est-Ouest.

Son témoignage d'expert a contribué à contraindre l'Union soviétique à se retirer de l'Association mondiale des psychiatres en 1983. Son action témoigne de ce sens de la réalité authentique qui, s'il était partagé par les Soviétiques, rendrait réellement possibles de fructueuses rencontres au sommet entre l'Est et l'Ouest.

Le camp de travail de Perm est très loin des salles du Kremlin où M. Mitterrand rencontrera les dirigeants soviétiques, mais les dirigeants occidentaux doivent prendre en considération la situation d'Anatoli Koriaguine. Selon des notes clandestines parvenues du camp, il pense que sa vie est en danger.

Si on le laisse mourir pour avoir défendu la reconnaissance, si cruciale pour la pensée, de la réalité, ce sera pour les relations Est-Ouest une leçon qu'il serait très dangereux d'ignorer. Le vide sur lequel repose la politique de « compréhension mutuelle » serait ainsi révélé, de même que la valeur douteuse des sommets et plus encore l'étroitesse tragique des possibilités que nous avons de traiter avec l'Union soviétique.

(*) Journaliste.



AMÉRIQUES

Etats-Unis

La réduction du déficit budgétaire est compromise par une décision de la Cour suprême

De notre correspondant

Washington. – La Cour suprême a déclaré *« inconstitutionnelle »*, lundi 7 juillet, l'une des dispositions essentielles de la loi adoptée en décembre dernier par le Congrès pour imposer un retour à l'équilibre budgétaire d'ici à 1991. Sans être totalement remises en cause, les perspectives de réduction du déficit américain (212 milliards de dollars pour la seule année 1985) s'en trouvent compromises au moment où une inquiétude nouvelle des milieux *financiers sur l'état de l'économie* a suscité, ce même lundi, à Wall Street une baisse sans précédent de l'indice des valeurs industrielles.

Sans aucunement remettre en question l'objectif de la loi Gramm-Rudman (du nom de deux de ses promoteurs), la Cour suprême a jugé, par 7 voix contre 2, que le moyen retenu pour la rendre à coup sûr efficace violait le principe fondamental de la séparation des pouvoirs. La loi prévoyait, en effet, que, dans le cas où, une année donnée, un accord ne pourrait être trouvé au sein du Congrès ou entre le Congrès et la Maison Blanche pour contenir le déficit au-dessous du plafond fixé, des coupes automatiques seraient appliquées sous la responsabilité du contrôleur général.

Or nommé par le président, ce haut fonctionnaire ne peut être écarté de ses fonctions que par le Congrès dont, a estimé la Cour, il se trouve ainsi dépendre. Autrement dit, et comme l'avait déjà souligné un tribunal dès février dernier, la loi donnait à une branche du législatif un pouvoir d'application que la Constitution réserve à l'exécutif.

Une entorse à la séparation des pouvoirs

Si marginale soit-elle, cette entorse à la séparation des pouvoirs ne pouvait être entérinée par la Cour *suprême. Son arrêt crée de sérieuses* difficultés au Congrès. L'automaticité de coupes budgétaires introduites par un haut fonctionnaire réputé neutre permettait, en effet, aux élus d'échapper à l'obligation, toujours électoralement risquée, de procéder à de véritables choix politiques et de décider eux-mêmes des enveloppes qui auraient à souffrir de l'austérité.

Cette échappatoire était particulièrement précieuse cette année puisque la totalité des représentants et un tiers des sénateurs sont soumis à réélection en novembre prochain *et que les républicains sont bien* décidés à ne rien faire qui puisse leur coûter le contrôle du Sénat dont les démocrates espèrent, eux, reconquérir la majorité.

Sitôt après que l'arrêt eut été rendu, tous les chefs de file du Congrès ont insisté sur leur volonté *de faire face, malgré tout, à leurs* responsabilités. On peut craindre que ces bonnes intentions ne faiblissent au fur et à mesure qu'on s'approchera des élections, quitte à reprendre vigueur ensuite.

Un sérieux élément d'incertitude vient ainsi peser sur la réduction du déficit alors que les milieux financiers avaient fini par tabler sur elle et à *en faire* – avec les baisses des taux d'intérêt et du dollar – l'un des piliers du redémarrage industriel dont l'économie américaine a besoin pour maintenir sa bonne forme.

Des perspectives peu encourageantes

Cette situation est d'autant plus dommageable que, parallèlement, les dernières prévisions publiées sur l'évolution de l'économie au cours du second semestre ne laissent plus prévoir le rebond espéré, il y a encore peu, après les faibles taux de croissance enregistrés au cours des deux premiers trimestres. Alors qu'hier l'effondrement des prix du pétrole et le recul du dollar étaient présentés comme des bénédictions, on parle surtout aujourd'hui des catastrophiques conséquences qu'a le premier pour les régions productrices des États-Unis et des effets décevants du second sur le déficit commercial qui paraît vouloir persister.

Il n'y a pas de spectaculaire fait nouveau, aucun soudain retournement de conjoncture non plus, mais une *lente érosion* de la confiance semble s'amorcer. On prend conscience de ce qu'on se refusait jusqu'à présent à reconnaître, tant l'euphorie économique ou politique se nourrit d'elle-même : qu'il n'y a pas de remède miracle à de tels déficits commerciaux et budgétaires, dont la réduction est une entreprise incertaine et de longue haleine.

Cette désillusion ne poussera-t-elle pas à l'excès inverse : le développement d'une réelle crise de confiance envers l'économie américaine? Ajoutée à la crainte d'un repli trop marqué du dollar qui réduirait les possibilités d'emprunt du Trésor, c'est cette appréhension qui retient de nombreux responsables de la Réserve fédérale de procéder à une baisse unilatérale des taux d'intérêt américains. La Maison Blanche souhaiterait, au contraire, qu'une telle mesure soit prise pour favoriser la croissance.

Une décision devrait être prise à ce propos d'ici à la semaine prochaine, mais le débat et les préoccupations économiques pourraient bien dominer les deux dernières années de présidence de M. Reagan.

BERNARD GUETTA.

MISS LIBERTY TÉMOIN DE DEUX MEURTRES

New-York *(AFP, AP, Reuter)*. – Un déséquilibré a semé la terreur, le lundi 7 juillet, à bord du bac assurant la navette entre Manhattan et Staten Island. Au moment où le navire passait devant la statue de la Liberté, l'individu, un réfugié cubain, a brandi une épée qu'il cachait dans ses vêtements et s'est précipité sur le pont en attaquant les passagers. Deux personnes ont été tuées et neuf autres blessées, dont un touriste autrichien. L'homme a pu être désarmé et arrêté par un policier à la retraite qui se trouvait sur le bâtiment.

Le maire de New-York, M. Ed Koch, arrivé rapidement sur les lieux, a déploré que ce drame survienne au lendemain des festivités du centenaire de la statue de la Liberté qui se sont déroulées pendant quatre jours sans aucun incident sérieux.

PROCHE-ORIENT

Jordanie

Le gouvernement ordonne la fermeture de vingt-cinq bureaux de l'OLP

De notre correspondant

Amman. – Le divorce entre le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, et le roi Hussein, prononcé par le souverain hachémite le 19 février dernier, est désormais consommé. Le gouvernement jordanien a décidé, lundi 7 juillet, de fermer *« avec effet immédiat »* vingt-cinq bureaux de l'organisation palestinienne à Amman et d'expulser, dans les quarante-huit heures, le numéro deux du Fath, Abou Jihad.

Après l'éclat du 19 février, les relations entre Amman et l'OLP s'étaient rapidement détériorées. Les autorités jordaniennes avaient multiplié les mesures d'intimidation à l'encontre des responsables palestiniens basés dans le royaume : arrestations, expulsions, tracasseries administratives et policières – ces dernières n'épargnant pas non plus les Palestiniens de Cisjordanie et de la bande de Gaza. En outre, les dirigeants jordaniens ont encouragé la *dissidence d'un ancien collaborateur* de Yasser Arafat, le colonel Abou Zaim.

Soucieux de ne pas envenimer les choses, les dirigeants de l'OLP avaient adopté un profil bas. Mais le 19 juin le conseil révolutionnaire du Fath (principale composante de la centrale palestinienne), réuni à Tunis, dénonçait *« les graves atteintes portées aux relations historiques et privilégiées entre les peuples palestinien et jordanien »*. Il demandait à la Ligue arabe d'intervenir auprès des autorités jordaniennes pour qu'elles mettent fin à leurs *« agissements hostiles à l'OLP et aux Palestiniens de l'intérieur »*, allant jusqu'à tracer un parallèle entre l'attitude d'Amman et la politique des Etats-Unis et d'Israël *« visant à liquider les droits du peuple palestinien »*.

Ces déclarations, qualifiées *« d'abusives »*, servent aujourd'hui de prétexte à la décision de fermeture. Elle affecte les bureaux qui, selon le communiqué officiel, *« ne sont pas directement affiliés aux institutions officielles de l'OLP »* et sont *« aux ordres de partis qui ont adopté une politique négative à l'égard de la Jordanie »*. En fait, M. Yasser Arafat et le Fath sont directement visés. Les services d'Abou Jihad, commandant en chef adjoint des forces palestiniennes, sont fermés ainsi que les bureaux abritant les antennes en Jordanie de Force 17 (1) et du Commandement du secteur occidental, qui supervise l'action dans les territoires occupés.

En revanche, douze bureaux appartenant à l'OLP *« en tant que telle »* pourront poursuivre leurs activités : il s'agit, notamment, du siège du Conseil national palestinien (Parlement), du bureau du représentant officiel de l'OLP, le général Abdel Razak Yahia, et d'autres institutions établies de longue date à Amman, comme la Société des enfants des martyrs palestiniens.

Autrement dit, la présence de la centrale palestinienne, déjà passablement réduite depuis le 19 février, ne sera désormais plus tolérée en Jordanie que sous une forme édulcorée. *Dans son communiqué*, le gouvernement prend cependant soin d'affirmer qu'il *« restera attaché à sa politique en faveur d'un règlement de la question palestinienne dans le cadre d'une action arabe commune et maintiendra ses relations avec l'OLP, seul représentant légitime du peuple palestinien »*.

EMMANUEL JARRY

(1) Unité spéciale chargée de la sécurité de Yasser Arafat et d'opérations de commando.

Liban

La remise en ordre syrienne à Beyrouth-Ouest est généralement bien accueillie

De notre correspondant

Les soldats syriens, qui patrouillent depuis samedi à Beyrouth-Ouest, en compagnie d'unités libanaises, ont commencé, lundi 7 juillet, à démanteler au bulldozer les barrages établis par les milices.

Beyrouth. – La Syrie a réussi, jusqu'à nouvel ordre, son retour à Beyrouth-Ouest. Elle y a déployé assez d'énergie pour s'imposer sur le terrain, mais trop peu pour que Israël puisse y voir l'occasion d'une action contre Damas.

Depuis quatre jours, deux cents soldats d'élite des unités spéciales de commandos de l'armée syrienne appuient dans les rues les patrouilles conjointes de l'armée et des forces de sécurité intérieures libanaises. Elles étaient d'ores et déjà épaulées par des civils armés des services de renseignements syriens beaucoup plus nombreux.

Le carrefour de Khaldé, à l'entrée sud de la capitale, a été pratiquement pris en charge par ces derniers. Ils ont, toutefois, laissé subsister sur place les deux milices locales qui se disputaient la position : le PSP (druze) et AMAL (chiite). Le treizième plan de sécurité serait-il le bon, après douze échecs ? L'ordre syrien règne et se consolide, en tout cas à Beyrouth-Ouest.

Le général Ghazi Kenaan, chef des services de renseignements syriens au Liban, a fait valoir que : *« la présence de quelques soldats syriens à Beyrouth-Ouest ne devrait pas être interprétée comme un nouveau déploiement de l'armée régulière syrienne dans la capitale. (...) Ceux-ci sont des membres des services de sécurité relevant de mon autorité. (...) Je les ai placés à Beyrouth-Ouest pour renforcer l'armée et les forces de sécurité libanaises »*.

Les partis chrétiens ont réservé à cette importante évolution de la situation aux portes de leur territoire un accueil, certes prudent, mais néanmoins positif. Il se reflète dans ce propos de l'ancien président Camille Chamoun, pourtant antisyrien avéré : *« Si cette intervention met fin à la guerre à Beyrouth-Ouest et constitue un début de la fin de la guerre au Liban, pourquoi pas ? »* Le nouveau chef du parti phalangiste, M. Georges Saadé, a, de son côté, déclaré : *« La situation à Beyrouth-Ouest a atteint un tel degré de dégradation qu'il est devenu nécessaire d'étudier des mesures exceptionnelles (...) d'autant que la Syrie s'est engagée à assurer la sécurité dans ce secteur. »*

Proche du président de la République, M. Amine Gemayel, le ministre des P. et T., M. Joseph Hachem a affirmé : *« Nous ne nous opposons pas à la présence militaire syrienne si c'est une présence ponctuelle. (...) Les responsables syriens avaient eux-mêmes affirmé qu'ils désiraient éviter le bourbier libanais »*. Cela après qu'une source autorisée eut souligné, apparemment au nom de la présidence, que le déploiement syrien à Beyrouth-Ouest ne disposait d'aucune *« couverture légale »* ; ce qui a suscité une réplique courroucée de Radio-Damas, affirmant qu'il n'en était pas besoin pour soutenir les forces légales libanaises.

« Pacification »

L'amélioration de la situation est, dans l'immédiat, remarquable. Mais, outre que la crise économique demeure entière, deux menaces qui se profilent à l'horizon risquent de faire voler en éclats cette « pacification ». D'une part, les adversaires de la Syrie, en particulier les Palestiniens arafatistes, peuvent chercher à torpiller son succès. Le guide des intégristes chiites du Hezbollah, cheikh Mohamed Fadlallah, l'a exprimé en ces termes : *« Les résultats positifs obtenus prouvent le sérieux de l'entreprise, (...) mais ceux qui orchestraient le conflit de l'extérieur ainsi que ceux qui le supervisaient pour le compte d'axes régionaux ou internationaux ne désarmeront pas. Espérons que les Libanais profiteront de cette atmosphère de calme pour régler leurs problèmes par des moyens réalistes et non chimériques. »*

Par ailleurs, le retour en force de la Syrie à Beyrouth-Ouest va alimenter la campagne visant à la destitution du président Gemayel. Déjà, l'opposition prosyrienne hausse le ton et fait monter les enchères.

LUCIEN GEORGE.

● *Deux inédits de Michel Seurat.* – Dans sa dernière livraison (no 115), la revue *Esprit* publie un « hommage » à Michel Seurat qui comprend notamment deux textes inédits du jeune orientaliste français disparu à Beyrouth : « Ce que m'a appris le Liban » et « Remarques sur l'Etat syrien ». Y figure également une bibliographie complète de l'œuvre de Seurat sous pseudonyme ou sous son vrai nom. Le numéro 60 F (port compris pour la France). *Esprit*, 19, rue Jacob, 75006 Paris. Tél. (1) 46-33-25-45.

ASIE

Philippines

APRÈS L'ÉCHEC DU COUP DE FORCE

Mme Aquino va durcir son attitude envers les partisans du président déchu

Correspondance

Manille. – Dans les locaux de l'hôtel Manila, où M. Tolentino s'était proclamé l'avant-veille président, l'heure est au grand nettoyage, ce mardi 8 juillet. A la suite de longues négociations dont la teneur demeure encore secrète, les deux ou trois milliers de dissidents civils qui y campaient depuis l'après-midi de dimanche ont accepté d'évacuer les lieux. Seuls quelques centaines de « loyalistes » – les partisans de M. Marcos – restent regroupés sur la pelouse du parc Rizal, à l'extérieur de l'enceinte de l'hôtel. Dans la nuit de lundi à mardi, le gros des troupes dissidentes ainsi que les chefs civils et militaires de la rébellion ont disparu.

Ce mardi, au lever du jour, seuls cinquante-huit hommes de troupe et neuf officiers étaient présents pour se rendre, l'honneur perdu, au chef d'état-major général, le général Fidel Ramos, dans le gymnase du fort Bonifacio à Manille. Après une courte séance « disciplinaire » – les mutins ont été obligés d'effectuer trente « pompes », acte de contrition auquel le général Ramos a lui-même participé, – les soldats en disgrâce ont été rendus à leurs différentes *unités. Ils avaient remis leurs armes* aux forces de l'ordre avant de quitter l'hôtel.

Dans une courte déclaration, le général Ramos a fait savoir que c'était maintenant *« aux autorités politiques »* de décider de la suite à donner à l'affaire. Dans l'après-midi du lundi 7 juillet, la présidente Aquino avait donné aux rebelles vingt-quatre heures pour se rendre et bénéficier d'une certaine clémence. *Elle avait pourtant menacé* de poursuivre les chefs de la rébellion pour *« actes de sédition et abus de pouvoir »*.

Les rebelles se sont vite rendu compte que leur initiative était vouée à l'échec. Au fil des heures, des différences d'opinion faisaient surface chez les mutins. M. Tolentino a rapidement abandonné tout espoir de concession de la part du gouvernement de Mme Aquino. Quand l'échec est devenu patent, les quelques officiers restés dans l'enceinte de l'hôtel ont cherché à prendre leurs distances vis-à-vis de l'ancien président Marcos. Le colonel Alqueza, à la fois déprimé et emphatique, a ainsi déclaré : *« Nous ne voulons pas de Marcos, qu'il reste à Hawaii »*. La préoccupation principale des rebelles militaires, était, selon lui, la *« collusion »* existante entre le gouvernement de Mme Aquino et *« les communistes »*.

Premier bilan

Les militaires rebelles se sont plaints, en particulier, de la création d'une commission gouvernementale chargée d'enquêter sur les atrocités commises par l'armée du temps de M. Marcos et par l'exclusion des militaires des négociations en cours avec les communistes.

L'hôtel Manila fait le compte des dégâts, évalués à près d'un demi million de dollars. Le gouvernement de Mme Aquino peut commencer son premier bilan de l'affaire. D'autre part, en précipitant les choses d'une façon que les mutins avouent eux-mêmes *« remarquablement maladroite »*, M. Tolentino a obligé le *ministre de la défense* à prendre fait et cause avec Mme Aquino. Depuis la « révolution de février », la loyauté de M. Enrile envers la présidente a été plusieurs fois mise en cause dans les milieux politiques de Manille.

La conclusion immédiate de l'aventure du 6 juillet aura donc été d'isoler M. Enrile. Mais, au moment où Mme Aquino s'efforce de convaincre les investisseurs étrangers, principalement américains, de revenir aux Philippines, le coup d'Etat de dimanche dernier montre que le gouvernement a du mal à contrôler ses forces armées et que la politique de réconciliation nationale avec les *« loyalistes de l'ancien régime »* ne paie pas.

KIM GORDON-BATES.

Malaisie

● *Nouvelle condamnation à mort.* – Une femme âgée de soixante-neuf ans, Mme Ooi Ah Teh, a été condamnée à mort, le lundi 7 juillet, par un tribunal malaisien pour trafic de drogue. Mme Ooi avait été arrêtée en possession de 1,3 kilo d'opium, dans une maison de Penang, le 29 octobre 1983, cinq mois après la décision de la Malaisie de rendre la peine de mort obligatoire pour toute personne arrêtée en possession de plus de 15 grammes d'héroïne ou de morphine. L'annonce de la condamnation de Mme Ooi survient quelques heures après la pendaison de deux Australiens reconnus coupables d'avoir fait entrer 179 grammes d'héroïne en Malaisie. *(le Monde* du 8 juillet). (AFP).

AFRIQUE

LES TENSIONS EN RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Le secrétaire au Foreign Office renonce à se rendre dans l'immédiat à Pretoria

La grève des mineurs sud-africains, commencée jeudi 3 juillet dans les mines de diamant, s'est étendue, lundi 7 juillet, à plusieurs mines d'or. Ainsi, à Geduld, dans l'Etat libre d'Orange, cinq mille cinq cents mineurs ont commencé des grèves perlées dans plusieurs puits appartenant à la compagnie Anglo American, tandis que, dans le sud-est du Transvaal, sept mille sept cent cinquante travailleurs de deux autres mines d'or – Grootvley et Marievale, – de la compagnie Gencor, ont partiellement arrêté le travail. Ce mouvement intervient alors que les deux-tiers des quelque deux mille mineurs de quatre mines de diamant appartenant à la compagnie De Beers poursuivent leur grève. Il est lié aux arrestations massives de délégués syndicaux depuis l'instauration de l'état d'urgence, le 12 juin dernier. Les autorités sud-africaines ont étendu lundi à la grande région de Johannesburg (y compris Soweto) l'interdiction de réunion frappant les principales organisations anti-apartheid, politiques et syndicales. (AFP, Reuter, AP.)

De notre correspondant

Londres. – Embarras pour Mme Thatcher : le chef de la diplomatie britannique, sir Geoffrey Howe, a dû reporter au dernier moment son projet de se rendre dès cette semaine en Afrique du Sud, puisque tant le gouvernement du président Botha que les principaux représentants de la communauté noire lui ont fait savoir qu'il n'était pas le bienvenu.

Sir Geoffrey Howe a eu beau affirmer, lundi 7 juillet, que son voyage n'était pas annulé et qu'il irait à Pretoria *« avant la fin du mois »*, il n'en reste pas moins évident qu'il vient de subir, de toutes parts, ce que la presse londonienne et l'opposition travailliste n'ont pas manqué de qualifier de *« rebuffade »* et d'*« humiliation »*. Mme Thatcher – avec l'aide du gouvernement ouest-allemand – ayant une nouvelle fois évité une décision internationale concernant des sanctions contre le régime de Pretoria, lors du dernier sommet européen de La Haye, Sir Geoffrey Howe devait entamer cette semaine en Afrique du Sud une mission de bons offices au nom des pays de la CEE quand, au cours du week-end, le gouvernement sud-africain a laissé entendre que son voyage était inopportun et que l'emploi du temps du président Botha ne permettait pas de le recevoir dans les jours à venir.

De son côté, l'évêque anglican Desmond Tutu, chef de la communauté anglicane d'Afrique du Sud, venait de déclarer de la manière la plus nette qu'il n'avait pas *« de temps à perdre »* dans un entretien avec le secrétaire au Foreign Office.

Changement de programme

Dans ces conditions, Sir Geoffrey Howe a dû modifier son plan *in extremis*. Après s'être adressé au Parlement européen à Strasbourg, il devait partir, ce mardi soir, pour la Zambie et le Zimbabwe. Il n'y sera pas bien accueilli, car le président zambien, M. Kenneth Kaunda, vient de rappeler que la majorité des pays du Commonwealth – dont les chefs d'Etat et de gouvernement doivent se réunir début août – attendent les sanctions « différées » l'an dernier par Mme Thatcher.

Le synode de l'Eglise anglicane, actuellement réuni à York, vient, d'autre part, de se prononcer à une large majorité en faveur de sanctions.

FRANCIS CORNU.

Gatsha Buthelezi, l'autre façon de combattre l'apartheid

(Suite de la première page.)

L'Inkatha, qui contrôle tous les sièges soumis à élections de l'Assemblée législative du Kwazulu, est avant tout considéré comme un mouvement zoulou, même si son chef représente, plus largement, un courant de la pensée noire et de la lutte de libération.

En dépit de son air professoral, avec ses lunettes, sa barbe et son costume sobre qu'il troque de temps à autre lors des festivités contre la peau de léopard et la toque, Mangosuthu Buthelezi est une « bête politique ». Il rend coup pour coup à ses adversaires et parcourt le pays et le monde pour faire valoir ses idées et faire part de ses craintes. Son programme : abolir l'apartheid, supprimer le Parlement tricaméral, libérer Mandela et les prisonniers politiques, légaliser toutes les organisations politiques, établir une nouvelle Constitution et, enfin, procéder à des élections auxquelles participeraient tous les Sud-Africains. Adversaire farouche de l'apartheid, il a toujours refusé de faire accéder à l'indépendance le Kwazulu, composé de quarante-quatre portions de territoire éparpillés dans la province de Natal. *« C'est une illusion de penser que l'Afrique du Sud peut retrouver la paix, la stabilité et la croissance économique sans se débarrasser de l'apartheid et sans de substantiels changements politiques »*, assure-t-il.

Depuis des années, il réclame du gouvernement un calendrier de réformes sans jamais l'obtenir. Le pouvoir tente pourtant de se concilier les bonnes grâces de celui qui est une figure de proue de la contestation pacifique, en raison du poids réel ou supposé qu'il représente dans l'ethnie zouloue.

Mais les autorités sud-africaines ne vont pas jusqu'à accéder à la condition *sine qua non* posée par M. Buthelezi pour l'ouverture du dialogue, à savoir la libération de Nelson Mandela, auquel le chef du Kwazulu voue une profonde admiration.

Contrairement à bon nombre d'organisations anti-apartheid favorables aux sanctions, il mène une campagne acharnée contre celles-ci, car, affirme-t-il, *« les Noirs seront complètement écrasés par l'effondrement de l'économie »*. Ancien compagnon d'Oliver Tambo, de Walter Sisulu et de Nelson Mandela, au sein de l'ANC, avant que ce mouvement opte pour la voie violente après son interdiction en 1960, il n'a de cesse aujourd'hui de combattre la violence, estimant que jamais ce moyen ne permettra d'aboutir à la libération. *« L'histoire a démontré que les hommes qui utilisent le terrorisme pour accéder au pouvoir usent par la suite de la terreur pour gouverner*, ajoute-t-il, d'accord, sur ce point, avec les autorités du pays.

Partisan de la libre entreprise, il fait remarquer qu'*« en Afrique, là où les théories socialistes ont été mises en œuvre, elles n'ont permis nulle part d'améliorer la vie des citoyens ordinaires »*. Personnage controversé, accusé de mégalomanie, qualifié tantôt de *« marionnette de Pretoria »*, de *« traître à la cause »* et de symbole de la division ethnique instaurée par le gouvernement à travers les homelands, il ferraille avec davantage de virulence contre ses adversaires politiques directs que sont l'ANC et l'UDF (Front démocratique uni) que contre le pouvoir blanc.

Une combativité encore vivace

Une lutte politique qui prend quelquefois des allures de batailles rangées, comme au mois d'août dernier, à Durban, où soixante-dix personnes ont trouvé la mort au cours des combats entre membres de l'Inkatha et militants de l'UDF.

L'opposition qui se manifeste sur tous les terrains, y compris syndical. Mangosuthu Buthelezi a présidé le 1er mai au lancement d'une fédération syndicale, l'UWUSA (United Workers Union of South Africa) destinée à contrer l'influence de la CASOTU (Confederation of South Africa Trade Unions), proche de l'UDF. Il est accusé par les adversaires de diviser la communauté noire et de faire le jeu des autorités. Son attitude plus ouverte à l'égard de la classe dirigeante lui a déjà valu d'être surnommé *« le Muzorewa sud-africain »*, du nom de l'évêque noir qui fut le premier ministre de Ian Smith, dans l'ancienne Rhodésie. On n'en est pas encore là.

Le chef Buthelezi pense d'ailleurs que l'Afrique du Sud est *« au bord du cauchemar qu'a connu la Rhodésie pendant quinze ans avant d'accéder finalement à l'indépendance, en 1980 »*. *« Une erreur à ne pas répéter »*, souligne-t-il. Inquiet pour l'avenir, il souhaite que le chef de l'Etat, M. Pieter Botha, avance le plus rapidement possible sur la voie du changement, car *« le temps pourrait venir où je serai amené à me battre lorsque mon peuple me le demandera. En tant que son fidèle serviteur, je ferai ce qu'il me dit de faire »*. Pour l'instant, il *« fait pression »*, constatant que des pas ont été accomplis. Il agit à sa manière, *« convaincu que c'est la seule qui, actuellement, soit bonne »*.

Malgré les critiques l'accusant d'œuvrer *« à l'intérieur du système »*, il continue d'avancer sur le chemin qu'il s'est tracé, répliquant point par point à ses détracteurs, eux aussi de plus en plus virulents.

La célèbre combativité des Zoulous n'est pas encore à ranger au rayon des accessoires. Le chef Buthelezi défend avec une fougue belliqueuse ses conceptions, car il affirme que la démocratie commence lorsqu'on accepte les positions des autres. Il s'en prend au *« prophète Tutu »*, à l'intimidation, à l'intolérance, un défaut dont il n'est cependant pas exempt dans ses répliques et ses attaques. *« La démocratie n'est pas un exercice*, fait-il remarquer. *Après l'indépendance des pays africains, les combats se sont poursuivis entre les Noirs. Regardez, ils continuent toujours en Angola et au Mozambique. Les Noirs ne sont pas des anges. »*

MICHEL BOLE-RICHARD.

A TRAVERS LE MONDE

PÉROU

La « commission de paix » se saborde

Lima. – La commission de paix mise en place par le gouvernement péruvien a présenté, le lundi 7 juillet, sa démission au président Alan Garcia. Cette décision est motivée, a expliqué l'un des membres à l'issue d'une rencontre de deux heures avec le chef de l'Etat, par l'« indignation » de la commission devant les méthodes employées par les militaires péruviens pour réprimer de récentes mutineries dans plusieurs prisons. La répression brutale de ces révoltes, les 18 et 19 juin, aurait fait quelque deux cents cinquante victimes, mais le nombre exact des morts n'est pas connu avec précision. La commission de paix était notamment chargée d'examiner les possibilités de dialogue avec les guérilleros du Sentier lumineux. – *(Reuter.)*

POLOGNE

Lettre ouverte à M. Gorbatchev

Varsovie. – L'ancien président de l'Association des journalistes polonais, M. Stefan Bratkowski, a adressé à M. Mikhaïl Gorbatchev une lettre ouverte dans laquelle il explique qu'il serait *« de l'intérêt de l'Union soviétique »* de reconnaître une plus grande souveraineté à la Pologne. L'attitude actuelle de l'URSS, la *« supervision politique »* qu'elle exerce sur la Pologne, ne fait qu'*« attiser la haine »* entre les deux nations, affirme M. Bratkowski. Selon lui, les Polonais sont prêts à tenir compte des intérêts stratégiques de l'URSS et même à s'accommoder de la présence de troupes soviétiques en Pologne, mais souhaitent une pleine application des accords de Yalta, c'est-à-dire la tenue en Pologne d'élections libres et une garantie de souveraineté. A ces conditions, l'image de l'URSS pourrait devenir celle d'un « partenaire ». Toujours selon M. Bratkowski, les Polonais, en particulier les jeunes générations, n'ont pas renoncé à leur aspiration à la liberté, ce qui pourrait, dans l'avenir, être une source d'ennuis sérieux pour l'URSS. Ancien membre du parti, dont il a été exclu, M. Bratkowski présidait l'Association des journalistes qui a été dissoute au moment de la proclamation de l'état de guerre. Il a déposé sa lettre ouverte de vingt-huit pages à l'ambassade d'URSS à Varsovie, le 13 juin dernier.

TCHAD

Ballet diplomatique

Les entretiens tripartites qui ont réuni, dimanche 6 et lundi 7 juillet, à Kinshasa (Zaïre), les présidents Eyadema du Togo, Sassou Nguesso du Congo et Mobutu du Zaïre, ont, semble-t-il, été consacrés à rechercher une relance des initiatives de paix au Tchad. La présence, depuis vendredi dernier, à Brazzaville (Congo), de M. Goukouni Oueddeï, président du GUNT (opposition armée au régime du président Hissène Habré), serait également liée à la réunion de Kinshasa. Les présidents Sassou Nguesso et Mobutu ont regagné leurs pays dans la journée de lundi, alors que M. Goukouni Oueddeï se rendait de façon impromptue, à Lagos, dans l'espoir de rencontrer les dirigeants nigérians. Ceux-ci n'étaient pas venus l'attendre à l'aéroport et le président du GUNT a été accueilli par des diplomates libyens. A N'Djamena, d'autre part, M. Michel Aurillac devait être reçu, mardi, par le président Habré. A son arrivée dans la capitale tchadienne, le ministre de la coopération a notamment déclaré : *« La France est engagée dans le redressement économique du Tchad et cet effort est appelé à durer. »* Il a également souhaité la *« réunification du Tchad »*, afin que *« disparaisse le motif de l'intervention militaire de la France »* dans ce pays. – *(AFP, Reuter, AP.)*

THAILANDE

Trois réfugiés cambodgiens torturés

Londres. – Amnesty International a affirmé, ce mardi 8 juillet, que l'armée thaïlandaise avait torturé trois réfugiés cambodgiens et fait subir des simulacres d'exécution à deux d'entre eux. Un militant de l'organisation a rencontré les trois hommes, en juin, dans leur prison et a constaté qu'ils présentaient de graves brûlures sur la poitrine, les fesses et les organes génitaux. *« L'enquête sur place a établi, sans aucun doute, qu'ils ont été torturés au fer rouge et au feu de bois après avoir été arrêtés par l'armée thaïlandaise »*, indique un communiqué de l'organisation humanitaire. Les trois Cambodgiens avaient été arrêtés en mars à la suite de l'attaque d'un camp de réfugiés par des bandits. Les autorités thaïlandaises ont démenti depuis avoir eu recours à la torture et déclaré que les trois hommes avaient avoué leur participation à l'attaque.

● *Soudan : vers une modification de la charia.* – Le premier ministre, M. Sadek El Mahdi, s'est engagé, le lundi 7 juillet, à garantir les droits des non-musulmans et à modifier les lois islamiques – la charia – qui, a-t-il dit, *« mutilent le pays »*. Il a assuré qu'une nouvelle législation était à l'étude. Le chef du gouvernement a révélé par ailleurs que la dette extérieure soudanaise s'élevait à plus de 13 milliards de dollars. – *(Reuter.)*

● *Algérie : le président Chadli opéré.* – L'agence officielle Algérie Presse Service a publié, lundi 7 juillet, un deuxième bulletin de santé du président de la République indiquant qu'il avait été opéré, avec succès, d'une hernie discale, par le professeur Jack Brotchi, assisté de son équipe et de médecins algériens. – *(Corresp.)*

EUROPE

A LA VEILLE DE L'INTRONISATION DU PRÉSIDENT WALDHEIM

Le Congrès juif mondial publie à Jérusalem un document qu'il qualifie d'« accablant »

Une manifestation rassemblant plusieurs centaines de personnes a eu lieu le lundi 7 juillet, à Vienne, devant le siège du Parti populiste aux cris de *« Waldheim n'est pas notre président ! »*. D'autre part, à la veille de l'intronisation comme président de la République d'Autriche de l'ancien secrétaire général de l'ONU, un rabbin, une religieuse et un prêtre, tous trois américains, ont entamé une grève de la faim devant la Hofburg en compagnie de Mme Beate Klarsfeld pour dénoncer un *« président criminel de guerre »*.

Le cabinet de M. Waldheim a réagi lundi aux nouvelles accusations du CJM en déclarant que les documents sur lesquels elles sont fondées sont *« anciens »* et *« avaient déjà été présentés il y a longtemps »*. – (AFP, Reuter.)

De notre correspondant

Jérusalem. – A la veille de la cérémonie de Vienne, les dirigeants du Congrès juif mondial ont publié à Jérusalem un nouveau document qu'il qualifient d'*« accablant »* sur les activités nazies du président de la République d'Autriche. Il s'agit d'un rapport interne de quelques pages rédigé par les services du contre-espionnage allemand (l'Abwehr), daté du 22 septembre 1944 et, selon le CJM, découvert seulement le 1er juillet dernier dans les archives de la République fédérale à Fribourg.

Selon le Congrès juif mondial, ce document prouve que le quartier général des services de renseignements allemands en Grèce, dont M. Waldheim était le chef adjoint, ordonna dans les dernières semaines de juillet 1944 la déportation vers Auschwitz de deux mille cinq cents juifs grecs de Crète et de Rhodes. La grande majorité de ces déportés sont morts dans les chambres à gaz à partir de la mi-août.

Pour M. Ilan Steinberg, secrétaire général du CJM, le rapport *« constitue une pièce accablante versée au dossier Waldheim. Pour la première fois nous prouvons non seulement que M. Waldheim savait, mais que son unité fut directement responsable de la déportation de juifs grecs. »* Dans une lettre à M. Edgard Bronfman, président du CJM, M. Waldheim affirmait, le 7 mars dernier, qu'il *« n'avait jamais été informé des éportations »*.

M. Steinberg a estimé que *« la loi du silence régnait dans cette affaire. Tous les Etats, y cmpris les Etats-Unis, l'URSS et la France, savaient depuis longtemps, mais pour des raisons qui leur appartiennent, ils se sont tus. Avec ses faibles moyens, le CJM a réussi à rassembler en quelques mois une masse de documents irréfutables. On peut imaginer ce qu'un gouvernement aurait pu glaner. Le CJM, il est vrai, n'a pas à tenir compte de la raison d'Etat »*.

Pour sa part, M. Bronfman s'est défendu de vouloir s'ingérer dans les affaires autrichiennes. *« Nous souhaitons*, a-t-il dit, *une réconciliation entre le peuple juif et l'Autriche comme ce fut le cas avec l'Allemagne. Mais celle-ci restera impossible tant que l'Autriche aura pour président un menteur et un opportuniste amoral qui ne s'est jamais repenti de son passé nazi. Si nous étalons dans le temps nos révélations*, a-t-il poursuivi, *c'est simplement parce que nous manquons de personnel pour collecter des documents dispersés dans des archives à travers le monde. »* Les dirigeants du CJM assurent poursuivre leurs recherches.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

L'ACCORD SUR LA LIBÉRATION

DIX MOIS DE TRACTATIONS

Pressions et discrétion

Les négociations pour la libération du commandant Mafart et du capitaine Prieur, menées à leur terme sous l'autorité du secrétaire général de l'ONU, s'étaient ouvertes il y a dix mois (en septembre 1985), en marge de l'assemblée générale des Nations unies, où a été donné le véritable coup d'envoi de ce processus.

Le 23 septembre, M. Roland Dumas, alors ministre des relations extérieures, a, à sa demande, une entrevue avec M. Geoffroy Palmer, vice-premier ministre néo-zélandais. Le contact paraît plus aisé avec le numéro deux du gouvernement de Wellington (*dont la visite à Paris* a pourtant été décommandée la semaine précédente) qu'avec M. Lange, aux sautes d'humeur imprévisibles. Un communiqué commun est laborieusement mis au point, le 25 septembre. Il précise que « *des représentants des deux gouvernements* » se rencontreront « *prochainement* » pour examiner les suites à donner à l'« *incident du* Rainbow-Warrior ».

Du côté français, le négociateur — pour ménager les Néo-Zélandais, on évite de mot et l'on parle de « conversations exploratoires » — est M. Gilbert Guillaume, directeur des affaires juridiques du Quai d'Orsay, conseiller d'Etat et non diplomate, qui va faire preuve, tout au long de l'affaire, d'un doigté et d'un sens de la négociation appréciés par les « professionnels » de sa maison.

Les pourparlers semblent vite dans l'impasse. Quels que soient les arrangements financiers proposés et les offres d'excuses faites par Paris, on bute sur la détermination de M. Lange de ne pas remettre en liberté les deux agents français avant qu'ils aient purgé — dit le premier ministre néo-zélandais dans ses meilleurs jours — « *au moins la moitié de leur peine* ».

On tente, du côté français, de faire exercer quelques « amicales pressions » sur M. Lange, par quelques amis communs au sein de l'Internationale socialiste. Peine perdue : le premier ministre néo-zélandais est inflexible.

Sans renoncer à l'espoir de le convaincre, on commence à mettre en place, à Paris, un ensemble de mesures économiques susceptibles de l'amener à composition sous la pression de ses agriculteurs. Tâche délicate, cette forme de pression doit rester discrète, car chaque fois qu'il y est fait allusion devant M. Lange, celui-ci se drape dans sa dignité, et obtient de beaux effets de tribune sur le thème : « *Notre honneur n'est pas à vendre* ».

Le changement de gouvernement en France, sans apporter *a priori* d'élément nouveau, offre aux nouveaux venus l'occasion d'une relance du processus. De cette nouvelle offensive diplomatique, M. Maurice Ulrich, directeur du cabinet de M. Chirac, informe régulièrement M. Jean-Louis Bianco, secrétaire général de l'Elysée. L'idée de base en est double : il faut à la fois, estime-t-on à Paris, faire monter la pression contre la Nouvelle-Zélande en ce qui concerne ses exportations (sur un plan plus européen que strictement français), et offrir une porte de sortie honorable à M. Lange afin qu'il puisse accéder à la demande de la France sans paraître se renier ou capituler.

En quête d'un médiateur

Sur le premier point, Paris multiplie les contacts avec ses partenaires de la CEE, en soulignant au passage que l'accord sur les ventes de beurre néo-zélandais à la Communauté doit être renouvelé le 1er août prochain... Le message sera entendu : au cours de sa récente tournée européenne, M. Lange reçoit de presque tous ses interlocuteurs des exhortations à la conciliation.

Quant à l'« issue honorable », on la cherche du côté d'un possible conciliateur, au prestige international reconnu. Le premier ministre *néerlandais, M. Ruud Lubbers,* alors président en exercice du Conseil européen, favorise cette démarche. Parmi les médiateurs possibles entre Paris et Wellington, on avance le nom de M. Pierre Eliott Trudeau, mais c'est finalement sur M. Perez de Cuellar que s'entendent les parties. Début juin encore, M. Lange assure qu'il exclut toute négociation sur le sort des « Turenge » aussi longtemps que Paris maintiendra « *des sanctions commerciales* ». Mais, dix jours plus tard, le 19, un communiqué est publié simultanément par les deux capitales, assurant qu'elles « *se conformeront au règlement retenu* » par M. Perez de Cuellar.

En fait, il ne reste au secrétaire général qu'à établir la synthèse des deux mémoires qui lui ont été communiqués par Paris et par Wellington. M. Guillaume avait d'ailleurs largement débroussaillé le terrain en rencontrant secrètement, à deux reprises, le secrétaire adjoint néo-zélandais aux affaires étrangères, *M. Chris Beeby, dans un hôtel de* Genève.

A ce stade, chacun a d'excellentes raisons de vouloir aboutir vite. Le gouvernement français, après la libération de deux premiers otages au Liban, souhaite inscrire cet autre succès diplomatique à son palmarès. Les Néo-Zélandais ne peuvent rester insensibles à l'inquiétude de leurs exportateurs. Tant qu'à céder, mieux vaut le faire à la date la plus éloignée possible des élections. *Enfin, M. Perez de Cuellar lui-même*, qu'il soit ou non candidat à sa propre succession au secrétariat à l'ONU à la fin de l'année, veut saisir toute occasion de redorer le blason de l'Organisation, et de créer un précédent. Mission accomplie le dimanche 6 juillet, et succès rendu public le lendemain.

BERNARD BRIGOULEIX.

Pas de surprise pour M. Mitterrand

De notre envoyé spécial

Moscou. — M. Mitterrand a-t-il été surpris de l'annonce, lundi, par le premier ministre, de l'accord franco-néo-zélandais, alors qu'il était lui-même en vol vers Moscou ? La réponse est non. Pour la bonne raison que M. Chirac avait averti le président de la République, lundi matin avant son départ, que l'affaire était arrivée à son terme et que Wellington avait accepté la solution mise au point par M. Perez de Cuellar.

En fait, l'Elysée a toujours été tenu au courant de l'évolution de cette affaire. M. Mitterrand s'en était d'ailleurs entretenu avec le *secrétaire général des Nations* unies et savait dès la semaine dernière que l'accord pourrait être « bouclé » soit lundi, soit mardi. On savait aussi que, pour être annoncée simultanément à Paris et à Wellington, et compte tenu du *décalage horaire*, la déclaration française ne pouvait intervenir que le matin.

La confusion qui s'est emparée un moment de la délégation française à son arrivée à Moscou provient du fait que très peu de monde à l'Elysée était dans le secret. Pas même, semble-t-il, M. Jacques Attali, qui a été informé de l'accord par des journalistes. *Sans parler de* M. Roland Dumas, qui est du voyage en tant que président du groupe d'amitié France-URSS de l'Assemblée nationale. L'ancien ministre des relations extérieures, cédant un moment à l'esprit partisan, est allé jusqu'à déclarer : *« C'est un processus que j'avais mis en place. Quand ils continuent ce que nous avons commencé, ils font de bonnes choses. Quand ils en changent, c'est mauvais. »*

On croit savoir que M. Dumas faisait allusion non pas au sabotage de *Rainbow-Warrior*, mais aux négociations qui ont abouti à l'élargissement de Dominique *Prieur et d'Alain Mafart*.

J. A.

LA DGSE APRES L'AFFAIRE GREENPEACE

Panser les plaies

« On ignore les valeurs et les compétences remarquables de la Direction générale de la sécurité extérieure pour n'en retenir que des fautes apparentes, que beaucoup ont avantage à lui imputer. » Ce témoignage, très récent et passé presque inaperçu, du ministre de la défense, M. André Giraud, est allé droit au cœur des fonctionnaires de la DGSE. Un an après le minage du *Rainbow Warrior*, l'hommage vient précisément du nouveau ministre de tutelle des services secrets : celui-là même qui, dès sa nomination, s'est plongé dans la lecture du dossier *Greenpeace* pour en découvrir « *des fautes apparentes* » mises, comme par malignité, sur le compte d'une institution composée « *d'hommes discrets par devoir, qui acceptent,* ajoute M. Giraud, *que l'on parle plus de leurs échecs que de leurs succès.* »

Dessin de SERGUEI.

Et comme si ce satisfecit, en forme d'absoute collective, ne suffisait pas, le ministre de la défense a choisi de réhabiliter, en quelque sorte, l'ancien « patron » de la DGSE, l'amiral Pierre Lacoste, contraint de démissionner à l'époque : il l'a nommé, il y a à peine quelques jours, à la tête de la Fondation pour les études de défense nationale, un organisme partiellement subventionné par le ministère de la défense pour entretenir en France la flamme de la réflexion stratégique.

Un an après, donc, la DGSE a entrepris de panser ses plaies, et le gouvernement de M. Jacques Chirac — même s'il n'a pas renoncé à placer un homme à lui à la direction générale des services secrets — offre l'image d'un exécutif qui a décidé de faire table rase du passé en soulignant, de préférence, les maladresses du gouvernement précédent envers la DGSE. Pour autant, l'institution ne peut pas encore prétendre avoir repris, aujourd'hui, son rythme de croisière. *« Il ne faut pas que le gouvernement veuille des résultats presse-boutons »*, dit un officier supérieur qui recommande « *la patience* » après les traumatismes et les cicatrices que « *la boite* » a endurés.

Avec doigté

En dépit de son allure de légionnaire, le général René Imbot, qui a succédé à l'amiral Lacoste, est un homme trop fin pour n'avoir pas tenté de manœuvrer avec doigté en réorganisant, à la DGSE, ce qu'il y avait à réformer. Car, quoi qu'en ait dit M. Giraud, il y eut des « fautes » dans le montage de l'opération en Nouvelle-Zélande, à commencer par le sur-dimensionnement de l'équipe d'intervention et l'amalgame, sur le terrain, entre la division « action » et la branche du *renseignement, qui,* en temps normal, ont des missions différentes.

Si quelques responsables, dans le bureau chargé de la direction opérationnelle du projet *Greenpeace*, ont été invités à *exercer ailleurs leurs* talents, les postes-clés de la DGSE n'ont guère changé. On en aura pour preuve que l'un des directeurs administratifs de la DGSE, M. Philippe Parant, qui était le numéro deux de la hiérarchie derrière l'amiral *Lacoste*, ne l'a pas suivi dans la disgrâce : il lui aura fallu attendre la fin normale de son mandat, en juin dernier, après trois ans de fonctions à la DGSE, pour devenir préfet de l'Yonne.

L'effort principal du général Imbot aura porté sur la division « action », qui est chargée des opérations clandestines et qui a l'habitude des réaménagements à chaque fois qu'une « bavure » éclate au grand jour. Une façon comme une autre de porter le chapeau en cas d'échec des « *coups tordus* » sur le terrain, même si l'origine de la faute est davantage en amont, c'est-à-dire lors de la conception même d'une opération.

Officiellement, la division « action » a été dissoute : deux cents militaires d'active, appuyés par des réservistes, à Cercottes (Loiret), à Aspretto (Corse) et à Noisy-le-Sec, dans la banlieue parisienne, et bénéficiant de leurs propres réseaux de correspondants, retraités de l'armée, retraités du service lui-même ou civils, prêts à donner un coup de main. Pour mener à leur place « *une guerre de gangsters comme des gentlemen* », disait déjà l'amiral Canaris, on a recréé le 11e régiment parachutiste de choc, héritier du célèbre *11e Choc* des guerres d'Indochine et d'Algérie (1). Le 7 février dernier, le colonel Manificat en a pris le commandement, héritant du drapeau, des insignes et des symboles d'une formation qui, ainsi, a pu renaître de ses cendres, après vingt-trois ans de silence.

Auto-recrutement

Cette décision a été très controversée. Ceux qui l'approuvent y voient une garantie d'un retour à la stricte rigueur ou discipline militaire. Ceux qui la critiquent avancent que la DGSE a davantage besoin de vrais experts en clandestinité que de « *bérets rouges* » trop voyants et aux allures martiales.

La création du 11e régiment parachutiste de choc intéresse, au demeurant, l'armée de terre. Cette unité de spécialistes fournira des officiers et des sous-officiers du renseignement pour les besoins de la Force d'action rapide (FAR), dans la profondeur du territoire, en Europe et outre-mer. La DGSE, de son côté, continuera de puiser ceux qu'elle destine à des « *coups* » très pontuels dans les rangs du 13e régiment de dragons parachutistes (à Dieuze, en Moselle) et du 1er régiment parachutiste d'infanterie de marine (à Bayonne).

Dans le même temps, le général Imbot s'est mis en quête d'attirer à la DGSE de jeunes civils bardés de diplômes universitaires et suffisamment motivés pour ne pas craindre de faire une carrière à hauts risques dans le renseignement. L'expérience n'a pas donné, apparemment, ce qu'on en attendait : à vouloir trop « *verrouiller* » une institution qui, déjà, a tendance à vivre repliée sur elle-même, on est vite menacé de langueur ou de consanguinité et l'auto-recrutement s'installe. A soixante et un ans passés, le général Imbot n'ignore pas que, de toute façon, il œuvre pour son successeur. Tel le paysan de Roussillon, dans le Vaucluse, qu'il devient, en permission, lorsqu'il bêche la terre de sa maison, l'actuel « patron » de la DGSE a peu de chances de récolter ce qu'il sème, tant son travail est de longue haleine et les prétendants à la succession toujours aux aguets.

JACQUES ISNARD.

(1) Lire *11e Choc*, par Erwan Bergot, aux Presses de la Cité, 314 pages, 100 F.

Victimes

La vraie victime, ce fut Fernando Pereira, le photographe portugais mort noyé alors qu'il tentait de récupérer ses appareils dans l'épave secouée par les bombes du *Rainbow-Warrior*. Si les « Turenge » firent plus tard figure, eux aussi, de victimes, ils le doivent à la stupidité des ordres reçus, à la malchance, à leur maladresse et à la malignité d'adversaires de l'ombre pour ceux qui croient à l'explication du « sabotage du sabotage ».

Le commandant Alain Mafart et le capitaine Dominique Prieur méritaient mieux que cette piteuse épopée sur fond de larmes cocardières et de millions de dollars de dédommagement. Lui, brillant officier de carrière, ancien para, un temps patron en second du Centre d'instruction des nageurs de combat d'Aspretto, en Corse. Elle, première femme officier du service Action de la DGSE. Des intellectuels tous les deux, à leur manière. Le commandant Mafart relisant, au fond de sa prison, des poèmes d'exil de Victor *Hugo*. Le capitaine Prieur, titulaire d'un diplôme de troisième cycle universitaire consacré au Livre vert du colonel Kadhafi.

Les « Turenge » ont des lettres et chacun une ascendance qui *mêle, tôt, la vie de garnison* et le sens du devoir. Un couple bien assorti même si ce fut un couple forcé pour une mission périlleuse qui excite déjà l'imagination des auteurs de « polars ».

De leur prison *de Christchurch* et de Paremoreno ils ne perdaient pas une miette, grâce aux journaux et aux coups de téléphone de leurs proches, des enchères dont ils étaient l'enjeu. En termes strictement comptables — les dégâts politiques sont inchiffrables, — la note est salée : cinquante millions de francs, à comparer, sans commentaire, aux 2,3 millions de francs octroyés par le gouvernement français à la famille de Fernando Pereira, ses parents, son *épouse divorcée* et leurs deux enfants.

La note paraîtra encore plus inouie lorsqu'on connaîtra, à l'automne probablement, la sentence que rendront les arbitres désignés d'un commun accord par le gouvernement français et le mouvement Greenpeace. Les écologistes réclameraient « *plusieurs millions de dollars* » de réparation selon un négociateur français. La question est moins de *juger s'ils y ont droit que* de savoir si l'on nommera un jour les vrais responsables de cet incroyable enchaînement de fautes d'appréciation et de dissimulations.

Décoré de la Légion d'honneur, réhabilité le 16 mars par le suffrage universel, M. Charles Hernu est débarrassé de l'épine des « Turenge ». La loi du silence qui le lie à M. François Mitterrand *et à la classe politique ne sera* sans doute jamais transgressée. Au nom, bien sûr, de la raison d'Etat qui fait de l'ancien ministre de la défense une victime, comme Fernando Pereira, comme les « Turenge »... Drôle d'épilogue.

B. L. G.

Paris ne s'opposera pas à la poursuite des ventes de beurre néo-zélandais à la Grande-Bretagne

L'accord pour la libération des deux officiers français emprisonnés en Nouvelle-Zélande comporte des clauses économiques et commerciales d'une grande importance pour Wellington.

L'accord entre la France et la Nouvelle-Zélande prévoit que Paris ne s'opposera pas à la poursuite en 1987-1988 des ventes de beurre néo-zélandais à la Grande-Bretagne, un de ses débouchés traditionnels, alors que de nouveaux contingents doivent lui être alloués par la CEE avant le 1er août.

La Nouvelle-Zélande, un des premiers exportateurs mondiaux de produits laitiers, est en effet autorisée à vendre son beurre à l'intérieur de la CEE, où elle dispose d'un contingent fixé à 79 000 tonnes en 1986, alors même que les Douze sont déjà à la tête d'une montagne d'excédent (1,1 million de tonnes).

D'après la Commission européenne, la Nouvelle-Zélande pourrait se satisfaire de nouveaux quotas de beurre de 77 000 tonnes en 1987 et de 75 000 tonnes en 1988 (contre 165 000 tonnes en 1973), compte tenu des difficultés propres de la CEE.

En outre, la France s'engage à ne pas remettre en cause les ventes par la Nouvelle-Zélande de viande de mouton, d'agneau et de chèvre dans la CEE, qui sont régies par un accord conclu en 1980, prévoyant un droit de douane préférentiel (10 %) à condition de respecter un plafond de 245 000 tonnes par an.

Les ventes de mouton néo-zélandais à la CEE se sont élevées à 175 000 tonnes en 1984 et à 191 000 tonnes en 1985.

Quant au commerce franco-néo-zélandais, il est chroniquement déficitaire : en 1985, les exportations françaises vers la Nouvelle-Zélande avaient atteint 634 millions de francs seulement, alors que les importations françaises en provenance de ce pays se sont élevées à 1,35 milliard de francs.

La France importe de Nouvelle-Zélande du lin, de la laine, des cuirs et peaux, de la viande et des abats — les fameuses cervelles d'agneau, dont l'importation avait été suspendue au début 1986 — ainsi que des fruits (comme les kiwis) et des agrumes. Elle exporte vers la Nouvelle-Zélande des machines et engins mécaniques, des boissons et des alcools, ainsi que du matériel *électrique. — (AFP.)*

UNE ILE DÉCOUVERTE PAR BOUGAINVILLE

Découverte par Bougainville en 1768, l'île de Hao (encore appelée l'« île de l'Arc » ou l'« île de la Harpe ») est située à environ 900 kilomètres à l'est de Tahiti et sa superficie est de 720 kilomètres carrés. Jusqu'à la création de la base des expérimentations nucléaires françaises en Polynésie, l'île cultivait le coprah dont c'était la principale richesse.

En septembre 1964, la France y a commencé d'importants travaux *pour installer, outre une piste de* 3 460 mètres qui peut servir, aujourd'hui, à l'atterrissage en catastrophe de la navette américaine, des bâtiments, des surfaces de stockage et un camp-vie militaire pour être utilisés comme relais logistique entre la France et les atolls d'expérimentation des charges nucléaires à Mururoa et à Fangataufa.

LES RÉACTIONS

En France

● *M. Charles Hernu se félicite du dénouement.* — L'ancien ministre de la défense, M. Charles Hernu, maire de Villeurbanne, a déclaré, lundi 7 juillet, qu'il se « *félicitait du dénouement de cette affaire* » et qu'il était « *heureux de voir le sort de ces deux officiers français enfin réglé, grâce à la médiation du secrétaire général de l'ONU* ».

● *Greenpeace indigné.* — Dans un communiqué publié lundi à Amsterdam, le mouvement Greenpeace s'est déclaré « *indigné* » de l'accord intervenu pour régler un « *acte de terrorisme d'Etat* ». Greenpeace exprime d'autre part sa « *compréhension devant l'attitude de la Nouvelle-Zélande, qui, forcée par des sanctions économiques du côté français, n'a pas pu tenir sa promesse faite à Greenpeace et à la famille du photographe Fernando Pereira, tué dans l'attentat, selon laquelle les deux agents secrets français ne seraient pas extradés.* » L'organisation se déclare consciente du fait que les deux agents ne sont que des « *pions* » et estime que les *véritables coupables n'ont pas été* punis. Elle qualifie aussi de « *profond scandale* » le fait que la France continue ses essais nucléaires dans le Pacifique sud.

A Paris, Greenpeace organise jeudi 10 juillet à 19 heures devant la salle des droits sur le parvis du Trocadéro, une cérémonie à la mémoire de Fernando Pereira, tué le 10 juillet 1985 dans l'explosion du *Rainbow-Warrior*.

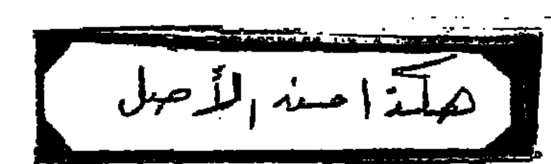
● *Les félicitations de M. Giscard d'Estaing.* — L'ancien président de la République a écrit à M. Chirac la lettre suivante : « *Ayant attiré à plusieurs reprises votre attention sur la situation inacceptable du commandant Alain Mafart et du capitaine Dominique Prieur, je vous félicite d'avoir agi pour mettre fin à leur détention à l'étranger, profondément ressentie par les membres de nos forces armées, et pour avoir abouti à une solution conforme à la dignité de notre pays.* »

● *Le Front national pense aux contribuables.* — Le parti de M. Le Pen estime qu'« *il convient en cette circonstance de constater l'efficacité du gouvernement et d'en prendre acte* ». Le Front national « *rappelle à ceux qui jugeraient excessive la somme versée à la Nouvelle-Zélande à titre de réparation que seule compte aujourd'hui la solidarité des Français avec deux militaires en service commandé qui ont fait leur devoir. Mais cette générosité ne saurait blanchir le gouvernement socialiste, seul responsable de la bavure Greenpeace, que les contribuables doivent maintenant supporter.* »

A l'étranger

● *M. Lange : « Une issue appropriée. »* — La décision de transférer les deux agents français à la base de Hao, est, « *je crois, l'issue appropriée, fût-elle inattendue* », a déclaré, lundi, David Lange, premier ministre néo-zélandais.

● A LONDRES, la presse britannique souligne que l'affaire du *Rainbow-Warrior* trouve ainsi son épilogue sans que la lumière ait jamais été vraiment faite, et que ce sont essentiellement les pressions économiques de la France qui ont eu raison des Néo-Zélandais. Le *Financial Times* estime en outre que les relations vont probablement rester tendues entre les deux pays.



LA LIBÉRATION

L'AFFAIRE GREENPEACE

LES RÉACTIONS

DES FAUX ÉPOUX TURENGE

L'HISTOIRE A REBONDISSEMENT D'UNE OPÉRATION MAL CONÇUE

Dominique Prieur, Alain Mafart... et leurs nombreux coéquipiers

Personne ou presque ne nie, aujourd'hui, l'existence de la *« troisième équipe »*, révélée par *le Monde* du 18 septembre 1985. Grâce à la télévision néo-zélandaise, on connaît les visages et les pseudonymes – « Alain Tonel » et « Jacques Camurier » – de ces deux agents de la DGSE – un capitaine et un sergent-chef du Centre d'instruction des nageurs de combat (CINC) d'Aspretto en Corse – chargés de poser deux bombes sous la coque du *Rainbow-Warrior*.

L'expression « troisième équipe » a cependant créé une légère confusion. En septembre 1985, il s'agissait, par cette formule, de résumer les conclusions de notre enquête : matériellement, il était établi que ni les « Turenge » ni l'équipage de l'*Ouvéa* ne pouvaient avoir commis l'attentat – difficulté sur laquelle buta M. Tricot ; – or nous avions découvert la pièce manquante du puzzle – deux autres agents français passés à travers les mailles policières néo-zélandaises, au grand dam des enquêteurs d'Auckland qui, du coup, se refusèrent un temps à y croire.

Mais en réalité, il y avait en Nouvelle-Zélande bien plus d'agents français : pas seulement une troisième équipe, mais *« une vaste équipe »*, selon l'expression de l'un de ceux qui savent. *« Tout Aspretto y était »*, ajoute un autre, en forçant le trait. En fait l'opération a au moins impliqué, sur place, quatorze agents de la DGSE, sans compter le docteur Xavier Maniguet, couverture utilisée pour la location et le périple du voilier *Ouvéa*, ainsi que des correspondants de la DGSE en Nouvelle-Calédonie chargés de récupérer l'équipage de celui-ci après qu'il eut été sabordé.

Des missions bien définies

Tout ce petit monde avait des missions bien définies. D'abord le renseignement : ce sera la tâche du lieutenant Christine Cabon, alias « Frédérique Bonlieu », chargée des repérages entre la mi-avril et le 24 mai, mais aussi d'un autre agent, François Verlon, qui fréquenta le *Rainbow-Warrior* et son équipage dans les jours précédant l'attentat du 10 juillet. Ensuite la logistique : les trois équipiers de l'*Ouvéa* – l'adjudant-chef Roland Verge (« Velche) », les adjudants Gérard Andries (« Audrenc ») et Jean-Marie Bartelo (« Berthelo ») – sont chargés d'acheminer en Nouvelle-Zélande matériel de plongée, Zodiac et explosifs.

A l'autre bout de la chaîne, il y a les deux plongeurs de la « troisième équipe », arrivés à Auckland le 7 juillet, par avion, en provenance de Tahiti, et chargés de la partie opérationnelle. Mais ils ne seraient pas les seuls à entrer dans cette catégorie : deux autres nageurs de combat auraient été également acheminés sur place, pour plus de sûreté. Restait à coordonner les uns et les autres. Le rôle des faux époux « Turenge » – le commandant Alain Mafart et le capitaine Dominique Prieur – sera de récupérer le matériel transporté par l'*Ouvéa*, de le transmettre aux nageurs de combat, mais surtout de le récupérer ensuite pour le dissimuler sur place. Arrivé le 22 juin en Nouvelle-Zélande, en même temps que les « Turenge » venus par avion de Londres, l'*Ouvéa* est, en effet, reparti en mer le 9 juillet, la veille de l'attentat.

Cependant, dans ce jeu de relais – où il s'agit notamment, en fin de course, une fois le coup fait, de s'assurer d'une bonne dispersion des agents, – les « Turenge » ne sont pas seuls. Le commandant Louis-Pierre Dillais, alias Louis-Pierre « Dormand », chaperonne les plongeurs – qui feront du tourisme, comme le commandant lui-même, pour passer inaperçus après l'attentat, – ainsi que, semble-t-il, un autre officier. Enfin, comme l'a révélé *l'Express* en avril, le lieutenant-colonel Michel G. – l'officier dans le grade le plus élevé impliqué sur le terrain, – patron du service dont dépendent les nageurs de combat au sein de la division Action de la DGSE, veille au grain en Nouvelle-Calédonie, sous le pseudonyme de « Philippe Dubast ». Il y est en juin (du 9 au 14), lors du départ de *l'Ouvéa* pour la Nouvelle-Zélande. Il y sera à nouveau pour la récupération de l'équipage en juillet, lors de leur *« exfiltration »*, selon le langage du service après le sabordage du voilier.

Pourquoi tant de monde ? Pour deux raisons, dont la seconde surprendra sans doute. D'abord parce que l'opération a dû être montée rapidement : il n'y a guère qu'un mois et demi entre la fin de la mission de renseignement du lieutenant Cabon et la date de l'attentat. Pressée, obligée de travailler vite, la DGSE et notamment le service Opérations de la division Action ont préféré mettre tous les atouts de leur côté en ne lésinant pas sur les moyens et les effectifs. Aussi comprend-on, rétrospectivement, le ressentiment tenace du service contre la Direction des centres d'essais nucléaires (DIRCEN) qui, par sa crainte démesurée des actions écologistes, a mis en branle, comme prestataire de service, la DGSE. Une DGSE qui s'est d'abord fait tirer l'oreille puisque l'amiral Fages,

JE CROIS QUE NOTRE LIBÉRATION A FAIT L'EFFET D'UNE BOMBE !

PLANTU

Dessin de PLANTU.

patron de la DIRCEN, court-circuita l'amiral Lacoste, patron de la DGSE, en faisant pression, début mars 1985, sur M. Charles Hernu lui-même après avoir eu, selon le rapport Tricot, l'*« impression que la DGSE n'avait pas encore pris beaucoup d'initiatives au sujet de cette affaire »*.

Ne pas tuer

Prise de court, la DGSE n'avait pas les moyens de saboter discrètement le *Rainbow-Warrior*. On eut donc recours à un remède de cheval : l'attentat. Mais avec une restriction notable, qui constitue la seconde explication à l'ampleur des effectifs investis : ne pas tuer. Cette consigne excluait l'emploi de bombes à trop long retardement : il fallait s'assurer que les passagers et l'équipage du *Rainbow-Warrior* pouvaient quitter le navire rapidement entre le coup de semonce – la première explosion – et le coup fatal – le trou dans la coque. N'aurait été le retour à bord du photographe Fernando Pereira, cet objectif aurait été atteint.

Cette impossibilité de jouer sur un long répit entre la pose des bombes et leur explosion entraînait donc une difficulté supplémentaire : la plupart des agents seraient encore sur place immédiatement après l'attentat. D'où l'importance de l'encadrement pour veiller au bon repli de chacun. Et de fait, ce fut un bon calcul : à part les « Turenge », tous les autres membres de l'opération ont échappé à la police néo-zélandaise qui, de plus, n'en identifia *a posteriori* qu'une moitié.

L'erreur de conception

Reste le cas des « Turenge ». Ont-ils commis une erreur ? Non. Ils ont en effet suivi à la lettre les instructions que leur donna Paris entre le soir du 10 juillet et le 12 juillet, jour où ils furent interpellés en rendant leur camping-car à l'agence de location d'Auckland. Ils avaient commencé par récupérer l'un des nageurs de combat, mais à quelques centaines de mètres de l'endroit initialement prévu, à Hobson-bay : le lieutenant Cabon avait fait un mauvais pronostic, en pariant que l'hiver austral venu, il n'y aurait pas de pêcheurs dans ce lieu en soirée. Or il y en avait là, sur un pont. Les occupants du Zodiac et du camping-car durent donc improviser : c'est ainsi que les « Turenge » se firent repérer à la jumelle, à 150 mètres de distance, par les gardiens d'un port de voile alertés par des vols récents.

Ils le surent puisqu'une voiture s'approcha alors de leur camping-car pour en relever presque ostensiblement le numéro. Les « Turenge » poursuivirent ensuite leur mission : remettre leur collègue plongeur au commandant Dillais et enterrer les combinaisons de plongée. Le 11 juillet, ils sont ainsi à Hamilton, à 250 kilomètres au sud d'Auckland. De cette ville, ils préviennent Paris, informant qu'ils avaient été repérés. La réponse tombe : continuez comme prévu !

Ce choix s'explique sans doute par le souci de ne pas attirer encore plus l'attention, par une attitude de fuite, alors que d'autres agents, dont les vrais auteurs de l'attentat, sont encore sur place. Ainsi le commandant Dillais, « Alain Tonel » et « Jacques Camurier » ne quitteront la Nouvelle-Zélande que fin juillet (le 23 et le 26). Quand ils sont interpellés, le 12 juillet, les « Turenge » ne sont pas encore suspectés d'être mêlés à l'attentat. Ils sont d'ailleurs laissés en liberté. Mais leur sort bascule à cause d'une autre erreur de conception, faite au départ à Paris : leur avoir attribué de fausses identités suisses. Les policiers d'Auckland n'ont aucun mal à les découvrir, par des vérifications de routine. Les « Turenge » deviennent alors suspects, l'enquête s'accélère et aboutit à leur inculpation le 23 juillet.

« Dans toute cette affaire, c'est l'architecture qui est discutable, pas l'entrepreneur », résume un proche des « Turenge » selon qui *« c'est un miracle que avec une telle conception de départ, il n'y en ait que deux qui se soient fait pincer. »*

Ironie que conforte une autre information inédite : après que le premier ministre eut reconnu, en septembre, que *« ce sont des agents de la DGSE qui ont coulé (...) sur ordre »* le *Rainbow-Warrior*, il y eut quelques explications plus ou moins franches. Lors de l'une de ces réunions, l'on demanda aux responsables militaires de la DIRCEN de justifier leur volonté farouche d'empêcher, par tous les moyens, le navire écologiste d'approcher de Mururoa. Réponse en substance : par peur du ridicule... Et d'expliquer sérieusement qu'en cas d'arraisonnement, les navires de la marine nationale basés dans le Pacifique n'auraient pas eu une puissance suffisante pour entraîner le *Rainbow-Warrior*. Certains participants, dit-on, ne purent réprimer un sourire contrit.

E. P.

Qui a menti ?

Il y eut l'avant et l'après. Un ministre de la défense socialiste démissionné, traité en privé de menteur par certains de ses anciens collègues, mais plébiscité par la base et par les électeurs, apparemment toujours en cour à l'Elysée. Un jeune premier ministre, grandi dans l'ombre de François Mitterrand, qui a paru tout à coup vouloir tuer le père et dont les liens avec l'actuel président de la République ne semblent plus aussi confiants. Un ministre de l'intérieur, alors proche dudit premier ministre, qui s'en éloigne brusquement pour se rapprocher de celui qu'il critiquait hier, le premier secrétaire du Parti socialiste.

Charles Hernu, Laurent Fabius, François Mitterrand, Pierre Joxe, Lionel Jospin, la liste pourrait s'allonger : quoi qu'ils en disent, l'affaire Greenpeace, ses blessures et ses amertumes, ont modifié leurs rapports. Parce qu'ils partagent un secret, par-delà leur conviction politique commune : dans un moment difficile, où un fait divers des antipodes ébranlait le gouvernement, certains ont menti à d'autres, sciemment ou par omission.

La clé pourrait être découverte en amont si l'on savait exactement qui savait quoi de l'ordre donné à la DGSE. *« Anticiper »* les actions de Greenpeace, avait dit M. Hernu, sous la pression des amiraux du Pacifique, engageant ainsi sa responsabilité politique après celle, militaire, de l'état-major. Mais à l'Elysée, au secrétariat général du gouvernement, que savait-on de l'opération, de son objectif ? Faute de certitudes en ce domaine, il faut reprendre le fil conducteur en aval, après l'attentat du 10 juillet.

Ne pas vouloir savoir

C'est d'abord M. Joxe qui entre en scène. Le 17 juillet, il a le sentiment d'être le premier à alerter le chef de l'Etat. Personne ne s'est encore ému de l'affaire en France, mais les policiers des Renseignements généraux viennent de découvrir qu'un numéro de téléphone parisien dont leurs collègues néo-zélandais leur ont demandé l'identification, est en fait attribué à un appartement de la DGSE. Or c'est ce numéro *qu'ont* appelé, depuis l'hôtel de police d'Auckland, les « Turenge » pour prévenir de leur arrestation.

Par la suite, le ministre de l'intérieur semblera regretter son zèle : comme si, messager de la mauvaise nouvelle, il craignait d'être accusé de malignité. Il le sera, à tort. Malgré son souci de se faire oublier et de ne pas chercher à savoir, dans l'intérêt du gouvernement, tout ce que certains de ses services savent. Car ceux-ci ont travaillé en juillet et rapidement approché la vérité. Personne ne les en empêche. Pour la simple raison que l'on opposa aux révélations de M. Joxe les dénégations de M. Hernu : en substance, la DGSE n'est pour rien dans l'attentat. En somme, M. Joxe se doute, mais il ne veut pas savoir. Sinon ne risque-t-il pas de passer pour l'« assassin » de son collègue de la défense ?

M. Fabius, lui, ne se doute pas. Du moins assure-t-il qu'il veut savoir. Début août, *VSD* et *l'Evénement du jeudi* révèlent la responsabilité de la DGSE. La rumeur grandit. Le premier ministre va chercher M. Bernard Tricot, un homme intègre, incontestable. La lettre de mission qu'il lui adresse est rédigée, comme toutes les autres déclarations de M. Fabius dans cette affaire, en accord avec M. Mitterrand. M. Tricot a carte blanche : ministres et fonctionnaires sont invités à tout lui dire, rien que la vérité, toute la vérité. Mais dans son zèle de découvreur, M. Fabius commet une imprudence : il promet que les conclusions de M. Tricot seront rendues publiques.

Aussi, les bouches se ferment. M. Hernu, l'amiral Lacoste, le général Saulnier se renvoient la balle. Il n'y aurait eu qu'une simple *« mission de renseignement »*. M. Tricot rencontre les trois militaires de *l'Ouvéa*, dans des circonstances abracadabrantes : de nuit, après un périple en hélicoptère, en un lieu inconnu de lui, sous la bâche d'un camion. Les ministres ne sont guère plus coopérants : M. Robert Badinter, garde des sceaux, se fait tirer l'oreille pour confier à l'enquêteur de M. Fabius une copie de la commission rogatoire néo-zélandaise. M. Joxe se montre peu disert, remettant à M. Tricot une vague résumé des demandes de la police néo-zélandaise.

Le résultat final accroît la confusion. M. Tricot, homme d'honneur, veut croire ce qu'on lui dit, mais ne peut taire quelques doutes. M. Fabius aussi, qui condamne de plus en plus fermement l'attentat et promet des poursuites judiciaires contre ses auteurs. Il fonce parce qu'il a trop confiance en lui, et sous-estime M. Hernu. Il fonce d'autant plus qu'une réunion avec plusieurs ministres à l'hôtel Matignon, quelques jours après la remise, le 25 août, du rapport Tricot, n'a allumé aucun feu rouge sur sa route.

MM. Hernu et Joxe, entre autres, sont là. M. Fabius pose, encore une fois, la question de confiance au ministre de la défense. Celui-ci nie toujours la responsabilité de ses services et fait même mieux : il évoque la piste anglaise et fait quelques propositions pour prouver sa volonté de trouver la vérité. M. Joxe ne s'émeut pas.

Tous disent vouloir savoir, mais aucun ne se découvre. Etonnante paralysie. A tel point que le doyen, Gaston Defferre, propose de recourir aux solidarités de la Résistance, en prenant contact avec d'anciennes relations liées aux services secrets. M. Joxe ne bouge pas, M. Badinter, devinant le piège, s'inquiète du zèle du premier ministre et de ses promesses de poursuites inconsidérées.

On fait le gros dos et laisse caracoler M. Fabius, qu'anime, sans doute, le souci de se forger une image d'intégrité morale. La révélation de la « troisième équipe », le 17 septembre, offre une porte de sortie. M. Fabius s'en empare : voilà une version plus cohérente que les dénégations de M. Hernu.

La partie de bras de fer dure trois jours. M. Hernu n'en démord pas, dénonce une « campagne » de révélations jugées malhonnêtes ; son entourage nie toujours mais ne peut répondre à la question : ce n'est pas vous, mais qui, alors ? M. Fabius l'emporte : une sanction contre les civils (M. Hernu), un coup contre les militaires (l'amiral Lacoste). Deux jours plus tard, il sait tout, ou presque : après avoir reçu l'assurance qu'il n'y aurait pas de poursuites, les responsables de l'opération sur le terrain – notamment le commandant Dillais – se sont confiés au patron de l'ancienne Sécurité militaire.

Aller plus loin

Le premier ministre voudrait aller plus loin, ne pas se contenter de reconnaître la responsabilité *d'« agents de la DGSE »* ayant *« agi sur ordre »* et faire savoir qu'au sein de son gouvernement on lui a menti. L'Elysée s'y oppose. M. Fabius aurait voulu que M. Hernu porte le chapeau, il aura l'air de le lui faire porter, comme s'il se défaussait. L'ancien ministre de la défense reste serein, sûr de lui et de ses soutiens.

Ceux-ci sont à l'Elysée et dans le précarré du président. Pourquoi ? La fidélité ne suffit à l'expliquer. On ne saura jamais ce qui s'est dit entre les deux hommes, MM. Hernu et Mitterrand. Mais, dans tous les cas, l'Elysée ne serait pas sorti indemne d'une vérité entière. L'amiral Lacoste est sans doute le premier à le savoir : le général Jean Saulnier, chef d'état-major des armées après avoir été chef d'état-major particulier du président, ne pouvait ignorer l'opération en cours. L'autorisation de financement a transité par « le château » ; dans un curieux mélange des genres : elle aurait été de 8 millions de francs, mêlant des fonds destinés aux tractations en faveur des otages français au Liban, et disparus depuis dans la poche d'un des multiples intermédiaires, aux sommes dégagées pour l'opération *Rainbow-Warrior*, en sus du budget normal de la DGSE.

BERTRAND LE GENDRE et EDWY PLENEL.

politique

LE DÉBAT SUR LA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE

Le Sénat avance à pas comptés

Un projet de loi est une construction. Celui relatif à la liberté de communication, dont le Sénat a continué de débattre lundi 7 juillet, est bâti autour de huit titres. Le premier, qui concerne les *« institutions »*, a été examiné (à l'exception de ce qui touche à la délégation parlementaire et au Conseil national de la communication audiovisuelle) ; le second, intitulé *« de l'usage des procédés de télécommunications »*, est lentement mais sûrement en train de l'être, après avoir subi le même sort que le précédent, c'est-à-dire que *trois des articles qui le composent* ont été *« réservés »*, à la demande du gouvernement.

La « réserve » de M. Léotard

Après avoir décidé d'un emploi *« sélectif »* de la procédure du vote bloqué (qui aboutit à ce que le Sénat ne se prononce que par un seul vote sur l'ensemble d'un ou de plusieurs articles, assorti des éventuels amendements acceptés par le gouvernement), M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, a recours à la *« réserve »*, c'est-à-dire au renvoi de la discussion de certains articles. *Les justifications de ces réserves* sont de plusieurs ordres : d'une part, des articles sur lesquels ont été déposés de nombreux amendements ; de l'autre, cela laisse présager que des dispositions non indispensables puissent, *in fine*, être enlevées du texte. De cette procédure, le gouvernement et la commission spéciale chargée d'étudier le texte entendent tirer des munitions psychologiques.

Les trois points les plus importants du projet touchent à la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), à la *privatisation* de TF 1, au futur statut de TDF et aux régimes de Canal Plus, de la « 5 » et de la TV 6. Le titre IV, qui traite de la cession de TF 1 et de la SFP, pourrait venir très rapidement en discussion, suivi immédiatement par le débat sur les concessions.

Temps d'antenne pour la défense des consommateurs

Au cours de sa séance du 7 juillet, le Sénat a adopté, après les avoir modifiés, les articles 31 et 32 : le premier renvoie au Conseil d'Etat la fixation des règles générales applicables aux différentes catégories de *services de communication* audiovisuelle diffusés par voie hertzienne (ou par satellite) autres que les sociétés nationales de programme.

Le second énumère les obligations *particulières fixées à la CNCL, pour* l'exploitation des services autorisés diffusés par voie hertzienne. Pour M. Michel Dreyfus-Schmidt (PS, Territoire de Belfort), ces obligations seront dépourvues de toute portée dès lors que la mention *« tout ou partie »* précède leur énumération. Pour M. James Marson (PC, Seine-Saint-Denis), c'est un dispositif *« passoire »* qui laisse une totale *latitude à la CNCL. Au cours du* débat, la commission spéciale et le gouvernement approuvent l'introduction, demandée par les socialistes, d'une prise en compte du *« parrainage »* (c'est-à-dire du sponsoring) dont les règles devront permettre *« d'assurer l'indépendance, l'honnêteté et la loyauté des émissions diffusées »*. Cette fois, à la demande des communistes, le Sénat accepte de remplacer la notion d'*« impartialité »* par celle d'*« honnêteté »* pour l'informtion qui doit également — chacun en convient, — être pluraliste.

La commission spéciale modifie le texte initial en fixant un temps minimal consacré à la diffusion d'œuvres d'expression originale française *« en première diffusion mondiale »*, afin de limiter les rediffusions. D'autre part, elle ajoute une nouvelle obligation : un temps minimal d'antenne sera alloué aux organismes chargés de la défense des consommateurs. Toutefois elle renonce, comme le souhaitait le gouvernement, à préciser que la diffusion de ces émissions doit se faire à une *« heure de grande écoute »*.

ANNE CHAUSSEBOURG.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le gouvernement veut faire de la Polynésie « une vitrine de la France en matière sociale »

L'Assemblée nationale a adopté, le lundi 7 juillet, par 325 voix (UDF, RPR, Front national), contre 244 (PS, PC), le projet de loi relatif *« aux principes généraux du droit du travail et à l'organisation et au fonctionnement de l'inspection du travail et des tribunaux du travail en Polynésie française »*. Les députés ne sont pas revenus, à une exception près, sur les amendements apportés en première lecture par le Sénat (*le Monde* du 18 juin) à ce texte qui reprend, pour l'essentiel, un projet déposé en décembre dernier, au nom de M. Laurent Fabius, par MM. Pierre Joxe et Georges Lemoine, respectivement ministre de l'intérieur et secrétaire d'Etat aux DOM-TOM (1).

Le seul amendement sénatorial sur lequel l'Assemblée soit revenue avait été adopté, au palais du Luxembourg, en dépit de l'avis du gouvernement, sur proposition de **M. Daniel Millaud** (Un. cent., Polynésie). Il prévoyait que les chômeurs du territoire puissent bénéficier *« de mesures particulières visant à faciliter l'emploi, notamment sous forme d'aides à la reconversion et à la formation professionnelle. »*
Le rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, **M. Edouard Fritch** (RPR, Polynésie), a estimé que la formulation adoptée par les sénateurs semblait *« limiter l'aide apportée aux chômeurs à la reconversion et à la formation professionnelle, alors qu'est d'ores et déjà appliquée sur le territoire*, a-t-il dit, *toute une gamme de mesures parfaitement appropriées »*. A l'amendement sénatorial la majorité de l'Assemblée nationale en a donc préféré un autre qui précise que *« les travailleurs ayant involontairement perdu leur emploi, aptes au travail et qui sont à la recherche d'un emploi, ont droit à une aide dont les modalités d'application relèvent de la réglementation territoriale »*.

Pour le reste, M. Fritch a essentiellement souligné que cette refonte du droit du travail était attendue depuis plus de six ans par les partenaires sociaux de Polynésie française et que le projet du gouvernement répond à *« l'ambition »* de *« faire de la Polynésie une vitrine de la France en matière sociale »*.

Au nom du gouvernement, **M. Gaston Flosse**, secrétaire d'Etat chargé des problèmes du Pacifique sud, par ailleurs président du gouvernement de la Polynésie française, a rappelé que, à l'origine du dépôt du projet initial, les socialistes eux-mêmes avaient tenu compte des remarques de l'assemblée territoriale et que la rénovation du code du travail en vigueur outre-mer depuis 1952 constituait *« un compromis entre l'idéal et le possible »*, la transposition pure et simple du code du travail métropolitain n'étant guère souhaitable dans l'immédiat.

« Conservatisme »

Les députés socialistes se sont opposés à cette argumentation et au texte avalisé par le gouvernement parce qu'ils n'y retrouvent pas toutes les réformes préconisées naguère par M. Fabius. Le projet originel a été trop édulcoré, à leur goût. **M. Jean-Pierre Sueur** (PS, Loiret) a déposé en vain de nombreux amendements en reprochant à la majorité d'avoir, par exemple, décidé que seule la rédaction en langue française d'un contrat de travail pourrait faire foi en justice, d'avoir introduit en Polynésie une législation spécifique sur la durée du travail, d'avoir supprimé le principe du contrôle de l'emploi et de l'autorisation administrative de licenciement, anticipant ainsi sur les dispositions qui ne seront applicables en métropole qu'à partir du 1er janvier 1987, etc. Il a surtout protesté contre la subordination de l'exercice du droit de grève au dépôt d'un préavis de cinq jours, ce qui équivaut, a-t-il affirmé, à la remise en cause du droit de grève (2). M. Sueur s'est demandé si le gouvernement ne cherchait pas *« à utiliser la Polynésie pour faire entrer petit à petit des principes de dérégulation aboutissant au démantèlement de certains aspects du droit du travail »*. *« En réalité*, a ajouté **M. Robert Le Foll** (PS, Seine-et-Marne), *on veut déréglementer et transférer à l'assemblée territoriale la maîtrise de toutes les décisions. »* **M. Michel Coffineau** (PS, Val-d'Oise) en a conclu que le gouvernement et sa majorité avaient *« cédé au conservatisme du Sénat »*.

Au nom des communistes, **M. Gérard Bordu** (Seine-et-Marne), a justifié son vote contre le projet en affirmant que ce texte, *« déjà très en retrait par rapport au droit métropolitain, est devenu au Sénat un texte d'agression libérale contre les salariés »* et qu'il exprime *« une conception coloniale des rapports entre la métropole et le territoire »*.

A quoi, **M. Alexandre Leontieff** (RPR, Polynésie) a répliqué que *« le code du travail doit être un facteur de progrès et non un frein au développement »* et **M. Jean-Paul Virapoullé** (UDF, la Réunion), soutenant lui aussi le projet gouvernemental, qu'il s'agissait, au contraire, d'un texte *« exemplaire »* dans la mesure où, *« partant d'un tronc commun, on ramifie pour adapter »* et, ce faisant, on renforce *« l'unité de la République »*.

A. R.

(1) Le territoire de la Polynésie française compte 160 000 habitants. La population active y représente 58 000 personnes dont 48 000 salariés.

(2) L'amendement socialiste touchant à supprimer ce préavis a été repoussé dans un scrutin public, par 324 voix contre 247.

Les candidats RPR aux sénatoriales

Le comité central du RPR du 5 juillet a accordé ses investitures pour les élections sénatoriales du 28 septembre. Sur les trente-trois départements constituant la série renouvelable, douze ont été réservés. Dans la majorité des cas, l'union entre le RPR et l'UDF se manifestera par la constitution de listes uniques dans les départements où s'applique le scrutin proportionnel et par des candidats d'union dans les autres où s'applique le scrutin majoritaire uninominal. L. Romani, président du groupe sénatorial RPR estime que celui-ci, qui compte actuellement cinquante-huit membres, pourrait gagner une dizaine de sièges supplémentaires.

Nous publions ci-dessous les noms des candidats investis (dans la parenthèse qui suit l'indication des départements, est précisé le nombre de sièges à pourvoir).

LISTES UNIQUES

RHONE (7) : la négociation est en cours pour aboutir à une liste unique sur laquelle figurerait comme premier représentant du RPR, soit M. René Trégouet, soit M. Emmanuel Hamel, ancien député UDF, le troisième candidat du RPR est M. René Caille, ancien député et nouveau président de l'Office national de l'immigration ;

SEINE-MARITIME (6) : MM. Geoffroy de Montalembert, sortant, et *Roger Fossé, ancien député.*

SEINE-SAINT-DENIS (6) : MM. Robert Calméjane, ancien député et Jean-Claude Abrioux respectivement premier et troisième de la liste où la quatrième place revient à un RPR à désigner ;

VAL-DE-MARNE (6) : MM. Michel Giraud, sortant, Lucien Lanier et Richard Dell'Agnola, occupant respectivement les deuxième, quatrième et sixième places ;

VAL-D'OISE (4) : Mme Hélène Missoffe, député, occupe la deuxième place ; le RPR doit désigner le quatrième de liste ;

CANDIDATURES D'UNION

BAS-RHIN (4) : M. Paul Kauss, sortant ; SAONE-ET-LOIRE (3) : à désigner ; SARTHE (3) : M. Jacques Chaumont, sortant ; Savoie (2) : M. *Pierre Dumas ; ancien député* ; DEUX-SÈVRES (2) : soutien aux sortants (UDF) ; TARN-ET-GARONNE (2) : M. Jean Bonhomme, député ; VAR (3) : M. René-Georges Laurin, ancien député ; VAUCLUSE (2) : M. Jacques Bérard, ancien député ; VIENNE (2) : soutien aux sortants (UDF) ; VOSGES (2) : M. Christian Poncelet, sortant ; YONNE (2) : M. Jean Chamant, sortant ; MARTINIQUE (2) : M. Emile Maurice ; MAYOTTE (1) : soutien au sortant (UDF).

DÉPARTEMENTS RÉSERVÉS

HAUT-RHIN (3), HAUTE-SAONE (2), HAUTE-SAVOIE (3), SOMME (3), TARN (2), VENDÉE (3), HAUTE-VIENNE (2), YVELINES (5), GUADELOUPE (2), SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON (1), Français de l'étranger (4). Pour PARIS (12), le principe d'une liste unique est acquis, reste à désigner les représentants du RPR.

CAS PARTICULIERS

HAUT-DE-SEINE (7) : liste RPR avec MM. Michel Maurice-Bokanowski, sortant ; Graziani, sortant ; Charles Pasqua, ancien sénateur ; SEINE-ET-MARNE (4) : M. Pilippe François, sortant et accord à négocier ; ESSONNE (5) : M. Jean-Jacques Robert et accord à négocier.

Dans les départements n'appartenant pas à la série renouvelable où doit avoir lieu une élection partielle. *M. Alain Gérard a été investi dans le* FINISTÈRE alors que les cas de l'AUDE et du PUY-DE-DOME ont été réservés.

M. Rocard décerne bons et mauvais points au gouvernement

Invité, le lundi 7 juillet, de l'émission « Face au public » de France-Inter, M. Michel Rocard a affirmé qu'il ne mettrait *« pas tout à fait la moyenne »* au gouvernement de M. Chirac. M. Rocard se montre *« surpris et un peu inquiet »* des débuts de la politique économique du gouvernement. Les modalités choisies pour la privatisation représentent à ses yeux *« un manière de faire absolument stupide »*, de même que la méthode adoptée pour traiter le problème des chantiers navals de Normed le *« surprend et* [l'] *indispose »* par *« la soudaineté, l'ampleur et la brutalité de la décision »*.

En revanche, M. Rocard approuve la libération du contrôle des changes et la libération des prix. Le prélèvement exceptionnel de 0,4 % sur le revenu, pour financer la Sécurité sociale, lui semble *« une bonne mesure »*, tout comme le retour au scrutin majoritaire, si *« le découpage est correct »*. Il a précisé que, s'il en avait eu l'occasion (NDLR. Le gouvernement avait eu recours à l'article 49, alinéa 3 de la Constitution, ce qui a entraîné le dépôt d'une motion de censure), il aurait voté ce rétablissement, s'il avait été assorti de garanties quant au découpage. *« Je n'ai jamais été un opposant systématique*, a résumé M. Rocard, *et quand il se fait de bonnes choses, je sais le dire. »*

Interrogé sur sa candidature à l'élection présidentielle, M. Rocard s'est refusé à tout commentaire. Néanmoins, à propos des chances du candidat isolé qu'il pourrait être, s'il maintenait sa candidature face au président de la République de nouveau candidat et soutenu par le PS, il a lancé : *« Il y a des gens qui ont fait de grandes choses en politique et qui n'étaient pas des hommes de boutique. »*

Quant à la persistance, ou non, de l'originalité d'un message rocardien, il a affirmé : *« Est-ce que vous croyez qu'il faut de l'originalité pour être fort ? »* M. Rocard a résumé sa démarche en se prononçant pour *« une société de responsabilité, celle de l'Etat (...), celle des citoyens, celle des entreprises »*. *« Cela veut dire*, a continué l'ancien ministre, *une société libre, plus décentralisée (...) une société qui prend mieux en charge, par la négociation collective, ses grandes affaires. »*

EN GUYANE

Un ancien policier accuse un haut fonctionnaire de « détournements de fonds publics »

Correspondance

Y a-t-il aussi une « affaire » de détournements de fonds publics en Guyane ? Oui, si l'on en croit les affirmations d'un ancien policier local, reconverti aujourd'hui dans les activités agricoles, M. Roland Valère, qui était appelé à comparaître devant le tribunal correctionnel de Cayenne, le mardi 8 juillet, pour s'être livré, à ce sujet, à de graves allégations au cours d'une réunion de la chambre d'agriculture dont il est membre.

Ce jour-là, le mardi 19 novembre 1985, M. Valère a en effet carrément accusé le directeur départemental de l'agriculture, M. Jean-Michel Courbois, d'avoir *« organisé des détournements de fonds publics (...) avec la complicité de l'ancien préfet »* (lequel n'était autre, à l'époque visée par l'accusation, que M. Claude Silberzahn, devenu ensuite conseiller du premier ministre, M. Laurent Fabius). *« M. Courtois a été complice de plusieurs détournements de fonds publics*, avait ajouté M. Valère. *J'ai suffisamment de preuves (...). Cela fait des anées que je dénonce cette malpropreté et jusqu'à l'heure actuelle, aucune sanction n'a été prise. Je voudrais une enquête de façon que l'on ne dise pas que les membres de la chambre d'agriculture continuent les malpropretés qui ont existé à la DDA. »*

Selon l'ancien policier, qui a changé d'emploi parce qu'on voulait, assure-t-il, le muter en métropole par mesure de rétorsion après qu'il eut lancé cette « affaire », les *« détournements »* en question ont consisté en l'octroi sélectif de subventions agricoles indues. L'achat de certains engins lourds utilisés pour le déforestage et le drainage aurait ainsi bénéficié du soutien des fonds publics alors que, eu principe, ce type de matériel ne fait pas partie des matériels agricoles subventionnés. M. Valère en veut pour preuve, en particulier, que la direction départementale de l'agriculture lui aurait personnellement refusé, en arguant des *règlements officiels*, une subvention pour l'achat d'un tracteur à chenilles d'occasion avant d'accepter de subventionner le même engin, une fois celui-ci vendu, à une société civile agricole.

En avril 1985, M. Valère et d'autres membres de la chambre d'agriculture avaient écrit à la Cour des comptes pour exprimer leurs *« lourdes présomptions de détournements de fonds »* en évoquant plusieurs cas d'apparentes irrégularités.

La civilisation du bureau

Ce n'est pas par hasard que les fonctionnaires sont appelés les « bureaucrates ». Le bureau n'est pas seulement pour l'agent de l'Etat la table devant laquelle il s'assied. C'est l'instrument de son autorité qui évolue avec les promotions. C'est également la pièce où il se trouve et il est normal que la plus belle, la plus luxueuse, mais aussi la plus mystérieuse, soit celle — quasiment inaccessible — du ministre. Le bureau, c'est aussi la structure, *l'équipe autour* de laquelle s'organise la vie administrative que l'on soit simple « garçon » ou que l'on en devienne « chef ». Les « bureaux » d'ailleurs pour tout un chacun, c'est tout simplement l'administration. Ah ! les bureaux, leur pouvoir, leur puissance anonyme ! L'administration n'est pas imaginable sans ses bureaux. Sortes de machines mystérieuses servies par des initiés et dont la finalité est la fabrication de « papiers ».

Cette sorte de machine bizarre autoproductrice mais qui n'est jamais autodestructrice, ce meuble qui est devenu un phantasme, les anciens élèves de l'ENA, c'est-à-dire l'élite des bureaucrates ont eu l'audace d'en parler avec lucicité et même avec humour. Le numéro de juin 1986 de leur revue mensuelle y est entièrement consacré et il montre — peut-être sans l'avoir voulu — combien l'administration se complaît, peaufine, perfectionne la civilisation du bureau... au point d'en faire presque sa raison d'être. Après la « bureautique », une nouvelle science n'est-elle pas en train de naître : la « confortique », destinée à améliorer le bien-être des bureaucrates ? On n'est pas loin de la création d'un bureau chargé des problèmes des... bureaux. Il est vrai que sans bureau, il n'y aurait plus ni bureaucrates ni bureaucratie.

A.P.

★ ENA mensuel, 13, rue de l'Université 75007 Paris.

Mme MITTERRAND ET LES DROITS DE L'HOMME

Dans une interview à l'hebdomadaire américain *Newsweek*, daté du 6 juillet, Mme Danielle Mitterrand s'est défendue d'abuser de sa situation d'épouse de chef de l'Etat pour militer en faveur des droits de l'homme. *« J'ai une conscience qui me dicte ce que je peux et ce que je ne peux pas faire »*, explique-t-elle, en ajoutant : *« Vous ne pouvez pas simplement dire : je suis la femme du président, je dois faire ceci, je dois faire cela. Vous restez un homme ou une femme voulant parler de choses proches de votre cœur. »* *« Je pourrais*, précise Mme Mitterrand, *prendre mes aiguilles à tricoter et regarder pousser mes laitues. Mais je suis une femme vivante, libre. C'est merveilleux de pouvoir suivre sa propre voie. »*

En outre, l'épouse du président de la République ne croit pas être plus militante que son mari en matière de défense des droits de l'homme, indiquant que M. François Mitterrand a consacré *« sa vie entière à ses convictions : la lutte pour la liberté, la démocratie et contre la répression »*.

● *Le président de la République est en bonne santé.* — Le Palais de l'Elysée a indiqué, le lundi 7 juillet : *« A la demande de François Mitterrand, président de la République française, un bilan de son état de santé a été établi à la fin du dixième semestre de son septennat, selon le protocole établi. Ce bilan comporte des examens cliniques et biologiques. L'ensemble des résultats est normal »*, ajoute le communiqué. Ce bilan est donc le dixième depuis l'élection de M. Mitterrand.



société

AU TRIBUNAL DE PARIS

Quand le bâtonnier descend aux « flags »

Vingt-troisième chambre du tribunal de Paris. Dans cette salle du rez-de-chaussée du palais de justice, côté quai des Orfèvres, en ce lundi 7 juillet, c'est la rituelle et quotidienne audience des *« comparutions immédiates »*, les ex-flagrants délits, les *« flags »*, comme on dit toujours. Les gardes poussent dans le box par groupe de deux ou de trois des hommes, des femmes, encore marqués par les nuits qu'ils ont passées au dépôt.

Ils ont été interpellés la veille ou l'avant-veille dans la rue, dans le métro, sur un quai de gare, pour des délits qui sont toujours les mêmes : vols à la tire, petits trafics de stupéfiants, vols de voitures, violences et surtout séjours irréguliers en France. Les dossiers sont minces, nourris d'un procès-verbal qui constate les faits, enregistre des aveux ou des dénégations, rappelle les condamnations antérieures dans la mesure où le casier judiciaire a eu le temps d'être retrouvé. Chaque affaire occupe à peu près un quart d'heure.

Les condamnations suivent aussitôt : deux mois, trois mois de prison, reconduite aux frontières, interdiction temporaire ou définitive du territoire français. Ça peut aller jusqu'à treize mois de prison. Le président, M. Jehan Magnien, mène ses interrogatoires rondement et aime bien les réponses par oui ou par non.

Pourtant, lundi, voilà parmi les avocats désignés d'office pour assurer au mieux la défense de ces êtres de l'ombre et de la nuit, une présence inattendue : celle de Mᵉ Mario Stasi, bâtonnier en exercice de l'ordre des avocats au barreau de Paris. Dès midi, il est venu au « petit parquet » et s'est commis lui-même pour assister trois Algériens qui ont à répondre d'un vol de portefeuilles à la station de métro Anvers et deux Français, lui, un toxicomane aujourd'hui guéri à force de volonté, elle, une alcoolique en cours de traitement, et qui ont dérobé des draps au préjudice de la SNCF.

Mᵉ Stasi n'est pas là pour faire un éclat, mais simplement pour signifier la primauté des droits de la défense devant la juridiction où ils risquent d'être le moins bien assurés. Pour signifier aussi qu'il est aux côtés de tous ses cadets, *dont* la tâche dans cette salle constitue l'ordinaire des jours.

« Les hasards d'un même malheur »

Le bâtonnier ne plaidera pas plus longtemps qu'ils ne le font eux-mêmes. Mais il en profitera pour exprimer sa préoccupation. Cette procédure particulière, à laquelle des textes nouveaux veulent encore ajouter des affaires pour lesquelles on considérerait q'il y a des charges suffisantes de nature à éviter une instruction normale, n'a-t-elle pas ses dangers *« quelle que soit la bonne volonté de tous ? »* N'en arrivera-t-on pas à des amalgames, à ne plus distinguer entre ce qui revient à l'un et pas à l'autre ? *« Quelles que soient les charges, les juridictions auront toujours besoin de la présence de l'avocat. »*

De ceux dont il avait la charge, le bâtonnier dit que *« les hasards d'un même malheur les ont fait le plus souvent se rassembler »*. Le tribunal ne reste pas tout à fait insensible. Pour les trois Algériens, ce sera huit mois de prison donc cinq avec sursis pour chacun. Pour les deux *« paumés »* voleurs de draps, ce sera deux mois avec sursis, pour la jeune fille, quatre mois avec sursis et mise à l'épreuve pendant trois ans pour le garçon.

Le président ajoute : *« Le tribunal, M. le bâtonnier, tient à vous dire combien il est fier de votre présence particulière dans ces affaires. »*

Qu'à cela ne tienne, M. le bâtonnier reviendra. En attendant, la vingt-troisième continue : *« Affaire suivante... »*

J.-M. THÉOLLEYRE.

A Paris

QUATRE GÉRANTS DE SOCIÉTÉ ÉCROUÉS POUR ESCROQUERIE

Une information judiciaire ouverte depuis plus d'un mois a abouti à l'interpellation de quatre gérants de société, actuellement inculpés d'escroquerie et placés sous mandat de dépôt, par Mᵐᵉ Claude Linais, juge d'instruction. Il s'agit de MM. Michel Muzard, Akearakdeth Bun Chan, Jacques Chollet et René Robson.

Les sociétés d'import-export ou de commerce en gros qu'ils avaient créées, la SOFRACAM, la SANOCOR, l'International Masculin Transactions, Action-Service et CETRACOM, avaient servi en réalité à l'établissement d'une entente entre elles pour mettre sur pied un système de traites fictives croisées qui leur permit de se procurer environ trois millions de francs au préjudice de plusieurs banques, dont la BNP, auxquelles ces traites avaient été présentées pour escompte.

L'une des société s'établissait, par exemple, une traite à quatre-vingt-dix jours, qui était remise à une autre en règlement d'achats fictifs. La société bénéficiaire en possession de la traite la faisait escompter par sa banque, mais cette dernière, à la date de l'échéance, ne voyait personne se présenter pour acquitter la dette ou découvrait que la société qui avait établi la traite avait disparu ou se trouvait en faillite.

Parmi les inculpés, M. Michel Muzard avait été directeur d'agence de la Banque populaire avant d'être engagé par M. Bun Chan pour précisément effectuer auprès des établissements bancaires les démarches nécessaires pour l'acceptation des effets.

J.-M. Th.

Le premier ministre renforce les effectifs de la police à Paris

(Suite de la première page.)

Non armés, mais triés sur le volet et soumis à un entraînement quotidien, ces hommes ont été doté d'un nouvel uniforme — casquette plate, blouson vert olive et pantalon beige — qui rappelle la tenue de sortie des officiers américains de la dernière guerre. Ils sont désormais placés sous le commandement d'un ancien colonel de l'armée de terre. Ils ont à leur disposition un parc de 45 voitures. Un de leurs pelotons, monté sur des motos tout terrain, patrouillera dans les bois de Boulogne et de Vincennes.

M. Chirac a rappelé que le système de télé-alarme destiné à protéger les commerçants fréquemment cambriolés comptera dans quelques mois 3 000 abonnés. Dans le budget de la Ville, 50 millions de francs sont accordés cette année aux associations de prévention. Enfin, un service municipal d'informations intitulé SVP-sécurité sera ouvert dans quelques mois, doublant ainsi celui déjà mis en place à la préfecture de police.

« Nous sommes totalement solidaires du maire de Paris. Nous soutenons son action et nous avons confiance en Charles Pasqua et Robert Pandraud, a indiqué M. Jacques Dominati, député de la capitale, président de l'UDF Paris, et maire du 3ᵉ arrondissement. *Cependant, il est temps de revoir l'organisation de notre police. »* M. Dominati a prôné la création d'un corps de gardiens municipaux à l'exemple de ceux qui fonctionnent dans un certain nombre de villes de province. Ces hommes s'occuperaient de l'hygiène, du stationnement et pratiqueraient enfin cet îlotage tant réclamé mais qui, faute d'effectifs, n'est pratiqué que dans un tiers des quartiers de la capitale.

M. Chirac lui a répondu que la constitution d'un tel corps, fort de 3 000 hommes, coûterait 600 millions aux contribuables parisiens et se traduirait par une augmentatioin de 6 à 7 % des impôts locaux. *« Pourquoi faire cet effort*, a-t-il demandé, *puisque l'Etat accepte désormais de prendre à sa charge les augmentations d'effectifs que nous réclamions ? »*

Les élus de gauche ne se sont pas privés de critiquer la « politique sécuritaire » de la majorité. Ainsi, M. Louis Baillot, au nom du groupe communiste : *« Vous blanchissez ceux qui ont fraudé la législation sur les changes et vous faites l'inverse de ce qu'il faudrait en matière de prévention sociale. »*

M. Georges Sarre, président des élus socialistes, a ironisé sur les propos de l'actuelle majorité qui, en 1984, lors de la première série d'assassinats de vieilles dames à Paris, en rendait responsable le gouvernement d'alors. *« Le marché de la peur ne sera jamais pour nous un fonds de commerce électoral. »* La proposition Dominati d'une police municipale ? *« C'est une diversion, et elle reviendrait à démanteler les pouvoirs du préfet de police. »* Les jeunes du contingent, auxiliaires de police ? *« Vouloir les armer relève de la légèreté. Renoncez à ce funeste projet »*.

Faisant allusion aux « bavures » commises par la police ces dernières semaines, M. Jacques Chirac s'est voulu rassurant : *« Je suis profondément attristé par l'issue dramatique de l'affaire de la rue de Mogador*, a-t-il déclaré. *La justice bénéficiera du concours sans réserve des services de police. D'où qu'elles viennent, les fautes doivent être sanctionnées. »*

MARC-AMBROISE RENDU.

EN BREF

M. GUY FOUGIER SERAIT NOMMÉ PRÉSIDENT DE LA MISSION DE LUTTE CONTRE LA TOXICOMANIE

M. Guy Fougier, ancien préfet de police de Paris, devrait être appelé à occuper les fonctions de président de la Mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie (MILT). M. Guy Fougier remplacerait à ce poste M. Dominique Charvet, actuel président de la MILT.

● *SOS-Environnement regrette le départ de M. Fougier.* — SOS-Environnement regrette, dans un communiqué, le départ du préfet de police de Paris *« qui a fait des efforts importants pour réduire l'anarchie automobile en luttant, par une répression accrue, contre le stationnement dangereux ou gênant (...) et qui avait donné des consignes très précises aux commissariats d'arrondissement pour qu'ils traitent les plaintes des victimes du bruit du voisinage. »*

● *Les protestations contre la « loi Pasqua » sur les étrangers.* — Les deux jeunes Arabes de Lyon en grève de la faim depuis le 16 juin pour protester contre le projet de loi sur l'entrée et le séjour des étrangers en France ont annoncé lundi 7 juillet la *« suspension »* de leur mouvement, après l'amendement du texte par la commission des lois de l'Assemblée (nos dernières éditions du 8 juillet). D'autre part, quelques centaines de manifestants se sont rassemblés, lundi, sur le parvis des Libertés du Trocadéro à Paris, à l'appel de quarante-sept organisations, pour s'élever contre *« les projets sécuritaires et anti-immigrés du gouvernement »*.

● *Policiers-animateurs à Clichy.* — Regroupés au sein de *« l'arbre vert »*, une association culturelle et sociale qu'ils ont eux-mêmes créée, des policiers du commissariat de Clichy (Hauts-de-Seine) ont emmené, mercredi 2 juillet, cinq cents enfants de cette localité, dont la plupart ne partent pas en vacances, à la mer, à Berk-Plage (Pas-de-Calais).

● *Accord entre les Etats-Unis et la CEE sur la radioprotection.* — Les Etats-Unis et la Communauté européenne ont signé, lundi 7 juillet, à Bruxelles, un accord destiné à développer la recherche sur les effets des radiations nucléaires sur la santé humaine et l'environnement. L'accord de principe permettra la mise en commun des ressources pour des projets de recherche et de développement sur la radioprotection, indique un communiqué de la mission des Etats-Unis auprès de la CEE. — *(AFP.)*

SPORTS

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Mathématique fumeuse

Après une longue échappée de Régis Simon, rejoint à 15 kilomètres du but après avoir couvert seul 140 kilomètres, la quatrième étape Liévin-Evreux s'est terminée le lundi 7 juillet par la victoire de l'Espagnol Ruiz-Cabestany, auteur d'un exploit athlétique très remarqué, et par une modification au classement général, Dominique Gaigne succédant à son équipier Thierry Marie par le jeu des bonifications.

De notre envoyé spécial

Evreux. — Pourquoi Thierry Marie a-t-il perdu le maillot jaune au profit de son équipier Dominique Gaigne, alors que les deux hommes ont franchi la ligne d'arrivée dans le même temps, au sommet de la longue côte d'Evreux ? Le nouveau leader du Tour avait grignoté 9 secondes de bonification en cours de route à l'occasion des sprints intermédiaires. Etant donné qu'il comptait 3 secondes de retard au départ de Liévin, le calcul est facile.

Peu importe que Gaigne se soit classé cent treizième de l'étape, une cinquantaine de mètres derrière Thierry Marie, pointé, quant à lui, en vingt-troisième position. On sait que tous les coureurs d'un peloton groupé bénéficient d'un chronométrage unique.

Le jeune Normand se réjouissait à l'idée de traverser son village ce mardi 8 juillet avec le maillot jaune sur les épaules. On imagine sa déception. Cependant, il doit surtout croire qu'il a été victime d'un règlement bien singulier.

Les bonifications sont par définition arbitraires puisqu'elles falsifient les temps réels. Elles ont été instituées pour valoriser les gagneurs. Henri Desgrange accorda autrefois des primes spéciales de trois minutes aux vainqueurs d'étape afin de valoriser Charles Pélissier qui triompha à huit reprises sans inquiéter pour autant André Leducq au classement général. Aujourd'hui, on supprime les bonifications aux arrivées d'étape pour ne créditer que les sprints intermédiaires. C'est illogique et contraire à l'esprit du cyclisme, qui réclame des règles simples. Si les organisateurs persistent dans ce genre d'improvisation, on verra un jour un coureur perdre paradoxalement le maillot jaune en gagnant une étape. Le public n'y comprendrait plus rien.

En attendant de s'y retrouver dans cette mathématique fumeuse, on peut craindre que les sprints intermédiaires assortis de bonifications, autrement dit les points chauds, aient jeté un froid au sein de l'équipe Système U (celle de Laurent Fignon) où Thierry Marie et Dominique Gaigne s'observeront désormais d'un œil différent.

Chaque formation, il est vrai, a ses problèmes. Bernard Hinault est contesté dans les rangs de La Vie claire où le climat s'assombrit, et Luis Herrera se trouve dangereusement isolé, puisque de jour en jour il perd ses meilleurs lieutenants. Quatre d'entre eux avaient déjà disparu dans la nature au cours de l'étape contre la montre collective de Saint-Quentin-en-Yvelines, et à cette catastrophe vient maintenant s'ajouter l'abandon de Parra (l'un des piliers de Raphaël Geminiani) victime d'une chute. A qui va profiter cette redoutable course par élimination ?

JACQUES AUGENDRE.

LES CLASSEMENTS

Quatrième étape : Liévin-Evreux (243 km). — 1. Ruiz-Cabestany (Esp), 6 h 57 mn 55 ; 2. Vanderaerden (Bel) à 2 s ; 3. Hermans (P-B) ; 4. Lieckens (Bel) ; 5. Hoste (Bel) ; 6. Van der Brande (Bel) ; 7. Muller (Sui) ; 8. Gomez (Fra) tous même temps.

Classement général : 1. Dominique Gaigne (Fra) ; 2. Thierry Marie (Fra) à 6 s ; 3. Charles Mottet (Fra) à 9 s ; 4. Laurent Fignon (Fra) à 13 s ; 5. Yvon Madiot (Fra) à 26 s; 6. Eric Boyer (Fra) à 29 s.

● ATHLÉTISME : *Record du monde.* — L'Américaine Jacky Joiner a établi un nouveau record du monde de l'heptathlon avec 7 148 points pour les sept épreuves, lundi 7 juillet à Moscou, dans le cadre des Jeux de la Bonne Volonté. En améliorant l'ancien record de 202 points, elle devient la première femme à dépasser les 7 000 points.

Le lanceur de javelot américain Tom Petranoff a réussi, lundi 7 juillet à Helsinki, la meilleure performance mondiale de la spécialité en lançant le nouveau javelot à 85,38 mètres.

FAITS DIVERS

DES INCENDIES RAVAGENT 4 000 HECTARES DANS LE MIDI DE LA FRANCE

Poussé par le mistral et la tramontane, soufflant parfois à plus de 100 kilomètres à l'heure, le feu a déjà anéanti 4 000 hectares de pins, de chênes verts et de broussailles dans les départements du Var, des Bouches-du-Rhône et de l'Aude. L'étendue des incendies et les conditions météorologiques ont nécessité une mobilisation générale des moyens de lutte contre le feu de tous les départements méridionaux.

Dans les Bouches-du-Rhône, un gros foyer subsistait, mardi matin 8 juillet, à Coudoux, au nord d'Aix-en-Provence, près d'Eguilles, au sud-est, ainsi qu'aux environs de Ventabren, dont plusieurs lotissements ont été évacués. Des colonnes de sapeurs-pompiers venant de huit départements sont arrivées mardi matin ainsi que quatre cents militaires pour appuyer les cinq cents hommes des corps locaux et des sapeurs-pompiers de Marseille déjà en ligne. Une véritable escadre, constituée de six Canadairs, deux DC-6 et trois Trackers, a décollé à l'aube pour « bombarder » le feu dans le secteur de Coudoux. L'autoroute Paris-Nice, coupée lundi en fin d'après-midi, a pu être réouverte.

Dans le Var, plusieurs foyers étaient en activité mardi matin dans la région de Pierrefeu, où des milliers de campeurs ont été évacués, et près d'Hyères, où la départementale 12 est coupée. Dans l'Aude, à la suite des incendies qui ont ravagé 2 000 hectares aux environs de Narbonne, les gendarmes ont arrêté un suspect.

● *Le pyralène de Villeurbanne : la nappe phréatique contaminée.* — La nappe d'eau située à 14 mètres sous le transformateur au pyralène incendié il y a une semaine à Villeurbanne (Rhône) a été contaminée en deux points par du pyralène dont le taux est de deux fois à six fois supérieur à celui prévu par les normes européennes de potabilité. Ces prélèvements ont été effectués à 100 mètres du transformateur. Néanmoins le préfet de la région Rhône-Alpes assure qu'il n'y a aucun risque de contamination de l'eau potable. En surface on n'a pas relevé de produits toxiques dans les sept pavillons évacués mais certains seront lessivés entièrement avant d'être réoccupés par leurs habitants. Enfin, les analyses biologiques portant sur 200 des 495 personnes examinées après l'accident n'ont révélé aucune anomalie liée au dégagement des fumées.

GASTRONOMIE

Mort de la restauratrice Mado Point

La célèbre restauratrice Marie-Louise Point est morte à l'âge de quatre-vingt-huit ans, le samedi 5 juillet, à son domicile de Vienne (Isère).

Depuis 1923, la Pyramide, à Vienne (Isère), était en quelque sorte le milieu du monde gourmand. Au piano, un homme qui avait *« la magnificence et la sagesse de Pantagruel mais aussi parfois les éclats de Jupiter »*.

Lorsque Fernand Point disparut en 1955, sa femme Marie-Louise sut garder le personnel et continuer l'œuvre de son cher mari.

C'était une rude tâche. Et ç'avait été un fameux bonhomme, ce Fernand Point. Ses aphorismes en témoignent : *« Dans toutes les professions sans doute, mais en cuisine certainement, on est à l'école toute sa vie. »* Ou encore : *« La cuisine exige le feu sacré. Il ne faut penser qu'à son travail ! »* Il savait de quoi il parlait, lui qui, débutant à l'Hôtel Bristol, avant la guerre de 1914-1918, y passait en cuisine douze heures par jour.

Mado Point, à qui Jean Cocteau écrivait alors : *« Ma chère amie, je n'arrive pas à comprendre comment une telle présence peut disparaître »*, demeura fidèle à la mémoire, mais aussi aux principes de Fernand. Avec Guy Thivard, qui avait été le second de son mari, avec le personnel de salle, elle sut « maintenir ». Et les grands plats de Fernand Point — du turbot au champagne au boudin de Joannes Colombier, du gâteau de foies blonds Curnonsky au perdreau à la valentinoise — figurent toujours à la carte de cette Pyramide qui a conservé ses trois étoiles au Michelin et au Bottin gourmand.

Il y a huit ans, nous fêtions les quatre-vingts ans de Mado Point. Paul Bocuse qui avait été un des élèves du maître, nous rappelait les foucades mais aussi la générosité de Mado Point. L'histoire par exemple de ces deux clients arrivant pour déjeuner à 14 heures.

« Désolé messieurs, mais il est trop tard.

— Oh, donnez-nous n'importe quoi.

— Messieurs, si vous voulez n'importe quoi, vous n'avez qu'à aller n'importe où ! »

Oui, six ans déjà, et Mado était toujours là, faisant, comme autrefois son Fernand, le « tour des tables ». Ce qui autorisa sans doute MM. Gault et Millau (voir leur dernier guide) à *« décrire en tremblant l'âge indicible de Mᵐᵉ Point »*, en soulignant *« les plats idiots de la carte »*.

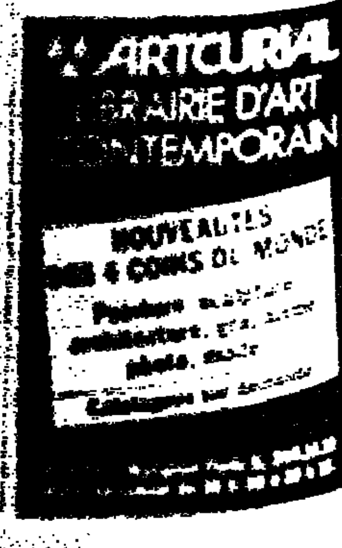
Ce jour de ses quatre-vingts ans, nous pensions à Fernand, que nous n'avions pas oublié. Nous n'oublierons pas sa chère Mado qui vient de disparaître hier.

LA REYNIÈRE.

ÉDUCATION

● *Les inscriptions à l'université.* — Les bacheliers qui n'auront pu être inscrits avant le 17 juillet peuvent remplir la fiche remise par l'université et l'adresser avant le 21 juillet au rectorat de l'académie de Paris, service interacadémique des inscriptions, 47, rue des Ecoles, 75230 Paris Cedex 05. Les recteurs de la région Ile-de-France, en liaison avec les présidents d'université, se chargeront de leur affectation.

RECTIFICATIF. — L'administration du lycée Bergson (Paris-19ᵉ) nous fait savoir que les résultats du bac ont été communiqués, le 1ᵉʳ juillet *« à partir de 10 heures »*, et non pas à 10 h 45, comme nous l'écrivions dans notre article sur les inscriptions universitaires (*le Monde* du 3 juillet).



MÉDECINE

UNE NOUVELLE APPLICATION THÉRAPEUTIQUE DE LA CICLOSPORINE

Les diabétiques en voie de guérison

Le professeur Jean-François Bach (hôpital Necker-Enfants malades, Paris) a présenté le 7 juillet à l'Académie des sciences les résultats — à plusieurs égards révolutionnaires — de la première étude contrôlée sur l'utilisation de la ciclosporine dans le traitement du diabète. Cette étude, menée par un groupe de diabétologues et de statisticiens français, démontre que cette maladie, jusqu'ici considérée comme irréversible, peut, dans certains cas, être guérie grâce à un médicament (1). Ces résultats sont encore expérimentaux. Ils n'en ont pas moins une portée considérable. *Ils bouleversent, en effet, les* actuelles données thérapeutiques sur le diabète, affection très fréquente dans le monde, et posent, dans le même temps, de graves problèmes d'ordre éthique. Au-delà du seul diabète, ils ouvrent également pour la première fois de fécondes perspectives dans la prise en charge des patients atteints des maladies dites « auto-immunes », conséquence d'un déséquilibre du système immunitaire.

On distingue schématiquement deux formes de diabète, groupe d'affections dues à un trouble *dans le métabolisme des sucres.* Le premier est dit « gras ». Il est diagnostiqué le plus souvent à l'âge mur et touche les obèses. *L'autre est dit* « *maigre* » ou « insulo-dépendant ». Il affecte particulièrement les personnes jeunes, qui souffrent de la destruction de certaines cellules de leur pancréas spécialisées dans la fabrication d'insuline (hormone qui participe au contrôle de la concentration de sucre dans le sang). Ces diabétiques ne peuvent survivre que grâce à l'injection quotidienne d'insuline et à une surveillance de leur alimentation et de leur taux de sucre dans le sang.

Neuf mois d'expérimentation

Depuis quelques années, plusieurs arguments expérimentaux obtenus chez l'animal laissaient penser que le diabète maigre pouvait être une maladie auto-immune. Dans cette hypothèse, le malade diabétique détruirait lui-même certaines cellules de son pancréas. Il était dès lors plus que tentant d'expérimenter chez les diabétiques la ciclosporine, l'un des rares agents immunosuppresseurs, connus pour leur efficacité chez l'homme, principalement dans le cas des greffes d'organes (*le Monde* du 19 octobre 1983 et daté 4-5 mars 1984). En réduisant l'intensité de la réaction immunitaire, peut-être empêcherait-on l'attaque du pancréas. Après des essais préliminaires, tentés notamment au Canada, c'est en France qu'a pu être menée la première étude contrôlée sur ce thème, grâce à une collaboration aussi fructueuse qu'exemplaire établie entre des fondamentalistes et des cliniciens, l'Institut national de la santé et de la *recherche médicale* et la multinationale Sandoz.

L'étude française commencée il y a neuf mois porte sur 122 malades âgées de quinze à quarante ans, chez lesquels le diagnostic de diabète venait d'être porté. Aucun d'entre eux n'avait commencé son traitement à l'insuline depuis plus de deux mois. Tous les patients étaient volontaires. On leur a longuement expliqué les risques et les bénéfices possibles d'une telle expérience, et chacun a, avant l'expérience, signé une lettre détaillée de consentement. Le Comité national d'éthique avait par ailleurs donné son accord. Dès le départ, les 122 malades furent divisés en deux groupes. Les uns reçurent de la ciclosporine, les autres une préparation placebo simulant en tous points la préparation active. Aucun des médecins ne fut, tout au long de l'expérience — tenu informé de la nature (ciclosporine ou placebo) des produits utilisés chez leurs malades.

On constate aujourd'hui une rémission complète de la maladie (arrêt de l'utilisation de l'insuline et bon équilibre métabolique) chez 24 % des malades du groupe traité *par la ciclosporine contre 5,8 % seu*lement des malades du groupe traité par le placebo. Dans le sous-groupe des malades chez lesquels on a pu obtenir un dosage parfaitement efficace de ciclosporine dans le sang, le taux de rémission complète atteint 37 %. *Des rémissions partielles* (réduction notable de la dose d'insuline nécessaire et bon équilibre métabolique) ont aussi été obtenues.

Traitement précoce

Au total, des rémissions complètes ou partielles ont été constatées chez 46 % de tous les malades traités à la ciclosporine et chez 65 % de ceux qui reçurent une dose parfaitement efficace de ciclosporine. Si quelques incidents furent notés (atteinte réversible de la fonction rénale, hypertention artérielle modérée, accentuation de la pilosité), en revanche, aucun des effets secondaires graves de la *ciclosporine* ne fut observé. « *Ces résultats*, a déclaré le professeur Jean-François Bach devant l'Académie des sciences, *apportent la première démonstration de l'effet d'un immunosuppresseur sur l'évolution du diabète insulo-dépendant. Ils apportent l'espoir, à terme, d'une prévention de ce diabète, prévention qui serait d'autant plus efficace que le traitement immunosuppresseur sera commencé plus tôt dans l'histoire de la maladie.* »

Faut-il dès lors en conclure que le diabète est enfin définitivement « vaincu » ? La restauration des fonctions pancréatiques, grâce à la ciclosporine n'est obtenue qu'au prix de lourdes contraintes et, souligne le professeur Bach, « *d'importantes incertitudes persistent sur la durée et l'effet obtenu et sur la toxicité à long terme du produit, notamment sur les reins* ». En outre, les conclusions de cette étude démontrent que les personnes connues de longue *date pour être diabétiques*, ne pourront pas bénéficier d'un tel traitement. Tout se passe en effet comme si la ciclosporine ne pouvait restaurer les fonctions des cellules pancréatiques que peu de temps après que ces dernières ont été atteintes. *Passé quelques mois, l'évolution de* la maladie devient irréversible.

C'est dire toute l'importance d'une diffusion rapide des données françaises à l'échelle internationale. Les responsables de l'étude, tout en *soulignant* la portée de leurs résultats, insistent pourtant aujourd'hui, imités en cela par la direction de l'INSERM, pour que l'utilisation de la ciclosporine dans le diabète soit limitée à des essais contrôlés réalisés dans des centres spécialisés. Rien, selon eux, ne serait plus grave que des tentatives « sauvages » menées en dehors de tout cadre expérimental. Mais quelle sera la réaction des malades ou des parents de jeunes diabétiques apprenant que le traitement prometteur existe, mais qu'ils ne peuvent pas en bénéficier ? Les études à venir devront notamment chercher à établir les modalités ultérieures du traitement (les malades devront-ils continuer, après rémission complète, à avoir recours à la ciclosporine ?), la durée de l'effet obtenu et les risques potentiels du traitement. Quelles que soient les incertitudes actuelles et les précautions qui devront impérativement être prises, il n'en reste pas moins que les résultats de ce groupe fran*çais marquent, soixante-quatre ans* après la première utilisation de l'insuline chez l'homme, une date importante dans l'histoire du traitement médical du diabète.

JEAN-YVES NAU.

(1) Cette étude sera prochainement publiée dans *The Lancet*. Elle a réuni les professeurs R. Assan (hôpital Bichat, Paris) ; Ph. Vague (Marseille) ; G. Tchobroutsky (Hôtel-Dieu, Paris) ; Ph. Passa (hôpital Saint-Louis, Paris) ; B. Charbonnel (Nantes) ; J. Mirouze (Montpellier) et J.-F. Bach (Necker, Paris).

La molécule « Borel »

De notre envoyé spécial

Bâle. — La ciclosporine, c'est lui. Ou presque. A cinquante-trois ans, Jean-François Borel peut se vanter d'être à l'origine de l'une des rares vraies découvertes pharmaceutiques de ces dix dernières années. Pourrait se vanter, plus exactement, tant ce chercheur de la multinationale *Sandoz semble allergique à toute* forme de vanité. Non qu'il y ait chez lui de fausse modestie, mais parce qu'il trouve son plaisir ailleurs que dans une autosatisfaction chronique.

On connaît bien aujourd'hui l'extraordinaire histoire de la ciclosporine, cette molécule aux puissants effets immunosuppresseurs, produite par un champignon découvert au hasard des « cueillettes » norvégiennes d'un chercheur de Sandoz. On ignore souvent, en revanche, quelle succession de hasards au sein de la multinationale et quelle dose d'obstination dut fournir Jean-François Borel pour que la ciclosporine soit un jour commercialisée. On pourrait même s'étonner aujourd'hui du peu d'empressement mis par la firme suisse pour financer la recherche sur cette molécule. « *Ce serait oublier*, assure Jean-François Borel, *que rien n'était acquis au départ et que la firme prenait un très gros risque. Convaincre dans ces conditions... c'est un peu comme si vous deviez convaincre votre directeur que, compte tenu du succès du Mundial, il faut que* le Monde *consacre 50 % de ses articles au football...* »

La foi du cobaye

En dépit des propositions qui lui ont été faites, Jean-François Borel n'a pas quitté Bâle, pas plus que son laboratoire de recherches pré-cliniques sur la ciclosporine. Il a préféré rester un fondamentaliste passionné par le fantastique outil de recherche immunologique — de la molécule à l'organisme humain — que constitue cette étonnante molécule. C'est donc de son bureau bâlois qu'il observe l'extension de cette jungle qu'est aujourd'hui devenue la « ciclosporinologie » : 4 000 publications scientifiques en dix ans (1 400 pour la seule année 1985) — « *dont beaucoup sans intérêt* », *précise-t-il* — et des recherches qui semblent ne jamais devoir s'achever. Sandoz a-t-il remercié financièrement ce chercheur qui, après lui avoir donné bien des tracas, permet à la multinationale de gagner de l'argent ? « *Quand on entre chez Sandoz, on signe un papier certifiant que toutes les découvertes des chercheurs appartiennent à la firme* », répond-il en souriant. Un regret, alors ? « *Oui*, confie-t-il, toujours en souriant : *n'avoir une secrétaire que deux jours par semaine...* »

JEAN-YVES NAU.

Les cancers de l'Institut Pasteur

UNE ENQUÊTE INTERNATIONALE POUR ÉVALUER LES RISQUES DES CHERCHEURS

Le comité des experts, présidé par le professeur Jean Bernard, chargé d'élucider « *l'affaire des cinq cancers de l'Institut Pasteur* » a tenu le 7 juillet sa première conférence de presse. Les conclusions de ce comité ne seront pas connues « *avant neuf mois ou un an* ». Une enquête internationale sous l'égide du Centre *international de recherche sur le* cancer va, d'ailleurs être menée, en collaboration avec plusieurs instituts scientifiques américains, anglais, scandinaves, japonais et soviétiques. Objectif : évaluer les risques encourus par les chercheurs des laboratoires de biologie moléculaire.

Le professeur Jean Bernard a indiqué la nature exacte des cancers diagnostiqués chez les chercheurs de l'Institut Pasteur : un adénocancer indifférencié, un rhabdomyosarcome (cancer du tissu musculaire), un sarcome d'Ewing (tumeur de la moelle osseuse) et deux lymphomes. « *Certains ont pu dire que la nature différente des cinq cancers permettait, d'écarter l'hypothèse d'une cause commune. Je ne peux accepter cette idée*, a souligné le professeur Jean Bernard, *car on sait, en cancérologie, qu'une même cause peut donner des cancers différents* ».

Tout en reconnaissant que la coïncidence apparaissait *a priori* l'hypothèse la plus probable, le professeur Jean Bernard a assuré que les experts ne négligeraient aucune piste. Il est d'ores et déjà acquis que les chercheurs de l'Institut Pasteur de Paris bénéficieront d'une surveillance médicale accrue.

J.-Y. N.

COMMUNICATION

LA CRISE DE L'AGENCE FRANCE-PRESSE

M. Pigeat présente un plan de restructuration qui prévoirait la suppression de deux cents emplois

Les deux mouvements de grève qui ont affecté l'Agence France Presse (AFP) en novembre dernier n'ont sans doute été qu'un modeste prélude à la crise qui s'annonce. L'AFP joue en effet son avenir d'agence mondiale d'information ce mardi 8 juillet. M. Henri Pigeat, son PDG, devait présenter à son conseil d'administration les « mesures d'urgence » qu'il avait annoncées le 27 mai. Une urgence que légitime, selon lui, le déficit qu'a enregistré l'agence en 1985 — 63,7 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 700 millions de francs — et qui se traduira non par « *de simples mesures ponctuelles* » mais par « *des tranformations profondes de l'organisation et des méthodes de travail de l'entreprise* ».

Le déficit de l'année 1985 ne surgit pourtant pas du néant. Le plan de développement de l'AFP lancé en 1984 prévoyait une perte de 35 millions de francs, due à la création de nouveaux services (photo internationale, sports, banques de données, production sonore). Le dépassement de ces prévisions est due, selon la direction, à plusieurs raisons. Les charges du personnel ont augmenté de 13,4 % de 1984 à 1985. Dans le même temps, la hausse de tarifs *d'abonnement a été plafonnée* à 4,9 %, lutte contre l'inflation oblige. Enfin, les recettes n'ont pas été à la hauteur des prévisions du plan, du fait, précise M. Henri Pigeat BI « de l'insuffisante capacité de nos services à s'adapter rapidement aux besoins de la *clientèle* ».

Cette dernière n'est pas prête à payer pour résorber le déficit de l'AFP. Les trois cent quarante services de l'Etat (ambassades, administrations, etc.) qui fournissent, en 1985, 55,7 % des recettes de l'AFP ne peuvent accroître leur part sans mettre en péril son indépendance. Quant aux médias, ils ne constituent que 22 % des recettes de l'agence — 14 % pour la presse écrite, 8 % pour la radio-télévision. Difficile de *compter sur ce marché étroit, rendu* encore plus exigue, fait remarquer M. Pierre Jeantet, secrétaire général de l'AFP, par la concentration des journaux qui fait perdre des abonnés à l'agence à chaque fois qu'un regroupement s'opère. Outre ces *handicaps*, l'AFP *doit affronter* la concurrence de deux autres agences internationales d'information, l'américaine Associated Press (AP) et la britannique Reuter, qui développent toutes deux une politique commerciale offensive, tant à l'étranger *qu'en France, en ouvrant des* bureaux et en offrant des périodes d'essai gratuit de leurs services photos. Mais, sur son propre marché national, l'AFP doit aussi affronter l'Agence centrale de presse (ACP) qui l'emporte parfois auprès de la *presse régionale*. C'est le cas du *Dauphiné libéré* dont le désabonnement l'an dernier a représenté une perte de trois millions de francs par an pour l'AFP.

Coupes sévères

Pour faire face à cette crise, M. Henri Pigeat a choisi de pratiquer des coupes sévères dans les rangs du personnel de l'agence. Son plan envisagerait environ 200 suppressions d'emplois — soit 10 % du personnel de l'AFP — grâce à des contrats FNE, des postes non remplacés et des licenciements « secs », étalés sur trois ans, touchant toutes les catégories du personnel. Le plan *de M. Pigeat prévoit ainsi* la réduction des desks anglais, allemand et espagnol installés au siège de l'AFP à Paris. Certains journalistes seraient mutés « sur le terrain », à Washington, Hongkong, Bonn ou Madrid. Les refus entraîneraient des licenciements. La refonte, voire la suppression, du service « magazines » (déficitaire de 2,5 millions de francs serait également envisagée). Enfin, M. Pigeat tablerait pour les 200 journalistes du desk central, qui traitent à Paris les dépê*ches provenant* des bureaux de l'AFP, sur une augmentation de la durée quotidienne du travail de six à huit heures. Cette nouvelle répartition pourrait mener à une réduction de 50 postes. Enfin, une réorganisation des bureaux de province, voire la suppression de certains d'entre eux comme ceux de Tours ou de Dijon, pourrait être proposée.

Ce plan, dont les principaux éléments sont connus au sein de l'AFP depuis quelques jours, suscite une *violente réaction des syndicats*. Pour ceux-ci, le déficit de l'AFP est « *prévu, programmé et planifié* » par la direction. Ils reprochent à M. Henri Pigeat de céder aux pressions des pouvoirs publics et des patrons de presse. « *Les patrons de presse sont à la fois clients et administrateurs de l'AFP*, indique un journaliste, *mais il pensent davantage aux problèmes de leurs journaux qu'à ceux de l'AFP en refusant de réévaluer les abonnements.* » La presse écrite a en effet bénéficié du développement des services de l'AFP et de son informatisation, sans en payer le coût. Le montant de l'abonnement, comparativement au prix de vente des journaux, a baissé au fil des ans. Un journal de moins de dix mille exemplaires acquitte par exemple 10 000 F mensuels, soit à peine un mois de salaire, un journal diffusant à huit cent mille exemplaires paie 250 000 F.

Les sacrifices demandés en novembre dernier au personnel de l'AFP — suppression des primes, perte de trente-six emplois à la rédaction — représentaient selon la direction « *un premier pas vers l'assainissement* ». Six mois plus tard, en présentant un nouveau plan de restructuration impliquant une remise en cause des conditions de travail et des licenciements, M. Henri Pigeat doit faire face à une crise de confiance.

Contesté, M. Henri Pigeat l'est jusque dans les informations qui ont servi de bases à son plan. Certains journalistes réclament de la commission financière de l'AFP un véritable audit de l'entreprise et une répartition des *responsabilités réelles du* déficit. Enfin, certains craignent que la réduction des effectifs de la rédaction affaiblisse la production des services généraux et donc les nouveaux services (photo, son) dont le succès pointait. « *Ceux qui ont donné leur aval à ce plan ne semblent pas avoir réfléchi à d'autres solutions qui permettraient à l'AFP de garder son rôle international et son rayonnement* », indique un journaliste.

Unis par un « *pacte d'unité* syndicale », les syndicats de l'AFP (CGT, SNJ, CFDT, FO, CFTC) de toutes les catégories de personnel sont décidés à se mettre en grève si des *licenciements secs et des modifica*tions aux conditions de travail du desk restent prévus dans le plan présenté au conseil d'administration. Des lettres ont été adressées au président de la République, au premier ministre, M. Jacques Chirac, au *ministre* délégué au budget, M. Alain Juppé, au ministre de l'économie et des finances, M. Edouard Balladur, au ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, ainsi qu'aux membres du conseil d'administration de l'AFP, afin qu'ils n'entérinent pas ce plan.

YVES-MARIE LABÉ.

DEUX MILLIONS DE MOTS PAR JOUR

Créée en 1944, l'Agence France Presse est l'une des quatre grandes agences mondiales d'informations. Elle emploie 2 096 salariés, dont 550 journalistes au siège, à Paris, 80 dans les 12 bureaux régionaux et 360 dans les 100 bureaux installés à l'étranger.

L'AFP traite deux millions de mots par jour en français, anglais, arabe, espagnol, portugais et allemand. Elle touche *directement ou indirectement* — par une agence locale abonnée, par exemple — 7 000 journaux, 2 500 radios et 400 télévisions, ainsi que plusieurs milliers d'entreprises et de services publics.

Le statut particulier de l'agence est *défini* par la loi du 10 janvier 1957. L'AFP est gérée par un conseil d'administration de quinze membres. Huit d'entre eux représentent la presse écrite quotidienne — six la presse quotidienne régionale, deux la presse nationale, — deux la radio-télévision, trois les services publics « usagers de l'agence » (premier ministre, ministère des affaires étrangères, ministère du budget), deux le personnel (journalistes et autres catégories). Le PDG est désigné par le conseil d'administration en dehors de ses membres, pour une durée de trois ans. M. Henri Pigeat, PDG actuel, a été désigné en octobre dernier pour son troisième mandat.

LA VENTE DE TMS

M. Hersant s'intéresse à la presse téléphonique

M. Robert Hersant ne convoite pas seulement TF1 ; *il s'intéresse* depuis à une autre privatisation, celle du kiosque téléphonique. Ces services d'informations sur répondeur — mis en place voici deux ans par la Direction générale des télécommunications (DGT) — doivent dans les semaines à venir se libérer complètement de la tutelle de l'Etat pour s'intégrer à un véritable marché de la presse téléphonique.

Un marché qui explose : pour le seul mois de mai, le chiffre d'affaires de ce nouveau média s'élève à 3,6 millions de francs, soit 4,7 millions d'appels facturés trois unités de base. En composant sur leur cadran un numéro dont l'indicatif est 43-69, les usagers de la région parisienne accèdent aux cours de la Bourse, à des histoires drôles, à la météo, aux résultats des courses hippiques... ou à des messages érotiques. Comme en *télématique*, la société qui exploite les lignes acquitte son abonnement aux P et T, rétribue le fournisseur d'informations, et encaisse la différence. Elle s'assure ainsi une marge bénéficiaire confortable.

Jusqu'en 1985, la DGT régnait sans partage sur le 43-69 et la presse téléphonique par le biais de sa filiale Télé Micro Services (TMS, *le Monde* du 11 septembre 1985). Après avoir abandonné son monopole, la DGT s'apprête à se retirer complètement du marché et à vendre TMS. Qui va hériter des quel*que cinq cents lignes* et des infrastructures techniques de TMS, qui représente encore plus de la moitié du marché de l'information téléphonée ? Sans doute, les principaux clients de TMS : la Société du journal téléphoné (SJT, filiale du groupe Hersant), Support petites annonces (filiale du *Nouvel Observateur*) et Téléfun (filiale de Filipacchi). « *Nous leur avons proposé de former un consortium*, dit M. Jacques Dondoux, directeur général de la DGT. *Mais M. Hersant a refusé.* »

Selon certaines informations, le patron du *Figaro* préférerait être le seul repreneur de TMS, par l'intermédiaire de la SJT. Une solution qui lui assurerait pour un temps une position dominante. La situation inquiète cependant les éditeurs de *services indépendants, qui se sont* multipliés depuis la fin du monopole de TMS.

D'autant que la DGT réserve maintenant aux entreprises de presse titulaires d'un numéro de *commission paritaire, et aux services* publics, l'accès au kiosque téléphonique. Et surtout parce que des dizaines de demandes d'ouverture de lignes surtaxées n'obtiennent pas satisfaction depuis des mois. « *La liste d'attente équivaut à l'ouverture de six mille lignes* », estime M. Paul Carenco, à la direction des télécommunications d'Ile-de-France. « *Les standards d'Auteuil et de Ségur dégagent lentement de nouveaux accès en fonction des possibilités, et uniquement sur la région parisienne.* »

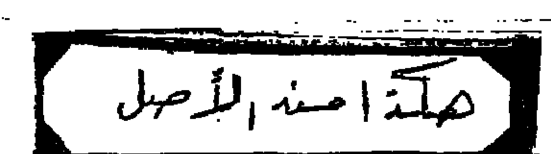
De surprenants transferts

Pour le moment, le mystère règne encore autour de la vente de TMS. « *Elle interviendra au plus tard en septembre ou octobre* », se contente de rappeler M. Dondoux. « *Rien n'a changé à TMS* », affirme l'un des deux responsables de la filiale de la DGT, M. Didier Dupraz.

Pourquoi, dans cette hypothèse, Téléfun aurait reçu un contrat d'hébergement de ses 76 lignes, signé par la SJT ? Pourquoi les animateurs de TMS ont-ils demandé à l'AFP de modifier l'appellation de leurs services Geny Infos et Geny Sports en JT infos et JT sports, en signalant simplement à l'agence que l'ensemble des services fournis seraient dorénavant regroupés sous la responsabilité de la SJT ?

Les éditeurs restent évidemment libres de quitter TMS privatisé tout en conservant le bénéfice de leurs lignes. C'est le cas des Editions Filipacchi (Téléfun), qui investissent deux millions de francs pour monter leur propre infrastructure technique. Un investissement que ne peuvent supporter la plupart des utilisateurs du kiosque téléphonique.

CATHERINE YOUINOU.



Le Monde
SCIENCES

L'écorché de Miss Liberty

Chargé d'ausculter la statue de la Liberté avant sa rénovation, le Centre technique des industries mécaniques a mis en évidence une erreur de montage qui rend fragile le célèbre bras tendu.

AVANT que la fameuse statue de la Liberté ne se drape pendant plusieurs années d'échafaudages la masquant aux yeux des touristes, rares étaient ceux qui savaient la fragilité inévitable d'une telle construction, plus intéressante par les problèmes techniques qu'elle a posés (et pose encore) que par les conceptions esthétiques de Bartholdi.

Lorsque Alfred Hitchcock – dans *Cinquième colonne* – faisait se battre à mort Robert Cummings et Norman Lloyd au bout de la célèbre torche, il aurait pu ajouter aux risques qui menaçaient son personnage ceux d'une rupture du bras de la dame de fer, déjà bien fatigué.

L'un des résultats les plus importants qu'apportèrent, en effet, la longue série de diagnostics que subit la statue de la Liberté est que l'attache du bras tendu est un point très faible de l'ensemble ; son épaule, très fragile, risquait de s'abîmer définitivement.

Ce défaut primordial a été démasqué et analysé par une équipe française du Centre technique des industries mécaniques (CETIM), au cours d'une étude précédant les travaux redonnant la jeunesse au monument le plus symbolique de l'Amérique.

Même si aucun de ceux qui ont un jour regardé la statue n'a pu imaginer qu'il s'agissait d'un bloc massif comme pour un buste de square, bien peu ont une idée de sa structure réelle. Le travail a été réalisé en plusieurs temps. Le sculpteur, Bartholdi (qui n'eut pas là, il faut bien le dire, la main très légère), réalisa l'essentiel de son travail artistique sur plusieurs maquettes.

Grandeur nature

La réalisation de l'objet lui-même posait des problèmes d'un tout autre ordre, et l'on sait aujourd'hui un peu partout que c'est Eiffel qui exécuta le passage à la grandeur nature. Assez curieusement, jusqu'à une certaine époque en tout cas, ce travail ne fut pas revendiqué par l'ingénieur ou ses biographes comme l'une de ses œuvres essentielles ; on insistait toujours bien davantage sur la tour parisienne ou le viaduc de Garabit, qui représentaient effectivement des défis techniques bien plus délicats.

Sur un socle de maçonnerie déjà important en lui-même par ses dimensions et la solidité indispensable du soubassement, les techniciens de Gustave Eiffel montèrent toute une structure métallique interne très complexe (dégageant d'ailleurs ainsi des possibilités de visite bienvenues tant aux fins touristiques que de surveillance de l'état général du monument) ; d'énormes plaques de métal réalisées d'après la sculpture initiale de Bartholdi furent rivetées sur cette charpente, donnant l'impression d'un bloc massif dû au ciseau gigantesque d'un artiste spécialisé dans le colossal.

Chargés d'analyser cette structure, ce qui est une référence flatteuse, car les Etats-Unis ne manquent pas, on s'en doute, de moyens techniques, les ingénieurs du CETIM détachés dans la baie de New-York eurent à faire preuve – avant même toute qualité technique – de performances athlétiques non négligeables : le travail sur place consistait d'abord à truffer le monument de capteurs aux endroits stratégiques, pour lesquels les facilités des escaliers intérieurs étaient bien entendu largement insuffisantes ! Une bonne partie de l'installation des mouchards s'est faite avec de véritables équipements d'alpiniste et des harnais de sécurité, et dans des conditions climatiques (au mois de février) qui ne facilitaient pas toujours la tâche.

Bras démis

Il en résulta une masse considérable de mesures, qu'il s'agisse de relevés internes purement topographiques comme ceux qui révélèrent une grave faute de montage par rapport aux plans initiaux d'Eiffel – décalant le fameux bras de 70 cm et mettant en danger tout l'ensemble, – ou des réactions des parties métalliques à l'action du vent de la baie ou de chocs provoqués par les ingénieurs eux-mêmes.

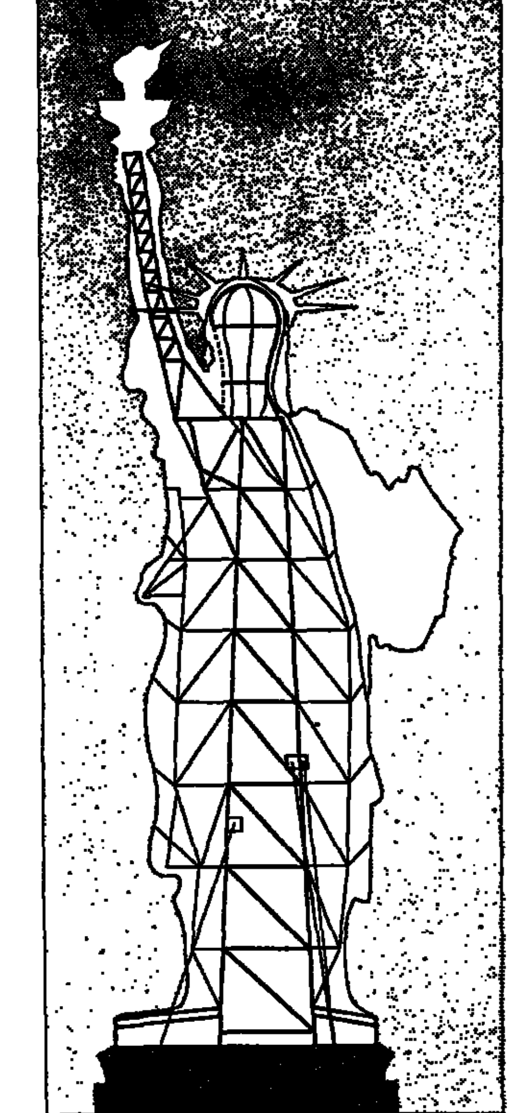
Le traitement de cette information se fit avec les moyens de calcul importants du CETIM, et d'un logiciel qu'il a créé, CASTOR (calcul de structures par ordinateur). Il fallut parfois recourir à un super-ordinateur Cray-1, car les tests de fatigue du fer puddlé, qui constitue le matériau de la statue, et les extrapolations des effets du climat, particulièrement difficiles sur l'embouchure de l'Hudson River, demandaient une puissance informatique qui aurait fait rêver Eiffel.

Comme c'est souvent le cas, nous ne possédons presque aucun document assez précis pour dévoiler comment, il y a un siècle, travailla l'équipe d'ingénieurs qui eut à concevoir toute la mécanique interne du monument. Il aurait été intéressant de pouvoir comparer les deux types de travail, fondés bien entendu sur les mêmes principes fondamentaux de résistance des matériaux, mais avec des modalités effectives assez divergentes !

Dans la manche

Le CETIM est légitimement assez fier d'avoir contribué de manière essentielle aux travaux qui ont permis la cérémonie du 4 juillet, même s'il regrette un peu qu'une étude complémentaire sur la possibilité de cacher la statue sous un gigantesque voile de tissu que le président Reagan aurait dégagé d'un geste théâtral soit finalement resté au stade théorique. Mais les chercheurs français restent préoccupés du fait que, faute de moyens financiers suffisants, les responsables américains n'aient pas tiré toutes les conséquences de leur radiographie et des simulations entreprises.

En particulier, les dangers présentés par la mauvaise articulation de la manche ne sont pas, loin de là, tous résolus. Il aurait fallu être plus radical dans les opérations de consolidation qui ont surtout consisté en des remplacements pièce par pièce (rivets ou plaques de métal, chaudronnerie de la torche), et non en une reconstruction interne réelle des parties faibles de la structure.



• D'après un document du CETIM

Quelques gigantesques échafaudages reverront peut-être donc le jour sur l'île de Bedloe après de nouvelles acrobaties des alpinistes de Senlis dans l'épaule malade de la dame de fer : espérons qu'il ne faudra pas pour cela que la torche enflammée menace de s'abîmer aux pieds des managers de Port Authority de New-York, qui regretteraient alors quelques économies de bout de chandelle...

ANDRÉ WARUSFEL.

Un cyclotron qui tourne rond

C'est parce que le cyclotron d'Orléans sert aussi à soigner les cancéreux que les crédits nécessaires à son fonctionnement ne seront pas réduits.

LE vert tout neuf des herbes et des arbres domine encore. Pourtant l'antique forêt s'est effacée, et, ici ou là, des bâtiments gris et blancs trouent la verdure. Des ambulances glissent sans bruit jusqu'à l'un d'eux, qui n'a rien d'un hôpital. Chaque jour, des malades viennent ainsi, et repartent. Ils ne sont que de passage. Quelques minutes d'exposition au faisceau des neutrons pour sauver leurs cellules et prendre de vitesse le mal qui les ronge à petit feu.

Le cyclotron du CNRS, installé au cœur du campus de La Source à Orléans, était destiné à la recherche. Il l'est encore, mais il s'est donné une vocation multiple. Pavillon des cancéreux six heures par jour, il devient l'auxiliaire des archéologues ou des chimistes le reste du temps. Cette diversité d'activités le préserve aujourd'hui de trop brutaux coups de sabre budgétaires. Elle ne dissipe pas pour autant toute incertitude sur son avenir.

Eclairer le passé

Décidé en 1974, inauguré en 1977, le cyclotron appartient au département de chimie du CNRS. Sa création répondait aux demandes de chercheurs qui souhaitaient développer de nouvelles méthodes d'analyse de la matière, grâce aux particules chargées produites par l'accélérateur. Le Groupe applications des réactions nucléaires à l'analyse chimique (GARNAC) procède ainsi, actuellement, à des études sur les matériaux semi-conducteurs pour y déceler les impuretés.

Des contrats ont été passés avec EDF afin de mesurer la corrosion des aciers dans les centrales nucléaires, ou avec la CGE, par exemple, pour repérer des traces dans le silicium.

La machine est aussi capable d'éclairer le passé. Les numismates ont trouvé avec le cyclotron le moyen d'étudier les monnaies anciennes, du sixième siècle avant J.-C. au quatorzième siècle après J.-C., leur composition, les dosages d'or, d'argent, de cuivre, de laiton ou de bronze. On peut ainsi dater leur fabrication, mesurer leur dévaluation, faire la part de l'or natif ou de l'or allié. « *Ce procédé que, depuis dix ans, nous sommes les seuls au monde à exploiter n'altère pas les échantillons,* insiste le responsable de ce groupe de recherche, M. Jean-Noël Barrandon, *puisque la radioactivité induite est nulle.* »

Pour ces recherches, le cyclotron d'Orléans fonctionne tôt le matin (6 h) et tard le soir (22 h). Entre-temps, il est utilisé pour des interventions thérapeutiques. La neutronthérapie, d'abord.

Une convention avec le centre hospitalier régional (CHR), lui-même sous contrat avec la Sécurité sociale, a permis de traiter cent-cinquante malades l'an dernier. Ce sont des patients atteints de cancers à évolution lente ou résistants. L'irradiation par neutrons permet d'obtenir des résultats : 30 % de plus de survie sur cinq ans sans maladie dans les cancers de la prostate. Huit malades sur dix viennent de la région parisienne, un d'Orléans, un de la province.

Autre utilisation médicale du cyclotron : la fabrication de radioéléments chimiques utilisés pour le diagnostic. Certains d'entre eux ont une vie courte (deux minutes pour l'oxygène 15). Les malades doivent donc venir sur place. Une caméra à scintillation permet d'observer les organes sur lesquels vont se fixer les radioéléments inhalés ou injectés. Des anomalies cardiaques, cérébrales, pulmonaires, sont détectées par ce procédé. Comme pour la neutronthérapie, cette activité s'exerce par convention avec le CHR d'Orléans.

Quant aux isotopes à période (1) plus longue (treize heures pour l'iode 123), ils sont expédiés à des médecins ou à des laboratoires. Le cyclotron d'Orléans a même une production régulière d'iode 123 pour suppléer les arrêts de maintenance – ou éventuellement les pannes – du cyclotron du Commissariat à l'énergie atomique, à Saclay.

A 1 600 francs l'heure de faisceau, les clients extérieurs du cyclotron lui assurent un revenu appréciable. Le centre hospitalier régional aura payé 1,4 millions de francs en 1986, et le CEA 400 000 francs, sur un budget total d'à peine plus de 2 300 000 francs, hors taxes.

Appel au gouvernement

M. Didier Isabelle, directeur du service du cyclotron d'Orléans, ne se sent pas menacé en ces temps d'austérité : « *Si l'on veut nous couper les vivres, on prendra le risque de mettre en panne l'accélérateur alors qu'il sera en train d'irradier peut-être une médaille mais aussi un malade...* »

Comme, en outre, le CNRS a choisi de ne pas trop réduire les crédits de fonctionnement des laboratoires de chimie (– 5,3 %) M. Isabelle garde son calme. Le 26 mai dernier, son budget 1986 a été amputé de 59 460 francs. « *60 000 francs, c'est le prix d'un micro-ordinateur dont on peut différer de quelques mois l'acquisition. Ce n'est pas l'étranglement.* »

Le calme, mais pas l'euphorie, on s'en doute. La sérénité avouée de M. Isabelle ne l'a pas empêché de signer avec trois cent quarante directeurs de laboratoires un « appel au gouvernement » paru dans la presse il y a quelques semaines pour « *s'élever avec solennité contre* [des] *mesures discriminatoires qui affectent aussi gravement le potentiel intellectuel, scientifique et, à terme, industriel du pays.* » Car, si M. Isabelle estime que le manque d'argent « *oblige parfois à faire preuve de plus d'imagination* », il déplore les « *effets d'oscillations* » budgétaires qui interdisent de penser au long terme, comme le font les Anglo-Saxons, et « *condamnent les chercheurs à la courte vue, et portent le risque de les démotiver* ».

Sa crainte prend aussi des contours plus concrets. Le cyclotron fonctionne depuis vingt mille heures. Un crédit de 350 000 francs destiné à « la jouvence », au renouvellement de ses pièces, n'a pas été supprimé. Mais il faudrait arrêter un mois la machine pour des travaux en vue de lui donner « *un second souffle* » en augmentant sa puissance. Il faudrait aussi équiper la médecine nucléaire d'une *caméra positron* qui donnerait des images de diagnostic nettement plus précises. Seul le centre Joliot-Curie au CEA dispose actuellement de cet appareil qui coûte 20 millions de francs. De telles opérations ne sont pas envisageables sans crédits supplémentaires.

Le docteur Noël Breteau partage la même quiétude et les mêmes soucis. Le chef de service de radiothérapie du CHR d'Orléans, qui passe le plus clair de son temps au cyclotron puisqu'il est responsable des soins par les neutrons rapides, se déclare « *radiothérapeute heureux* ». Heureux de la collaboration avec le CNRS. Mais le docteur Breteau regrette cependant que l'existence d'un poste unique d'irradiation fasse perdre beaucoup de temps aux malades. La construction d'une deuxième voie de faisceaux – 3 millions de francs – diminuerait le temps d'installation des patients, qui perdent vingt minutes à se préparer pour dix minutes d'irradiation.

Le cyclotron d'Orléans est le seul accélérateur en France à pratiquer la neutronthérapie. « *Il en faudrait un pour dix installations de radiothérapie classique* » (« bombe au cobalt »), affirme le docteur Breteau. Ce n'est pas tout. En 1980, ajoute-t-il, « *nous étions les troisièmes du monde, pour les performances. Nous ne sommes plus aujourd'hui que neuvièmes* ». Sa conclusion est claire : « *Il faut avancer et améliorer notre machine* ». La Sécurité sociale et le conseil régional ne disent pas non. Sans le CNRS, alors ?

CHARLES VIAL.

(1) La période est le délai de temps nécessaire pour qu'un élément perde la moitié de sa radioactivité.

LA VENTE DE …

M. Hersant s'intéresse à la presse téléphonique

POINT DE VUE

Lettre à Ariane

par ROGER LESGARDS (*)

ARIANE, ma sœur... J'ai deux mots à vous dire ! Vous me permettrez cette apostrophe car vous vous souvenez certainement de la vieille amitié qui nous lie, des joies et des soucis que nous avons partagés : ceux de votre naissance, de votre enfance, de votre adolescence et, plus récemment, de ce passage à l'âge adulte que vous êtes en train de franchir rapidement.

Rapidement, c'est bien. Trop rapidement, ce serait grave. Il faut que vous disposiez du temps nécessaire pour grandir, mûrir et atteindre votre pleine majorité. Trois points vont illustrer et faire mieux comprendre ce message que je vous adresse.

Premier point : de dynamiques et habiles commerçants vendent vos talents aux quatre coins du monde. Vous placez maintenant en orbite des satellites européens, américains, brésiliens, arabes, japonais... C'est un grand succès. Cela suppose que vous vous apprêtiez, dans les toutes prochaines années, à vous envoler de Kourou, sept, huit, voire dix fois par an. En 1984, vous avez réussi quatre vols ; trois en 1985 ; deux en 1986. La cadence sera donc accélérée.

Il faut bien endurcir votre cœur cryogénique pour qu'il batte définitivement à son rythme de coureur de 5 000 mètres. Il faut bien préparer votre version Ariane-IV dans laquelle vous volerez pour la première fois en 1987 et qui est celle qui est actuellement vendue aux clients internationaux. Cette version n'est pas entièrement nouvelle, puisqu'elle est dérivée des Ariane-I, II et III, mais l'adjonction de deux à quatre moteurs supplémentaires au premier étage a conduit à modifier sensiblement un ensemble complexe.

Il faut prendre le temps de rôder, de dépouiller soigneusement et d'exploiter les mesures qui seront recueillies, après chacun des premiers tirs pour garantir le succès des suivants, de bien comprendre et maîtriser son comportement. L'important, en effet, est d'avoir, avec Ariane-IV, un lanceur fiable qui fonctionne jusqu'à l'an 2000 au moins et gagne la confiance définitive des fabricants et utilisateurs de satellites européens et mondiaux.

Deuxième point : Ariane, vous sentez bien tout cela. Récemment, en septembre 1985 et en mai 1986, vous nous avez fait deux malaises, à huit mois d'intervalle. Deux commissions d'experts vous ont auscultée. La première avait décelé une cause technique précise à laquelle il a été porté remède. A l'occasion de la seconde, il convient de prendre le temps d'un examen approfondi. Ce doit être l'occasion de porter un diagnostic très libre, très ouvert, à l'américaine.

Un point aussi complet que possible doit être fait sur le troisième étage, en particulier. Non pas qu'il recèle des vices cachés, mais parce que le fonctionnement de son moteur à oxygène et hydrogène est complexe, et que sa maîtrise est difficile. Aucun aspect technique, industriel, organisationnel ne peut être négligé. Les médecins de l'espace se tromperaient s'ils se bornaient à prescrire à la hâte un médicament miracle. Il faut vous donner le délai indispensable à votre complet rétablissement.

« L'Europe compte sur vous... »

Troisième point : il est en continuité du précédent et porte sur votre version Ariane-V, conçue pour placer en orbite haute et basse, dans les années 90, des charges plus lourdes encore, et surtout pour embarquer à sa pointe le futur avion spatial Hermès. Vous vous appellerez encore Ariane, mais en réalité votre corps et votre âme auront été complètement refaçonnés. Votre mission aussi sera différente puisque vous emporterez alors des hommes et des femmes dans l'espace. Vous entrerez à votre tour dans l'ère des vols habités.

Mesure doit être bien prise de ce que signifie, en délais de réalisation et en argent, l'atteinte de ce nouvel et ambitieux objectif. Il serait grave, à terme, d'en sous-estimer aujourd'hui les difficultés et par voie de conséquence le nombre d'années et de milliards d'ECU nécessaires. Les responsables politiques des pays membres de l'Agence spatiale européenne, qui sont déjà saisis de ce dossier, doivent disposer, pour prendre des décisions solides et durables, d'évaluations réalistes incorporant les indispensables marges pour aléas.

Ariane, vos malaises ne sont que passagers. Votre nature profonde est saine et vigoureuse. L'Europe et la France comptent sur vous pour assurer leur autonomie spatiale, civile et militaire, à la fin de ce siècle et au début du prochain millénaire. Vous êtes tout à fait capable de relever ce défi. Cela ne se compte pas en mois mais en décennies. Que vos parents et maîtres vous donnent les moyens, le temps et la sérénité et vous franchirez sans encombre l'épreuve de la durée. Rappelez-leur sans cesse que la priorité des priorités demeurera tout au long de votre longue vie la qualité technique dont nous savons désormais qu'elle exige une vigilance et une prudence de tous les instants.

(*) Ancien secrétaire général du CNES, ancien PDG de la SEP.

Aimants : un pôle peut en cacher un autre

Le « monopôle magnétique », une particule mystérieuse imaginée par les théoriciens il y a cinquante ans, est en passe d'être mise en évidence par les physiciens.

LES physiciens aiment bien la chasse. Il y eut aux lendemains de la guerre la chasse aux particules qu'on croyait alors élémentaires. Dans les années soixante-dix, leurs carniers bien remplis de particules composites, formées de quarks, les physiciens se mirent à traquer des particules qui n'entreraient pas dans cette catégorie, ou qui feraient intervenir des quarks nouveaux, imaginés par les théoriciens mais non encore présents au tableau.

Après les brillantes découvertes faites en 1983 au CERN (Laboratoire européen de physique des particules), cette chasse est un peu en sommeil, en attendant les nouvelles armes que sont les accélérateurs actuellement en construction.

La chasse au monopôle

On chasse aussi, encore vainement, les produits de désintégration du proton, loin sous terre, dans des cavités aménagées lors du creusement des grands tunnels routiers. Reste enfin une chasse encore plus aléatoire, que peuvent entreprendre de petites équipes, les appareils restant à l'échelle humaine même s'ils font appel à des technologies de pointe et demandent à leurs concepteurs énormément de soin et d'astuce : la chasse aux monopôles magnétiques.

Les particules fondamentales portent des charges électriques. Celles-ci sont responsables à la fois des phénomènes électriques et des phénomènes magnétiques. La symétrie des équations autoriserait l'existence de charges magnétiques. Ce n'est pas le cas. D'après toutes les observations faites, les charges magnétiques n'existent pas.

Ce qui existe, ce sont les aimants. La structure d'un aimant est fort complexe, mais on peut formellement le représenter comme formé de deux charges magnétiques placées au pôle Nord et au pôle Sud de l'aimant. Imaginons un barreau aimanté très long – quelque chose comme la taille de l'univers – et très fin, d'un diamètre bien inférieur à celui d'un électron. Pour un observateur proche du pôle Nord, le pôle Sud est si éloigné que son influence est nulle. Le pôle Nord semble isolé, c'est un « monopôle magnétique ». Il ne l'est pas vraiment, il est relié au pôle Sud par l'aimant, mais celui-ci est tellement fin qu'il n'est pas directement observable.

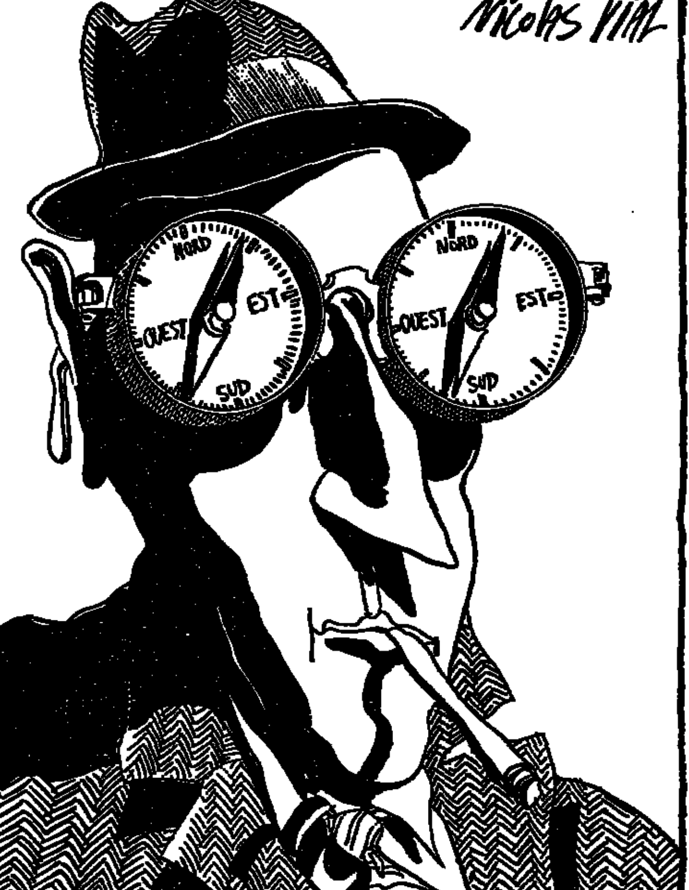
La mécanique quantique propose un moyen de déceler sa présence. Si l'on tourne autour de l'aimant et qu'on revient au point de départ, certaines grandeurs ont changé. Cependant, le changement s'annule si le pôle Nord porte aussi une charge électrique et si le produit de la charge électrique par la charge magnétique vaut certaines valeurs. Sur ces bases, le physicien anglais Dirac montra dans les années 30 comment des monopôles magnétiques pourraient exister.

La solution imaginée par Dirac n'était pas entièrement satisfaisante. Même inobservable, l'aimant qui relie le pôle Nord et le pôle Sud existe toujours, et sa présence introduit une dissymétrie dans l'espace. Sa direction et les directions perpendiculaires ne sont pas équivalentes. Cela entraîne des difficultés dans le traitement de la théorie. Mais en 1976, il a été démontré que ces difficultés sont artificielles et tiennent à la description qu'on fait des monopôles et non à leur nature même.

L'exemple cartographique

Le problème est exactement analogue à celui posé par les cartes de la Terre. Celle-ci étant sphérique, elle ne peut être parfaitement représentée sur un plan. Si l'on fait une projection depuis le pôle Sud, on peut représenter tout l'hémisphère Nord, et une bonne partie de l'hémisphère Sud – voire presque tout celui-ci – avec des déformations qui deviennent très grandes. Mais le pôle Sud lui-même est envoyé à l'infini par la projection, donc ne figure pas sur la carte, si étendue que soit celle-ci. On s'en tire en utilisant deux cartes : l'une représente l'hémisphère Nord vu depuis le pôle Sud ; l'autre décrit l'hémisphère Sud vu depuis le pôle Nord.

En analogie complète, on peut écrire des équations qui décrivent tout l'espace au-dessus d'un monopôle magnétique, l'aimant infiniment fin qui lui est attaché étant dirigé vers le bas, donc hors de la région où les équations s'appliquent. D'autres équations décrivent l'espace au-dessous du monopôle, l'aimant étant alors supposé vers le haut. On passe d'un ensemble d'équations à l'autre par une transformation bien connue (transformation de jauge), dont on sait qu'elle n'affecte en rien les prédictions physiques tirées des équations.



Dans le cadre de la théorie de l'électricité, la théorie de Maxwell, on ne pouvait aller plus loin. L'existence des monopôles magnétiques était possible, mais rien ne la rendait indispensable, et la théorie ne disait rien sur les caractéristiques de ces éventuels monopôles. Le progrès est venu de développements théoriques réalisés autour de 1970. On a alors montré que la théorie de Maxwell, ou plus exactement sa forme quantique, pouvait être insérée dans une théorie plus large, décrivant les trois forces qui agissent sur les particules fondamentales : la force forte, responsable de la cohésion des noyaux atomiques ; la force faible, responsable de leurs désintégrations, et la force électromagnétique, à laquelle s'applique la théorie de Maxwell.

Cette « grand unification » de trois des quatre forces fondamentales – la quatrième est l'attraction gravitationnelle, responsable de la pesanteur – a fait beaucoup de progrès ces dernières années. En 1974, le Néerlandais t'Hooft et le Soviétique Polyakov ont montré que la théorie unifiée prévoyait l'existence de particules porteuses de charges magnétiques, et que l'existence de ces monopôles magnétiques semble bien nécessaire à la cohérence de la théorie. Laquelle permet de prévoir leurs caractéristiques.

Une de celles-ci est que les monopôles magnétiques sont très lourds, donc qu'il faut beaucoup d'énergie pour les créer. Il n'est pas possible de les fabriquer au laboratoire, mais ils ont dû être créés lors de la formation de l'univers, et certains doivent avoir survécu.

Le premier candidat sérieux au titre de monopôle magnétique fut annoncé en 1982 par un physicien américain, Blas Cabrera. (*le Monde* du 5 mai 1982). On n'y croit plus aujourd'hui, mais la méthode utilisée était bonne, et son résultat conduisit d'autres physiciens à chasser le monopôle. L'appareillage de Cabrera avait pour élément essentiel un SQUID (superconducting quantum interference device), un système développé pour des recherches de physique du solide et de technologie électronique. Il s'agit d'un circuit supraconducteur dans lequel circule en permanence un courant électrique constant. Si un monopôle magnétique traverse le circuit – et cela quelles que soient sa vitesse et sa direction, – il induit un courant supplémentaire aisément calculable. On observe donc que le courant électrique a changé de valeur, et qu'il se maintient au nouveau palier atteint.

Dans le même temps, les astrophysiciens affinaient leurs connaissances sur les débuts de l'univers, et parvenaient à évaluer combien de monopôles magnétiques avaient été créés et combien d'entre eux pouvaient encore exister. La contrainte la plus forte vient de la masse élevée des monopôles. On sait, par l'analyse du mouvement des galaxies, qu'il y a dans l'univers environ dix fois plus de matière que celle qu'on observe. C'est le célèbre problème de la masse manquante. Si l'on suppose que cette masse manquante est entièrement constituée de monopôles, on peut chiffrer leur nombre. Il y aurait environ un monopôle pour chaque cube d'espace de 20 kilomètres de côté.

D'autres évaluations, moins sûres, conduisent à un nombre cent fois plus faible de monopôles. Quel que soit le nombre retenu, on peut alors calculer combien de monopôles ont pu traverser l'appareil de Cabrera pendant les quelques mois qu'a duré son expérience. Le résultat est décevant : il s'en déduit que dans l'expérience de Cabrera, il n'y avait pas une chance sur un million d'observer un monopôle.

Ce qu'a confirmé... l'absence d'autre événement. Le « monopôle de la Saint-Valentin », ainsi qu'il fut nommé puisqu'il avait été observé un 14 février, est resté sans confirmation. Du moins pendant trois ans.

Une équipe britannique de l'Imperial College, qui avait construit un détecteur largement inspiré de celui de Cabrera, mais plus perfectionné, a observé un signal le 11 août 1985. Après plusieurs mois d'analyse, elle vient de publier dans la revue *Nature* un article détaillé d'où il ressort deux points apparemment contradictoires. Premièrement, il n'y a qu'une chance sur mille que le signal observé traduise le passage d'un monopôle dans l'appareil ; deuxièmement, toute autre explication est encore moins convaincante. D'où leur conclusion : *« Nous n'avons aucune explication sérieuse pour cet événement. »*

De bons détecteurs

S'il est une situation dont les physiciens ont horreur, c'est bien celle-là. Il est donc certain que la chasse au monopôle va s'en trouver relancée, que d'autres physiciens vont chercher – et tôt ou tard, trouver – une explication sérieuse. D'autant que les théoriciens continuent d'affiner les propriétés du monopôle.

Certains ont ainsi montré que la désintégration du proton, si rare et si fortement recherchée (*le Monde* du 9 novembre 1983), devient très probable si le proton a la chance de pénétrer dans un monopôle. Les grands appareillages souterrains installés en vue d'observer cette désintégration sont peut-être de bons détecteurs de monopôles, et cela renforce l'espoir des physiciens de bientôt mettre au jour cette hypothétique particule.

MAURICE ARVONNY.

Les ancêtres du Nouveau Monde

DES hommes ont-ils vécu dans le nord-est du Brésil vers trente mille ans avant notre ère ? Oui, si l'on se réfère à un article de Mme Niède Guidon (laboratoire d'anthropologie préhistorique d'Amérique, Ecole des hautes études en sciences sociales) et Mme Georgette Delibrias (Centre des faibles radioactivités, Centre national de la recherche scientifique et Commissariat à l'énergie atomique) publié dans la revue britannique *Nature*, du 19 juin.

Le site qui a permis aux deux spécialistes d'arriver à cette conclusion est un abri sous roche creusé dans une falaise de grès, à 20 mètres au-dessus de la vallée de Pedra-Furada (à quelque 800 kilomètres à l'ouest de Recife) et décoré de peintures rupestres. L'abri est rempli sur une hauteur de plus de 3 mètres de couches de sédiments qui toutes contiennent des foyers et de nombreux outils de pierre. Les charbons de bois ont été datés par la méthode du carbone 14 : l'occupation du site a commencé vers 30 000 ans avant Jésus-Christ et s'est achevée vers 4 000 ans avant notre ère.

Si les datations sont confirmées, l'histoire du peuplement de l'Amérique devra être profondément révisée. Jusqu'à présent, les seules datations acceptées par l'ensemble de la communauté scientifique concernaient des sites vieux d'une douzaine de milliers d'années. Certes, ces sites étaient très dispersés : on en trouvait dans diverses régions des Etats-Unis et, depuis peu, en Terre de Feu.

L'ensemble de la communauté scientifique étant d'accord pour dire que l'Amérique avait été peuplée par des populations venues d'Asie par le détroit de Bering (à sec lors des grandes glaciations), les anthropologues admettaient *ipso facto* que le peuplement de l'Amérique avait commencé antérieurement à 10 000 avant Jésus-Christ. Il avait fallu le temps que les paléo-Indiens se répandent du nord au sud du continent. Mais on pensait, sans pouvoir le prouver, que les premières arrivées sur le continent américain ne remontaient pas au-delà d'une vingtaine de milliers d'années.

Si le site du nord-est brésilien a bien été occupé vers 30 000 avant notre ère, les premiers habitants du continent américain pourraient être arrivés dans ce qui est aujourd'hui l'Alaska une dizaine de milliers d'années auparavant.

Dans le même numéro de *Nature*, M. Warwick Bray, lecteur à l'Institut d'archéologie de l'université de Londres, reconnaît l'intérêt de la publication de MMmes Guidon et Delibrias. Il rappelle qu'un site mexicain a été provisoirement daté à environ 28 000 avant notre ère. Mais M. Bray rappelle aussi que des datations faites il y a quelques années sur certains objets trouvés dans des sites préhistoriques du Yukon (Canada) avaient dû être « révisés » à la suite de mesures nouvelles faites par des méthodes différentes : de 25 000 ans avant notre ère, l'âge de ces vestiges avait été ramené à 650 après Jésus-Christ...

YVONNE REBEYROL.

Bernard Plossu : portrait en forme de paysage


Egypte, 1977.

Bernard Plossu, comme Tintin, a parcouru le monde à la recherche de l'aventure. Avec un appareil photo en bandoulière.

« Je n'oublierai jamais cette journée, bien que les photos aient été ratées ». C'est sur cette phrase de Malcolm Lowry que s'ouvre la monographie (1) qui, de 1963 à 1985, retrace l'itinéraire photographique de Bernard Plossu. Né en 1945, à Dalat (Sud-Vietnam), il a treize ans lorsque son père, qui est montagnard, l'emmène visiter le Sahara. Muni d'un Brownie Flash d'enfant, il fait ses premières photos noir et blanc et on peut deviner qu'elles sont naturellements marquées par le basculement des plans, le flou et le bougé, produit par accident, qui caractériseront plus tard son style.

A vingt ans, il part pour le Mexique rejoindre sa sœur et, au lieu d'étudier, se met à voyager : *« Je suis de la génération de Tintin. Du* Secret de la licorne *aux* Sept Boules de cristal, *comme lui, je me rends dans les pays où se vit l'aventure. Mon envie de photographier est née du désir de retrouver dans les faits les images que j'avais lues dans les livres. »*

Plossu se sert du réel comme d'un écran où il projette ses émotions. Et, captant la beauté d'un visage, le ruban usé d'une route ou la tombée du soir, il excelle à comprendre et à faire partager ce qu'il voit. Lui-même l'admet : *« J'étais un puceau photographe. Je n'avais vu ni Cartier-Bresson ni Robert Franck. La photo, pour moi, est liée au voyage. »*

Plossu, durant trois mois, en 1966, se trouve embrigadé dans la jungle par une expédition anglaise, à la frontière du Guatemala. Puis ce sera la conquête de l'Ouest américain, l'amitié avec Henri Miller, la multiplication des voyages en Inde, en Afrique, en Egypte, dont il publie en couleur les reportages dans les revues spécialisées. Enfin, en 1977, il s'établit à Santa-Fe, Nouveau-Mexique, où il a débarqué en plein hiver, sous des bourrasques de neige.

Marcher, respirer, écouter le vent aura constitué durant toutes ces années la vraie matière de ses images. *« Voyager n'est pas traverser les frontières, mais changer d'odeur »*, déclare-t-il. Rentré en France depuis un an, il s'avoue en transit et voudrait se plonger dans la culture méditerranéenne. Ultranerveux, architendre, un peu laminé par la vie, Bernard Plossu a coupé sa queue de cheval et sa barbe. A quarante-deux ans, il voudrait bien se défaire de l'image toute faite de baba cool, qui lui colle à la peau. Parlant du reportage, qui, avec l'autobiographie, constitue sa véritable famille, il précise : *« Nous sommes les enfants de Frank, Boubat et Cartier. Mais si on me demande qui sont mes photographes préférés, je réponds Max Pam, Claude Nori, Denis Roche et Koudelka. Je préfère Franck à HCB, Weston à Ansel Adams parce qu'ils ont aussi photographié leur vie intime, leur famille. Le plus difficile est d'arriver à faire une image simple. Mes photos les plus belles sont celles de mon fils Shane. Il a huit ans. »*

En même temps que la monographie qu'il a voulu à un prix abordable pour pouvoir lui-même l'acheter, il publie, à tirage très limité, sur velin d'Arche et hors de prix, une splendide plaquette (2), où s'exprime sa passion des paysages intermédiaires, des actions inutiles et du non-temps. Sans mention de date ou de lieu, s'y égrennent, comme dans un carnet de route, des prises de vue effectuées tard dans la nuit ou à l'aube. Là une plage hantée par des chiens, là un snack vide, là une jeune femme saisie à l'envers, dans les couloirs du RER, par un appareil posé sur l'épaule.

Porté par l'exotisme de l'enfance, Plossu n'en finit pas d'explorer ses souvenirs. Exprimant un climat, une ambiance, une angoisse sourde qui noue la gorge comme dans un cauchemar ou un rêve déjà rêvé, son petit livre-monument célèbre à chaque page la singularité, la sincérité d'un immense photographe. Soucieux du mot de la fin, Bernard Plossu le conclut d'une façon sublime : *« En photographie, on ne capture pas le temps, on l'évoque. Il coule comme du sable fin, sans fin... Et les paysages qui changent n'y changent rien. »*

PATRICK ROEGIERS.

★ Bernard Plossu, Première rétrospective en France, présentée par Bernard Lamarche-Vadel, à Pujols, près de Villeneuve-sur-Lot, jusqu'au 17 juillet, au Centre régional de la photographie Nord-Pas-de-Calais, en septembre, au Musée des beaux-arts de Tours, en janvier.

(1) Plossu, *Photographies 1963-1985*, coll. L'état des lieux, édit. de La Différence, 80 photographies noir et blanc, 96 pages, 95 F.

(2) Bernard Plossu, *Avant l'aube*, 20 photographies, imprimé en phototypie, sur velin d'Arche, limité à 200 exemplaires signés et numérotés ; édit. Contrejour, 32, rue Saint-Marc, 75002 Paris. 295 F.

Un entretien avec Celso Furtado, ministre de la culture du Brésil

« La création n'est pas mon affaire, c'est celle des artistes »

Pendant une semaine, Paris a été inondé de rythmes brésiliens. Musiciens et chanteurs étaient là en visite quasi officielle, premier volet d'un rapprochement culturel tenté entre la France et le colosse sud-américain. Les échanges continueront dans tous les domaines : peinture, théâtre, cinéma, sciences humaines, pour culminer avec une grande exposition en 1989. L'année où notre pays célébrera le bi-centenaire de sa Révolution, le Brésil fêtera le premier siècle de son ère républicaine. Economiste de réputation internationale, le nouveau ministre brésilien de la culture, M. Celso Furtado, nous dit – avec un rien d'idéalisme – comment il envisage sa nouvelle mission.

Sa nomination au poste de ministre de la culture, en février 1986, fut une surprise. La réputation de M. Celso Furtado dans le domaine de l'économie n'est plus à faire. Fondateur de la SUDENE (Société pour le développement du Nord-Est) en 1959, il avait été nommé ministre du plan en 1962 par Joao Goulart. Ce qui lui valu, après le coup d'Etat militaire de 1964, dix ans de privation de ses droits civiques et un long exil européen. Proche de Tancredo Neves, on s'attendait à le voir occuper l'un des ministères cles de l'économie. Après un poste d'ambassadeur auprès de la Communauté européenne, il accepta en février dernier une charge ministérielle – la culture, – qui, au Brésil, est affectée d'un budget encore plus mince que partout ailleurs. Un poste dont il explique néanmoins l'importance.

« Dans le gouvernement auquel je participe, les hommes qui sont aux leviers de l'économie sont très proches de moi. Le ministre des finances, Dilson Funaro, a l'avantage d'avoir été un praticien de l'industrie. Il n'est donc pas taxé, comme moi, d'irréalisme. De plus, il n'a pas participé aux polémiques contre les tenants de l'orthodoxie économique, contre le FMI, etc. Il est donc mieux placé que moi pour appliquer une politique dont je me sens très proche. Le ministère que j'ai accepté me permet d'être présent à ses côtés. Il répond aussi aux souhaits exprimés par un certain nombre d'artistes et d'intellectuels de mon pays. Ils savaient, pour avoir lu certains de mes livres, que pour moi l'idée de développement n'est pas un pur problème économique, mais qu'elle est liée de manière étroite au tissu culturel et social. En me demandant d'occuper cette place, ils estimaient que j'étais bien placé pour lutter contre la tyrannie des économistes, traditionnelle au Brésil.

– Un ministère de la culture au Brésil, c'est une première ?

– Il existait auparavant un ministère de l'éducation nationale et de la culture. Autant dire qu'à côté du mammouth de l'éducation, la culture ne pesait pas lourd. La partie proprement culturelle du ministère avait été divisée en un certain nombre de départements : arts, cinéma, etc. Comme toutes les institutions créées pendant cette période, elles étaient marquées par l'autoritarisme et la centralisation. Les personnalités nommées à leur tête, étaient souvent de qualité, mais le système, fondé sur la cooptation, était empoisonné par les querelles de chapelle, les guerres de clan et le copinage – pour ne pas dire la corruption. Ces secteurs fonctionnaient sous le regard lointain du ministre, avec une cascade de drames un peu partout, en particulier dans le domaine du cinéma, dont la décadence au cours des dernières années est largement liée à cet état de choses.

» Nous avons donc commencé par faire un grand nettoyage au sein de ces départements en nommant à leur direction des gens incontestables et incontestés. Nous avons ensuite réorganisé le ministère selon quelques grands axes : la défense de notre héritage et celle des industries culturelles, la démocratisation et la promotion de la culture sur les lieux de la vie quotidienne.

» Mais je dois préciser une chose : la création n'est pas mon affaire. C'est celle des artistes et d'une manière plus générale de la société civile. Nous ne prétendons donc pas avoir « une politique culturelle ». Nous devons, certes, faire fonctionner un certain nombre d'établissements pilotes comme la Bibliothèque nationale, le Musée des beaux-arts de Rio ou la Cinémathèque de Sao-Paulo. Nous protégeons également une partie de la production culturelle de notre pays dans la mesure ou ce sont des valeurs déterminantes de son identité. Mais notre objectif est de décentraliser nos pouvoirs. Rendre aux Etats (1) leurs attributions dans ce domaine. Il s'agit pour nous de faire foisonner, sur le plan local, les initiatives. Il faut faire comprendre aux gens que la culture est une question de liberté individuelle, que c'est quelque chose qui leur appartient.

– C'est un discours résolument libéral un peu étrange pour vous qui avez toujours proné l'intervention de l'Etat.

– Dans un pays à développement retardé, comme le Brésil, l'Etat a un rôle essentiel à jouer dans l'économie. Sans lui, nous n'aurions pas atteint un certain niveau technologique. Nous n'aurions ni industrie aéronautique, ni sidérurgie, ni industrie du pétrole. Mais dans le domaine de la culture la situation est totalement différente. Sur ce plan, notre pays est très armé.

» Sa culture nationale est profondément enracinée. Même la télévision est « brésilianisée ». On peut ne pas aimer les « novelas », ces feuilletons que toutes les couches de société regardent avec la même passion, ils sont fabriqués ici et nous les exportons dans le monde entier. L'Etat n'a donc pas à jouer de rôle moteur. Il doit seulement accompagner les initiatives quand c'est nécessaire.

– Comment expliquer cette distorsion entre une économie « retardée » et une culture spécifique aussi développée ?

– J'ai tenté d'expliquer dans un de mes livres – *Sept thèses sur la culture brésilienne* – que le « bovarysme » de nos élites a permis ce développement. Jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, notre société, en dépit de ses inégalités sociales flagrantes, est une société intégrée. La musique, l'architecture, la sculpture, la peinture, etc., s'adressent à tout le monde. A partir du dix-neuvième siècle, il y a un décrochage. L'économie brésilienne, jusqu'alors liée au Portugal, s'ouvre au monde et lorgne du côté de l'Angleterre. Les élites s'habillent à l'européenne, parlent le français, sont fascinées par ce qui se passe de l'autre côté de l'Océan.

» Cette indifférence a permis à la culture populaire de se développer sans entrave et de façon autonome. Au passage, elle s'est même appropriée quelques-unes de ces « importations » : le Carnaval, venu de Venise et de Nice, le football, confiné au départ dans quelques clubs anglophiles très fermés. L'action de l'Etat est toujours élitiste. Et comme l'élite a un complexe d'infériorité (elle imagine toujours que ce qui vient de l'extérieur est forcément « supérieur », elle a donc un effet stérilisant. Aussi devons-nous intervenir le moins possible. Notre rôle doit se borner à stimuler les gens, à les pousser à s'organiser.

– De quelle manière ?

– Dans un pays aussi vaste que le Brésil, les initiatives sont innombrables. Toutes les municipalités – elles sont plus de quatre mille – veulent des bibliothèques, des centres culturels, des cinémathèques, des festivals... Mais ces villes sont très pauvres, à quelques exceptions près. Et la capitale trop éloignée, inaccessible. Il faut rapprocher les pouvoirs de décision des demandeurs. Donner plus de poids aux Etats et surtout inciter les financements privés. Nous avons fait voter une loi qui les encourage sous toutes ses formes : donation, parrainage ou investissement culturel avec des dégrèvements fiscaux importants. Notre ambition, c'est de voir la société civile se substituer peu à peu à l'Etat.

Propos recueillis par
EMMANUEL DE ROUX.

(1) Le Brésil est une République fédérale. Chaque Etat y est doté – officiellement – d'une grande autonomie. En réalité, le pays est encore largement centralisé et les Etats les plus défavorisés largement soumis au contrôle de Brasilia.

EXPOSITIONS

Arts du spectacle : un patrimoine à découvrir

La Bibliothèque nationale possède un rayon « Arts et spectacles » immensément riche, et mal connu... faute de place.

Le costume de scène de Gérard Philipe dans *Lorenzaccio* ou les maquettes en paillettes des débuts du music-hall : on trouve de tout au rayon Art et spectacles de la Bibliothèque nationale. Un joli bric-à-brac, trois millions d'objets et de documents. Depuis 1955, il est question de rassembler en un lieu unique cette superbe collection, actuellement conservée rue de Richelieu, à l'Arsenal et à Versailles.

Esquisses de décors, textes annotés de la main du metteur en scène, masques et costumes, affiches, programmes, photographies, coupures de presse : le spectacle laisse des traces qui, réunies, sont un reflet plus ou moins fidèle de l'événement éphémère. Ce matériau, cette mémoire du théâtre mais aussi du cirque, des marionnettes, du mime, de la danse, des variétés, du music-hall, des fêtes et une partie de celle du cinéma, fait la joie des chercheurs. Le grand public ignore ces trésors. Parfois il les découvre, le temps d'une exposition : quelques pièces présentées cet été en Avignon, « Les peintres et le théâtre », proviennent de la Bibliothèque nationale. Mais les occasions sont trop rares. Et le chemin de l'Arsenal, antenne privilégiée du département, reste connu des seuls initiés.

Cécile Giteau, conservatrice en chef, cite Louis Jouvet, qui, en 1945, déplorait déjà : *« Nous n'avons pas un seul musée d'art dramatique »* et rêvait à *« une bibliothèque qui ne soit pas seulement coffre-fort, mais outil d'une connaissance ». « La dispersion de notre collection en trois points différents,* ajoute-t-elle, *est un lourd handicap. Nous ne pouvons répondre rapidement à la demande, même si parfois, quand nous connaissons bien nos clients, nous l'anticipons. Mais il faut faire venir les objets de Versailles, d'autres documents de la Bibliothèque nationale. Et renvoyer en différé des pièces d'ordinaire entreposées à l'Arsenal. C'est un manque à gagner de temps, d'énergie, sans compter un manque de pérennité dans l'information. Et la place fait cruellement défaut pour trier, identifier une collection quand elle nous arrive. C'est un travail qu'il faut pourtant mener très vite, à partir des témoignages dont nous pouvons encore disposer. Les hommes de spectacle ont peu de goût pour la classification et souvent tout nous parvient en vrac, dans des caisses, sans date, sans précisions... Il est vrai que mettre en boîte leur création, pour eux, c'est la tuer... Depuis longtemps, nous luttons pour que tous les aspects de notre travail soient joints : recherche, documentation, exposition, ouverture sur la création. Les multiples projets de construction d'un nouveau bâtiment ont été faits en ce sens. »*

On pourrait écrire un vrai feuilleton, avec beaucoup d'épisodes, sur ces projets qui se sont succédés depuis 1955. Tous les gouvernements se sont préoccupés du département Arts et spectacles de la Bibliothèque nationale. Sans résultats concrets.

A l'Arsenal, on reste philosophe. *« Il nous faut 30000 mètres carrés utilisables,* estime Cécile Giteau. *C'est un gros projet, mais les gens n'ont pas idée de ce dont ils se privent ! L'étude du spectacle n'est pas seulement livresque. Un lien direct avec le document, l'objet, est indispensable. Tout comme des salles de projection ou d'écoute, car nous avons aussi des documents sonores, les musiques de scène de Gaston Baty par exemple. Avec un lieu unique nous pourrions multiplier les expositions, remplir notre misson éducative, faire mieux connaître ce patrimoine des spectacles. »*

La galerie Colbert, que le département a ouvert en mai dernier, ne peut être qu'un outil, modeste, de sensibilisation : l'espace est petit, clos, une vitrine. Quant à la maison Jean-Vilar, en Avignon, si elle accueille une partie des collections parisiennes (deux mille costumes sur les six mille du fonds) et une bibliothèque très active, elle a vocation à rester une antenne régionale exemplaire.

Si ce centre voit le jour, son rattachement à la Bibliothèque nationale aura bien des avantages : dépôt légal, atelier de restauration, service photographique, droit de préemption en vente publique et un budget d'acquisition décent : environ vingt-cinq mille pièces sont achetées tous les ans, sans oublier les dons, nombreux.

L'ensemble de la profession travaille main dans la main. L'Association des amis du département spectacles se réunit une fois par an : elle compte notamment les conservateurs des musées-bibliothèques de la Comédie-Française, de l'Opéra. On tente d'harmoniser les acquisitions, on réfléchit aux méthodes de conservation des archives du spectacle ou à des dossiers spécifiques, ainsi la machinerie des salles. Et si chaque pays a des devoirs d'abord envers sa propre production, la concertation a lieu tous les deux ans au niveau international. Les problèmes de conservation, restauration et présentation que pose ce type de collections hétéroclites sont toujours objets de recherche. Il faut éviter, par exemple, de disjoindre un ensemble. Les costumes arrivent encore imprégnés de la sueur du plateau. Faits de tissus, mariés souvent à du métal, de la toile cirée, des pierres précieuses ou non, leur restauration est délicate. Les exposer est un problème. Pour la grande exposition « Les peintres et le théâtre », de Francfort, une méthode coûteuse a été expérimentée : une modéliste a sculpté la glaise au moule du costume et, plus raffiné encore, en suivant d'après les documents de l'époque le mouvement du comédien ou du danseur.

L'Allemagne, le Japon, les Etats-Unis, la Suède, l'Autriche, l'Union soviétique, siègent à SIBMAS. Chaque pays compte son Centre du spectacle. Leurs statuts sont divers. En Grande-Bretagne, le Theatre Museum est une émanation du Victoria and Albert Museum ; à New-York, la Library Museum of Performing Art dépend de la Public Library. Dans les pays centralisés, organisés, le patrimoine du spectacle est l'objet de soins : le musée théâtral d'Etat Bakhrouchine, à Moscou, fait l'envie de tous.

En 1987, on célébrera avec éclat le centenaire de la naissance de Louis Jouvet. La Bibliothèque nationale prépare une exposition à la galerie Mansart. L'homme, et donc ses rêves de bibliothèque idéale, vivante, sont toujours d'actualité.

ODILE QUIROT.

★ L'Arsenal, 1, rue Sully, tél. : 42-77-24-21 ; Galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs. Jusqu'au 15 juillet : « La commedia dell'arte et ses correspondances orientales ».

L'Opéra des bas-fonds

La comédie musicale de Chico Buarque est à *l'Opéra de quat'sous* de Bertolt Brecht et Kurt Weill ce que celui-ci est à *l'Opéra des gueux* de John Gay : une transposition dans une autre époque, un autre climat social et politique, à Rio-de-Janeiro fin 1941. Sebastiao Pinto, voyou et maquereau vêtu de blanc, qui se fait appeler « Max Overseas » parce qu'il admire les Eats-Unis à travers *Scarface*, entre en conflit, au moment de l'attaque de Pearl-Harbour, avec le roi des bas-fonds, un Allemand pro-nazi, Otto Strüdell, dont il essaie de compromettre la fille.

La morale de l'histoire, s'il y en a une, c'est que, dans le Brésil de 1942 qui déclare la guerre à Hitler, Max devenu capitaliste à l'américaine, épouse enfin la jeune fille et prend sous son aile ses anciens ennemis pour imposer un nouvel opordre, fin optimiste qui baigne dans le cynisme le plus parfait.

Ruy Guerra a filmé *Opéra do malandro* comme une pièce de théâtre installée dans quelques vastes décors de studio dont l'artifice est renforcé par des couleurs clinquantes, des éclairages de boîte de nuit et de roman-photo. On n'est pas dans les comédies musicales façon MGM, et *Scarface* donne juste une image mythique pour les bas-fonds de Rio.

Dans ce Brésil en trompe-l'œil, les interprètes chantent, dansent, tanguent, chaloupent, s'étreignent, se battent et pactisent avec ivresse. Version brésilienne de l'expression : s'entendre comme larrons en foire.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les nouveaux films.

Strehler/Jouvet à Milan

Au cœur du mystère

L'école du Piccolo Teatro est à présent installée dans une salle que Strehler a inaugurée avec « Elvire/Jouvet », ou : Comment naît le théâtre.

Georgio Strehler a inauguré sa nouvelle école à Milan, le Studio du Piccolo Teatro.

Il y a présenté, pour sept soirées exceptionnelles, une adaptation du spectacle de Brigitte Jacques : *Elvire/Jouvet*, leçons données par Louis Jouvet, professeur au Conservatoire à une élève qu'ici il nomme Claudia. Elle affronte une scène particulièrement difficile du *Dom Juan* de Molière, celle où Elvire demande au libertin de se repentir, et lui annonce qu'elle va se retirer du monde...

En France, Philippe Clevenot incarnait le Maître (*le Monde* du 24 janvier) et continuera de le faire puisque cette coproduction du Théâtre national de Strasbourg et de la Comédie-Française va représenter la France au Brésil. Philippe Clevenot a montré de façon remarquable le mystérieux chemin d'une réflexion qui arrache aux mots des vérités essentielles. Il semblait les découvrir en même temps qu'il les transmettait à la jeune fille attentive. Il y avait en lui une sorte de concentration quasi mystique. Sans jamais céder à la tentation de « représenter » Jouvet, il a fait passer l'idée qu'il se fait du Maître : celui qui cherche en même temps qu'il enseigne.

Naturellement, Strehler n'imite pas Jouvet – avec qui il a travaillé pendant trois ans. Strehler est Strehler, et n'oublie pas, ne veut pas faire semblant d'oublier sa propre réflexion, son expérience. Strehler est lui-même. Lui, metteur en scène et professeur. Mais si avec *Elvire/Jouvet*, il inaugure son école, sa partenaire est une comédienne confirmée et non pas une élève. C'est Giulia Lazzarini. Dans *la Tempête* en effet, elle était Ariel, esprit de l'air qui dansait dans le ciel, accroché à un filin et se posait sans bruit, léger comme un pétale blanc. Bien que Strehler et elle aient longtemps travaillé ensemble, elle suit les indications de Jouvet transmises par Strehler avec des maladresses, des dérapages, des questions, des révoltes, avec une tension qui semble la ravager. Et son personnage se construit, se rassemble, se donne, magnifique Elvire. Puis elle disparaît tandis que, sur le mur du fond, est projeté un film : l'entrée des nazis à Paris. L'histoire se passe en 1941, la jeune fille est juive, elle a été déportée. Le spectacle comporte quelques traits de l'époque – une sirène, la lumière pauvre d'une électricité rationnée, les manteaux que l'on garde sur soi parce qu'il faisait froid et que le chauffage aussi était rationné.

Qu'est-ce que ça veut dire, dans un tel moment, s'acharner sur une scène d'amour ? « *Quand cette histoire s'est passée*, raconte Strehler, *je ne faisais pas de théâtre, j'étais jeune, je me battais dans la Résistance. Mais, plus tard, justement quand on répétait* la Tempête, *Giulia avait peur, elle ne voulait pas se jeter des cintres au bout de son filin. Eh ! bon, moi je suis monté pour lui montrer que ce n'était rien, comme font tous les metteurs en scène. Dix mètres, qu'est ce que c'est... C'est énorme, j'avais le vertige, tout le monde criait et tout d'un coup on a entendu d'autres cris dehors, on a mis la radio : on venait de retrouver le corps d'Aldo Moro. Et nous restions là avec cette question qui revient sans cesse : est-ce que la passion du théâtre n'est pas une manière de fuir l'histoire, qui de toute façon vous rattrape toujours. Mais selon moi, le théâtre est une manière de résister à la barbarie.* »

Il y a dans le spectacle de Strehler cette sorte de confiance inaltérable, utopique peut-être, dans la morale artistique, dans la force de l'art en dépit des apparences dérisoires, des chapeaux à plumes et des collerettes qui servent aux élèves à côtoyer leurs personnages. Il y a la force d'un jeux aux règles informulables, connues de tous. Un drôle de jeu. La situation de départ est simple : un professeur fait la leçon. Mais selon que cette leçon est donnée par Philippe Clevenot ou Georgio Strehler, le résultat est absolument différent. On est plongé en plein cœur du théâtre et de sa fameuse magie, dans ces vérités essentielles, indéfinissables que les mots entraînent, comme malgré eux, et transmettent d'un personnage à l'autre.

L'important, dit Strehler, *ce n'est pas les idées de Jouvet sur la vocation théâtrale ou même la manière de jouer. Il était catholique et je ne le suis pas, je ne trouverai jamais ce qu'il cherchait dans* Dom Juan. *Une seule chose compte : ce qu'il a révélé sur Elvire, sur le comportement d'une femme amoureuse et qui renonce. La vie du théâtre est faite ainsi de révélations, de découvertes, de vérités irréversibles.* »

Strehler parle, joue des paroles. Le théâtre continue bien après la fin du spectacle. Avec Strehler, il ne s'arrête jamais.

COLETTE GODARD.

DANSE

Au Festival d'Aix-en-Provence

La Liberté selon Ruby Shang

Premiers pas, à Aix, d'une « danse monumentale » chorégraphiée par Ruby Shang à l'occasion du centenaire de la statue de la Liberté.

A l'heure où, dans de superbes villas pour les uns ou sur les terrasses du cours Mirabeau pour les autres, les festivaliers s'offrent le plaisir d'un apéritif, dans la douceur des fins d'après-midis provençales, la danse avait l'ambition d'unir le jour à la nuit.

Une forme particulière de la danse puisque chaque soir, les responsables de Danse à Aix, pour sa neuvième édition, proposent ce que l'on appelle méchamment un « projet de rue », soit un spectacle en pleine ville, en plein-air et pleinement gratuit.

Deux de ces projets étaient attendus. Le premier, *Nuit hexoise*, chorégraphié par une danseuse du cru, Odile Duboc, fut une grande déception. Dans le cadre pourtant admirable d'une fabrique d'allumettes désaffectée, lieu étrange et beau, la reconstitution minutieuse du tournage d'un péplum par une cinquantaine de danseurs et comédiens lassa un maigre public qui eut l'impression d'assister avec indiscrétion à un travail d'atelier mal fagoté.

Il en fut tout autrement avec *Dance for Liberty*, projet très ambitieux d'une chorégraphe d'origine sino-japonaise émigrée aux Etats-Unis en 1977. Après avoir obtenu l'an passé le soutien de la fondation de la statue de la Liberté-Ellis Island, Ruby Shang s'est lancée dans une aventure qui doit rassembler, en octobre prochain, à Paris et New-York simultanément, plusieurs centaines de danseurs pour une « danse monumentale » à la gloire du célèbre monument.

Deux cent cinquante danseurs ont été sélectionnés pour la France dont soixante-quinze dans la région aixoise. Après dix jours de répétitions, ont présenté la semaine passée, les premiers pas de ce « ballet » sur les gradins d'accès au stade municipal.

Vêtus de collants, shorts, culottes, juste-au-corps et autres pantalons aux couleurs vives, bref comme tout jeune sportif qui se respecte, enthousiastes et joyeux, ils ont donné le spectacle d'une danse accessible, immédiate, revenue a plaisir simple du mouvement.

Le public, nombreux et ravi, sur les ryhtmes appuyés des percussions qui accompagnaient le spectacle, a témoigné de son intérêt pour le travail de Ruby Shang que l'on retrouvera avec curiosité cet automne dans la capitale avec la version complète de cette « Danse pour la Liberté ».

OLIVIER SCHMITT.

Le programme du Festival d'automne

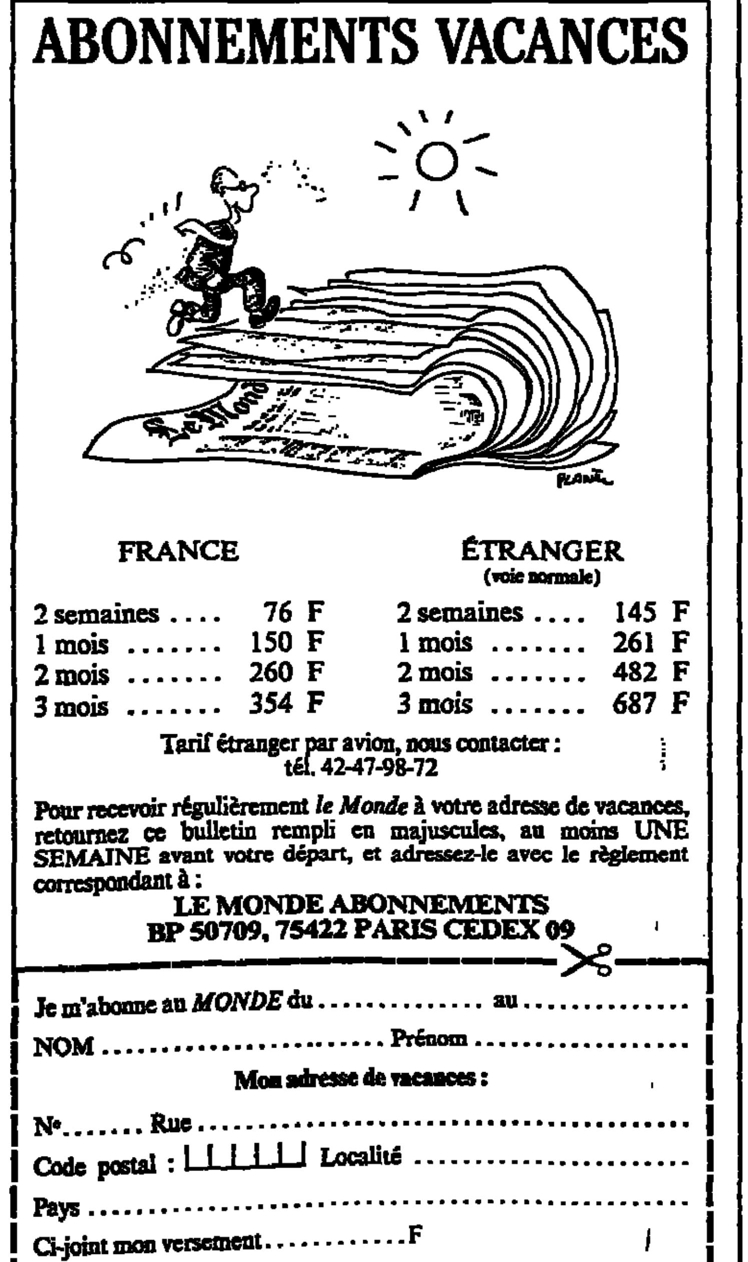
La Chine est l'invitée du Festival d'automne, avec deux opéras de style différent présentés au Théâtre Mogador, des spectacles musicaux, dits de « maison de thé », à Chaillot des marionnettes à Gemier, du Théâtre de masques aux Bouffes du Nord.

On retrouvera Jean-Marie Patte dans trois soirées théâtre-lecture, Richard Foreman, Bob Wilson qui pour la première fois met en scène une tragédie grecque : l' *Alceste*, d'Euripide, avec la troupe de Boston (Joseph Van der Bergt), *les Amants* (Alain Ollivier), *la Métaphysique du veau à deux têtes*, de Witkiewicz, Philippe Adrien monte une adaptation du roman d'Hervé Guibert : *les Aveugles*. Jérôme Deschamps, un nouveau spectacle (avec des personnages de vieillards) : *les Petits Sas*.

Deux textes de Valère Novarina sont présentés : *le Drame de la vie*, créé à Avignon et le *Discours aux animaux*, par André Marcon. La Comédie-Française reprend *Bérénice*, dans la mise en scène de Klaus Grüber, qui crée aux Bouffes du Nord *le Récit de la servante Zerline*, avec peut-être Jeanne Moreau.

Cinéma, musique (Xénakis, Steve Reich, Pierre Boulez dirigeant les élèves du Conservatoire...). Danse : du 17 septembre à la fin du mois de décembre, le Festival d'automne lance la saison 1986-1987

★ Renseignements : 156, rue de Rivoli, 75001 Paris. Tél. : 42-96-12-27.



DIGRESSIONS par Bernard Frank

« Le Fils du gardien de la paix »

1 *Un président pour la France*

Les cent jours écoulés, nous vivions dans l'inquiétude. Cette France qui avait tout de même gagné les législatives en mars n'avait pas de candidat à la présidence de la République un peu sérieux à présenter en 1988. Ne parlons pas, ne parlons plus de Chirac. Autant il est sympathique et, pourquoi pas, compétent, autant même il est parfait dans son rôle de premier ministre de transition, autant lorsque ses amis disent 2 + 7 pour la France, personne n'y croit. Chirac, c'est devenu un cas de figure, un cas d'école pour les instituts de sondage. On prend dans le grand panier socialiste le député le moins favorisé par la nature ou les dons, un homme de conviction qui n'aurait presque pas songé à se présenter, je ne veux nommer ni blesser personne au PS – Poperen, Mermaz, Hernu, Fillioud, que sais-je ? – et on l'oppose à Chirac, immédiatement, la grenouille socialiste qui était au fond du bocal gravit les barreaux de l'échelle dans les indices de popularité comme lorsqu'il va pleuvoir ! A quoi ça tient ? A ses cheveux plaqués à l'ancienne ? A son complet-veston qui ne l'ennoblit pas ? Il y a mille raisons de cet ordre, mais ces mêmes raisons auraient aussi bien favorisé un autre que lui. C'est terrible ces raisons qui n'en sont pas. Et puis, à force de le conseiller, on finirait par lui faire perdre la tête, sans pour autant le faire gagner. Faux dur, changeant d'avis suivant la dernière personne qu'il a vue ? Qu'en sait-on ? Que veut-on ? N'en sommes-nous pas tous là ? Souhaitions-nous un buté ? Un massacreur ? Ne lui gâchons pas les deux ans de bon qu'il a devant lui. C'est tout de même plus amusant, plus cocasse pour Chirac d'être premier ministre sous Mitterrand que sous Giscard ? Et ne lui en voulons pas d'échouer à la présidence. Nous y serons pour quelque chose et il en souffrira plus que nous !

Chacun sait que Giscard d'Estaing, qui ne demanderait pas mieux que de redevenir président, n'a pas la majorité pour lui : ni la sienne ni celle des Français. Au premier tour, il serait second (dans son propre camp). Et s'il persistait, au second il serait battu. Citons Le Pen pour mémoire. Et Léotard pour prendre date. Vous qui avez mon âge, vous vous rappelez peut-être du Lecanuet-fermier de 1965 ? Son franc sourire, ses belles dents blanches avaient mis de Gaulle en ballottage. On a cru à son avenir. Et c'est vrai qu'il est toujours là. Le futur de Léotard s'annonce aussi radieux. A l'évidence, il ne resterait donc que Raymond Barre. Il y a un an, je l'aurais donné gagnant contre tout candidat de gauche ou de droite. Par superstition, je lui accorde encore une vraie chance. Mais les gens de son bord – la majorité du mois de mars : comme ça semble vieux ce mois de mars ! – ont si finement manœuvré que, plus ses analyses se sont révélées justes, moins ses chances de l'emporter sont devenues probables. Nation vaniteuse, nous ne souhaitons pas nous démentir en public d'une façon par trop vexante. Nous en avions assez de Giscard, nous le lui avons fait savoir rudement. Par la suite, les socialistes nous ont un peu déçus. On le leur a fait comprendre. La majorité a cru que c'était arrivé ! Qu'elle avait de beaux yeux. Qu'elle pouvait tout se permettre. Tout doux, tout doux, la belle ! Pas de ces façons, de ces emballements. Un essai, un temps de pause : deux ans de raisonnable et de cohabitation, sinon la sortie n'est pas loin. Seulement M. Barre souhaiterait que la France lui présente ses excuses. Pas seulement la France en général, mais d'abord la majorité de mars, qui s'est un peu moquée de lui après les élections, qui a trouvé qu'il s'était conduit en incurable professeur, plus doué pour la géométrie que pour l'esprit de finesse.

2 *Quand Pagnol entre en scène*

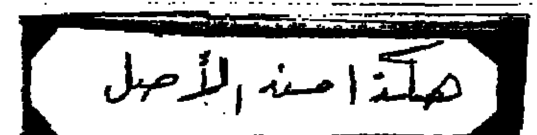
Nous en sommes là. A l'évidence, c'est Barre qui avait raison. Même avec une longue cuillère, la soupe de Mitterrand n'était pas la potion magique pour nos libéraux en chaleur. Mais la France si lasse souhaiterait passer deux ans au frais, à la campagne. Oui, une espèce de cure de repos. Un régime. Une rêverie pastorale. Des produits frais : les œufs de la ferme, les bouillons de légume, les poulets de grain. L'ennui, c'est que l'homme qui a compris ce besoin de cohabitation, d'herbe tendre, de champ de luzerne est par tempérament un citadin. Quand il a fini de serrer les mains de ses paysans, de poser des questions sur la santé du petit dernier, quand son homme de confiance a pris note que les fosses septiques des Gladine et des Tillinac devraient être mieux exposées pour éviter les odeurs en attendant le tout-à-l'égoût, Chirac ne tient plus en place dans son château de Corrèze. Cet agité ne songe qu'à sa chère mairie de Paris, qu'à ses palais nationaux. Il a besoin de tout chambouler pour être.

Barre, au contraire, la cohabitation lui irait comme un gant. Au fond de lui-même, Barre serait ravi d'enseigner à l'élève Mitterrand les premiers éléments de cette belle science économique. Mais un bref coup d'œil sur l'échiquier politique l'en dissuade. Si Chirac avait l'enveloppe de Barre, et si Barre avait le RPR de Chirac, la droite pourrait dormir sur ses deux oreilles et envisager avec confiance l'après-1988. Il n'en est rien. Pour tenter de se faire pardonner par Giscard, Barre et les autres, cette cohabitation que ces derniers, qui ne goûtent pas aux délices du pouvoir, qualifieraient volontiers de « collaboration avec l'ennemi », Chirac, qui est pourtant la modération même, se voit obligé de soigner, d'outrer sa différence. *« Plus libéral que moi, je meurs ! »* Et chaque jour, il invente un nouveau gadget destiné à montrer sa volonté farouche d'extirper le chiendent socialiste. Hier, c'était la première chaîne. Demain, ce sera *le Louvre ou la Comédie-Française*. Et pourquoi pas la présidence de la République, qui pourrait être louée dans un premier temps à des laboratoires pharmaceutiques ? Si les libéraux étaient vraiment conséquents avec leur absence de doctrine, ils mettraient la France aux enchères et, avec l'argent obtenu, *nous ne serions plus obligés de travailler !*

Les derniers sondages montraient donc que, grâce à Chirac, en moins de quatre mois, il ne restait plus guère que deux candidats sérieux à la présidence de la République : Mitterrand, qui était déjà dans la place, et Rocard, qui le dépassait de peu, mais qui n'y était pas encore. Chacune de ses positions fortes avait ses avantages. Remarquons au passage que si Mitterrand ne se représente pas en 1988, Rocard sera alors l'unique candidat à la présidence, ce qui fait frissonner dans une démocratie bien balancée. Et si Mitterrand pour sauver la situation remet son titre en jeu, on peut craindre alors que ce soit Rocard, quoi qu'il en ait dit, qui se dérobe, ce qui placerait la République dans le même embarras.

Tel était l'avenir de la France jusqu'au mercredi 2 juillet : un candidat unique ou un choix éventuel entre deux socialistes. Ce même *mercredi, entre 20 h 35 et 21 h 55, Charles* Pasqua, à « L'heure de vérité », nous a redonné espoir. Après *Topaze*, après *Marius*, après *César*, après *la Femme du boulanger*, après *la Fille du puisatier*, nous avons assisté en direct, avec Pasqua dans le rôle principal, à l'une des meilleures pièces de Pagnol : *le Fils du gardien de la paix. Je pèse mes mots*, et c'est mon côté producteur qui parle, aux Etats-Unis, cette pièce ferait un malheur. Je vois déjà l'adaptation cinématographique. Mais il faudrait que Pasqua soit doublé : par Raimu dont il a déjà l'accent et la profonde humanité. Et ça pourrait se jouer pendant des années dans ces petites salles de New-York – l'Astor, la Vie en rose, le Chateaubriand – où l'on apprend à aimer la France entre deux bouffées de marijuana.

Ah ! Ils en faisaient une tête, tous ces Parisiens, tous ces journalistes de malheur qui interrogeaient le grand Pasqua. Au tapis, les *François-Henri de Virieu, les Alain Duhamel*, les Marcel Trillat, les Albert du Roy et autres Lescène avec leurs questions dérisoires, leur ironie à quatre sous. Usés, fatigués, ils étaient. Je jubilais et la salle avec moi. On se demandait quand est-ce qu'il va se tourner vers ces guignols, et précisément, avec l'inimitable accent de Raimu, *va-t-il leur dire : « Pauvres couillons ! »* Mais non, dans son beau et sobre complet sombre, un complet de notaire, il leur répondait à tous avec précision et sans jamais se laisser démonter. Une leçon de naturel. On aurait voulu que cela dure toute la nuit. Pivot d'ailleurs s'était effacé. Il avait compris. Tous les copains de belote étaient là. Il y avait Escartefigue, il y avait Michel Droit, plus Saniette que jamais (ce personnage de Proust qui ne paie pas de mine et que les Verdurin rembarrent). Il y avait le petit Toubon. Comme il était heureux, Toubon. Ça faisait bien trois mois que je ne l'avais pas vu aussi heureux que ce soir ! « L'heure de vérité » de Charles Pasqua, c'était, il faut le dire, le premier point marqué par ce gouvernement. Pasqua, désormais, c'est le premier, mais il va se dérober. Et pour des raisons qui l'honorent. Il aime Chirac. Comme Vautrin aime Rubempré. Il croit en son étoile. Il veut que Chirac soit président de la République. Mais si on lui fait comprendre que ce n'est pas possible. Que lui, et lui seul, Pasqua, a des chances. Alors ? Sa seule façon de servir Chirac, c'est d'être élu président. S'il l'est, on peut imaginer Chirac à nouveau premier ministre. Et si Chirac en a assez de l'être, Pasqua peut lui offrir l'intérieur où il s'était déjà *distingué sous* Pompidou. Au train où vont les choses, Pasqua, président, et Chirac place Beauvau, c'est d'innombrables bavures évitées ! Un dernier conseil : après 22 heures, si vous sortez votre chien, n'emportez pas votre Mont-Blanc. Ce gros stylo noir peut être confondu avec un Lüger par les *forces de l'ordre*. Avis ! D'ailleurs, un haut fonctionnaire de la préfecture de police m'a fait cette remarque : *« Pour nous, tout ce qui porte plume est suspect. »*



SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : la Bohème.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : Un chapeau de paille d'Italie.

Les autres salles

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Hot House.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : les Amoureux de Molière.

BOURVIL (43-73-47-84), 22 h : Pas deux comme elle ; 20 h 30 : Y'en a marre...ez vous.

CENTRE CULTUREL DU XVIIe (45.43.32.92), 20 h 30 : Poquelin et les autres.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Poil de carotte.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : Phèdre.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 20 h 30 : Poésies avec Vicky Messica.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 21 h : Vieilles Canailles.

ESSAION (42-78-46-42), 21 h : la Nuit du 4 août ; (dern. le 5) ; 19 h : Une Saison en enfer.

FONTAINE (48.74.74.40), 20 h 30, sam. et 18 h : Les mystères du confessionnal ; 22 h : Les chaussures de Madame Gilles.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), 21 h : Messieurs les Ronds-de-cuir.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.

GRAND HALL MONTORGUEIL (39-52-42-79), 20 h 30 : l'École des mères.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : les Mystères de Paris.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 20 h 30 : la Voisine.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. : 19 h : les Désirs de l'amour ; 20 h 30 : le Rire national ; 22 h : Pas de balcon pour Roméo.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 21 h : Et Juliette.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : N'écoutez pas mesdames.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 18 h 30 : Passé composé ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DU TOURTOUR (48-87-82-48) (D., lun.), 18 h 30 : Namouna.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) (D.), 20 h 30 : Ariane ou l'Age d'or.

VARIÉTÉS (42-33-09-92) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. 15 h 30 : l'Age en question.

Music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-27), 21 h : Chansons françaises.

PIGEON DE LA BUTTE (42-62-57-95), 22 h : P. Péchin, Rachel.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : les Aventuriers de la gauche perdue.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h : O. Piro Quintet.

Opérettes, comédies musicales

A DEJAZET, TLP (48-87-97-34), 20 h 30 : la Petite Boutique des horreurs.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79), 20 h 30 : Lady Day.

THÉATRE DE L'ŒUVRE (48-74-42-52), 21 h : Grand-Père Schlomo.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 20 h 45 : le Capitaine Fracasse.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : le Cocktail de Sergio.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.

Festival de jazz

Théâtre Artistic Athévains (43-55-27-10), 20 h 30 : Trio Ph. Deschepper.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 23 h : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou II ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : les Pieds nickelés.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.

DOMINO (43-37-43-51), 22 h 30 : Viol à la tire.

L'ÉCUME (45-42-71-16), 21 h : R. Revraud conte...

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 21 h 30 : Y-a-t-il un flic dans la salle ?

Les concerts

Cloître des Billettes, 20 h 45 : D. Linhares (guitare).

Espace Kiron, 19 h : M. Behrent, L. Pavarini (Fauré, Lequeu).

Eglise Saint-Séverin, 21 h : A. Queffelec (Beethoven).

Eglise de la Madeleine, 18 h 30 : F.-H. Houbart (Dupré, Lizst).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : La chanson poétique française, du XIIe au XIVe siècle. Musique élisabéthaine.

Jazz, pop, rock, folk

ARTISTIC ATHEVAINS (43-79-06-18), 20 h 30 : Duo L. Coronel, Trio P. Deschepper.

MONTANA (45-48-93-08), 20 h 30 : D. R. Urtreger, R. Galiazzi.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : S. et N. Rahoerson.

NEW MORNING (45-23-51-41), 20 h 30 : P. Butterfield Blues Band.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : B. Waters + P. Jourdan.

OLYMPIA (42-61-82-25), 20 h 30 : L. Hampton.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : C. Rouse, G. Arvanitas, J. Samson, C. Sandrais.

LA PINTE (43-26-26-15) : Trio Tabout.

REX CLUB (47-93-59-34), 20 h : D. Sanborn.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : B. Willen, P. Petit, A McKee Sangoma.

ZENITH (42-45-44-44), 20 h30 : R. Stewart, Electric Light Orchestra.

En région parisienne

MONTREUIL, salle Berthelot (48-58-65-33), 21 h : la Grande Sauterie et le Motif.

ORSAY, Centre scientifique (69-41-66-12), 21 h : Concert des professeurs.

FESTIVAL DU MARAIS
PARIS
(48-87-74-31)

Centre culturel Wallonie-Bruxelles 20 h 30 : les Exaltés.

Cave gothique de l'hôtel de Beauvais 20 h : Au perroquet vert.

Hôtel d'Aumont 21 h 30 : la Tour.

Festival de la Butte Montmartre

(42-54-87-03)

Arènes de Montmartre, 21 h 30 : E Pericoloso Sporgersi ; le 6, à 18 h : Quatuor à cordes Parisii.

Festival de la Foire Saint-Germain

(43-29-12-78)

Salle du Mouseyage, 22 h : A quoi rêvent les jeunes filles ?

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, le Chant de l'exilé, de A. Hugon ; 19 h, Hommage aux cinémathèques étranger : Montréal ; 21 h, Hommage à Heinosuke Gosho : le Fusil de chasse (Vost anglais).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

ABSOLUTE BEGINNERS (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-36-30-40).

AIGLE DE FER (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

L'AMANT MAGNIFIQUE (Fr.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg (h. sp.), 6e (46-33-97-77).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES ANGES SONT PLIÉS EN DIEUX (Afr. du Sud, v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CAMORRA (Brit., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.F. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

Mardi 8 juillet

LE DÉBUTANT (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE DIABLE AU CORPS (It., v.o.) (*) : Forum 1er (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : Espace Gaîté (H. sp.), 14e (43-27-95-94).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

ÉTATS D'AME (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

FOOL FOR LOVE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

FLAGRANT DÉSIR (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-26-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

GARDIEN DE LA NUIT (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

GENESIS (Indo-fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

GOLDEN EIGHTIES (Franco-belge) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; O. Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06).

HAVRE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HITCHER (A., v.o.) (*) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (48-28-06-06) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01).

I LOVE YOU (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE LIEU DU CRIME (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LA MACHINE A DÉCOUDRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

MAINE OCÉAN (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (A., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

OUT OF AFRICA (A.), v.o. : Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

PIRATES (A.), v.o. : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; v.f. Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; George-V, 8e (45-42-41-46) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES PLAISIRS DE LA CHAIR (Jap.), v.o. : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

POURVU QUE CE SOIT UNE FILLE (Fr.-It.), UGC Biarritz, 8e (45-52-20-40).

QUI TROP EMBRASSE... (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A.), v.o. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

RÉGIME SANS PAIN (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-07) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

ROSE BONBON (A.), George V, 8e (45-62-41-46).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A.), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

RUNAWAY TRAIN (A.), v.o. : Élysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

LE SACRIFICE (Franco-suédois) : v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

SALVADOR (A.), v.o. : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

SCHOOL GIRLS (A.), v.o. : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SOLEIL DE NUIT (A.), v.o. : Publicis Matignon, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Opera Night, 2e (42-96-62-56).

LE SOULIER DE SATIN (Franco-portugais), v.o. : Republic Cinema, 11e (48-05-51-33).

STOP MAKING SENSE (A.), v.o. : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04). h. sp.

THE SHOP AROUND THE CORNER (A.), v.o. : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (*) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

UNE FEMME POUR MON FILS (Algérien), v.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65).

UN HOMME ET UNE FEMME : 20 ANS DÉJA (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

YOUNG BLOOD (A.), v.o. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

Z.0.0. (Brit.), v.o. : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

Les grandes reprises

AILLEURS, L'HERBE EST PLUS VERTE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

A L'EST D'EDEN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

ANGEL (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

BANANAS (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA BELLE DE MOSCOU (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CENDRILLON (A., v.f.) : Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (48-28-42-27) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

COMMENT ÉPOUSER UN MILLIONNAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

COMMANDO (A., v.o.) (*) : UGC Ermitage, 8e (45-43-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LE COUTEAU DANS L'EAU (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LA DAME DE SHANGAI (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LE DIABLE AU CORPS (Fr.) : Logos, 5e (43-54-42-34).

DIVORCE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

DON GIOVANNI (Fr.-It.-All, v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-92-52).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

LA FEMME PUBLIQUE (Fr.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA FUREUR DE VIVRE (A., v.o.) : Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

GILDA (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

GOLDFINGER (A. v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

GREYSTOKE LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

JAMES BOND CONTRE Dr NO (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LADY EVE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LIEN DE PARENTÉ (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

MASCULIN FÉMININ (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Ang., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

MY FAIR LADY (A., v.o.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

NATTY GANN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

NOBLESSE OBLIGE (Ang., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

NOSFERATU (All., v.o.) (h. sp.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : Le Club, 9e (47-70-81-47).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

PAS D'ORCHIDÉES POUR MISS BLANDISH (A., v.o.) (*) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19), 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

PETER PAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).

PORCHERIE (It.) : Republic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

POURQUOI PAS (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LE RETOUR DES MORTS VIVANTS (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

SALO OU LES 120 JOURS DE SODOME (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

TERMINATOR (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).

THAT UNCERTAIN FEELING (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).

TOOTSIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27).

LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (You., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80). – V.f. : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

UN, DEUX, TROIS (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA VIE EST A NOUS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

XTRO (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES FILMS NOUVEAUX

DAKOTA HARRIS, film américain de Colin Eggleston. V.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA NUIT DU RISQUE, film français de Sergio Gobbi. Forum, 1er (42-97-53-74) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

OPERA DO MALANDRO, film franco-brésilien de Ruy Guerra. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). – V.f. : Rex (42-35-83-93) ; Paramount Opéra (47-42-56-31) ; Pathé Clichy (45-22-46-01).

POLICE ACADEMY III, film américain de Jerry Paris. V.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SHOCKING ASIA II (*), film allemand de Ermerson Fox (v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44)) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

Les festivals

L'AGE D'OR DE LA COMÉDIE AMÉRICAINE (v.o.), 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) : Divorce malgré lui.

CINÉMA BRÉSILIEN (v.o.), Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41) : Para viver un grande amor.

CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN – VIVE LA REPRISE ! (v.o.), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 16 h 20 : Le Visage ; 18 h 10 : La Mort aux trousses ; 20 h 15 : La Règle du jeu ; 22 h 15 : La Reine Christine.

GENE TIERNEY (v.o.), Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07) : La Route du tabac.

CINÉMA ÉGYPTIEN (v.o.), Olympic, 14e (45-43-99-41) : Le Monstre.

F. LANG (v.o.), Reflet-La Fayette, 9e (48-74-97-27) : Furie.

GODARD Denfert, 14e (43-21-41-01), 18 h : Prénom Carmen.

CINÉMA JAPONAIS (v.o.), Studio 43, 9e (47-70-63-40) : La Pendaison.

LUBITSCH (v.o.), Champo, 5e (43-54-51-60) : To be or not to be.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) : Un homme et une femme ; 20 ans déjà.

F. TRUFFAUT, Denfert, 14e (43-21-41-01), 16 h : L'Argent de poche ; 22 h : Jules et Jim.

VOIR ET REVOIR BERGMAN (v.o.), Olympic, 14e (45-43-99-41) : L'Attente des femmes.

WOODY ALLEN (v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 18 h : Comédie érotique d'une nuit d'été ; 20 h 15 : Tombe les filles et tais-toi.

Les séances spéciales

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), 21 h.

BERLIN AFFAIR (All., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 18 h 10.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 45.

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), 20 h 40.

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 20 h 15.

LA NUIT PORTE-JARRETELLES (*) (Fr.), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), 16 h.

PARIS, TEXAS (A., v.o.), Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82), 21 h 40.

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 16 h.

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 22 h 30.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 25.

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 15 h 45.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 22 h 15.

LES VALSEUSES (*) (Fr.), Templiers, 3e (42-72-94-56), 22 h.

LA VIE EST A NOUS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40), 19 h.

WITNESS (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61), 18 h 30.

PARIS EN VISITES

JEUDI 10 JUILLET

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (Ch. Merle).

« La vie quotidienne en Egypte ancienne », 14 h 30, Louvre, porte Denon (Arcus).

« De Belleville aux Buttes-Chaumont », 15 heures, métro Place-des-Fêtes, côté rue Compans (Paris et son histoire).

« Saint-Séverin et Saint-Julien-le-Pauvre », 15 h 30, portail Saint-Séverin (Paris et son histoire).

« Hôtels et passages pittoresques du Faubourg Saint-Honoré », 15 heures, parvis de la Madeleine (M.-C. Lasnier).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

« De Vallès aux deux murs des Fédérés, les derniers instants de la Commune », 14 h 45, sortie escalator, métro Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Les guillotinés du cimetière de Picpus », 14 h 30, 35, rue de Picpus (E. Romann).

« Mystérieuse civilisation de l'Islam, secrets de la mosquée de Paris, le souk, le café maure », 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite (I. Hauller).

« Versailles : quartier Notre-Dame », 14 h 30, office de tourisme, 7, rue des Réservoirs.

« Le quartier de Passy et la maison de Balzac », 15 heures, métro Passy (Cerise Sagave).

« Ballade nocturne dans le Marais », 21 heures, métro Pont-Marie (Cerise Sagave).

« Montmartre d'hier et d'aujourd'hui », 14 h 15, devant Saint-Pierre de Montmartre (Paris passion).

« La sculpture française du XIXe siècle », 14 h 20, Grand Palais (l'Art pour tous).

« Les hôtels du Marais (1er cycle) », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (M. Banassat).

« L'art du Moyen Age au musée de Cluny », 14 h 30, place P. Painlevé (Mme Henri).

CONFÉRENCES

Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, espace Diderot (salle de projection), 20 heures, soirée avec l'Association française de psychiatrie. Renseignements : 42-40-27-28.

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre numéro du samedi daté dimanche-lundi.

Mardi 8 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Vive la comédie.
L'Ours.
D'Anton Tchekhov, adapt. d'Elsa Triolet, mise en scène de J.-L. Moreau, avec S. Berry, E. Margoni. Réalisation : P. Goutas.
Les démêlés d'une jeune veuve avec un créancier de son mari défunt.
La Demande en mariage.
D'Anton Tchekhov, adapt. d'Elsa Triolet, mise en scène de G. Gaillaud, avec C. Salviat, J.-M. Proslier. Réal. : Dominique Giuliani.
Querelles de voisinage et explosions de colère : pour une demande en mariage, cela s'annonce mal.

21 h 35 Cinéma : la Truite.
Film français de Joseph Losey (1982), avec I. Huppert, J.-P. Cassel, J. Moreau.
Une jeune femme, qui dirige un élevage de truites dans le Jura, et a fait un curieux mariage, provoque le désir de deux hommes d'affaires et ne leur accorde rien. Une adaptation du roman de Roger Vaillant, replacé dans un contexte plus moderne. Les jeux du pouvoir sexuel, la lutte des classes et les oscillations de la perversité dans les rapports amoureux. Tout l'univers de Losey s'y retrouve. La mise en scène de ce « conte aquatique » suit les glissements successifs du personnage d'Isabelle Huppert. Interprétation de premier ordre.

23 h 15 Journal.

23 h 30 Carnet de bord.
Le Tour de France à la voile.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma : Airport.
Film américain de G. Seaton (1969). Avec B. Lancaster, D. Martin, J. Seberg, J. Bisset, G. Kennedy (v.f. rediff.).
L'aéroport international de Lincoln est bloqué par une tempête de neige. Et un psychopathe est monté avec une bombe dans un avion de ligne. Tirée d'un roman à gros tirage, cette superproduction relança une vague de « films-catastrophes ». L'intrigue est encombrée par des problèmes sentimentaux. On peut jouer à reconnaître les vedettes.

22 h 50 Sport : Basket.
Championnat du monde France-Brésil.
A peine terminé le Mundial de football, voici le Mundial de basket-ball en Espagne. Ironie du sort : la France retrouve le Brésil...

0 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : la Dernière Flèche.
Film américain de J.-M. Newman (1952). Avec T. Power, C. Mitchell, T. Gomez, P. Edward.
Un membre de la police montée canadienne doit traiter avec des Indiens qui se sont enfuis de l'autre côté de la frontière américaine, pour les convaincre de rentrer dans leur réserve. Tyrone Power en héros et une bonne reconstitution des coutumes indiennes.

22 h Journal.

22 h 25 Les Noces de Figaro.
En simultané sur France-Musique. Opéra bouffe en quatre actes de Mozart, livret de Lorenzo Da Ponte, d'après l'œuvre de Beaumarchais, tourné au Théâtre de l'Archevêché (Festival d'Aix 1985). Avec L. Cuberli, T. Hampson, G. Cachemaille, D. Montague, C. Barbaux, F. Loup, et l'Orchestre de Lyon, les chœurs de la Chapelle royale d'Aix-en-Provence, dir. J.-E. Gardiner.

1 h 15 Prélude à la nuit.
Divertimento, *de Mozart, par l'Orchestre de chambre, de Toulouse, dir. G. Armand.*

1 h 25 Journal des festivals.

CANAL PLUS

20 h 30, Attention les dégâts, film d'Enzo Barboni Clucher ; **22 h 15, Aldo et Junior,** film de Patrick Schulmann ; **23 h 55, Reflets dans un œil d'or,** film de John Huston ; **1 h 45, Série : Hollywood blues ; 2 h 30, Magazine vidéo : Picnic TV.**

LA « 5 »

20 h 30, Série : K 2000 ; 21 h 25, Série : Kojak ; 22 h 15, Magazine : Jonathan ; 23 h 15 à 2 h, rediffusions.

TV 6

19 h, NRJ 6 (et à 23 h) ; **20 h, Tonic 6 ; 23 h, NRJ 6.**

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le journal du corps : les toxicomanies.

21 h 30 Diagonales ou l'actualité de la chanson française et étrangère.

22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; les voiliers.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 7 juin au Théâtre musical de Paris) : *Variations pour orchestre sur un thème de Paganini*, de Blacher ; *Quatre derniers Lieder pour soprano et orchestre*, de Strauss ; *Symphonie n° 9 « La grande »*, de Schubert, par l'Orchestre symphonique de Radio-Luxembourg, dir. : L. Hager, sol. E. Soeder-stroem.

22 h 25 Les soirées de France-Musique : concert (donné en juillet 1985 au Théâtre de l'Archevêché) en simultané avec FR 3 : *les Noces de Figaro.*

Mercredi 9 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

15 h 35 Croque-vacances.
Rémi ; Dare-dare motus ; variétés ; l'invité d'Isidore et Clémentine : l'homme qui créa les clubs d'investissement junior, Jean-Pierre Belot ; album infos ; Crack-vacances : L'île au trésor.

17 h 25 Boîte à mots.

17 h 30 Série : Les roues de la fortune (rediff.).

18 h 25 Mini-journal.
Pour les jeunes.

18 h 35 Feuilleton : Danse avec moi (rediff.).

19 h 10 La vie des Botes.

19 h 40 Le masque et les plumes.
Invité : Alain Bashung.

19 h 50 Tirage du Tac-o-Tac.

20 h Journal.

20 h 30 Tirage du Loto.

20 h 35 Feuilleton : Les aventures du jeune Patrick Pacard.
D'après le roman de Justus Pfaue, réal. Gero Erhardt. Avec H. Martz, W. Kieling, P. Bongartz... (2e partie).
Le professeur Gunstrom, qui a découvert un système capable de résoudre les problèmes de la faim dans le monde, est devenu amnésique après avoir parlé à un espion qui avait mis un sérum de vérité dans son dentifrice. Une série d'espionnage réalisée par la télévision allemande. Une sorte de James Bond familial dans les montagnes norvégiennes.

21 h 30 Opéra-comique : la Fille du régiment.
Musique de Donizetti, livret de Saint-Georges et Bayard, orchestre sous la direction de B. Campanella, mise en scène B. Stefano. Enregistré à l'Opéra-Comique. Avec June Anderson, Alfredo Kraus, Antoine Garcin, Michel Trempont, Hélia T'Hezan, Jean-Noël Beguelin. (Diffusion simultanée sur France-Musique.)

23 h Journal.

23 h 15 Carnet de bord.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

14 h 20 Documentaire : Un monde différent (rediff.)
Les dernières tribus des Philippines.

15 h 15 Sports été.
Hippisme à Aix-la-Chapelle. Cyclisme : Tour de France, 6e étape (Villers-sur-Mer-Cherbourg).

18 h 5 Série : Capitol.

18 h 30 Jeu : Des chiffres et des lettres.
Deuxième coupe des clubs, en direct d'Antibes (demi-finales).

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Le journal du Tour.

20 h Journal.

20 h 35 Variétés : Le grand échiquier.
De Jacques Chancel.
Invité : Luciano Pavarotti (rediff.). *Accompagné par l'Orchestre de l'Opéra de Paris sous la direction d'Anton Guadagno. Luciano Pavarotti interprète des œuvres de Donizetti, Verdi, Puccini, Boito. Il présente aussi un extrait de concert avec Joan Sutherland, dans un duo de* Lucia di Lammermoor, *de Donizetti. Avec Livio Bori, organiste à Modène, il chante l'*Ave Maria *de Schubert, et avec John Wustsman, pianiste, il interprète plusieurs airs de Bellini, Rossini, Tosti et Puccini.*

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h 30 Série : La mémoire des pôles.

17 h 45 Festival de Bourges.

18 h 15 Série : Cheval mon ami.

18 h 45 Journal des festivals.

19 h Le 19-20 de l'information.

19 h 55 Dessin animé : Les entrechats.

20 h 5 Les jeux.

20 h 30 Variétés : les Communards.
Concert enregistré au Théâtre national de Bordeaux.

21 h 30 Thalassa.
Magazine de la mer de G. Pernoud. Le secret du San-Juan.
Ce film documentaire canadien de Thomas Cadieux retrace la vie des premiers chasseurs de baleine européens au seizième siècle.

22 h 15 Journal.

22 h 40 Cinéma : Polar.
Film français de J. Bral (1983). Avec J.-F. Balmer, S. Montaigu, P. Santini, R. Dubillard, C. Chabrol, M. Dudicourt.
Un ancien gendarme mobile, devenu détective privé et installé dans l'échec, est entraîné dans une sombre aventure par une jeune fille mêlée à un meurtre. Libre adaptation d'un roman policier « noir » de Jean-Patrick Manchette. Jacques Bral a filmé une existence à la dérive, une enquête-labyrinthe et, surtout, l'histoire d'une fascination amoureuse destinée à transformer un homme sans espoir.

0 h 20 Prélude à la nuit.
Les sons et les parfums tournent dans l'air du soir, *de Debussy, par Pascal Rogé, pianiste.*

0 h 25 Journal des festivals.

CANAL PLUS

15 h 15, Série : Espion à la mode ; 16 h 20, Téléfilm : Une salle affaire à Nairobi ; 18 h, Série : Dancin' days ; 18 h 35, Top 50 ; 19 h 5, Série : Rawhide ; 20 h, Les triplés ; 20 h 5, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 21 h, Out of order, film de Carl Schenkel ; **22 h 25, 1984,** film de Brian Radford ; **0 h 15, David, Thomas et les autres ;** film de Laszlo Szabo ; **1 h 50, Feuilleton : Lili, petit à petit.**

LA « 5 »

18 h 40, Feuilleton : Flamingo Road ; 19 h 40, Série : Star Trek ; 20 h 30 Série : Riptide ; 21 h 35, Série : l'Inspecteur Derrick ; 22 h 30, Magazine scientifique : Big Bang.

TV 6

14 h, Tonic 6 ; 17 h, System 6, invités : les Forbans ; **19 h, NRJ 6,** invité : Serge Guirao ; **20 h, Tonic 6 ; 23 h, NRJ 6** (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire : avec Alain Jouffroy ; portrait Sade ; reportage à propos du festival poétique de Cogolin.

21 h 30 Musique : le chant de la sorcière, de M. von Schilling.

22 h 30 Nuits magnétiques : La nuit et le moment ; les voiliers.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Concert (donné au Théâtre musical de Paris le 9 juin) : *Symphonie « Prague »*, de Mozart ; *Don Juan*, poème symphonique, de Strauss ; *Symphonie n° 8*, de Dvorak, par l'Orchestre philharmonique tchèque, dir. : V. Neumann.

21 h 30 Opéra (en simultané avec TF1) : *la Fille du régiment*, de G. Donizetti, livret de J.H. Vernoy de Saint-Georges et F. Bayard.

23 h Les soirées de France-Musique : Jazz-club.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 8 juillet à 0 heure et le mercredi 9 juillet à minuit.

Les vents de nord-ouest en altitude continueront de diriger sur la France des masses d'air frais et humide, donnant une nébulosité importante, principalement sur le nord de la France.

Mercredi, la journée s'annonce bien ensoleillée sur la majeure partie du pays. Seules les régions s'étendant de la Manche orientale au Nord-Est conserveront un ciel plus nuageux. Il tombera même quelques gouttes de pluie le matin de l'Alsace au Jura et à la Franche-Comté. En Aquitaine, les nuages bas qui auront envahi la région au lever du jour, se dissiperont rapidement au cours de la matinée.

Un vent modéré de nord-ouest continuera à souffler sur la France. Le mistral, toujours présent en Méditerranée, faiblira très lentement.

Les températures minimales, généralement en baisse, avoisineront 10 à 13 degrés du Nord au Nord-Est, 8 à 10 degrés dans l'intérieur, 18 à 22 degrés sur le littoral méditerranéen.

Quant aux températures maximales, elles amorceront une légère remontée pour varier entre 16 et 20 degrés de la Bretagne au Nord et au Nord-Est, 22 et 26 degrés dans l'intérieur, du nord au sud, pour atteindre encore 28 à 31 degrés dans les régions méditerranéennes.

Evolution de la fin de semaine

Les vents de nord-ouest en altitude continueront de diriger sur la France des masses d'air frais et humide, donnant une nébulosité importante, principalement sur le Nord de la France, puis, plus au sud. Une évolution orageuse se produira dans le sud du pays en fin de semaine.

Jeudi, un temps très nuageux à couvert persistera sur le Nord et le Nord-Est, avec de faibles pluies. Des passages nuageux se produiront aussi sur le Nord-Ouest, la Bretagne, le Bassin parisien et la Vendée. Ces nuages laisseront place à de belles éclaircies dans la journée. Sur les autres régions, le temps sera ensoleillé.

Les températures maximales seront de 17 à 19 degrés du Nord au Nord-Est et de 19 à 26 degrés de la Manche au Sud, atteignant 27 à 29 degrés sur le Midi méditerranéen. Le mistral faiblira.

Vendredi, toujours un temps très nuageux sur le Cotentin, régions du Nord et Nord-Est, et le nord des Alpes. Sur les autres régions, le temps sera ensoleillé avec cependant une évolution orageuse discontinue débutant près des Pyrénées et gagnant le Massif Central en cours de journée.

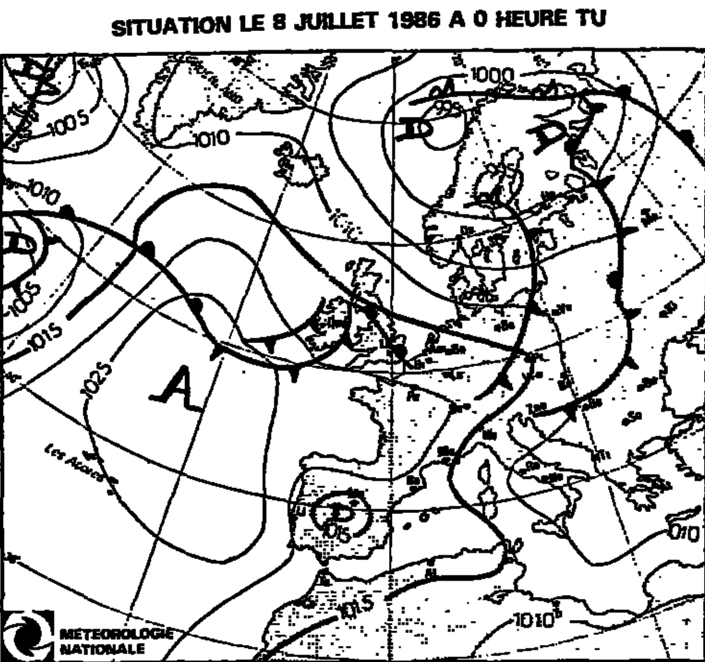
Les températures seront sans grand changement.

Samedi et dimanche, le ciel nuageux, situé le samedi matin sur les côtes de la Manche, le Nord, le Nord-Est et les Alpes, gagnera progressivement les régions du Sud. Cependant, de belles éclaircies apparaîtront sur la moitié ouest de la France.

Une évolution orageuse discontinue se produira sur les Pyrénées et les régions méditerranéennes, samedi.

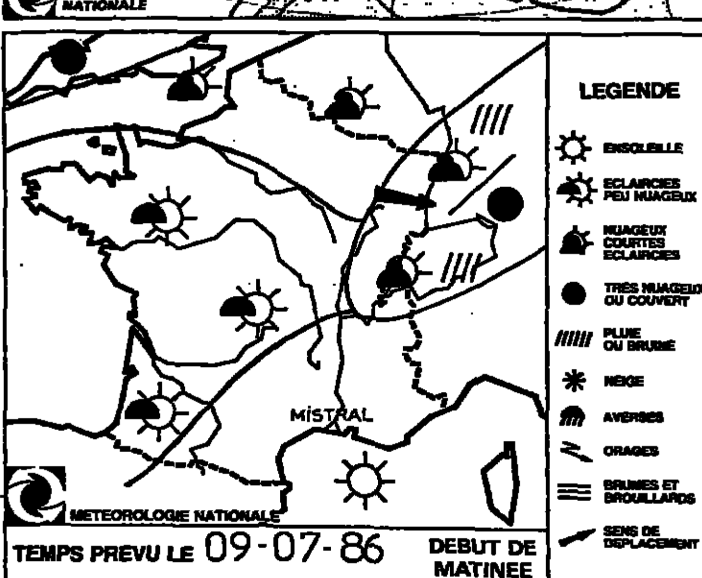
Les températures maximales seront en baisse, principalement sur la moitié est du pays.

SITUATION LE 8 JUILLET 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 10 JUILLET A 0 HEURE TU

METEOROLOGIE NATIONALE



TEMPÉRATURES maxima - minima
Valeurs extrêmes relevées entre le 7-7-1986 à 6 h TU et le 8-7-1986 à 6 h TU

Temps observé
le 8-7-1986 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	27	15	S
BIARRITZ	21	15	S
BORDEAUX	22	11	S
BOURGES	20	10	N
BREST	18	12	C
CAEN	18	11	C
CHERBOURG	16	12	C
CLERMONT-FERR.	21	8	S
DIJON	21	12	C
GRENOBLE-St-M-H	23	11	S
LILLE	17	13	N
LIMOGES	20	11	S
LYON	21	13	S
MARSEILLE-MAR.	26	17	S
NANCY	20	14	C
NANTES	20	11	C
NICE	26	20	S
PARIS-MONTS.	18	14	C
PAU	22	13	N
PERPIGNAN	28	16	S
RENNES	18	14	C
ST-ÉTIENNE	21	8	S
STRASBOURG	20	14	P
TOURS	19	10	C
TOULOUSE	24	12	S
POINTE-A-P.	–	–	–

ÉTRANGER			
ALGER	31	19	B
AMSTERDAM	19	10	N
ATHÈNES	30	24	S
BANGKOK	33	26	N
BARCELONE	27	22	N
BELGRADE	31	15	P
BERLIN	22	11	N
BRUXELLES	17	13	C
LE CAIRE	34	22	S
COPENHAGUE	20	11	A
DAKAR	29	23	N
DELHI	33	27	C
DJERBA	35	22	S
GENÈVE	23	13	C
HONGKONG	33	27	O
ISTANBUL	28	18	B
JÉRUSALEM	26	14	C
LISBONNE	29	16	S
LONDRES	21	13	P
LOS ANGELES	23	17	S
LUXEMBOURG	17	11	C
MADRID	37	17	S
MARRAKECH	37	27	S
MEXICO	24	12	B
MILAN	22	17	S
MONTRÉAL	30	19	S
MOSCOU	31	21	S
NAIROBI	23	10	S
NEW-YORK	37	20	S
OSLO	23	11	C
PALMA-DE-MAL.	28	19	S
PÉKIN	27	19	S
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	30	18	S
SINGAPOUR	31	27	A
STOCKHOLM	24	13	S
SYDNEY	12	9	S
TOKYO	23	20	C
TUNIS	33	21	S
VARSOVIE	18	14	P
VENISE	26	15	S
VIENNE	23	14	S

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BREF

CENTENAIRE

LA LIBERTÉ MISE EN PIÈCES. — La Monnaie de Paris a émis une médaille, créée spécialement par J.-P. Luthringer et O. Lievain, pour commémorer le centenaire de la statue de la Liberté. L'avers représente la Liberté entre le sculpteur Bartholdi et Gustave Eiffel (qui réalisa l'infrastructure en fer). Au revers, la Liberté (de dos) est entourée des principaux monuments de Paris. La médaille en bronze coûte 175 F, et 2 450 F en argent. On peut la commander à la Monnaie de Paris, 11, quai de Conti, 75270 Paris Cedex 06, en joignant un chèque du montant de l'achat majoré de 20 F pour frais d'expédition.

COLLOQUES

SURRÉALISME. — Un colloque franco-allemand sur le surréalisme est organisé à l'Institut français de Bonn, les 10 et 11 juillet. Parmi les thèmes abordés : « L'imaginaire de la science dans le surréalisme » ; « Traces, inscriptions, gravures : l'imaginaire de l'écriture » ; « L'écriture et le dessin automatiques ». L'Institut présente également des expositions *de dessins et d'aquarelles de* Robert Desnos et de livres sur le surréalisme.

★ **Institut français, Adenauer allee 35, 5300 Bonn 1. Tél. : (0) 228-73-76-09.**

L'ART DE BIEN SOIGNER. — Deux journées de réflexion sur « Le soignant, artisan de l'humanisation en milieu institutionnel et à domicile » auront lieu les 17 et 18 septembre prochains à Mâcon. Elles concernent ceux que leur travail met en relation avec des personnes handicapées ou âgées : personnel hospitalier, infirmières à domicile, aides ménagères. Les relations d'aide et de pouvoir entre *le soignant* et *le soigné* seront envisagées : le premier, malgré le manque de temps, la surcharge du travail et le poids administratif, peut-il se contenter de soigner ? Le second, handicapé par le manque d'autonomie psychique, physique et financière doit-il se laisser faire ou peut-il malgré tout exister ?

★ **Renseignements : Vieillesse buissonnière, 95, rue Rambuteau, 71000 Mâcon. Tél. : 16-85-38-08-38.**

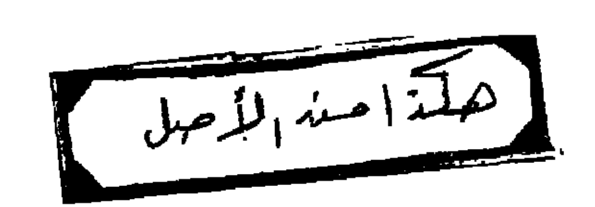
JEUNESSE

LES « SANS VACANCES ». — La Fondation de France lance une *campagne pour que les enfants* qui partent en vacances aident ceux qui en sont privés. Il suffit d'acheter une des 300 000 cassettes vendues sur l'autoroute de Paris à Lyon. Elles coûtent 25 F et contiennent une histoire-jeu, des conseils de sécurité sous forme de jeux devinettes présentés par Carlos, de la musique et des chansons. Les bénéfices de l'opération seront distribués par la Fondation de France sous forme de bourses *à des jeunes défavorisés.*

★ **Fondation de France, 40, avenue Hoche, 75008 Paris. Tél. : 45-63-66-66.**

ENFANTS DE TOUS PAYS. — Les enfants d'immigrés occupent une place croissante dans les crèches, les écoles maternelles. Ils ont aujourd'hui un jour à six ans. C'est la petite enfance immigrée. En l'an 2000, ils auront de quatorze à vingt ans. Comment préparer leur avenir afin que leur intégration soit parfaitement réussie ? Le mensuel *Hommes et Migrations* consacre son dossier de juin à la petite enfance.

★ **40, rue de la Duée, 75020 Paris, numéro 1093, 21,50 F.**



TIONS « SERVICES »

SECTEURS DE POINTE



INFORMATIQUE

La bataille des super-ordinateurs

Control Data et Seymour Cray se disputent le marché des ordinateurs dotés d'une très grande puissance de calcul. IBM, elle aussi, a préparé sa riposte.

DANS un bâtiment neuf de Saint-Paul, la ville jumelle de Minneapolis dont elle n'est séparée que par la largeur du Mississippi, on est en train d'essayer les éléments d'un premier super-ordinateur ETA-10. Cet ordinateur, qui sera livré en octobre à l'université de Floride, est la réponse de Control Data Corp. au défi lancé par Seymour Cray.

Il y a dix ans, la firme de Minneapolis avait une prééminence incontestée en matière de très grands ordinateurs scientifiques. Là où de longs calculs étaient nécessaires, les CDC 6600 puis 7600 l'emportaient sur tous les autres ordinateurs. Mais le concepteur de ces machines, Seymour Cray, quittait alors Control Data pour fonder sa propre entreprise, et mettait bientôt sur le marché le Cray-1, un ordinateur qui offrait aux scientifiques une puissance de calcul alors inconcevable. Vinrent ensuite diverses extensions de cette machine, puis un Cray-2 qui la supplante – en attendant un Cray-3 de technologie futuriste qui devrait voir le jour vers 1990.

Control Data devait réagir. La série des Cyber, qui continuait la gamme précédente, n'était qu'une réaction bien molle. Le Cyber-205 offre en théorie une puissance équivalente à celle des Cray, mais il n'a connu qu'un succès limité. Sur un parc mondial de super-ordinateurs d'environ 190 machines (42 en Europe), on compte 145 Cray (27 en Europe) et seulement 34 Cyber-205 (7 en Europe). Il faut ajouter une dizaine de machines japonaises construites par Fujitsu, Itachi et NEC, qui ne sont pas sorties de leur pays d'origine à l'exception d'une installation en RFA. Mais il est clair que c'est là une situation provisoire, et que la menace nippone est sérieuse. Le SX3 de NEC paraît actuellement détenir le record mondial de puissance pour une unité centrale (ensemble de circuits électroniques qui exécutent des opérations, arithmétiques ou autres, sur les données enregistrées dans la mémoire).

La situation de Control Data est donc périlleuse. D'autant plus que la firme, pour laquelle les super-ordinateurs constituent une activité modeste en volume, mais fondamentale pour son image, a connu de lourdes pertes en 1985, ce qui lui a valu un peu enviable cinquième rang au classement des « *money losers* » du magazine américain *Fortune*. La société a fondé une filiale, ETA, spécialisée sur ce créneau du calcul scientifique, qui met actuellement la dernière main à la construction du premier ETA-10. Elle espère bien que cet ordinateur lui rendra sa suprématie d'il y a dix ans.

Machine adaptable

Cet ETA-10, qui sera vendu à des prix allant de 8 à 20 millions de dollars, a une architecture modulaire, ce qui permet de faire varier largement sa puissance et de l'adapter aux besoins du client. Ainsi dispose-t-il de deux à huit unités centrales, réalisées dans une technologie de semiconducteurs (CMOS) qui est intrinsèquement moins rapide que la technologie ECL des Cray, mais permet des densités d'intégration bien plus grandes. L'accumulation des transistors dans une même puce, celle des puces sur une même carte, réduisent les distances que doivent parcourir les signaux électriques et compense la moins grande vitesse des circuits CMOS. Celle-ci est d'ailleurs fortement accrue par un refroidissement des circuits à la température de l'azote liquide.

Chaque unité centrale comporte deux processeurs, l'un scalaire et l'autre vectoriel, et il lui est associé en propre une mémoire de 32 millions d'octets. D'autre part, une mémoire plus vaste, qui peut atteindre 1 milliard d'octets, est commune à toute les unités de traitement, qui s'en partagent l'emploi.

D'après ses concepteurs, le ETA-10 serait, suivant la configuration adoptée et le type de programmes, de cinq à trente fois plus puissant que le Cray-2. Ce genre d'estimation est invérifiable tant que la machine n'a pas fonctionné sur d'assez longues périodes, pour traiter des problèmes variés. Mais elle n'a rien d'invraisemblable, et Control Data peut donc réussir son pari de reconquérir une part enviable du marché des super-ordinateurs. Marché dont la croissance devrait rester soutenue puisque les prévisions sont de sept cent cinquante à mille machines installées en 1990, avec une croissance d'environ deux cents par an.

Mais les super-ordinateurs ne seront-ils pas concurrencés par des machines plus classiques, associées à des processeurs spécialisés ? C'est l'hypothèse qu'on étudie au principal centre de recherches d'IBM, à Yorktown Heights, près de New-York. IBM construit principalement des ordinateurs universels, adaptés aux tâches de gestion. Ceux-ci ne peuvent effectuer les longs calculs répétitifs qu'on demande aux super-ordinateurs, mais ils sont bien armés pour diviser ces calculs en lots exécutables en parallèle, et confier chaque lot à un « petit » ordinateur spécialisé. Ainsi est né le projet ICAP.

Dans la version ICAP-1, un IBM-4381 est le chef d'un orchestre composé de huit processeurs vectoriels FPS-164, de la firme Floating Point Systems. Divers matériels spécifiques et des logiciels spécialement écrits pour cela permettent des échanges particulièrement rapides entre l'ordinateur IBM et les processeurs FPS. Une autre version, ICAP-2, diffère de la première par le recours à des matériels et à des logiciels différents, et le projet ICAP-3 consiste à coupler ICAP-1 et ICAP-2 par l'entremise d'un super-chef d'orchestre pour étudier l'intérêt d'un niveau hiérarchique supplémentaire. Les performances annoncées sont environ dix fois inférieures à celles projetées pour l'ETA-10, mais une comparaison directe n'est guère significative.

Un accident d'automobile à la loupe

Ce qui est certain, c'est que la stratégie choisie par IBM – qui a d'ailleurs d'autres projets dont certains pourraient beaucoup plus directement concurrencer l'ordinateur de Control Data et ses homologues américains et japonais – est une solution de rechange intéressante à la fabrication des complexes machines, aux limites de la technologie, que seront l'ETA-10 ou le Cray-3.

On peut se demander qui gagnera. On peut aussi penser que chacun trouvera sa place. L'augmentation des puissances de calcul ouvre constamment de nouvelles applications. On en arrive maintenant au point où il devient envisageable de calculer complètement ce qui se passe lors d'un accident d'automobile. On pourra donc simuler des phénomènes complexes, le calcul remplaçant des essais difficiles et coûteux. De même, l'augmentation des puissances ouvre aux biologistes la possibilité d'appliquer aux macromolécules des êtres vivants, les méthodes déjà mises au point par les chimistes pour des molécules moins complexes. Le domaine du calcul scientifique se diversifie au fur et à mesure qu'il s'élargit, et il est probable qu'il exigera à l'avenir des instruments de plus en plus variés, le super-ordinateur n'en étant qu'un parmi les autres.

MAURICE ARVONNY.



Camera record

Le laboratoire de recherche en électronique d'Eastman Kodak a réalisé un capteur d'image à circuit intégré capable d'enregistrer 1,4 million d'éléments d'image (pixels), chacun d'eux étant un carré de 6,8 microns de côté. Ce qui constituerait un record, les capteurs actuellement utilisés ayant des capacités d'environ 250 000 pixel.

D'autre part, les éléments photosensibles sont joimifs, alors que dans les autres capteurs ils sont généralement séparés par des intervalles dont la surface peut être aussi grande que celle des éléments sensibles.

Ce capteur va être utilisé par la société Videk, filiale de Kodak, pour réaliser une caméra à haute performance destinée à des usages scientifiques et industriels.

Le cadastre informatisé

Le président du conseil général du Vaucluse, M. Jean Garcin, vient de signer avec M. Martinand, directeur du Comité national de l'information géographique, un accord pour informatiser le cadastre du département.

La localité cobaye choisie pour essayer ce procédé sera Malaucène, située sur les contreforts nord du mont Ventoux, commune de 2 096 habitants dans laquelle sera, durant le second semestre 1986, expérimenté le « cadastre numérique ».

L'opération est la première à se mettre en place en France, et les enseignements qu'on en tirera décideront ou non de son extension, au département d'abord, à toute la France ensuite.

L'Institut géographique national et la direction du cadastre se sont associés pour la constitution d'une banque de données et travailleront en étroite collaboration avec le Bureau de recherche géologique minière notamment.

Cette banque rassemblera les éléments topographiques descriptifs du sol, les données cadastrales, celles relatives aux réseaux et voies de communication, d'autres relatives aux plans d'urbanisme, d'autres encore agronomiques, climatiques, archéologiques, socio-économiques, relatives au tourisme, spécifiques de cartographie urbaine, etc. Des données complémentaires seront incorporées au fur et à mesure des besoins.

P.S.

Ordinateur contre marées noires

Un nouveau système informatisé devrait permettre de prévoir le cheminement et l'étalement des rejets d'hydrocarbures en mer, de façon à contenir et disperser les nappes plus rapidement. Au cœur du système, un logiciel spécialement mis au point par une société britannique pour l'ordinateur de l'unité de lutte contre la pollution marine du ministère des transports.

En cas de grave marée noire, cet ordinateur recevra les informations fournies par les avions et les bateaux se trouvant dans la zone menacée. Après analyse, il délimitera la situation et les dimensions de la nappe, puis fera appel à des banques de références pour préciser les vents, les courants et les marées, ainsi qu'aux professionnels du pétrole pour mieux déterminer la spécificité de l'hydrocarbure déversé.

Jusqu'à présent, ces calculs se faisaient manuellement et manquaient parfois de précision, ce qui retardait l'entrée en action des appareils et des bâtiments déversant les agents dispersants.

Une protéine anticancer ?

La compagnie américaine Cetus, spécialisée dans le génie génétique, a commencé en juin les essais cliniques sur l'homme d'une protéine, le facteur de nécrose tumorale (TNF), qui pourrait permettre le traitement de certains cancers. Le TNF est naturellement produit par certains globules sanguins, et semble détruire certaines cellules tumorales et certains agents infectieux, mais ne pas agir sur la plupart des cellules normales. Le TNF manufacturé par Cetus, par des techniques de génie génétique, n'est pas totalement identique au TNF naturel. Cette différence ne semble être qu'un moyen d'assurer à la société la propriété industrielle du produit. Ce dernier a été obtenu en quantité suffisante pour que des essais cliniques deviennent possibles.

Pour ces premiers essais, réalisés dans un hôpital spécialisé de Philadelphie, le seul objectif est de vérifier l'innocuité du produit sur les cellules non cancéreuses. D'autres tests devront ensuite être réalisés avant que la Food and Drug Administration n'autorise éventuellement la commercialisation, en 1990 au plus tôt.

Minitel sans clavier

Le ministère des postes et des télécommunications japonais a présenté le prototype du terminal domestique du futur. Le produit, baptisé « Terminal d'information visuelle », combine les fonctions d'un téléphone et d'un terminal informatique. L'originalité réside dans l'emploi d'un écran tactile en remplacement du clavier traditionnel, la communication avec l'utilisateur étant facilitée par des pictogrammes.

La communication avec de grandes banques de données sera simplifiée en particulier grâce au couplage avec une carte laser qui permettra de stocker localement les informations retrouvées et extraites des systèmes centraux. Des expérimentations seront prochainement lancées. Dans l'hypothèse d'une production de masse, le prix du terminal ne devrait pas dépasser 100 000 yens (environ 4 000 F).

FORMATIONS D'AVENIR

Banquiers dans l'entreprise

LA décennie 80 restera comme l'époque où l'argent se libère. Les innovations financières déferlent, certificats de dépôts négociables, billets de trésorerie, marché à terme d'instruments financiers ; la réglementation des changes s'assouplit.

Logique, la crise et son cortège de déséquilibres obligent les détenteurs de monnaie ou d'actifs financiers à prévenir les variations de taux qui affectent leur patrimoine. D'où l'intérêt de diversifier les placements, de neutraliser les risques.

Ces innovations ont totalement transformé le rôle du trésorier d'entreprise. Ce n'est plus l'employé à qui l'on téléphone « *pour savoir si l'on a de quoi payer* », mais le gestionnaire de quatre risques (crédit, liquidité, taux, change), un jongleur de la finance moderne qui dirige la trésorerie de son entreprise comme un véritable centre de profit.

Aujourd'hui, les entreprises ont intérêt à ce que pas un centime ne dorme dans leurs caisses. D'où, chez les plus grandes, la création de véritables services bancaires internes.

Directeur de la trésorerie et des changes du groupe Thomson, Jean-François Hennin a la réputation d'être un pionnier. Lorsqu'en juin 1982 il prend ses fonctions, le service de la trésorerie comprend soixante personnes, qui gèrent les grands contrats au crayon et à la gomme.

Aujourd'hui, ils sont quarante-six pour faire mieux, davantage et plus vite, veiller à ce que pas un centime ne dorme dans les caisses de l'entreprise, traiter quatre-vingt-dix mille écritures chaque mois, monter des emprunts à hauteur de milliards de francs, étudier de nouveaux genres de contrats, inventer des logiciels de contrôle. Un service étoffé permet, de surcroît, aux opérationnels de négocier avec leurs clients les meilleures conditions financières.

« *La trésorerie de notre groupe est devenue une société à part entière*, conclut Jean-François Hennin, *avec sa salle de change, son réseau de micro-ordinateurs. Une petite banque dans l'entreprise.* »

Que de temps parcouru depuis 1975, date de création de l'AFTE, l'Association française des trésoriers d'entreprise. Elle ne comptait que dix membres, 70 % de l'effectif national de la profession ! En 1986, l'Association en dénombre sept cents. Pourtant les besoins sont tels qu'ils provoquent encore une surenchère salariale : 200 000 F pour un débutant. D'autant que, jusqu'à une date récente, la formation n'a pas suivi.

Haut niveau, hauts salaires

Ce n'est qu'en novembre 1985 que l'ESSEC ouvre un cycle de « techniques financières », devenu depuis l'un des vingt-trois « masters » en management.

Ce cycle de formation de haut niveau, monté en association avec quelques banques et entreprises, n'est accessible qu'aux Bac + 4 et, dans certains cas, à des cadres en activité. Cent quatre-vingt-six candidats s'étaient présentés à la première sélection, pour trente élus. C'est le même nombre qui sera retenu l'année prochaine.

Florin Aftalion, directeur du programme, précise que la totalité de l'enseignement est réalisée avec des micro-ordinateurs (compagnons privilégiés des trésoriers) et que « *les étudiants doivent préparer des projets en collaboration et au sein des entreprises associées. C'est ce qui leur sert de stage et de contact avec leur premier emploi* ».

L'AFTE prépare elle aussi le lancement de l « Institut du Trésorier », qui va voir le jour en 1987. Ce sera une formation intensive et en alternance (quatre mois) destinée aux jeunes diplômés ou cadres désirant se reconvertir (comptables ou contrôleurs de gestion, par exemple). Une grosse part sera accordée à l'enseignement sur le terrain. Chaque cours sera suivi d'un stage.

D'autres projets sont en gestation à HEC et dans d'autres écoles de commerce. Les écoles d'ingénieurs ne sont pas en reste, puisque l'Ecole centrale, elle-même, propose un module « finance » à ses élèves.

Les universitaires à leur tour montent au créneau et proposent plusieurs DESS, de « gestion financière, marché financier, marché des matières premières et gestion d'entreprise » et de « finance d'entreprise » à Dauphine, d'« économie et [de] gestion financière internationales » à Strasbourg-I. Un effort de formation est aussi accompli par les sociétés de conseil et de consultants. Valgos, Dynergie, CRC, OFDI, CFPB proposent des séminaires. L'AFTE s'y est mis à son tour en ouvrant ses stages au public.

Les formateurs se mettent à l'heure de l'innovation financière. Mais cela sera-t-il suffisant ? Les besoins de trésoriers vont « *décupler dans les cinq ans à venir* », dit un chasseur de têtes. La faute aux PME, qui veulent moderniser à leur tour le vieil adage « un sou est un sou ».

NICOLAS ROUSSEAUX.

Quelques adresses :

– AFTE : 4, rue Saint-Lazare, 75009 Paris.

– ESSEC : BP 105, 95021 Cergy-Pontoise Cedex.

– Université Paris-IX : place de Lattre-de-Tassigny, 75776 Paris Cedex 16.

– Université Strasbourg-I : 4, rue Blaise-Pascal, 67070 Strasbourg Cedex.

– Valgos : 79, rue de Monceau, 75008 Paris.

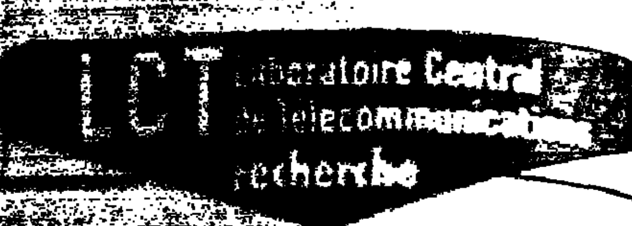
– Dynergie : 140, rue de la Croix-Nivert, 75015 Paris.

– CRC : 5, rue de la Libération, 78350 Jouy-en-Josas.

– OFDI : 49, rue de Prony, 75017 Paris.

– CFPB : 7, rue Général-Foy, 75008 Paris.


SECTEURS
DE POINTE



SECTEURS DE POINTE

EQUIPEMENTS AUTOMOBILES

Ingénieurs grandes écoles : d'abord négocier les ventes export

Regroupant près de 30 000 personnes, nous assurons notre développement auprès de l'ensemble des constructeurs mondiaux (tourisme + poids lourds) et des industriels.
Un enjeu : gérer les projets en cours de développement de nos produits et obtenir de nouveaux marchés.
Votre mission : prendre en charge les relations techniques et commerciales avec les bureaux d'études et les services achats de nos clients européens.
La réussite dans cette première fonction ouvrira de larges possibilités d'évolution de carrière, au-delà du domaine de compétences initial.
Ingénieur Généraliste, à dominante mécanique ou électrotechnique (Centrale, AM, ESE, ENSIEG...), vous disposez dans l'idéal d'une expérience de 2 à 3 ans du Marketing ou de la Vente de produits industriels.
Basé à Paris, ce poste implique des déplacements de courte durée en France et à l'Etranger ; la pratique courante de l'allemand ou de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature à notre Conseil ALGOE, en écrivant sous référence 983 M, 9 bis route de Champagne, 69134 ECULLY CX.

ALGOE
DE L'IDEE A L'ACTION

DESSEIN

Paris

Ingénieur Grande Ecole
Chef de Projets Informatique de gestion pour débuter...

au sein d'un groupe à vocation internationale de près de 30 000 personnes.
Au départ de votre carrière, vous prenez en charge le développement de projets informatiques, de l'analyse des besoins à la mise en oeuvre des systèmes, pour les différentes fonctions de l'entreprise.
Interlocuteur permanent des utilisateurs, vous animez une équipe d'analystes-programmeurs qui a pour mission l'automatisation de la fonction.
Par la suite, de larges possibilités d'évolution existent dans le Groupe, en informatique ou dans d'autres filières.
Nous souhaitons rencontrer un Ingénieur Grande Ecole (CENTRALE, SUPELEC, MINES, AM...), débutant ou ayant déjà réussi une première expérience.

Merci d'adresser votre candidature à notre Conseil ALGOE, en écrivant sous référence 984 M, 9 bis route de Champagne, 69134 ECULLY CX.

ALGOE
DE L'IDEE A L'ACTION

DESSEIN

Société d'INGENIEURS CONSEILS spécialisée dans le MANAGEMENT de PROJETS immobiliers et industriels étoffe son équipe (120 personnes) et recherche

Un ingénieur de projet

qui devra intervenir auprès des clients dans les domaines suivants :
- organisation de projets.
- gestion des délais, des coûts et de l'information des projets.

Ce poste exige des compétences techniques, le sens de l'analyse, des qualités d'adaptation, des dispositions pour l'animation, de l'aisance dans les contacts, une bonne disponibilité pour de nombreux déplacements dans l'hexagone, voire des déplacements de longue durée à l'étranger. Anglais indispensable.
Ingénieur AM, ECAM, ENISE + éventuellement formation en organisation et gestion, vous avez une expérience similaire dans la conduite de projets (2 à 5 ans).

Merci d'adresser votre candidature à ALGOE. Ecrire s/réf. 989 M en mentionnant votre rémunération actuelle à Bernard LAURIA, 9 bis route de Champagne, 69134 ECULLY Cédex.

ALGOE
DE L'IDEE A L'ACTION

DESSEIN

Nous sommes une jeune entreprise née de la fusion de grands groupes internationaux. Notre dynamisme nous positionne déjà parmi les leaders de notre spécialité : les automatismes industriels. Nous recherchons pour notre unité Midi-Pyrénées

Ingénieurs Réf. M/IT 1
Logiciel d'applications techniques

Pour participer aux équipes de «projets logiciels» destinés à l'utilisation et au paramétrage des automates.

Ingénieurs Réf. M/IT 2
Logiciel «embarqué»

Pour participer aux spécifications concept et développement de logiciels temps réel embarqués pour la commande des automates.

Vous êtes ingénieur informaticien, diplômé d'une grande école (SUPELEC, ENSIMAG, ENSEEIHT...).
Débutants ou ayant une première expérience en informatique industrielle, vous possédez le potentiel de manager nécessaire à votre évolution dans nos équipes techniques et de solides compétences en système, méthodologie, codage.
Mobile et maîtrisant bien l'anglais, vous êtes créatif, entreprenant, motivé par un travail concerté en équipe. Nous vous offrons de réelles perspectives d'évolution au sein d'une structure souple, jeune et en pleine expansion.

Merci d'écrire sous la référence choisie, avec prétentions et photo à notre Conseil Informa Carrières, 24 rue de Metz, 31000 Toulouse.

INFORAMA carrières
la technologie par les hommes

LYON-LILLE-MARSEILLE-PARIS-PAU-TOULOUSE

média-system

comelog comelog comelog

Le Développement de la Gestion Production Automatisée nécessite la création d'un poste nouveau afin de mettre en place les ordres de fabrication d'un des secteurs de production très orienté exportation.

Nous recherchons un

INGENIEUR INFORMATICIEN

2 à 3 ans d'expérience en Gestion de Production. La connaissance du matériel IBM serait appréciée. Le cas échéant, un plan de formation complémentaire sera défini avec le candidat.

Le poste est implanté à NEVERS.

Ecrire à COMELOG - 7, rue Louis David - 75116 Paris - sous la réf. M010.

comelog comelog comelog

Présents dans 75 pays, forts de l'expérience de 26 000 collaborateurs, de la compétitivité internationale de nos produits, nous développons sur tous les marchés des solutions évolutives intégrant matériels, applications et services, pour donner à nos utilisateurs plus de liberté pour mieux entreprendre. Bull Micral conçoit et développe les produits micro du Groupe. 250 personnes dont 150 ingénieurs et cadres y participent.



Notre objectif est d'améliorer la qualité et la fiabilité de nos produits micro de 35% par an. Pour cela nous engageons un **ingénieur fiabiliste** pour définir les moyens et méthodes permettant d'atteindre cet objectif.

Ingénieur électronicien expérimenté, vous avez en particulier travaillé 2 ans minimum dans un bureau d'étude.

Lors de votre mission vous devrez collaborer étroitement avec le service études, participer au choix des composants, calculer la fiabilité prévisionnelle du système, apporter les solutions pour atteindre l'objectif de fiabilité.
Référence 500 M



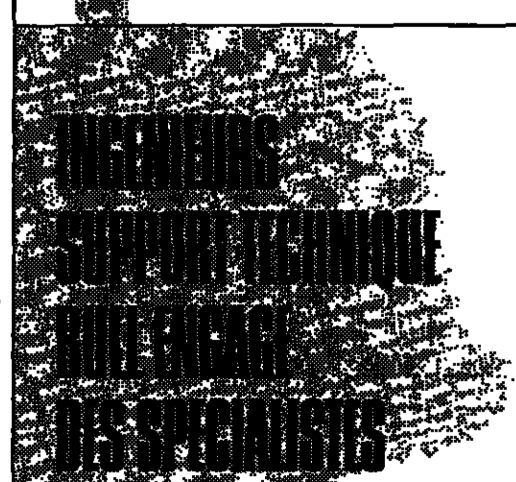
De formation Grandes Ecoles (ou équivalents), vous possédez un goût certain pour le **développement et la conduite de projets logiciels avancés.** Vous avez 6 à 8 ans d'expérience réelle de développement méthodique dans un ou plusieurs des domaines suivants :
- GCOS 7 ou GCOS 8,
- MS/DOS, UNIX,
- Langage C,
- Télécommunications, ISO,
- Bases de données.

Votre rôle consistera à diriger, à assister et à former de petites équipes d'ingénieurs pour mener avec eux les projets dans les délais impartis. Vous travaillerez en collaboration avec une équipe de chefs de projets de haut niveau.
Référence 501 M



De formation Grandes Ecoles (ou équivalents), vous êtes débutant ou vous possédez deux ans d'expérience de **développement de logiciels** en informatique et/ou micro informatique (GCOS 7, GCOS 8 - MS/DOS - Langage C - UNIX - XENIX - ISO/DSA). Vous témoignez d'une aptitude certaine au travail en équipe et aux projets avancés.

Pour compléter notre unité "micro-mainframe - link", nous recherchons des ingénieurs développement dans les domaines suivants :
- réseaux locaux,
- télécommunication,
- bases de données,
- système d'exploitation,
- traitement de texte,
Référence 502 M

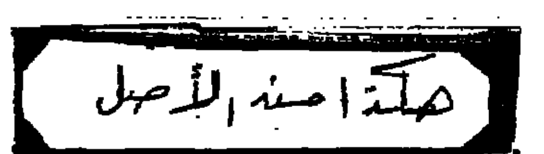


Vous êtes ingénieur de maintenance ou bien ingénieur technico-commercial, vous avez 5 ans d'expérience et une bonne maîtrise de la langue anglaise, nous vous proposons d'évoluer vers un poste d'ingénieur support technique où vous serez l'interface du réseau de maintenance du groupe :
- **en support télécom** : vous serez l'interface du réseau de maintenance du groupe, chargé également de créer et diffuser les informations techniques ainsi que les tests, d'assurer le suivi des problèmes de mise en œuvre des liaisons télécoms. Vous devez connaître les protocoles (VIP, BSC, X25),
- **en support logiciel**, sur les systèmes d'exploitation (Prologue, MS/DOS) et les langages Pascal, Fortran, Cobol, Basic, des produits micro du groupe. Vous assurerez également la formation des formateurs et supports "premier niveau" ainsi que la prise en compte des problèmes et de la diffusion des informations techniques vers le réseau de maintenance.
Référence 503 M

Prenez contact avec nous, envoyez votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) sous la référence choisie à Bull Micral, Direction du Personnel, BP 73, 91943 Les Ulis Cedex




SECTEURS
DE POINTE



SECTEURS DE POINTE

SECTEURS DE POINTE



CARRIÈRE EN FLÈCHE

CHEFS DE PROJET

Vous disposez de 3 à 6 années d'expérience dans les études d'équipements utilisant les techniques numériques et la micro-informatique, de préférence dans le domaine des télécommunications.

Vous assurez la conception d'ensemble et la conduite de projets (gestion du planning et du budget, animation d'équipe, coordination des sociétés coopérantes) relatifs à des équipements ou à des systèmes nouveaux de transmissions numériques.

(Réf. 91126/LM)

EXPERT MICRO-ÉLECTRONIQUE

Vous avez 3 à 5 ans d'expérience dans la conception ou la production de circuits intégrés VLSI en technologie CMOS.

Dans le cadre d'un projet visant à développer nos moyens de conception de circuits intégrés, vous êtes chargé selon votre profil :

- d'animer l'équipe responsable de la définition des méthodes et des outils de conception,
- d'assurer la responsabilité qualité du programme auprès du service de conception et des fournisseurs.

(Réf. 91128/LM)

INGÉNIEURS LOGICIEL

Vous disposez de 2 à 3 ans d'expérience en développement de logiciels temps réel.

Nous vous proposons, selon votre profil et vos aspirations :

- d'assurer la conduite complète et autonome de projets de logiciels temps réel en animant une équipe de réalisation,
- de participer, au sein de l'équipe Génie Logiciel, au développement de l'atelier logiciel et à l'étude et à la mise en place de techniques nouvelles.

(Réf. 91127/LM)

CONCEPTEUR DE RÉSEAUX ET SYSTÈMES

Plusieurs années d'expérience dans le secteur des télécommunications vous ont donné une compétence solide en réseaux numériques, en transmission et en guerre électronique.

Au sein d'une équipe d'études amont, vous serez chargé de définir et concevoir des systèmes nouveaux : architecture et organisation, choix du type de modulation, des procédures et des protocoles adaptés, étude de moyens de protection.

(Réf. 91129/LM)

Spécialiste de réputation mondiale dans le domaine des équipements de radiocommunications et de guerre électronique, nous imposons notre compétence en remportant, sur les marchés les plus difficiles, des contrats de maîtrise d'œuvre de grands réseaux et de systèmes de télécommunications. Pour répondre aux nouvelles affaires qui nous sont confiées, nous renforçons notre potentiel technique en proposant des postes de chefs de projet et d'experts à des ingénieurs confirmés.

Diplômé d'une grande école d'électronique ou d'informatique, vous disposez d'une expérience solide (3 à 10 ans selon les postes) dans le domaine des télécommunications, vous souhaitez exercer des responsabilités motivantes, faisant largement appel à votre capacité d'engagement personnel et à votre esprit d'innovation. Venez relever les challenges que nous vous proposons : nous saurons vous rétribuer et vous faire évoluer selon vos performances et votre potentiel.

EXPERT ANTENNES

2 à 3 années d'expérience vous ont donné une compétence solide dans le domaine des antennes, de la propagation et de la radio-émission-réception, impliquant une bonne pratique du calcul théorique et de la simulation.

Agissant comme Expert Antennes, vous exercez un rôle de Conseil auprès des laboratoires et des chefs de projet, tout en prenant en charge l'étude et la réalisation d'antennes spécifiques.

(Réf. 91125/LM).

EXPERT EN TRAITEMENT DU SIGNAL

Spécialiste de haut niveau en Traitement du Signal pour radiocommunications (plus de 4 ans d'expérience), votre compétence, attestée par des publications ou dépôts de brevets, vous permettent :

- d'intervenir comme expert auprès des laboratoires et des chefs de projet.
- de concevoir et de conduire les premières réalisations des parties Traitement du Signal de nouveaux systèmes de télécommunications.

(Réf. 91124/LM)

La Division Télécommunications de THOMSON-CSF emploie 2700 personnes, dont 590 ingénieurs et cadres en région parisienne et en province. Les postes proposés sont basés à Gennevilliers.

Merci de joindre notre contact-téléphone au (1) 42.61.82.81, (de 8 h 30 à 18 h 30 du lundi au vendredi et de 10 h à 13 h le samedi) ou d'adresser votre dossier de candidature à Dominique BAILLY, Emploi et Gestion des Cadres, 66, rue du Fossé-Blanc, 92231 GENNEVILLIERS CEDEX.

THOMSON-CSF
DIVISION TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le Centre National d'Etudes Spatiales recherche pour son siège situé à Paris un

Ingénieur télécommunications

Vous serez chargé au sein de la Direction des Programmes :

- de l'analyse, de la définition, de la proposition et de la mise en place des programmes pouvant utiliser les techniques spatiales en navigation, localisation, collecte de données, recherches et sauvetage ;
- d'assurer les relations avec les organismes utilisateurs et les diverses instances impliquées dans les télécommunications.

Pour réussir dans cette mission, quelques années d'expérience dans les techniques, technologies et systèmes de télécommunications sont nécessaires.

Connaissance de la langue anglaise indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions, sous réf. 4229, à MEDIA P.A. - 9, boulevard des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA PA

cnes CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES

La Compagnie Générale d'Informatique
recherche
pour l'un de ses clients, filiale d'un groupe industriel d'importance internationale (30 milliards de CA), l'un des tout premiers dans le domaine de l'électronique (entreprise industrielle, 2 500 personnes, 2,2 milliards de CA)

1 Ingénieur grandes écoles

débutant

afin de participer à des projets ambitieux dans le domaine de l'informatique de gestion.

Le candidat retenu sera intégré au sein d'une équipe du Service Etudes Informatiques (35 personnes). Il sera formé aux méthodes et techniques employées (MERISE - PACBASE - TDS - IDS II).

Lieu de travail : proche banlieue Ouest

Adresser lettre manuscrite et CV sous réf. CT/LM9 à Mme D. Jamet
Compagnie Générale d'Informatique
84 rue de Grenelle
75007 Paris

CGI

Technologie de pointe

Groupe industriel spécialisé dans les batteries industrielles recherche pour la Région Parisienne

CHEF DE PRODUIT

A la fois technicien et homme de marketing, il déterminera les produits spécifiques répondant aux besoins d'une clientèle dont il aura auparavant étudié et défini les caractéristiques.
1er interlocuteur des responsables de services, excellent commercial, il assurera le succès de nos réalisations et développera son chiffre d'affaires.
Cette fonction nécessite une expérience commerciale réussie d'au moins 5 ans.
A ce poste, autonomie, initiatives et pratique de l'anglais sont indispensables.
La connaissance de notre secteur d'activité est un atout supplémentaire.
Envoyer lettre manuscrite et C.V. à notre Conseil : Louise Le Roux 38, rue Brunel - 75017 PARIS
votre demande sera traitée confidentiellement

LLR

Anabel
SSCI, leader dans le marché de la distribution (HYPER, SUPER),
recherche

INGÉNIEUR D'APPLICATION

CONNAISSANCES :
VAX (VMS). Micros : INTEL ET MOTOROLA, UNIX, C. Techniques de télécommunications. Bonne maîtrise de l'anglais. Déplacements possibles à l'étranger.

MISSIONS :
Entouré d'une équipe, il aura pour mission de mener un ou plusieurs projets de la conception à la mise en exploitation.

Ce poste requiert, outre des compétences techniques, de réelles qualités de contact, d'animation d'équipe et de créativité.

Lieu de travail : Belfort

Adresser c.v. + photo + prétentions à ANABEL, rue Gustave-Lang Zac. Les Glacis, 90000 Belfort.

AERO

SOCIETE D'ETUDES ET CONSEILS
(Automation - Electronique Recherche Opérationnelle)
recherche

INGENIEURS HAUT NIVEAU GRANDES ECOLES

(ENST, ESE, ECP, ENSIMAG, ENSTA...)
de débutant à 5 ans d'expérience

1. **TRAITEMENT DU SIGNAL :**
   - acoustique, radar, optronique,
   - transmission de données, codage.
2. **DEVELOPPEMENT DE GRANDS LOGICIELS SCIENTIFIQUES ET DE SIMULATION :**
   - Génie logiciel et analyse numérique,
3. **ANALYSE ET CONCEPTION DE SYSTEMES COMPLEXES :**
   - modélisation, simulation,
   - acoustique et sonar,
   - intelligence artificielle,
   - études technico-opérationnelles.

Envoyer C.V. détaillé, *3 avenue de l'Opéra, 75001 Paris.*

CONTESSE

QUALITES D'IMAGINATION ET CREATIVITE PARTICULIEREMENT APPRECIEES

Filiale informatique d'une importante compagnie financière, nous sommes pour cette dernière une équipe d'intervention à taille humaine. Dans le cadre de la mutation des marchés financiers, cette Compagnie se dote d'un nouveau système de traitement de l'information.
A cet effet, nous recherchons un

Ingénieur Réseaux — *Secteur Financier*

*Intégré à l'équipe du projet, il doit tout d'abord prendre connaissance des outils déjà existants sur un site homologue d'**Amérique du Nord**.*
Sa responsabilité immédiate concerne la gestion des réseaux assurant le bon fonctionnement du système d'information.
Il participe à son implantation sur le site central parisien et assume dès lors son adéquation à l'évolution technologique.

Nous recherchons un candidat jeune, issu de préférence d'un cycle de formation supérieure - éventuellement spécialisé dans les Télécom - Son expérience lui permet d'évoluer dans un environnement IBM sous DOS - VSE - MVS - VTAM où les connaissances spécifiques de réseaux sont centrées sur SNA - NCP - 3705/3725 - Série 1 - X 25...

***Michel DHEUR**, notre Conseil étudiera avec soin et en toute confidentialité, les dossiers (lettre manuscrite, C.V. et photo) que vous lui adresserez sous la référence 8606.29 au Cabinet M.D.A. - 104, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS.*

MDA.

Conseil en ressources humaines.

Ingénieurs Grandes Ecoles

Vous développerez des projets en PASCAL, C, PLM 86 et ASSEMBLEUR pour nos applications utilisant les 16 bits INTEL, MOTOROLA et VAX.
Les projets que nous vous confierons vous mettront en contact avec les grands noms de l'industrie et vous feront évoluer dans un environnement de techniques de pointe.
Nous sommes une société de conseil et d'ingénierie à taille humaine. Notre expansion, notre dynamisme et notre ouverture à l'expression des valeurs personnelles vous permettront d'évoluer au mieux de vos capacités et de vos ambitions.
Postes basés à Paris, *Marseille*, Toulouse, Nantes.

Merci de bien vouloir adresser votre CV, photo s/réf. 5746 D à SIVAN 10, Bd. de Strasbourg 75010 Paris. Tél. 42.09.54.00.

SIVAN

un esprit pour l'informatique

LFH - TOURAINE / ASSCOM

GROUPE IMMOBILIER
recherche pour
PARIS

INGENIEUR

Chargé de l'Informatique

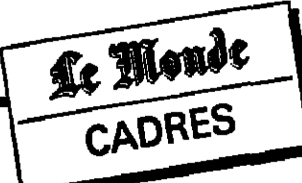
180.000 F

Pour définir, mettre en œuvre, réaliser la gestion informatisée des différents corps du Groupe.

Diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieur (ENPC, ESTP, A. et M.), le candidat aura une expérience d'au moins 2 ans en Informatique.

Adresser candidature à Madame LE BIHAN, GIE HABITAT, 15, rue du Rocher, 75008 Paris.


SECTEURS
DE POINTE



Toutes vos ressources pour une communication plus humaine

UTILISEZ TOUTES VOS RESSOURCES AVEC NOS CLIENTS

Des clients qui seront les vôtres. Ils attendent de vous assistance, conseil, efficacité et sens du contact pour définir avec eux les opérations à mettre en place, les messages à délivrer, les supports à choisir.

UTILISEZ TOUTES LES RESSOURCES D'UNE SOLIDE EQUIPE

L'équipe qui sera la vôtre. En échange de toutes leurs ressources ils attendent de vous intelligence, rigueur, organisation... et chaleur humaine pour assurer la mise en route et le suivi des dossiers depuis la conception jusqu'à la remise des éléments aux journaux.

UN CHEF DE PUBLICITE DE MEDIA-SYSTEM MONTRE VITE TOUTES SES RESSOURCES

Pour apprendre à faire beaucoup de choses en très peu de temps. Tout va très vite dans l'univers de la publicité pour l'emploi, plus vite encore quand on est la filiale d'un important groupe de communication... N'attendez pas, évoluez avec nous dans le domaine des ressources humaines. Diplômé d'une école de commerce ou Jeune Chef de Publicité, adressez-nous votre dossier de candidature (CV, photo, prétentions) Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris. Sous réf. 7692

média-system

Vous êtes un technicien de l'étanchéité bitumeuse (conducteur de travaux, de niveau BTS ou équivalent), vous parlez l'anglais de façon efficace.

Nous sommes un important producteur de matériaux d'étanchéité, de niveau international et vous proposons de vous développer avec nous en devenant

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL EXPORT

Votre mission : assister nos cadres Export dans leurs négociations techniques avec les architectes, bureaux d'études, conseiller nos clients pour l'application des produits et l'organisation de leurs chantiers au cours de tournées dans le monde entier : Amérique du Nord et du Sud, Extrême-Orient, etc.

Poste d'avenir stable.

Rémunération stimulante, voiture de fonction utilisable en privé.

Discrétion absolue garantie.

Adr. CV dét. ss réf. 1198 à
SELETEC CONSEIL
67009 STRASBOURG CEDEX

Centre de LANGUES recherche

RESPONSABLE

pédagogique anglais pr contacts clients et planning.
Env. CV APELPRO
17, rue Moncey, 75009 PARIS
Tél. : 45-89-11-26.

Akzo Coatings

recherche pour son Laboratoire Constructeurs Automobiles situé dans l'OISE

INGÉNIEUR CHIMISTE

CONFIRMÉ

Justifiant d'une expérience réussie de plusieurs années dans le domaine des peintures industrielles pour prendre en charge la responsabilité d'une équipe de développement de produits.
Une bonne maîtrise de la langue anglaise est indispensable.
Ce poste implique de fréquents déplacements en clientèle.
Des possibilités d'évolution au sein du groupe seront offertes à un candidat performant et motivé.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à :
Mme LACOSTE - AKZO COATINGS
Tour AKZO - 164, rue Ambroise Croizat
93204 SAINT-DENIS

Bleu

PTT TELECOMMUNICATIONS

SECRÉTARIAT D'ÉTAT
AUX POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS
DIRECTION GÉNÉRALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Dans le cadre de sa mission interministérielle et internationale
La Direction des Affaires Industrielles et Internationales : DAII
RECHERCHE

UN CADRE CHARGÉ D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES INTERNATIONALES

Il sera chargé d'animer une équipe assurant le suivi des principales sociétés étrangères du secteur des télécommunications et de l'activité de l'industrie française à l'étranger.

PROFIL RECHERCHÉ :
- Formation type ESC, SC. PO, 3e C. Eco ou gestion ;
- Connaissance nécessaire des secteurs télécom et télématique ;
- Bonne aptitude à la synthèse et à la rédaction ;
- Pratique de la langue anglaise indispensable ;
- Expérience de travail sur micro-ordinateur souhaitée.

Envoyer lettre et c.v. à :
DGT/DAII/SAI/A.G.
7, boulevard Romain-Rolland, 92128 MONTROUGE CEDEX.

RENTRÉE D'ANGLAIS et préparation stage intensif (6-12 h/jour).
Techniques et professeurs U.S.
Centre d'études franco-américain, B.P. 176,
14104 LISIEUX.
Tél. 31-31-22-01.

L'OFFICE NATIONAL D'ÉTUDE ET DE RECHERCHES AÉROSPATIALES

recrute

INGÉNIEUR GRANDES ÉCOLES

- Intéressé par le traitement du signal dans le domaine acoustique.
- Formation SUPÉLEC, TÉLÉCOM ou DOCTORAT.
- Expérience appréciée.

Adresser c.v. et photo à
ONERA
boîte postale 72
92322 CHATILLON Cedex.

---

important groupe industriel transformateur, façonnier-papetier

recherche
pour l'un de ses établissements
en région grenobloise

un directeur d'usine

Il aura la responsabilité de l'animation technique et de la gestion d'un ensemble comportant un effectif de 100 personnes.

Agé d'environ 35 ans, ingénieur diplômé autodidacte, le sujet proposera une expérience accomplie de la direction d'exploitation.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence MO87 à

Bailly Conseil
128, bd Haussmann, 75008 PARIS

Emplois et Entreprises

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER
cherche

ANALYSTE FINANCIER

FORT POTENTIEL

Formation supérieure Grandes Ecoles scientifique de préférence.

Ecrire sous réf. 10402 à CONTESSE PUBLICITE.
20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

CONTESSE

SOCIÉTÉ D'ASSISTANCE TECHNIQUE RECHERCHE

2 ENSEIGNANTS

en AÉRONAUTIQUE
pour le MOYEN-ORIENT.
Diplôme ingénieur école de l'air, SUP AÉRO, ENSICA, ENAC, ESTACA. Cours à dispenser « cellule » et « propulsion ». Contrat 2 ans en famille. Envoyer C.V. ET PHOTO, M.HOISNIER, Société RAC, 6, rue de la Chaussée-d'Antin, 9e (1) 45-23-57-00 pr r.-vs.

Organisme technologique recherche collaborateurs compétents et efficaces (niveau BTS à DEA), lire ces offres sur MINITEL 42-22-14-81.

Recherche
directeur (trice)
MJC pour Caen (14)
formation DEFA
expérience exigée
env. d'urgence CV
à UNMJC
11, avenue Albert-Sorel
14000 CAEN.

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE
recrute

CADRE ÉDUCATIF RESPONSABLE INTERNAT FÉMININ

Expérience souhaitée.
Logement de fonction (couple possible).

Env. c.v. au Foyer des PTT
36, av. du Président-Wilson,
94230 Cachan.

MISSION LOCALE POUR LES JEUNES
recherche

UN CHARGÉ DE MISSION

Qualités demandées :
Expérience du dispositif jeunes, écoute auprès des jeunes et connaissance du monde de l'entreprise.
Adresser lettre de candidature avant le 27 juin 1986 à :
Monsieur le député maire d'Epinay-sur-Seine, Cabinet
1, rue de Quétigny,
93800 Epinay-sur-Seine.

HEC ESSEC
SUP de CO
Option comptabilité ou Finance

leader sur notre marché, nous recherchons pour notre siège de la DEFENSE

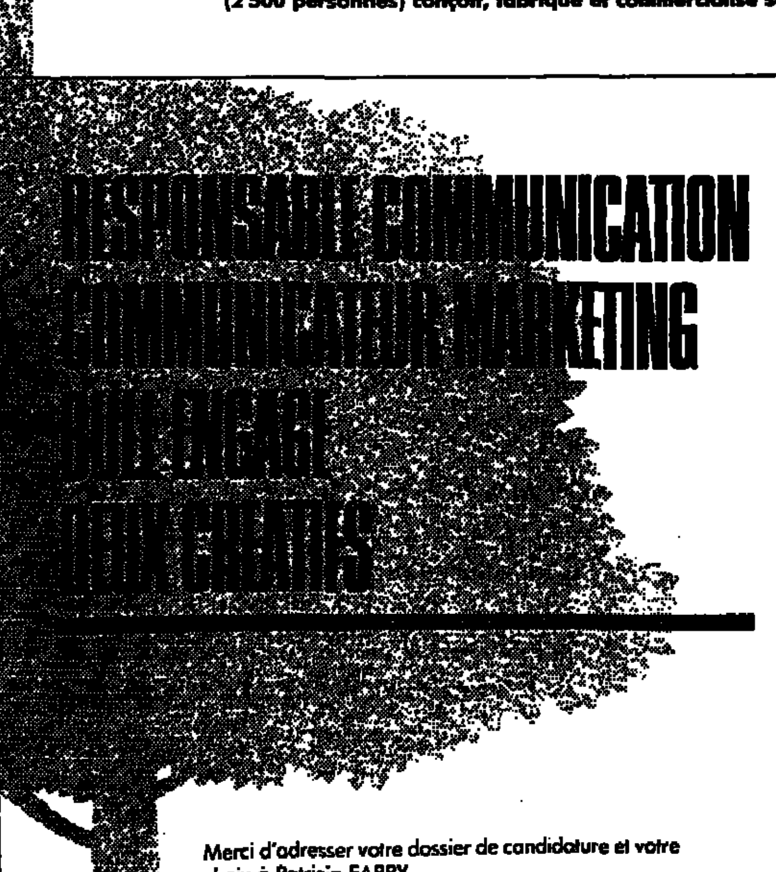
L'ADJOINT DU DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Pour participer activement aux responsabilités du service et au développement de l'entreprise.

Poste à pourvoir très rapidement.

Envoyer C.V., lettre manuscrite à
COLORADO
4, square de Breteville - 78150 LE CHESNAY.

Présents dans 75 pays, forts de l'expérience de 26 000 collaborateurs, de la compétitivité internationale de nos produits, nous développons sur tous les marchés des solutions évolutives intégrant matériels, applications et services, pour donner à nos utilisateurs plus de liberté pour mieux entreprendre. Au sein du Groupe et au cœur de la Communauté Européenne, BULL PERIPHERIQUES BELFORT (2 500 personnes) conçoit, fabrique et commercialise sur le marché international des périphériques d'ordinateurs.



Vous avez une formation supérieure, et une expérience soit des communications internes et des relations extérieures, du monde de la presse, soit du marketing industriel. Votre pratique courante de l'anglais et de cette deuxième langue qu'est la communication, fait de vous un communicateur. Oui, vous réussissez dans vos contacts ! Oui, vous avez des facilités d'expression écrite ! Vous êtes un de nos communicateurs en puissance.

RESPONSABLE COMMUNICATION : à Belfort, vous aurez la responsabilité globale des Communications BULL PERIPHERIQUES et animerez ce service. Trois missions, trois objectifs : l'information du personnel, être notre porte parole auprès de la presse et des instances officielles locales et régionales, et la communication marketing. Vous serez rattaché au Directeur du Personnel et des Relations Sociales, en étroite relation avec la Direction Information et Communication du Groupe BULL.

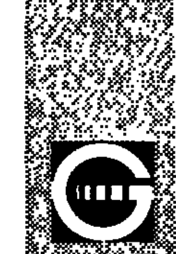
COMMUNICATEUR MARKETING : à Belfort, dans le contexte de l'activité commerciale des lignes-produits, vous aurez à mener à bien des activités d'expositions, de publicité, de support de ventes, vous aurez des actions diverses en direction des clients, prospects, prescripteurs, consultants... Vous serez rattaché au Responsable Communication, et en étroite relation avec le Directeur Commercial BULL PERIPHERIQUES.

Des métiers actuels au cœur des grands choix qui préparent l'informatique de demain.

Merci d'adresser votre dossier de candidature et votre choix à Patricia FABRY,
BULL PERIPHERIQUES, Service Recrutement
6 avenue des Usines - 90001 Belfort

Bull

SOURCES



PRECISON MECANIQUE LABINAL. 7 000 personnes
20 usines en France.
14 filiales à l'étranger.
C.A. : 2,3 milliards de F.
recherche pour

GELBON

Filiale spécialisée dans la fabrication électronique en sous traitance.

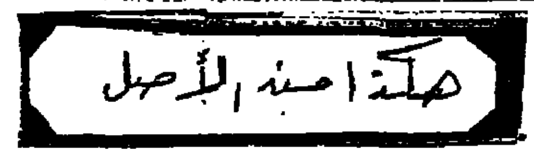
AGENT DE METHODES ET DE FABRICATION NIVEAU V

Formation BTE ou équivalent, expérience confirmée en électronique professionnelle.
35 ans environ.
Capacité à animer une équipe.
Lieu de travail : **ZA de Marne-La-Vallée.**



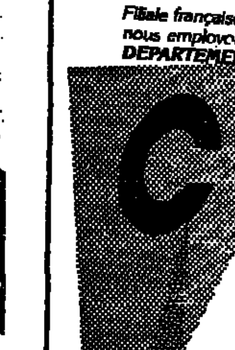
précision mécanique labinal

Pour un premier entretien, veuillez contacter Mesdames CAUET ou MORIZET au 60 17 54 90 ou écrire GELBON, ZA Les Portes de la Forêt Collegien, BP 139, 77400 Lagny.



هكذا صدر الأصل





Filiale française d'un important groupe international du secteur chimie - pharmacie, nous employons en France près de 2500 personnes. Nous recherchons pour notre DEPARTEMENT DU PERSONNEL un Jeune

CHARGE DE RECRUTEMENT

Il prendra progressivement en charge certaines opérations de recrutement et participera au suivi des personnes engagées.
Il pourra évoluer ultérieurement vers les autres aspects de la fonction personnel ou vers des postes de nature différente : gestion, marketing ou vente.

Le collaborateur recherché est de formation supérieure (AES, Droit, ESC...). Il a si possible une formation complémentaire en gestion de personnel ou en sciences humaines, et une courte expérience professionnelle de préférence dans la fonction.

Le poste est situé en **proche banlieue Ouest de Paris.**

Merci d'adresser lettre de candidature manuscrite avec c.v., photo et prétentions sous référence 2917 à AXIAL Publicité 27 rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

Les relations sociales un tremplin de la technique au management

PORTIEUX PLACAGE

Emballage en verre pour les marchés de la pharmacie et de la parfumerie. Une politique dynamique de lancement de nouveaux produits et de conquête de nouveaux marchés. Un univers industriel en pleine mutation. 900 personnes, 500 MF de CA dont 30 % à l'exportation.

Ingénieur de production confirmé, vous êtes avant tout un homme de dialogue tout autant que d'efficacité.
La responsabilité des relations sociales, qui vous est confiée, rattachée au Directeur des Relations Humaines de notre usine de Masnieres ouvre vos horizons vers un poste de manager : perspectives favorisées par un contexte de profonde mutation et de recherche de productivité.
Vous y jouez un rôle moteur dans l'évolution de l'entreprise en vous axant particulièrement sur le dialogue social, l'expression et la valorisation du personnel.

Venez nous parler de vos réalisations et de vos souhaits, nous vous parlerons de nos projets.

Merci d'adresser votre candidature sous ref. F 4 M, en précisant votre rémunération actuelle à BSN Service Recrutement Cadres, 7 rue de Teheran, 75381 Paris Cedex 08

BSN GROUPE
LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

IMPORTANT GROUPE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL (CA : 13 Milliards de F) crée dans sa filiale française un réseau de magasins de détail en franchise.

Pour assister le Directeur Général de cette activité nous recherchons

ADJOINT DE DIRECTION GENERALE

Diplômé ESC ou ingénieur + **M.B.A.**
30 ans environ, disposant d'une solide expérience marketing ou management général, prêt à apporter sa rigueur, son sens de l'organisation et de la communication, son goût d'entreprendre et sa disponibilité à une affaire ambitieuse en plein lancement.
Anglais parlé impératif.

Merci d'écrire (lettre, C.V., photo et prétentions) s/réf. 9793 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

LYON

Jeune Ingénieur Mécanicien

Société de réputation mondiale (80 % à l'export), filiale française d'un groupe multinational important, recherche

Futur chef de groupe au bureau d'études

Vous avez le sens des responsabilités, vous êtes dynamique, créatif avec le sens du concret.
La planche à dessin ne vous fait pas peur. La mécanique vous passionne.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et numéro de téléphone à Jacques PERRET Conseil, 13 Chemin de Fontville, 69130 Ecully.

FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS, leader dans la conception et la fabrication d'équipements automobiles, recherche pour une de ses usines de **NORMANDIE (700 personnes)** le :

CHEF DU SERVICE ORDONNANCEMENT ET GESTION DE PRODUCTION

Directement rattaché au Directeur de l'usine, votre mission sera d'établir les programmes de fabrication, d'assurer le pilotage de la production et d'optimiser le plan de charge.

Votre responsabilité s'étendra également à la gestion des magasins et des stocks.

Ingénieur diplômé (Centrale, AM, ENSI ...) vous possédez une première expérience dans la gestion de production informatisée.

Cette fonction qui s'adresse à un candidat de valeur offre à terme de réelles perspectives d'évolution au sein du Groupe.



Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, prétentions nº 9609 PARFRANCE ANNONCES - 4 rue Robert Estienne 75008 PARIS - qui transmettra

---

Lyon

Jeune ingénieur (A & M, ECAM, ENI...)

Entreprise de chaudronnerie acier et alu (CA : 15 millions), en développement rapide, recherche son ingénieur technico-commercial.
Collaborateur direct du PDG, vous développerez le CA de l'entreprise en apportant enthousiasme, curiosité et idées nouvelles.
Déplacements de courte durée dans la France entière.
Rémunération attractive (13e mois...). Voiture fournie.



Adresser lettre manuscrite, CV, photo et numéro de téléphone à Jacques PERRET Conseil, 13 chemin de Fontville, 69130 Ecully.

Améliorer les performances des entreprises en recrutant leurs informaticiens

- Notre cabinet, en pleine expansion, intervient en tant que conseil auprès des services informatiques des entreprises, des constructeurs informatiques et des SSII.
- La qualité de notre prestation et la confiance que nous témoignent les entreprises reposent sur notre connaissance du monde informatique ainsi que sur l'utilisation d'une méthodologie très efficace.
- Pour réussir dans ce métier passionnant, le sens de l'écoute, la rapidité de réaction et la ténacité sont fondamentales... mais aussi votre très bonne expérience d'informaticien.
- Ce poste est basé à Lyon.

Ecrivez-nous, sous réf. C/157 en expliquant vos motivations pour notre métier, à Concordances, 129 rue Servient, 69003 Lyon. Tél. : 78.63.65.60.

Concordances

BRED

Première banque populaire française - 3 000 collaborateurs, 180 agences recherche

UN CHEF DE SERVICE

Votre mission :
animer, former vos collaborateurs, analyser, réaliser des projets touchant aux produits et services bancaires,
- optimiser l'Exploitation.

Votre formation :
- Ecole de commerce, ITB souhaité,
- 3 à 5 ans d'encadrement, de gestion d'une équipe de production d'au moins 20 personnes dans le domaine de la banque ou de la finance.

Votre profil :
25-30 ans, performant, entreprenant, créatif.

Votre avenir :
CHEF DE DEPARTEMENT

Merci de nous adresser votre dossier de candidature (lettre, CV et photo) sous référence 23 à :
BRED – Direction de la Production
PEO 9023
93-95 avenue du Général de Gaulle
94018 CRETEIL Cedex.

Banque régionale d'escompte et de dépots

PIERRE SADOC & ASSOCIES
CONSEIL & FORMATION
développement □
gestion □
organisation □
marketing □

recherche

JEUNES INGENIEURS

Grande école d'ingénieurs ou de commerce pour études de :
- diagnostic d'entreprise
- redressement et stratégie
- gestion et organisation

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à : E. DEBOURG - 173, rue de Crimée 75019 PARIS.

PSA — VALENS CONSEIL

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 23 ans RECH. EMPLOI VENDEUSE PRET-A-PORTER. Tél. 64-21-11-83.

J.F. cherche emploi bureau, classement, conn. informatique. Ancienne opératrice-vérificatrice sur système Bull « Keytape ». Libre de suite. Ecrire sous le nº 6 907 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 23 ans BTS tourisme, 1 an exp. dans Sté tourisme et transport. Forfaitiste + accompagnement groupes. Disponible à partir du 18 septembre 86. Ecrire sous le nº 6 910 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

F. 36 ans licence anglais, dipl. CREDIF, expér. enseign. français, langue étrangère, enseign. secondaire Afrique Occidentale, Orientale. Traduc., conn. secrétariat, libre immédiat., étudie ttes prop. à l'étranger ou particulier (75) 35-18-38 (7 h-9 h).

Allemande, assistante de rédaction, ch. emploi de rédaction, secrétariat en Allemagne. Ecrire sous le nº 7 406 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CADRE HOMME
35 a., Sc. Po., bil. français, anglais. exp. bancaire et export, excellente présentation, très motivé. Intégrité absolue. Souhaite poste de respons. dans société en développement. Ecrire sous le nº 7 405 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Homme 40 ans, 4 langues, études supér., rech. ensemblier ou engineering sur pays asiat., participation frais + commission L.G.I. 228 A West Coast Way SINGAPORE 0512.

J.F. 35 ans, Assistante de Production dans le domaine audiovisuel, recherche emploi intermittent ou permanent. Expérience dans Production TV et Production Cinéma d'Animation. Tél. 43-41-38-30.

Ingénieur anc. dir. société, bil. angl., rech. missions commerciales ou approvisionnement. Ecrire sous le nº 7411 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

propositions diverses

Les emplois offerts par la fonction publique dans toute la France sont nombreux et variés (PTT, SNCF, Police, EDF-GDF, Armées, Préfectures, Mairies, etc.). Demandez une documentation sur la revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (D 16) BP 402-09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'Étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291-09 PARIS CEDEX 09.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

LANCIA
millésime 1987
DELTA et PRISMA
1300, 1600 6 et 7 cv.
AUTOBIANCHI Y10
CHATILLON BRUNE
PARIS 14e 45.39.57.33

UNEDIC
Organisme de droit privé, fédérateur des ASSEDIC, recrute :

2 INGENIEURS D'ETUDES

De formation supérieure (Grande Ecole, MIAGE,...), débutants ou ayant une première expérience.

Fonctions : étude, conception et analyse de projets informatiques pour une application uniforme de la réglementation sur tout le territoire, à travers un réseau de 11 grands centres informatiques.
L'utilisation de systèmes experts est envisagée.

Axés sur notre principale mission, ces postes constituent une bonne position pour une large prise de contact avec le régime.

Postes basés à Paris, fréquents déplacements en Province.

Adressez lettre manuscrite, C.V., photo s/référence HA2 à UNEDIC - Services Techniques - 25, rue de Lisbonne, 75008 Paris.

CONTESSE

RHONE-ALPES

La Direction Commerciale d'une importante société de distribution recherche un

Jeune Chargé d'Etudes en Organisation

Au sein du service concerné, vous aurez un rôle d'audit, d'assistance et de conseil sur l'ensemble de nos réseaux de magasins dans le domaine des facteurs de productivité (gestion, organisation, exploitation, logistique).
La fonction comporte l'élaboration de préconisations, de recommandations et bien sûr le suivi sur le terrain des actions correctives.
Jeune Ingénieur généraliste, avec de préférence une formation complémentaire (CESMA, ICG, IAE, etc...) ou professionnel de la fonction organisation vous avez une expérience significative de ce type de poste acquise soit en Cabinet Conseil, soit au sein d'une entreprise importante avec des objectifs similaires et vous recherchez une fonction nécessitant des contacts à tous niveaux au sein d'une société leader de sa profession.
Déplacements fréquents sur le Sud-Est.
Merci d'adresser votre candidature, sous la référence 505.85 M, à notre Conseil Joël BERNARD.

EMPLOI centor — CENTOR RHONE ALPES 17, rue Louis Guérin 69100 VILLEURBANNE

AFCOREM

Société de location de camions recherche

COMMERCIAL
HAUT NIVEAU

connaissance de la profession souhaitée. Adresser candidature et prét. MESSY, 20, avenue de Stalingrad, 94262 FRESNES CEDEX.

Etablissement scolaire recrute professeur dessin industriel. Env. CV au Foyer des PTT, 36, av. du Président-Wilson, 94230 CACHAN.

Etablissement scolaire recrute ANIMATEUR(TRICE) SURVEILLANTS(TES) Env. CV au Foyer des PTT, 36, av. du Président-Wilson, 94230 CACHAN.

EDITIONS GLENAT

rech. pour leur établissement Paris (14e)

UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Il aura en charge les points suivants :
– administration générale de l'établissement (gestion du personnel, exploitation informatique...)
– crédit clients.

Env. CV + photo et prétentions à ED GLENAT BP 177 38008 GRENOBLE CEDEX à l'attention de M. NUENO.

Nous sommes un groupe industriel dont les activités d'étude et de consulting s'exercent dans les domaines de la qualité, de la logistique de l'informatique... pour des systèmes et installations complexes intéressant les secteurs de pointe actuels (spatial, armement, nucléaire...).
Nous recherchons

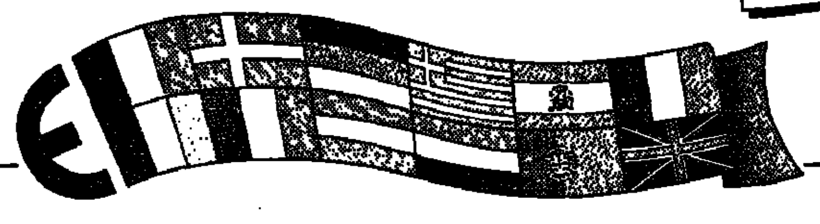
UN INGÉNIEUR D'AFFAIRES

35 ans minimum, de formation générale (CENTRALE, A.M., ENSAE...), à qui nous désirons confier la direction et le développement d'un de nos centres de profit régionaux.

Envoyer lettre manuscrite + c.v. + prét. sous réf. 5 028 à P. LICHAU S.A.S. 10, rue de Louvois, 75002 qui transmet.



INTERNATIONAL



A COMISSÃO DAS COMUNIDADES EUROPEIAS

organiza dois concursos gerais para a constituição de listas de reserva de

TRADUTORES (M/F*)
E TRADUTORES ADJUNTOS (M/F*)
(COM / LA / 495 e COM / LA / 493)

QUER SER TRADUTOR NA COMISSÃO DAS COMUNIDADES EUROPEIAS?

- ☐ Se tem nacionalidade portuguesa;
- ☐ se efectuou estudos universitários completos;
- ☐ se tem como língua principal o português e possui um conhecimento profundo de pelo menos duas das seguintes línguas: alemão, dinamarquês, francês, grego, inglês, italiano e neerlandês; das quais uma deve ser o francês ou o inglês.

Pode obter o aviso pormenorizado dos concursos publicados no Jornal Oficial das Comunidades nº C165 de 3 de Julho de 1986, dirigindo-se a:

- ☐ Commission des Communautés Européennes, Division Recrutement, Rue de la Loi 200, B-1049 BRUXELLES. Tel.: 02 / 235.11.11.
- ☐ Bureau de Presse et d'Information, Rua do Sacramento à Lapa 35, P-1200 LISBOA. Tel.: 60.21.99.

CONDIÇÕES PARTICULARES:

TRADUTORES - COM / LA / 495 - LA 7 / 6
- ☐ *possuir experiência profissional* pós-escolar de pelo menos dois anos;
- ☐ ter nascido depois de 3 de Julho de 1947.

TRADUTORES ADJUNTOS - COM / LA / 493 - LA 8
- ☐ não é exigida experiência profissional;
- ☐ ter nascido depois de 3 de Julho de 1953.

DATA LIMITE PARA RECEPÇÃO DAS CANDIDATURAS: 14 DE AGOSTO DE 1986.

* A Comissão desenvolve uma política que tem por objectivo assegurar a igualdade de oportunidades entre homens e mulheres em todas as profissões.

LA COMISION DE LAS COMUNIDADES EUROPEAS

organiza dos oposiciones generales para la constitución de listas de reserva de

TRADUCTORES (M/F*)
Y TRADUCTORES ADJUNTOS (M/F*)
(COM / LA / 494 y COM / LA / 492)

¿QUIERE USTED SER TRADUCTOR EN LA COMISION DE LAS COMUNIDADES EUROPEAS?

- ☐ *Si es Usted de nacionalidad española;*
- ☐ si ha realizado estudios universitarios completos;
- ☐ si tiene como lengua activa principal el español y un conocimiento profundo de al menos dos de las lenguas siguientes: alemán, inglés, danés, francés, griego, italiano y neerlandés, de las cuales una debe ser el francés o el inglés.

Pida el anuncio detallado de las oposiciones publicadas en el Diario Oficial de las Comunidades nº C165 de 3 de julio de 1986 dirigiéndose a:

- ☐ Commission des Communautés Européennes, Division Recrutement, Rue de la Loi 200, B-1049 BRUXELLES. Tel: 02 / 235.11.11.
- ☐ Oficina de Prensa e Información, C / Serrano 41, 5a planta, E-28001 MADRID. Tel: 275.04.80 (de 9 a 15h).

CONDICIONES PARTICULARES

TRADUCTORES - COM / LA / 494 - LA 7 / 6
- ☐ poseer una experiencia profesional post-universitaria de dos años por lo menos;
- ☐ haber nacido después del 3 de julio de 1947.

TRADUCTORES ADJUNTOS - COM / LA / 492 - LA 8
- ☐ no se exige experiencia profesional;
- ☐ haber nacido después del 3 de julio de 1953.

FECHA LIMITE PARA LA RECEPCION DE LAS CANDIDATURAS: 14 DE AGOSTO DE 1986.

* La Comisión desarrolla una política que tiene por objeto garantizar la igualdad de oportunidades entre mujeres y hombres en todas las profesiones.

BOSSARD CONSULTANTS

Una de las primeras sociedades consultoras europeas
Busca, para su filial española (Madrid / Barcelona)

CONSULTORES EN INFORMÁTICA

Para el desarrollo comercial de su actividad de consejo en este sector
de 3 a 6 años de experiencia en la dirección de proyectos
bilingüe francés-español
capacidad de desarrollo de acciones comerciales
Después de un periodo de integración en el grupo, en París, pasará a formar parte del équipo de Bossard Consultants en España.
Dirigir las candidaturas a:

Ph. GIRAUD
BOSSARD CONSULTANTS
12 bis, rue Jean-Jaurès
92807 PUTEAUX CEDEX
tél. 47 76 42 01

o

X. SOLE MALLOL
BOSSARD CONSULTANTS ESPANA
Conde de Penalver, 38
28006 MADRID
tel. 4 02 26 97

L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE

met au concours deux postes
(à temps partiel ou complet) de

PROFESSEUR D'ARCHITECTURE

Leur tâche principale sera l'enseignement du projet (atelier) et son accompagnement par un cours de théorie de l'architecture.

Délai d'inscription : 30 septembre 1986.

Entrée en fonction : à convenir.

Les personnes intéressées voudront bien demander le formulaire de candidature au :

Secrétariat général de l'École polytechnique fédérale de Lausanne, CE-Ecublens, 1015 Lausanne, Suisse.

Recherchons pour chantier en

AFRIQUE FRANCOPHONE

RESPONSABLE MATERIEL

(valeur d'achat 150 millions de FF)

Placé sous l'autorité du Directeur de Travaux, il doit gérer l'organisation du magasin pièces (informatisée), l'entretien préventif, les réparations, animer et diriger une équipe de 15 expatriés.

Expatriement possible en famille.
Vie en base vie isolée (scolarité jusqu'en 3ème).
Contrat 30 mois en 3 séjours.

Ecrire avec c.v. et rémunération base France à

ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE,
Monsieur Durand,
11 bd Jean Mermoz 92200 Neuilly-sur-Seine.

JEAN LEFEBVRE
travaille pour vous

AXIAL Publicité

POUR MISSION D'ORGANISATION COMPTABLE DE DEUX ANS EN AFRIQUE ÉQUATORIALE nous recherchons

4 PERSONNES

RÉPONDANT AU PROFIL SUIVANT :
- Diplôme ESC ou universit. plus formation comptable DECS niveau expertise ;
- Expérience révision et organisation comptable grande entreprise ou cabinet d'audit ;
- Pour l'un des postes une spécialisation informatique de gestion serait un atout supplémentaire si elle est accompagnée d'une expérience concrète.

NOUS OFFRONS DES CONDITIONS ATTRACTIVES (rémunération, logt, retour en France 2 mois, voiture...).

NOTRE CONSEIL : Martine NAHMIAS, 56, rue de Charonne, 75011 Paris, traitera votre candidature (c.v. détaillé, lettre manuscrite, et photo), en toute confidentialité.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

4e arrdt

PR. PL. DES VOSGES
Dans superbe hôtel 17e siècle rénové, magnifique duplex, grande récept., mezzanine, 2 ch., 2 bains, 130 m², parkg. DORESSAY 46-24-93-33.

5e arrdt

LUXEMBOURG, 2 P.
Entrée, cuis., s.d.bns, w.-c., cave, 590 000, 43-27-28-60.

CENSIER chambre étudiant avec asc., soleil. Prix 149 000 F, 43-26-97-16.

6e arrdt

CHERCHE-MIDI
3e étage, asc., calme, 48 m², à rénover. T. 42-50-04-28.

7e arrdt

CARRÉ DES ANTIQUAIRES
2e étage sur cour, calme, soleil, volumes superbes (3,66 m), entrée, salon, chbre (138 m²). URGENT 45-63-17-77.

8e arrdt

JEAN-MARC LEVET PROPOSE

FOCH

Dans très bel imm. ancien p. de taille standing :

- 3e ét. 152 m² services
- 5e ét. 136 m² + balc. + services

PLAINE MONCEAU

Très bel imm. ancien 2e ét. 225 m² + 2 serv. pos. prof. lib.

NEUILLY BOIS BD MAILLOT

Luxueux pied-à-terre 132 m² + 100 m² jard. privatif.

42-25-12-03
TELEX 64 25 15 F.

PONT DE LA CONCORDE
Très bon house-boat, état parfait, salons, 3 cabines. INTER URBIS 45-63-17-77.

9e arrdt

Notre-Dame-de-Lorette, beau 6 p., 180 m² à rafraîchir asc. bel imm. à débattre. ACTUEL 47-34-82-58.

4 p. séj., s. à manger, 2 chbres, cuis., *bains*, wc, visite ce jour au 10, rue Fromentin, 13-19 h.

10e arrdt

Studette, entrée, bloc cuisine, dche. 7e ét. 93.000 F près métro Bonne Nouvelle. 42-66-19-00.

EXCEPTIONNEL POUR INVESTISSEURS
Studios 10 % NET DE GARANTIS
Par société de gestion Théâtre Pte Saint-Martin. Vis. sur place sur RV 42-05-13-02.

12e arrdt

Mᵉ DAUMESNIL, p. de taille, gd 4 p. à moderniser 105 m². 850.000. MICOT 43-44-43-67.

14e arrdt

DENFERT, 3 PIÈCES
tout confort, soleil, balcon. *Prix 850 000 F, 43-27-28-60.*

17e arrdt

AVENUE NIEL
Beau 2 p. tt cft, refait neuf, 5e ét., asc., soleil, exceptionnel, 650 000 F, 42-09-57-50.

18e arrdt

Studio 161 000 F.
2 pièces 249 000 F.
3 pièces 300 000 F.
3 pièces récent 423 000 F.
5 pièces duplex 465 000 F.
5 p. 120 m² réc. 1 250 000 F.
Immo Marcadet 42-52-01-82.

78-Yvelines

LE PECQ/LE VÉSINET
Part. vend dans bon immeuble, parc paysagé, 10' RER, appt séjour, douche, 2 chbres, 73 m², gde cuisine équipée. Proche écoles et commerces. 560 000 F. Tél. 39-76-61-36.

91 - Essonne

Montgeron pavillon tt cft, 80 m² hab., plein sud + sous-sol, jardin, 320 m²
480 000 F.
Immo Marcadet 42-52-01-82.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE BELLEVUE
Beau séj. + chbre 70 m²
RESIDENCE GD STANDING avec jardin, parking. GARBI 45-67-22-88.

SAINT-CLOUD
132 *bis,* rue Tahère
pet. imm. 4 ét., récent, asc.
Vrai 3 pièces, 65 m² + box
Grand balcon, plein sud
Très calme, belle vue
PRIX : 730 000 F
Téléphone : 46-55-61-69

93 Seine-Saint-Denis

PROX. PARC MONTSOURIS rénovation immeuble 1930
VRAIS LOFTS
hauteur sous plafond double expo. 125, 250, 375 500 m² et +, prix moyens : 10 000 F m² à rénover. MATIMO 42-72-33-25.

94 Val-de-Marne

VINCENNES refait neuf 2 p., entrée, cuisine, salle d'eau, cave, 290 000, 43-27-52-44.

95- Val-d'Oise

LAC D'ENGHIEN
(400 m), vue imprenable résidentiel 10e et dernier étage
2 p., 54 m² + balc. 320.000
4 p., 85 m² + balc. 550.000
6 p., 139 m² + balc. 920.000
Direct. pptaire 42-60-29-61

Province

A VENDRE STUDIO 28 m², exp. sud-ouest, près mer, commerce, la Grande-Motte, quartier calme. T. (75) 35-18-38.

appartements achats

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle française et étrangère appts et hôtels particuliers, dans quartiers résidentiels. Paiement comptant chez notaire, 45-44-44-45.

Recherche 2 à 4 p. PARIS préfère RIVE GAUCHE, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire, 48-73-20-67, même le soir.

ACHÈTE COMPTANT
Studio ou 2 p. même à rénover. Paris. T. 42-52-01-82.

locations non meublées demandes

Paris

Pour dirigeants et personnel. Importante Cie française produits chimiques mutés région parisienne rech. des APPTS toutes catégories STUDIOS VILLAS PARIS BANLIEUE Acceptations loyer élevé 45-04-04-45 de 9 h 45 à 19 h.

Région parisienne

Etude ch. pour cadres villas ttes banl. Loyer garanti. (1) 48-89-89-66 — 42-83-57-02

locations meublées demandes

Paris

MONDIAL MERCURE
Rech. STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour ambassades et sociétés. S'adr. SERVICE ACCUEIL. Tél. 42-56-28-16.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS.
Recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE, corps dipl. et cadres de stés multinationales.
Tél : 45-62-78-99

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing, 4 pièces et plus. Tél. : 45-26-18-95.

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PCES LOYERS GARANTIS par stés ou ambassades. Tél. 45-26-18-95.

Pour dirigeants et personnel importante compagnie française produits chimiques mutés région parisienne rech. des APPTS toutes catégories STUDIOS, VILLAS, PARIS, BANLIEUE. Acceptons loyer élevé. 45-04-04-45, de 9 h 45-19 h.

Recherche TRÈS URGENT APPARTEMENT, pour semi-habitation, semi-profession libérale (chirurgie esthétique).
Prix : jusqu'à 9 000 F,
3 ou 4 pces 80 à 110 m² dans les 6e, 7e, 8e, 9e, 15e, 16e, 17e.
Appeler entre 8 h 30 et 21 h au 30-71-43-02.

bureaux

Locations

DOMICILIATIONS DEPUIS 90 F ms, ST-HONORÉ 42-96-84-91, PARIS-12e 43-40-68-50, CONSTITUTION SARL 2 000 F HT.

ÉTOILE
très grand standing
BUREAUX MEUBLÉS
toutes durées, tous services. TÉL. (1) 47-27-15-59.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

17e PLACE WAGRAM
(prox.) BUREAUX ÉQUIPÉS
OUVERTS 24 H SUR 24
avec tous services : tél., télex, télécopie, secrétariat, salles de réunions, restaurant, etc.
ACTE 43-80-90-10.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

Votre adresse commerciale
SIÈGE SOCIAL ÉTOILE
1er mois gratuit 90 F / mois. Formalités RC RM SARL. Tous services
J.C.A 45-00-64-96 +

locaux commerciaux

Achats

PIERRE-Ier-DE-SERBIE/ CHAILLOT 16e. 400 m² coial et burx form. bout. rue + entresol, jour artificiel climatisé, immeuble grand stdg, 6.000.000 F
TÉL. : 42-27-93-30.

maisons de campagne

Très bel pet. mais. anc. Beauce, fin Renais. gros œuvre, pft état, intér. à faire, s/s jardin, px mod. 47-83-29-84 mat.

immobilier information

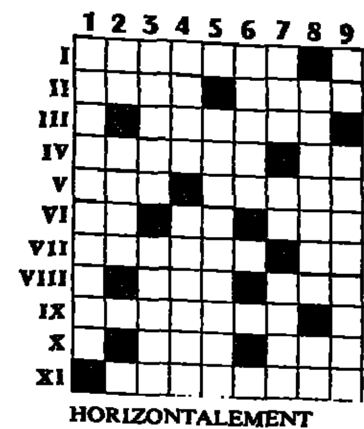
POUR VENDRE OU ACHETER entre particuliers maison, appartement, château, propriété, terrain, commerce, sur toute la France.
INDICATEUR LAGRANGE fondé en 1876
5, rue Greffulhe, 75008 Paris. Tél. 16-1-42-65-46-40.

مطابق للأصل

« SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4264



HORIZONTALEMENT

I. Paire de « ciseaux ». — II. Trop de gens, à son grand désespoir, le regardent de haut. Intéresse le chasseur comme le pêcheur. — III. Pont sous lequel on entend plus d'un soupir. — IV. Donne toute liberté ou retient prisonnier. Traditions. — V. La nôtre sera bientôt bimillénaire. Avertisseur sifflant. — VI. Possessif. Personnel. Arme pour Mallarmé. — VII. Tire une traite sur l'avenir. Forme d'avoir. — VIII. Contribuent à la naissance des grands courants. La meilleure des choses ou demi-succès. — IX. Offrir de nouveau une part de gâteau. — X. Radical réformateur. Ses faiblesses méritent correction. — XI. Ne sauraient se rendre dans les galas sans un certain appareil.

VERTICALEMENT

1. Avec elle, nous nous tenons plus par la Manche que par la main. — 2. Symbolise un corps simple ou un caractère compliqué. Animaux. — 3. Plainte irrecevable. Pique ou pince. — 4. Sans fleurs ni fioritures. Aiguisée. — 5. Thème célèbre du premier scénario cinématographique. — 6. Mesdames, mesdemoiselles. — 7. Rapace à deux pieds ou quatre pattes. Essence. Poussée printanière. — 8. Ouvrage de fil et de soie. En Suisse. — 9. Des côtes plates ou des reliefs. Dont l'attitude ne laisse que peu de latitude.

Solution du problème n° 4263

Horizontalement

I. Jongleuse. — II. Usine. Pat. — III. Se. On. Ave. — IV. Tignasse. — V. Ale. Ud (dû). — VI. Ulster. Ré. — VII. Cétacés. — VIII. Inanité. — IX. Rho. Latin. — X. Pintadeau. — XI. Se. Usé. Né.

Verticalement

1. Justaucorps. — 2. Oseille. Hie. — 3. Ni. Gestion. — 4. Gnon. Tan. Tu. — 5. Lena. Ecalas. — 6. Sérénade. — 7. Upas. Site. — 8. Saveur. Tian. — 9. Eté. Détenue.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 6 juillet 1986 :

DES ARRÊTÉS

● Du 21 mai 1986 relatif à la méthode officielle d'analyse de la vitamine C dans les produits diététiques et de régime.

● Du 5 juin 1986 fixant, par académie, le nombre des instructeurs susceptibles de bénéficier, au titre de l'année scolaire 1985-1986, des dispositions du décret n° 85-870 du 12 août 1985 relatif aux conditions exceptionnelles d'accès au corps des professeurs d'enseignement général de collège.

● Du 19 juin 1986 relatif aux émoluments, rémunérations ou indemnités des personnels médicaux exerçant leurs fonctions à temps plein ou à temps partiel dans les établissements hospitaliers publics.

UNE LISTE

● D'admissibilité au cycle préparatoire au concours interne de l'Ecole nationale d'administration.

⁂

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 7 et mardi 8 juillet :

DES ARRÊTÉS

● Du 4 juillet 1986 modifiant l'arrêté du 9 août 1973 fixant certaines modalités d'application du décret n° 68-1021 du 24 novembre 1968 réglementant les relations financières avec l'étranger.

● Du 26 juin 1986 modifiant l'arrêté du 20 décembre 1985 relatif aux concours d'admission à l'Ecole militaire inter-armes.

● Du 30 juin 1986 modifiant l'arrêté du 14 mars 1986 relatif à l'organisation des enseignements et à l'aménagement des horaires ainsi qu'aux programmes des disciplines de la classe de seconde des lycées.

VIE QUOTIDIENNE

A PARTIR DU 10 JUILLET

Numéros à 4 chiffres pour le minitel

Les minitelistes pourront désormais accéder plus rapidement et plus simplement aux services du réseau Télétel. En effet, à partir du jeudi 10 juillet (et dès ce mardi 8 juillet en Ile-de-France), les numéros du minitel passent de huit à quatre chiffres.

Pour appeler depuis la France métropolitaine, il suffira, dorénavant, de composer : le *« 36-13 »* pour le réseau dont le paiement correspond à une taxe de base toutes les vingt minutes, de 8 heures à 18 heures (et d'une taxe de base unique de 18 heures à 8 heures) ; le *« 36-14 »* pour le réseau taxé toutes les deux minutes ou le *« 36-15 »* (service grand public également appelé *« Kiosque »*), dont la taxe de base est imputée toutes les quarante-cinq secondes.

D'autre part, un nouveau service de communication directe de minitel à minitel (déjà ouvert en Bretagne) sera étendu, cet *été*, à l'ensemble du territoire. Il est accessible par le *« 36-18 »* et bénéficie d'une tarification avantageuse pour les communications interurbaines : un franc toutes les minutes avec les mêmes réductions horaires que pour le téléphone.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— Michèle, Francis NICOMEDE et Louis,

ont la joie de faire part de la naissance de

Charles,

le 13 juin 1986.
64500 Ciboure.

Décès

— Roselyne et Jean-Marc Blairon

font part du décès de leur père

M. André BLAIRON,

survenu à Latillé (86), dans sa soixante et onzième année.

Hervé Puy,
Latillé, 86190 Vouillé.

— Tremblay-le-Vicomte.

Jean-Claude et Catherine Bouchard,
ses enfants,
Flavie, David, Virginie, Sean,
ses petits-enfants,
Mme Jean-Pierre Benoist,
sa belle-sœur,
Mme Paulette Bouchard,
sa belle-sœur,
Les familles Benoist, Simon, Dousset,
Ses neveux, nièces, cousins, cousines,
Ses dévoués collaborateurs et collaboratrices,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Francis BOUCHARD,
née Antoinette Benoist,

survenu le 6 juillet 1986.

Les obsèques ont eu lieu aujourd'hui, mardi 8 juillet, à 11 heures, dans l'intimité, en son domicile du Tremblay.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Tremblay-le-Vicomte. Châteauneuf-en-Thymerais.

— Mme Auguste Jean-Marie Bouillon,
Ses enfants,
Ses six petits-enfants,
Toute sa famille et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Auguste Jean-Marie BOUILLON,
directeur régional
Jeunesse et sports honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec Palmes,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
médaille d'or de l'éducation physique,
commandeur des Palmes académiques,

survenu le 4 juillet 1986, à l'âge de soixante-douze ans.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 8 juillet, dans l'intimité familiale, à Montpellier.

4, rue des Avelaniers,
34000 Montpellier.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

Mme Edouard BOURDIER,
née Germaine Lebreton Savigny,

le 3 juillet 1986 à Tours.

De la part de
M. et Mme Jacques Caget,
M. et Mme Raymond Bourdier,
ses enfants,
Marie-Noël et Jean-Jacques Martin,
Nicolas, Guillaume et Benoît,
Agnès et Jean Detraz
et François-Xavier,
Frédérique et Denis Caget
et Théophile,
Isabelle et Henri Faron,
Christophe, Vincent
et Etienne Bourdier,
ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
Et de toute la famille.

La cérémonie religieuse a eu lieu mardi 8 juillet, dans l'intimité, à Tours, suivie de l'inhumation dans la sépulture familiale, à Saint-Aignan-sur-Cher (Loir-et-Cher).

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris à son intention.
On y associera le souvenir du

docteur Edouard BOURDIER.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, rue Monge,
75005 Paris.
20, rue de Boisdenier,
37000 Tours.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Le proviseur et les personnels du lycée Claude-Monet, à Paris-13e,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Michèle DEHEE,
conseillère principale d'éducation,

survenu le 30 juin 1986.

— Mme Pierre Dubois,
M. et Mme Jean-Louis Dervil
et leurs enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre DUBOIS,
docteur ès sciences,
professeur honoraire du CNAM,
directeur honoraire
du Centre d'études
des matières plastiques,

survenu le 29 juin 1986, dans sa quatre-vingt-huitième année.
Selon la volonté du défunt, son corps a été légué à la faculté de médecine.

5, rue Lemancel,
94130 Nogent-sur-Marne.

— Mme Pierre Gandillet,
Philippe Gandillet,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre GANDILLET,
directeur du groupe d'Evry
de la Banque nationale de Paris,

survenu à Lyon, le 30 juin 1986.

Les obsèques ont eu lieu le 3 juillet 1986 à Dijon, dans l'intimité familiale.
Une messe sera célébrée le 10 juillet, à 11 heures, en l'église Saint-Germain-en-Laye.

5, boulevard Victor-Hugo,
Saint-Germain-en-Laye.
2, rue de la Mairie,
Saint-Germain-lès-Corbeil.

— M. et Mme Norbert Grandjean,
M. et Mme Philippe Grandjean,

Alain et Marie Grandjean,
Thierry et Nadine Grandjean,
Patrick et Marie-Joëlle,
Mähler-Besse,
Geoffroy et Chantal de Tilly-Blaru,
Christophe et Anne Paluel-Marmont,
ses petits-enfants,

Ses seize arrière-petits-enfants,

Et Mme Pierre Delsalle,

ont la douleur d'annoncer la mort du

gouverneur Emile GRANDJEAN,
agrégé de l'Université,
ancien résident supérieur
du Tonkin et de l'Annam,

en journalisme,

Jean PLEYBER,

entré dans la paix du Seigneur, le 4 juillet 1986, à quatre-vingt-dix-huit ans.

Ses obsèques auront lieu à Paris, le jeudi 10 juillet, à 10 h 30, en l'église luthérienne Saint-Jean, 147, rue de Grenelle, à Paris-7e.

18, quai des Célestins,
75004 Paris.
9, avenue Ingres,
75016 Paris.

— Mme Suzanne Vincent-Hepp,
M. et Mme Jean-François Hepp
et leurs enfants,
M. et Mme Lionel Cadene
et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Hepp,
M. et Mme Jean-Michel Hepp,
M. et Mme Martial Hepp,
M. et Mme Gérard Clairet,
M. et Mme Emmanuel Hepp,
Le professeur et Mme Jacques Hepp,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-François Lemoux
et leurs enfants,
MM. Jean-François et Paul-Henri Vincent,
Mlle Anna Hauroyd,
Les familles Hepp, Rouart, Rey, Saada,

font part du décès de

Bernard HEPP,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien élève de l'ENFOM,
docteur en droit,
ancien gouverneur du Dahomey,
directeur honoraire du Crédit Lyonnais,

survenu le 5 juillet 1986.
Les obsèques auront lieu le 10 juillet, à 16 heures, en l'église Saint-Marcel de la Salpêtrière, 82, boulevard de l'Hôpital, à Paris-13e.

Des fleurs peuvent être envoyées ou des dons également adressés au nom de M. Bernard Hepp, à l'Institut Pasteur (recherche contre le cancer).

11, avenue Le Nôtre,
92420 Vaucresson.
148, avenue H.-Foubert,
78500 Sartrouville.

— Mme Jean-José Kanony,
Le docteur et Mme Philippe Kanony,
Aline, Cyril et Nicolas,
M. et Mme le docteur Marie-Claude Porta,
Gilles, Virginie et Agnès,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-José KANONY,
ancien administrateur
de la France d'outre-mer.

Les obsèques auront lieu le 9 juillet, à 10 h 30, en l'église de Blandy-lès-Tours (Seine-et-Marne).

18, avenue Pierre-Ier-de-Serbie
75016 Paris.
35, rue de la Bienfaisance,
75008 Paris,
12, rue Louviot,
77000 Melun.

— Mme Charles Lefournier,
M. et Mme Guy Lefournier
et leurs enfants,
M. et Mme Alain Lefournier,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Philippe Lefournier
et leurs enfants,
Et toute la famille,

font part du rappel à Dieu du

docteur Charles LEFOURNIER,
ancien chef du service
d'électro-radiologie
du centre hospitalier du Mans,

le 3 juillet 1986, à quatre-vingt-six ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale, en l'église Notre-Dame-de-la-Couture,

32, avenue de la Préfecture,
72000 Le Mans.

— Lyon.

M. Pierre Levy,
Mlle Annick Levy,
M. et Mme Patrick Levy,
M. Jules Wertheimer,
Mme veuve Marcel Levy,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre LEVY,
née Edith Wertheimer,

survenu à l'âge de cinquante-huit ans, à la suite d'une cruelle maladie.

L'enterrement a lieu au cimetière israélite de La Mouche, le mardi 8 juillet 1986, à 16 heures.

— Ajaccio-Tavéra.

Dominique Miniconi,
Les docteurs Bernadette et François Miniconi,
Jerômine Martinaggi,
Le docteur et Mme Pierre Martinaggi,
Marie-Antoinette Santini,
Jules Martinaggi,
Jean Martinaggi,
Jean-Pierre et Dominique Martinaggi
et leurs enfants,
Florence Gagneur,
Auguste et Simone Miniconi,
Michel et Françoise Pinet
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Pierre Miniconi
et leurs enfants,
Gilles Miniconi
et sa fille,
Jean et Françoise Giustiniani,
son époux, ses enfants, ses frères et sœurs, beau-frère, belles-sœurs, neveux et nièces et cousins.
Et les familles parentes, alliées et amies :
Santandrea, Romani, Agostini, Marosselli, Salort, Jaeger, Romei, Olivieri, J. Franchini, Carboni, Ferri, Lovisi, Filippi, Borel, Seguy, Saguez,

ont la très grande tristesse de faire part du rappel à Dieu, le 26 juin 1986, de

Joséphine MINICONI,
née Martinaggi.

Les obsèques ont eu lieu le 27 juin à Ajaccio, dans la plus stricte intimité familiale.

« Heureux les miséricordieux, les pacifiques, car ils verront Dieu. »
Ajaccio,
1, rue du Capitaine-Livrelli,
20163 Tavéra.

— Mme René Robin,
son épouse,
M. et Mme Savouret
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Kesseler
et leurs filles,
M. Bernard Robin
et ses enfants,
M. et Mme Larzillière
et leurs enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. René ROBIN,

survenu à Neuilly, le 29 juin 1986.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

145, avenue du Roule,
92200 Neuilly.

— M. et Mme Vincent Schlumberger
et leurs enfants,
qui sont donc ses enfants et petits-enfants,
Ses sœurs, frère, belle-sœur,
Neveux et nièces,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Pascal SCHLUMBERGER,

survenu subitement le 4 juillet 1986, à l'âge de soixante-quinze ans.

Le service religieux en l'église réformée d'Auteuil, 53, rue Erlanger, à Paris-16e, sera célébré le vendredi 11 juillet, à 10 h 30.
L'incinération au crématorium du Père-Lachaise, le même jour à 15 heures.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, à Saint-Tropez.

Clara Glaben 114,
4057 Bâle (Suisse).

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme la générale SÉRON,
née Hélène Saillard,
veuve du général Henri Séron,

le 6 juillet 1986, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 9 juillet, à 13 h 15, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, 158, avenue Charles-de-Gaulle, à Neuilly.
L'inhumation se fera au cimetière ancien de Neuilly, dans le caveau de famille.
De la part de
Ses neveux et nièces,
Filleul et filleule,
Sa famille et de ses amis.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Pierre Taranger,
M. et Mme Roy,
Francis, Elisabeth et Bernard,
Mlle Marie-Anne Taranger,
M. et Mme Michel Taranger,
Anne, Hélène et Philippe,
M. et Mme Brefort et Geneviève,
Le docteur et Mme Jean Taranger,
leurs enfants et petits-enfants,
Leurs parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre TARANGER,
croix de guerre 1939-1945,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,
commandeur de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,

survenu le 5 juillet 1986 à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 10 juillet, à 14 heures, en l'église Saint-Dominique, 18, rue de la Tombe-Issoire, 75014 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

17, rue Emile-Dubois,
75014 Paris.

Remerciements

— Le cardinal Jean-Marie Lustiger,
La paroisse Saint-Pierre de Montrouge,
Et les familles Meuillet, Cardenas et Zoullié,

remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine profonde lors du rappel à Dieu de

Mgr Roger MEUILLET.

Mlle Germaine Gauthey.

Anniversaires

— Il y a dix ans,

Adolphe ACKER

nous quittait.

— Il y a un an,

Frédéric JEARSAIN

nous quittait.

*« Pour exister, il renonça à la vie.
Aujourd'hui, tout est plein de son âme. »*

— 9 juillet 1984.

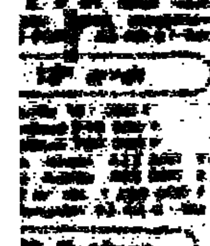
Mme veuve Georges LAJOANIE,
née Catherine Sivadon.

Que ceux qui l'ont connue ait une pensée pour elle en ce jour.

— Il y a huit ans mourait

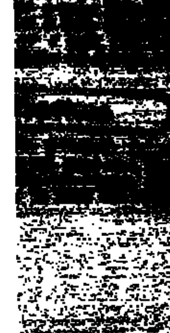
M. Jean TEYSSANDIER,
ancien élève
de l'Ecole supérieure des PTT.

« Le mérite consiste à supporter pour l'amour de Dieu des peines qu'on nous inflige injustement. »
« Mais ils auront leurs comptes à rendre à Celui qui s'apprête à juger les vivants et les morts. »
(I Saint Pierre II, 19. IV, 5.)









économie

REPÈRES

Banques : 8,2 milliards de francs de bénéfice en 1985

Le bénéfice net global des banques devrait se situer, pour 1985, *« aux environs de 8,2 milliards de francs, contre 4,9 milliards de francs en 1984 et 4,7 milliards de francs en 1983 »*, a indiqué la Commission bancaire (ex-Commission de contrôle des banques) dans son dernier rapport annuel. Cette progression, toutefois, n'a qu'une valeur *« très relative »*, le résultat global de 1984 ayant été *« très fortement affecté »* par les importants déficits de quelques banques (Worms, Vernes, par exemple). En ce qui concerne les résultats bruts d'exploitation, 54 % des banques ont enregistré une progression et 46 % un recul, « prononcé » dans plus d'un cas sur deux, l'augmentation globale ayant été de 15,5 % en métropole. La marge brute des réseaux étrangers a fléchi de 7,7 %. Le produit net des opérations de crédit n'a crû que de 3,2 % contre 22,4 % et 35,4 % pour ceux des opérations diverses et des portefeuilles-titres, ce qui traduit *« les premiers effets des efforts des banques pour développer les recettes non directement liées à l'activité de prêts »*. Les provisions pour créances douteuses devraient se maintenir, en 1985, aux environs de 25 milliards de francs, tandis que le nombre des guichets est resté pratiquement stable à 9 908 (+ 25).

Gaz : Alger négocie des ventes ponctuelles de GNL

Désespérant de signer de nouveaux contrats de fourniture à long terme et disposant de capacités d'exportation largement excédentaires, la compagnie algérienne Sonatrach envisage de modifier sa politique de commercialisation de gaz naturel liquéfié. Alors que jusqu'à présent Alger avait toujours refusé de vendre son gaz en dehors des contrats, la Sonatrach négocie désormais, selon la revue *Pétrostratégies*, avec des clients européens et américains, des ventes ponctuelles de gaz en période de pointe de consommation *(peak shaving)*. *« Nous avons décidé de saisir toutes les opportunités qui peuvent se présenter sur le marché international pour vendre notre gaz. Mais nous ne le ferons pas à n'importe quel prix »*, a déclaré M. Faid, directeur des exportations de gaz à la Sonatrach. On note, d'autre part, que le prix de vente du GNL algérien à la France a chuté de 40 % depuis six mois.

SOCIAL

LES NÉGOCIATIONS SUR LES PROCÉDURES DE LICENCIEMENT

Le CNPF n'est pas disposé pour l'instant à offrir des contreparties aux syndicats

La réunion du mercredi 9 juillet, entre les cinq confédérations syndicales et le patronat servira à établir un programme et un calendrier. *Il est* déjà acquis que *les* négociations ne commenceront vraiment qu'en septembre et que l'on s'en tiendra aux conséquences de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement ; ce n'est qu'ensuite que l'on examinera le problème des *« seuils sociaux »*, confié aux négociateurs par le ministre des affaires sociales.

Trois points seront particulièrement examinés : les délais d'information et de consultation du personnel, la procédure d'élaboration du plan social et le contrôle de cette procédure.

Avec déjà plusieurs questions difficiles : faut-il remonter « en amont » la consultation du comité d'entreprise (mais le CNPF souhaite plutôt abréger les délais) ? Qui pourra discuter ce plan social dans les petites entreprises dépourvues d'instances représentatives du personnel et, en général, de présence syndicale ? Qui contrôlera, enfin, la procédure et jusqu'où ?

La négociation sur les procédures de licenciement, qui s'ouvre le mercredi 9 juillet, devrait dans un premier temps servir à établir le catalogue des positions de chacun. Les organisations syndicales, toutes opposées à l'état de fait créé par la loi publiée vendredi dernier 4 juillet, attendront logiquement que le CNPF *se dévoile, puisque* le patronat a, temporairement, obtenu satisfaction sur l'essentiel : la suppression de l'autorisation administrative et du contrôle du motif économique du licenciement.

Or la délégation patronale, coincée par ses divergences internes, n'est pas en mesure de prendre l'initiative. MM. Jean-Claude Achille, Pierre Guillen et Yves Lemoine, qui mèneront cette troïka au gré de leurs intérêts propres, ne pourront s'accorder vraisemblablement qu'à la rentrée, les instances du CNPF n'ayant pas délivré de mandat précis de négociations. M. Yvon Gattaz ayant divisé pour mieux terminer son règne se retrouve avec un pouvoir d'arbitre dont il compte bien faire un usage accru.

Mercredi, la délégation du CNPF entrera sans doute en séance pour souligner qu'elle entend négocier *« au plus près du texte de loi »*, selon la formule de M. Achille, président de la commission des affaires sociales. C'est-à-dire qu'elle ne désire pas faire preuve d'imagination, et encore moins d'esprit d'ouverture. L'article 3 de la loi lui impose seulement de définir les procédures et les modalités du licenciement économique se substituant à l'autorisation administrative préalable, de proposer des modes de consultation, enfin de prévoir les moyens de vérifier l'existence d'un plan social d'accompagnement.

Pour ce faire, le CNPF s'en tient à trois documents, à ses yeux essentiels. Il s'agit de l'accord interprofessionnel de 1969 sur les garanties de l'emploi, de l'avenant à cet accord en date de février 1974, et, enfin, du protocole d'accord non ratifié de décembre 1984 sur la flexibilité. *« Il y a de bonnes choses à reprendre dans chacun de ces textes*, dit-on au CNPF, *et nous nous livrerons d'abord à une vérification, à un toilettage s'il y a lieu. »* Seule concession, due pour partie à l'attitude de la CGPME, l'autre partenaire patronal : on admet au passage qu'il faudra bien trouver des solutions adaptées pour les petites et moyennes entreprises.

Si l'on excepte le problème posé par la disparition du contrôle sur le bien-fondé économique du licenciement, on peut en effet admettre que les trois textes contiennent assez d'outils pour répondre à bien des cas de licenciements collectifs, pourvu qu'ils soient précisés.

Des délais conventionnels sont en effet prévus dans les textes de 1969 à 1974, qui sont en concordance avec ceux imposés par la directive du Conseil des Communautés européennes depuis février 1975. La notification de la décision prise pourrait être adressée à l'administration, comme le réclame la CEE, afin que celle-ci puisse chercher des solutions sociales. Si l'on se réfère au protocole d'accord de 1984, les délais conventionnels et légaux pourraient prendre effet à la même date, et les commissions régionales paritaires de l'emploi, toujours incapables de fonctionner, pourraient être réactivées.

Il serait très étonnant, cependant, que les organisations syndicales se satisfassent de telles propositions. La CGT, la CFTC et Force ouvrière, les plus hostiles à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, y verraient la confirmation qu'il n'y a rien à attendre des négociations, tandis que la CGC et la CFDT n'y trouveraient pas les contreparties qu'elles espèrent.

M. Paul Marchelli, président de la CGC, souhaiterait par exemple que l'autorisation administrative soit supprimée seulement dans les entreprises, y compris petites, où sont représentées deux organisations syndicales.

De son côté, la CFDT a adopté une position qui préconise la mise en place de délégués professionnels de site, ou interentreprises, toujours pour répondre au problème des petites entreprises, dont la définition serait fixée lors des négociations par branches professionnelles. Elle cherche aussi à voir garantir un plan social d'accompagnement des licenciements et voudrait que les comités d'entreprise puissent intervenir « en amont » de la décision de licencier.

La CFDT s'interroge enfin sur la possibilité d'un pouvoir arbitral, hors de l'entreprise, qui puisse intervenir en cas de désaccord pour que le recours judiciaire ou prud'homal, non suspensif, ne soit pas la seule solution offerte aux licenciés.

ALAIN LEBAUBE.

DÉVELOPPEMENT

La Banque mondiale plaide pour le libre-échange en matière agricole

Dans son dernier rapport sur le développement dans le monde (année 1986) qu'elle vient de rendre public, la Banque mondiale se livre à un véritable réquisitoire des politiques agricoles pratiquées tant dans les pays développés que dans les pays en développement, tout en mettant en relief les différences.

Les pays riches, d'une façon générale, subventionnent leur production agricole, qu'ils favorisent par de nombreuses mesures protectionnistes. Cela vaut autant pour l'Europe que pour les Etats-Unis et le Japon. Pour mesurer l'importance du soutien ainsi accordé, la Banque mondiale établit ce qu'elle appelle le coefficient de protection nominale, qui est le rapport des prix agricoles intérieurs aux prix frontières (c'est-à-dire des produits importés).

En revanche, la plupart des pays en développement mènent des politiques anti-agricoles en ce sens qu'ils se sont efforcés de favoriser leur développement industriel par des prix alimentaires bas se traduisant par la fixation de prix payés aux producteurs nationaux de denrées agricoles. En définitive, ce genre de politique revient à *« taxer les produits agricoles, donc à encourager les importations et décourager les exportations »*.

Globalement, la conséquence de cette double aberration est la situation paradoxale dans laquelle nous nous trouvons : *« La plus grande partie des exportations alimentaires mondiales provient des pays industrialisés, où la production alimentaire coûte cher, et est consommée dans les pays en développement où les coûts sont plus bas. »*

Il n'empêche que la production agricole de nombreux pays en développement a rapidement augmenté au cours des quinze dernières années et que, dans l'ensemble, *« la croissance de la production alimentaire (...) a été plus rapide dans les pays en développement que dans les pays industrialisés et dans ceux à économie planifiée »*. La Banque mondiale rappelle que cette « révolution verte » a commencé au milieu des années 60 grâce à la mise au point de variétés de blé à haut rendement au Centre international d'amélioration du maïs et du blé (CIMMYT) au Mexique, et de variétés de riz à haut rendement à l'Institut international de recherches sur le riz (IRRI) aux Philippines et au Centre international d'agriculture tropicale (CIAT).

Tous perdants

Pour porter remède aux anomalies du commerce international des denrées agricoles et pour stimuler encore plus la production là où elle doit l'être, la Banque mondiale se prononce résolument pour un libre-échange agricole, en rappelant les extraordinaires progrès économiques qui ont résulté, pour l'ensemble des pays qui y ont participé, de la liberté des échanges de produits industriels.

Selon les calculs des experts de la Banque, tous les pays, qu'ils soient victimes de la protection des autres, ou qu'ils croient protéger leur production nationale par des mesures restrictives, sont perdants à ce jeu.

De même, la Banque mondiale, rompant avec une solide tradition établie auprès des institutions internationales, se prononce contre la politique d'accords internationaux de stabilisation des produits de base. Selon ses experts, ces accords se révèlent plus nuisibles qu'utiles. Par exemple quand les parties concernées prévoient, comme c'est en général le cas, la création d'un stock régulateur, les détenteurs privés sont amenés à diminuer les leurs. De même la fixation de fourchettes indicatives de prix a rarement les effets qu'on attend d'une pareille mesure. Si la fourchette est étroite, les risques qu'elle ne soit pas respectée augmentent. A la place, la Banque mondiale préconise... le retour aux vieilles techniques d'opérations à terme.

De longs développements sont consacrés à montrer l'efficacité du mécanisme des prix dans tous les pays. Et les experts de la Banque mondiale de citer l'exemple de l'élasticité des marchés au Niger, où l'on a vu le niébé, culture vivrière, remplacer l'arachide en tant que principal produit d'exportation agricole du pays, et cela parce que, sur les marchés libres ou parallèles, les prix du mil, du sorgho et du niébé ont augmenté au cours des dernières quinze années plus rapidement que celui de l'arachide.

Du reste, l'apparition de ces marchés parallèles, tout particulièrement en Afrique, est une réaction contre *« les taxes que les organismes de commercialisation ont essayé d'imposer et les surévaluations de la monnaie »*.

Le rapport insiste particulièrement sur le fait que les résultats de l'agriculture dépendent, finalement, de la politique générale concernant le niveau du taux de change, la politique budgétaire et fiscale, etc. Les experts de la Banque mondiale soutiennent pareillement que la malnutrition, et même la famine sont rarement la conséquence d'une pénurie d'approvisionnement mais sont dûes à l'insuffisance des revenus. Aussi, si les politiques d'aide et de distribution sont nécessaires, elles peuvent fausser les courants commerciaux et contrarier une politique de développement économique qui, à terme, est la seule façon de vaincre l'extrême pauvreté.

Parmi les réformes introduites au cours des dernières années, aucune n'a été plus radicale que celles qui l'ont été en Chine populaire, pensent les experts de la Banque mondiale : *« Vers le milieu des années 80, la collectivisation agricole avait fait place sinon à la propriété privée, du moins à un mode de gestion individuel »*. Et la Banque mondiale d'ajouter : *« Depuis que ces réformes ont été mises en place, la production céréalière est passée de 305 millions de tonnes à 407 millions de tonnes de 1978 à 1984, soit un rythme de progression annuel de près de 5 %. »*

Pour les cultures non céréalières, les résultats ont été encore plus remarquables (...). Dans le cas du coton, qui a toujours été au second rang après les céréales, les récoltes ont presque triplé entre 1978 et 1984, la production de graines oléagineuses a plus que doublé et la production de viande de porc, de bœuf et de mouton a dépassé 15 millions de tonnes en 1984. Soit une augmentation d'environ 80 % depuis 1978.

PAUL FABRA.

ENTREPRISES

Montedison va prendre le contrôle de Fermenta

M. Refaat El-Sayed, patron de la société Fermenta, a annoncé qu'il cédait toutes ses actions (environ 80 % des droits de vote) à Montedison, deuxième groupe privé d'Italie et numéro quinze mondial de l'industrie chimique. Le montant de la transaction serait de plus de 3 milliards de couronnes (autant de francs). Après le mariage raté avec le groupe Volvo et les difficultés personnelles de M. Refaat El-Sayed, on savait que des pourparlers étaient en cours avec Montedison. Cette prise de contrôle est pour le groupe italien la clef de son expansion dans le secteur de la pharmacie, qui ne représente que 10 % de son chiffre d'affaires. Elle prévoit de le porter à 30 % d'ici à 1991, en se désengageant progressivement de la chimie de base et en se diversifiant aussi dans les services financiers.

Télécommunications : Bosch intéressé par la fusion CGE-ITT

Le groupe Ouest-Allemand Bosch a indiqué qu'il pourrait participer au regroupement européen destiné à racheter 70 % d'ITT-Télécommunications. Bosch, fabricant d'électronique automobile et d'équipements ménager, est propriétaire de Telefonbau, filiale spécialisée dans les télécommunications. Le groupe d'outre-Rhin rejoindrait dans ce regroupement européen la CGE française, leader de l'opération, la Société Générale de Belgique et l'espagnole Telefonica. Les pouvoirs publics français, propriétaires de la CGE, doivent donner leur accord au projet d'ici à la fin juillet.

La campagne des chambres de commerce pour l'emploi

Emulation patronale...

Les organisations représentatives du monde patronal rivalisent de zèle pour expliquer à leurs ressortissants le bien-fondé des mesures qu'a prises le gouvernement en faveur de l'emploi. M. Yvon Gattaz fait, depuis un mois et demi, un tour de France et exhorte les chefs d'entreprise de province à monter en première ligne et à anticiper sur les ordonnances qui seront publiées avant la fin de juillet. A la tête de l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie (APCCI), M. Pierre Netter, constatant que les patrons sont pour la plupart mal informés des intentions de MM. Chirac, Balladur et Séguin, lance une grande campagne d'information et de mobilisation pour l'emploi et demande aux cent quatre-vingts organismes consulaires de le relayer sur le terrain avec ce message adressé aux patrons : *« Dès aujourd'hui, investir et embaucher pour développer votre affaire sont plus faciles et moins coûteux. Un conseil que vous ne regretterez pas. Profitez-en. »*

Ce faisant, M. Pierre Netter veut affirmer la spécificité de l'APCCI : *« Nos membres sont des gens élus et les chambres de commerce sont des établissements publics. Ce qui nous distingue — (ce qui ne veut pas dire nous oppose) — des organisations professionnelles »*, a-t-il déclaré le 7 juillet. Et, à l'adresse du CNPF : *« Nous ne nous classons pas parmi les partenaires sociaux mais nous sommes très attachés au dialogue social dans l'entreprise. »*

Bien que chacun s'en défende, le CNPF et l'APCCI, qui ont la même clientèle (les chefs d'entreprise), la même philosophie (le libéralisme), les mêmes interlocuteurs publics (les ministres) et les mêmes objectifs (le développement d'entreprises performantes), se livrent à une concurrence, voire à une rivalité. C'est au moment où certains contestent la représentativité du CNPF que M. Netter se définit comme *« un chef d'orchestre qui est à la tête d'un monde de 1 500 000 patrons du commerce, de l'industrie et des services (...) et qui focalise cette puissance dans les discussions avec les pouvoirs publics »*.

Même s'il met quelques bémols au dispositif gouvernemental pour l'emploi des jeunes (il est, selon lui, *« trop fragmenté avec trois régimes différents »*), M. Netter juge que *« l'ensemble des mesures prises ou à prendre constituent la panoplie la plus impressionnante de modifications que nous ayons jamais connue en matière économique depuis le traité de Rome »*. On ne peut se montrer plus élogieux.

Question : qui du CNPF ou de l'APCCI sera le plus apprécié du pouvoir pour servir de relais et de porte-voix auprès des chefs d'entreprise de la France profonde ?

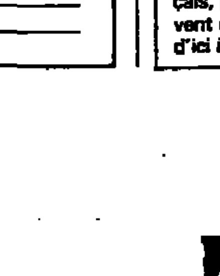
FRANÇOIS GROSRICHARD.

AGRICULTURE

Les Douze approuvent à l'unanimité l'accord signé avec les Etats-Unis

En marge de leurs travaux sur le budget de la Communauté, les ministres des finances des Douze ont entériné, le lundi 7 juillet, à l'unanimité, sans débat, l'accord avec les Etats-Unis sur le commerce agricole, après le conflit né de l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal.

Les Douze ont chargé la Commission de communiquer cet accord aux autorités américaines. Celui-ci stipule *que la CEE garantit* l'importation de 234 000 tonnes par mois pendant six mois de maïs, de sorgho et de trois produits de substitution des céréales, venant des Etats-Unis. Le gouvernement français a donc approuvé cet accord, en dépit des protestations des céréaliers et de l'appel au refus lancé par les parlementaires du Sud-Ouest dont M. Chaban-Delmas.



DE LICENCIEMENT
pour l'instant
syndicats

La campagne des chambres de commerce pour l'emploi
Emulation patronale...

AGRICULTURE
à l'unanimité
avec les Etats-Unis

MARCHÉ COMMUN

Vers un règlement du conflit budgétaire européen

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Les ministres de la CEE chargés du budget européen ont établi le mardi 8 juillet un plan de dépenses pour 1986 susceptible de régler le différend avec l'Assemblée de Strasbourg. Ainsi la Communauté a toutes les chances d'avoir d'ici à la fin de la semaine un nouveau budget pour l'exercice en cours.

Depuis que le budget a été arrêté en décembre dernier par le Parlement européen et que le conseil des ministres a introduit un recours auprès de la Cour européenne de justice, la situation est fondamentalement différente. L'accélération de la baisse du dollar est un facteur d'augmentation du coût de la politique agricole commune, que personne ne conteste. L'Espagne et le Portugal participent désormais aux travaux des Douze et constituent, avec l'Italie et la Grèce, la minorité de blocage qui s'oppose à la France et à l'Allemagne fédérale pour donner la priorité à l'accroissement des dépenses au titre des *« fonds structurels »*.

Le résultat de mardi est conforme au nouveau rapport de force. Paris et Bonn ont obtenu une hausse de 1,1 milliard d'ECU (un ECU = 7 francs) pour couvrir les besoins de l'Europe verte par rapport aux prévisions des Douze en décembre dernier. Les capitales méditerranéennes ont fait inscrire dans le nouveau budget des sommes additionnelles équivalentes en faveur des actions sociales et régionales de la CEE.

Au total, les dépenses envisagées (35,1 milliards d'ECU) par les Douze épuisent pratiquement les *« ressources propres »* (1) de la Communauté pour cette année. L'Assemblée, même s'il lui reste une marge de manœuvre réduite (à peine 100 millions d'ECU), obtient de manière non négligeable satisfaction sur les *« fonds structurels »*. Enfin, selon les prévisions de la Commission de Bruxelles, 200 millions d'ECU de dépenses agricoles devront être reportées à 1987 du fait de l'impossibilité d'adopter un budget supplémentaire cette année.

MARCEL SCOTTO.

(1) Les ressources propres sont composées des droits de douanes et des prélèvements agricoles perçus aux frontières communautaires et du versement, à concurrence de 1,4 %, des recettes de TVA des Etats membres.

DANS SON ZÈLE DÉRÉGULATEUR

La Commission propose une législation apatride pour les spiritueux

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Pourra-t-on bientôt, en toute légalité, produire du rhum à Edimbourg et du whisky à Düsseldorf sans être pour autant contraint de mentionner sur la bouteille ces lieux d'origine peu orthodoxes ? Tel pourrait être le résultat de la nouvelle réglementation sur les boissons spiritueuses qu'au nom du « grand marché » et de la libéralisation des échanges la Communauté européenne s'apprête à proposer aux gouvernements des Douze. Pour chacune des boissons ainsi produites, elle recommande une définition plus ou moins précise selon le degré d'influence que le lobby menacé peut avoir à Bruxelles, mais qui ne fait aucune référence aux zones géographiques de production.

Les victimes des champions bruxellois de la dérégulation seraient les régions traditionnelles de production qui, à terme, et au fur et à mesure que la réglementation communautaire remplacerait les dispositions nationales, verraient ainsi disparaître la protection géographique dont elles bénéficient. D'autre part, les consommateurs devraient aller vérifier eux-mêmes sur la bouteille que la grappa qu'ils achètent est bien italienne et l'ouzo, grec. Finis donc les privilèges régionaux, sources de cloisonnement des marchés et de prix élevés !

Cependant, le zèle dérégulateur n'est pas forcément innocent. Tel est en particulier l'avis des producteurs de rhum des départements et territoires d'outre-mer français et des pays des Caraïbes telles la Guyana et la Jamaïque, qui sont liées à la Communauté par la Convention de Lomé. La France et le Royaume-Uni interdisent la fabrication de rhums dans leurs pays et l'importation de faux rhums qui pourraient être fabriqués dans un autre Etat de la CEE.

La nouvelle réglementation ferait sauter ces verrous avec la possibilité ouverte aux multinationales qui opèrent dans le secteur d'acheter de la mélasse au Brésil ou ailleurs pour produire du rhum n'importe où dans la Communauté. Les Britanniques, oubliant les intérêts des Etats caraïbes du Commonwealth ne sont pas forcément les moins intéressés. On prête en effet à Tate and Lyle, le grand groupe sucrier britannique, l'intention de mieux valoriser ainsi ses distilleries. De même, derrière la définition du whisky que l'on trouve dans le projet de la Commission, on peut déceler la volonté de faire barrière au whisky irlandais, trop léger. Libérer les échanges ne signifie pas forcément bousculer les traditions ou faire fi de la qualité. C'est une notion qui apparemment n'a pas encore atteint la Commission.

PHILIPPE LEMAITRE.

CONSTRUCTION NAVALE

LA CRISE FRAPPE AUSSI LA FINLANDE

Wärtsila (nationalisé) et Valmet (privé) regroupent leurs activités

De notre correspondant

Stockholm. – Deux des plus grandes entreprises de construction navale finlandaises, Wärtsila et Valmet ont décidé, par une lettre d'intention signée le mois dernier, de regrouper leurs chantiers. La nouvelle société, dans laquelle Wärtsila contrôlera 70 % du capital social, verra le jour le 1er janvier 1987. Son chiffre d'affaires annuel sera supérieur à 4 milliards de francs. Les firmes prévoient d'ores et déjà quelque 4 000 suppressions d'emplois en trois ans, soit une réduction de 40 % des effectifs. *« C'est la seule façon de sauver le secteur, à terme »* soulignent les responsables.

La construction navale finlandaise a longtemps échappé à la crise. Les industriels avaient évité de se lancer dans la production de pétroliers. Les ventes de brise-glaces à l'Union soviétique dans le cadre des accords commerciaux bilatéraux assuraient la stabilité de l'emploi, et la spécialisation (navires de croisière de luxe, car-ferries et bâtiments scientifiques pour les zones arctiques) était un « créneau » lucratif. En 1984, un rapport de la fédération des industries indiquait que la Finlande était le seul pays d'Europe où le nombre d'employés des chantiers avait augmenté entre 1975 et 1983. Durant cette période, il est passé de 16 000 à 18 000.

Mais l'optimisme général aura été de courte durée. La crise a frappé avec un temps de retard, et les effectifs sont tombés à présent à 14 000 personnes. Plusieurs milliers d'ouvriers sont en chômage technique cet été.

Wärtsila, qui est une société privée, et Valmet, une firme publique, comptent ensemble quelque 10 000 employés. Le nouvel accord commercial quinquennal avec l'URSS ne permettra pas d'éviter une vague de licenciements et, sur le marché international, les Finlandais doivent faire face à une concurrence de plus en plus dure dans le secteur des navires spéciaux, et pour ce qui est des paquebots, à Alsthom. L'objectif de la fusion, bien accueillie par le gouvernement et qui se fera sans coup de pouce financier de l'Etat, est de renforcer la compétitivité des chantiers. Mais ce rapprochement risque aussi d'aggraver les difficultés des deux autres grandes sociétés de construction navale finlandaises, Rauma-Repola et Hollming.

Valmet et Wärtsila sont également convenus de regrouper leurs activités dans la construction de machines à papier.

ALAIN DEBOVE.

● **RFA : les chantiers navals Harmstorf déposent leur bilan.** – Les chantiers navals ouest-allemands Harmstorf, qui emploient quelque trois mille salariés, ont déposé leur bilan le lundi 7 juillet devant le tribunal de Hambourg. Le ministère de la défense de Bonn, l'un de leurs clients, avait décidé de ne plus attribuer à l'entreprise d'aides exceptionnelles d'urgence. L'entreprise avait aussi perçu en mars une subvention du gouvernement régional du Schleswig-Holstein de 31 millions de DM que les autorités du Land ont décidé de ne pas renouveler. Une réunion sur la crise de la construction navale devait avoir lieu mardi à Bonn. – *(AFP.)*

AFFAIRES

Le Conseil d'Etat examine le projet d'ordonnance sur la privatisation

Le Conseil d'Etat examinera, pour avis consultatif, le projet d'ordonnance sur la privatisation, dont nous publions les principaux extraits ci-dessous, le jeudi 10 juillet en commission spéciale et le vendredi 11 en assemblée générale. Le texte final de l'ordonnance (qui ne peut être que le projet initial ou le texte issu du Conseil d'Etat) pourra donc être inscrit à l'ordre du jour du Conseil des ministres du 16 juillet.

La constitution de la commission spéciale du Conseil d'Etat pour l'examen de l'ordonnance suscite un certain mécontentement du côté du gouvernement. Celui-ci estime que son texte ne justifiait pas une telle procédure. D'autant que la composition de la commission est, à ses yeux, trop marquée à gauche. Elle comprend : M. Nicolay, vice-président du Conseil d'Etat, plusieurs fois directeur de cabinet de M. Mitterrand quand celui-ci était ministre et ancien PDG de l'agence Havas ; pour la section de l'intérieur, M. Kahn, président de cette section, nommé président de l'Institut géographique national en janvier 1982 ; pour la section des travaux publics, M. Fournier, ancien secrétaire général du gouvernement de 1982 à 1986, et M. Huet ; pour la section des affaires sociales, M. Terquem, ancien chargé de mission de Mme Dufoix ; pour la section des finances, M. Boutet, président de cette section, PDG de TF 1 de juillet 1981 à septembre 1982, et M. Schmeltz, appartenant aux instances du RPR ; pour la section du contentieux, MM. Morisot et Kerever.

C. B.

Le texte de l'ordonnance :

ART. 3. – Il est créé une Commission de la privatisation, composée de sept membres, dont un président, nommés par décret et choisis en fonction de leur compétence et de leur expérience en matière économique financière ou juridique. Leurs fonctions prennent fin le 1er mars 1991. (...)

Les fonctions de membre de la Commission de la privatisation sont incompatibles avec tout mandat de membre du conseil d'administration ou de surveillance d'une société commerciale de nature à les rendre dépendants des acquéreurs éventuels.

La Commission de la privatisation est saisie par le ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Elle fixe, dans un délai de quinze jours, la valeur de l'entreprise par une décision rendue publique.

Cette évaluation est conduite selon les méthodes objectives couramment pratiquées en matière de cession totale ou partielle d'actifs de sociétés en tenant compte, selon une pondération appropriée à chaque cas, de la valeur boursière des titres, de la valeur des actifs, des bénéfices réalisés, de l'existence des filiales et des perspectives d'avenir.

Les prix d'offre ou de cession ainsi que les parités d'échange sont arrêtés par le ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, sur l'avis de la Commission de la privatisation.

Ces prix et parités ne peuvent être inférieurs à l'évaluation faite par la Commission de la privatisation.

ART. 4. – Les titres d'emprunts d'Etat, ou les titres d'emprunt dont le service est pris en charge par l'Etat, sont admis en paiement des actions détenues par l'Etat dans les entreprises visées à l'article 2, c'est-à-dire les entreprises publiques à privatiser à concurrence de 50 % au plus du montant de chaque acquisition.

Les titres sont évalués, à la date d'échange, sur la base de la moyenne de leurs cours de bourse calculée sur une période de vingt jours de cotation avant la mise sur le marché et dans des conditions déterminées par arrêté du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation.

ART. 5. – Les opérations d'échange contre des actions de certificats d'investissements ou de certificats pétroliers émis par les entreprises publiques peuvent s'opérer par des offres publiques d'échange tenant compte de la valorisation du droit de vote et de la perte des avantages de priorité qui sont éventuellement attachés à ces certificats.

(...) Il peut également être procédé, dans les mêmes conditions, à la cession des droits de vote créés à l'occasion de l'émission de ces certificats pétroliers, ce qui entraîne la reconstitution de plein droit d'actions ordinaires.

Des titres proposés aux salariés

ART. 6. – (...) Des titres doivent être proposés aux salariés de ladite entreprise, à ceux des filiales dans lesquelles elle détient, directement ou indirectement, la majorité du capital social, ainsi que, s'ils justifient d'un contrat d'une durée accomplie d'au moins cinq ans avec la société aux anciens salariés et mandataires exclusifs de ces mêmes sociétés.

Leurs demandes doivent être intégralement servies, pour chaque opération, à concurrence de 10 % du montant de celle-ci. Chaque demande individuelle ne peut toutefois être servie que dans la limite de cinq fois le plafond annuel de la Sécurité sociale.

Si ces demandes excèdent 10 %, un arrêté du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation fixe les conditions de leur réduction.

Des conditions préférentielle d'acquisition peuvent être consenties. Elles consistent notamment :

1) en rabais sur le prix de cession ; celui-ci ne peut alors être inférieur à 80 % du prix proposé au même moment aux autres souscripteurs de la même opération ; les titres ainsi acquis ne sont pas négociables avant un an si le rabais consenti excède 5 % ;

2) en délais de paiement ; ceux-ci ne peuvent excéder trois ans ; les titres ainsi acquis ne sont pas négociables avant leur paiement intégral.

ART. 7. – Il pourra être attribué gratuitement aux personnes visées au premier alinéa de l'article 6 une action par action achetée, dans la limite de la moitié du plafond mensuel de la Sécurité sociale dès lors que les titres achetés ont été conservés au moins un an.

ART. 8. – Les personnes physiques de nationalité française pourront bénéficier soit de délais de paiement tels que ceux définis au deuxième paragraphe de l'article 6 de la présente ordonnance, soit d'une attribution gratuite qui ne saurait excéder une action pour dix actions conservées au moins dix-huit mois et dans la limite maximum pour ces dernières de cinquante titres acquis par personne physique pour une contre-valeur totale ne dépassant pas 25 000 F.

ART. 11. – Un arrêté du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation peut décider qu'aucune personne physique ou morale ne pourra acquérir, à l'occasion de cette opération, plus de 5 % du capital. De plus, au moment de la mise en vente par l'Etat des titres de ces entrerises, la fraction des titres cédés directement par l'Etat à des personnes physiques ou morales étrangères ou sous contrôle étranger, ne pourra excéder 15 % de leur capital.

ART. 12. – Par dérogation aux dispositions de la loi du 24 juillet 1966 relative aux sociétés commerciales et lorsque la protection des intérêts nationaux le justifie, une action spécifique peut être instituée de manière temporaire dans le capital des entreprises à privatiser par transformation d'une action ordinaire détenue par l'Etat.

Cette décision est prise par le ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, avant la saisine de la commission de la privatisation. Elle est notifiée au président de la société qui en informe la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Le droit attaché à l'action spécifique et ses modalités d'exercice sont inscrits de droit dans les statuts de l'entreprise. Les dispositions statutaires qui s'y rapportent ne peuvent être modifiées qu'avec l'accord de l'Etat donné en assemblée générale extraordinaire des actionnaires.

L'action spécifique est détenue pour le compte de l'Etat par le ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Elle ouvre à son détenteur le droit d'agréer les prises de participation et les conventions d'actionnaire ayant pour objet, ou pour effet, de donner à un ou plusieurs étrangers le contrôle de plus de 15 % du capital. Est regardé comme étranger, toute personne étrangère ou toute personne morale contrôlée par un étranger.

Les effets attachés à l'action spécifique peuvent cesser à tout moment sur décision du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. En tout état de cause, les droits de l'action spécifique s'éteignent dans le délai de 5 ans suivant son institution.

ART. 15. – Les opérations de transfert au secteur privé de la propriété des entreprises ne relevant pas de la loi sont autorisées par un arrêté du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation lorsque les effectifs desdites entreprises, augmentés de ceux des filiales dans lesquelles elles détiennent directement ou indirectement plus de 50 % du capital social, sont supérieurs à 1 000 personnes à la date effective du transfert et que le transfert ne résulte pas de la décision d'une collectivité locale.

ART. 16. – Sont validés les transferts de propriété d'entreprises du secteur public au secteur privé ainsi que les actes les autorisant intervenus avant l'entrée en vigueur de la présente loi dès lors qu'ils ne concernent pas un service public national ou un monopole de fait. Cette décision s'applique aux instances en cours devant les juridictions administratives ou judiciaires.

ÉNERGIE

VERS UNE BAISSE DE MOITIÉ DE LA PRODUCTION FRANÇAISE DE PÉTROLE

« Ça eut payé »

La chance, décidément, ne sourit qu'aux riches ! Que manquait-il à cette Brie grasse et verte ? A ces villages de pierre blonde nichés dans les blés, fermés comme des huîtres *trop pleines ? Le pétrole, bien sûr !* L'or noir après l'or vert. Rien d'extraordinaire, un gros million de tonnes par an, 20 000 barils par jour. Un tiers de la production française, mais vingt fois moins que le petit Gabon, deux cents fois moins que l'Arabie saoudite.

Le Texas français aime la discrétion. Il enfouit ses derricks, comme ses innombrables châteaux, derrière ses petits bois touffus, camoufle ses cuves en vert et en brun, couleur « para », planque ses *clusters* derrière des collines artificielles. Et n'aime guère parler taxes et redevances. L'équivalent de 1 dollar par baril, à 20 000 barils par jour, moitié pour les communes, moitié pour la région... Ça paye quand même quelques belles salles des fêtes aux alentours de Chaunoy !

Ça paye, ou plutôt « ça eût payé ». Car le pétrole tricolore est comme les autres pris à revers par la chute des prix mondiaux. A la fin de l'an dernier, c'était encore l'euphorie. Grâce aux découvertes du Bassin parisien, la production nationale avait plus que doublé en quelques années : *1,7 million de tonnes en* 1978 ; 2,6 millions en 1985 ; et 3 millions de tonnes prévues cette année. Tous records battus depuis vingt ans !

A la petite cuillère

L'effort d'investissement avait bondi d'un tiers en un an, et, avec ses cinquante-six forages d'exploration, l'Hexagone devançait même l'Arabie saoudite ! Un petit miracle. A l'échelle des possibilités géologiques du pays, la production ainsi doublée ne couvrait guère plus de 3,5 % de la consommation nationale, mais c'était autant de bonnes devises économisées pour la balance commerciale : près de 3 milliards de francs de moins à sortir... Tous les espoirs semblaient permis. Les compagnies, enivrées par l'odeur du brut et les bénéfices substantiels que la fiscalité française autorisait, multipliaient demandes de permis et découvertes...

C'était sans compter avec les caprices du marché. A 28 dollars le baril, le brut français était largement rentable, des plus vieux champs, découverts dans les années 50 dans le Bassin parisien et en Aquitaine, aux plus récents exploités dans la région de Melun. A 15 dollars, une petite moitié de la production ne passe plus la rampe. Déjà Esso et ELF, qui assurent plus des *trois quarts de l'extraction, ont* fermé nombre de petits champs parmi les plus anciens : Mimizan (Landes), Chailly et Villemer (Seine-et-Marne), Scheibenhard (Alsace). Epuisés aux trois quarts, on en sortait plus d'eau que d'huile, et encore à la petite cuillère : une dizaine de mètres cubes par jour ramassés par camions, puits par puits. *« Le coût de production de Mimizan atteignait 21 dollars par baril »*, assure-t-on chez Esso.

Au total, cette année, 10 % environ de la production française devrait ainsi être arrêtée, la vente à perte n'étant pas le sport favori des pétroliers. Ce n'est rien. Le plus dur reste à venir. Si les prix du brut restent durablement aux alentours de 15 dollars le baril, hypothèse probable puisqu'ils oscillent actuellement *entre 10 et 12 dollars sur les marchés* internationaux, c'est une bonne moitié de la production française qui risque de sauter dès l'an prochain. *« A 15 dollars, une nouvelle série de champs ne sont plus rentables et seront arrêtés, comme Parentis, en 1987 »*, assure le directeur de la production d'Esso.

Chez ELF-Aquitaine, on reste plus discret, mais on reconnaît décider au jour le jour. *« C'est un peu la fin d'une époque »*, assure-t-on. Des myriades de puits déjà anciens, de *débit faible ou moyen, seront à l'évidence* touchés, notamment dans le Sud-Ouest.

Reste le pétrole de la Brie. Découvert depuis trop peu pour être déjà concerné. Encore que... *« Le champ de Chaunoy est le meilleur de France, mais il ne faudrait pas que les prix descendent longtemps en dessous de 10 dollars »*, assure le directeur de la production d'Esso.

Adieu veaux, vaches, cochons, couvée ! Voilà l'essor pétrolier français en tout cas fort compromis. Car, à plus long terme, les nouvelles découvertes seront inévitablement plus rares : les compagnies ont d'ores et déjà rogné tous leurs budgets d'exploration. Chez Esso, la baisse atteint 50 % pour la recherche de nouveaux gisements et 30 % *pour les développements de champs* découverts. Le brut tricolore, hélas ! *« ça ne paye plus »*...

VÉRONIQUE MAURUS.

MARCHÉS FINANCIERS

POINT A LA LIGNE A LA BOURSE DE BORDEAUX

Une histoire de flammes

Les lampions se sont éteints sur les bords de l'Hudson River après la grandiose célébration du centenaire de Miss Liberty. Mais les festivités ne sont pas terminées et le 28 octobre prochain, pour perpétuer cette fête de la liberté, des milliers de flammes devront brûler toute la nuit de part et d'autre de l'Atlantique.

C'est la dernière idée un peu folle que viennent d'avoir « les Demoiselles de Bordeaux », Monique Fieschi et Myline Galhaud, respectivement PDG et directeur général de Point à la ligne, cette entreprise de Gradignan considérée comme le *numéro un français de la bougie* décorative. Plus du quart de la recette escomptée de cette opération sera reversée à diverses associations œuvrant en faveur de la défense des droits de l'homme.

Coup de pub audacieux ? Pas seulement. Il s'agit plutôt d'un nouveau *pari pour ces jeunes femmes qui ont* fait connaissance, il y a une vingtaine d'années à présent, sur les bancs de l'école des beaux-arts de Bordeaux. La suite, c'est une de ces « success strory » au féminin avec son lot de discussions au couteau *« avec des amis banquiers et d'autres qui sont des banquiers tout court »*, l'apprentissage sur le tas du dialogue social et l'inévitable catastrophe qui met en péril l'entreprise, en l'occurrence l'incendie survenu en février 1984 et qui réduisit en cendres les installations patiemment édifiées depuis 1968, l'année qui marqua le début de cette histoire de flammes.

Arrêt momentané de l'activité et nouveau départ. Point à la ligne, qui dispose aujourd'hui d'une usine de 19 000 m² située à Pessac, dans la Gironde, et de 2 000 m² d'entrepôts à proximité, fabrique et commercialise chaque jour 300 000 bougies. La société, qui a dû mettre une partie de son personnel en chômage technique, emploie une centaine de salariés et réalise un chiffre d'affaires annuel de 35 millions de francs dont 40 % environ à l'exportation.

Maîtrisé en termes d'exploitation, l'incendie a toutefois suscité quelques problèmes de trésorerie et, Point à la ligne compte sur la Bourse pour trouver les capitaux nécessaires à un développement qui passe par un renforcement des activités à l'étranger. Outre ses trois magasins entiers en France, qui assurent 15 % des ventes, la société dispose de cent cinquante espaces (stands dans les magasins). Déjà présente dans vingt-trois pays, elle possède une filiale au Canada. De nouvelles implantations sont prévues aux Etats-Unis (Los Angeles), en Espagne, en Grande-Bretagne et au Japon.

« La Bourse ? C'est encore une de leurs idées farfelues... », assurait-on. Ces deux femmes d'entreprise qui détiennent 94 % de l'affaire ont tout de même décidé d'y aller. Mais où ? La cote officielle ? Impossible, c'est réservé aux grosses entreprises. Le second marché qui fait tant parler de lui en ce moment ? Encore trop gros. Restait le hors-cote, ce compartiment considéré jadis comme la *« poubelle »* de la Bourse et que Jean Salwa, l'animateur du Centre d'informations et d'introductions boursières des PME-PMI (CIIB), s'emploie à réhabiliter.

Introduite le 2 juillet 1986 à Bordeaux, l'entreprise a été cotée pour la première fois le 7 juillet. Cette opération devrait apporter 5 à 6 millions de francs d'argent frais à l'entreprise (par la vente de 33 % des actions proposées à 460 F). Mais d'ores et déjà une somme voisine devrait tomber dans ses caisses à l'automne prochain, à l'occasion d'une augmentation de capital. Une procédure habituelle pour toute société qui fait appel au marché boursier dans le double objectif de renforcer son image et ses fonds propres, en réduisant l'endettement qui pèse sur son équilibre financier.

SERGE MARTI.

PARIS, 7 juillet ↑

Résistant + 0,14 %

La Bourse de Paris a commencé la semaine sur une note très calme, dans un marché moyennement actif où le volume d'activité était évalué, par certains professionnels, autour du milliard de francs (sur le RM). En séance officielle, l'indicateur de tendance ne parvenait pas à *« décoller »*. Il gagnait 0,14 % au son de cloche final, traduisant ainsi la bonne aptitude de la Bourse à résister, au lendemain des cinq journées consécutives de hausse de la semaine dernière.

Parmi les valeurs en hausse, figuraient Penarroya (+ 6,75 %), Dumez, Luchaire, Primagaz, et encore Colas, Havas, et le participatif 84 du CCF. Au chapitre des replis, on notait Raffinage-Distribution (– 5,92 %), le certificat d'ELF-Aquitaine, Géophysique et Thomson, de même que Poliet et Leroy-Somer. Les titres *Screg et Générale de Fonderie* étaient réservés à la baisse, et Avions Dassault à la hausse.

Autour de la corbeille, les opérateurs observaient avec confiance l'évolution du marché. « Il consolide sa position sans baisser », indiquait l'un d'eux, ajoutant que les investisseurs étrangers restaient actifs. La question qui se pose maintenant sous les lambris porte sur les modalités qui accompagneront le processus de privatisation.

Sur le marché obligataire, la tendance était légèrement soutenue. Au Matif, l'échéance mars 1987 se traitait à 112,95 (+ 0,08 %).

La chambre syndicale des Agents de change faisait savoir que la Compagnie navale Worms se propose d'acquérir le 9 juillet 83,1 % de la Compagnie nationale de navigation, soit 684 458 actions, au prix unitaire de 180 F.

Lingot : 77 200 F (+ 100 F).
Napoléon : 511 F (– 9 F).

NEW-YORK, 7 juillet ↓

Très fort repli

Wall Street a enregistré, le 7 juillet, sa plus forte baisse absolue en une séance, rompant ainsi brutalement avec les hausses successives qui l'avait conduit vers des sommets, la semaine dernière. En clôture, l'indice Dow Jones perdait 62,01 points, à 1 838,86, soit un repli de 3,3 %. Le précédent record de baisse quotidienne de l'indice avait *été établi le 9 juin (– 45,75 points).*

Cette séance noire du 7 juillet a été marquée par des prises massives de bénéfices, les opérateurs se montrant de plus en plus inquiets devant l'évolution défavorable de l'économie américaine. Dernier signal d'alarme en date, l'indice mensuel de l'Agence nationale des agents d'achats a chuté de 2,5 % en juin (son déclin le plus fort depuis deux ans et demi), en raison de la diminution de la production, de l'emploi et des commandes passées à l'industrie, alors que l'inconstitutionnalité d'une disposition clé de la loi Gramm Audman (retour à l'équilibre budgétaire américain avant 1991) accroît le malaise des investisseurs.

Il reste que le recul du marché n'a pas encore atteint des proportions dramatiques. Lors du krach de 1929, ce marché avait perdu d'un coup 13 %. Le 7 juillet, le volume des transactions a atteint 138,23 millions de titres, contre 108,26 millions le 4 juillet.

VALEURS	Cours du 3 juillet	Cours du 7 juillet
Alcoa	38 1/8	37 1/8
A.T.T.	24 1/8	24 3/4
Boeing	64	61 5/8
Chase Manhattan Bank	44 3/8	43 1/4
Du Pont de Nemours	82 1/8	80 1/8
Eastman Kodak	57 3/4	56
Exxon	60 3/4	59 3/4
Ford	54 5/8	52 1/2
General Electric	80 1/8	76 3/4
General Motors	77 7/8	75 3/4
Goodyear	33 1/4	32 5/8
I.B.M.	149	145
I.T.T.	58 1/8	55
Mobil Oil	31	30 1/4
Pfizer	72 3/4	68 3/4
Schlumberger	34 1/8	33
Texaco	30 7/8	30
U.A.L. Inc.	52	51 3/4
Union Carbide	24 1/8	23
U.S. Steel	20 3/8	20
Westinghouse	52 1/8	50 3/8
Xerox Corp.	56	54 3/4

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,96 F ↑

Sur des marchés des changes passablement agités après la victoire électorale de M. Nakasone, le dollar s'est légèrement redressé mardi, après sa baisse de la veille, pour des raisons essentiellement techniques.

FRANCFORT	7 juillet	8 juillet
Dollar (en DM) ..	2,1640	2,18

TOKYO	7 juillet	8 juillet
Dollar (en yens) ..	159	161

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (8 juillet) .... 7 1/8 %
New-York (7 juillet) 6 3/4 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	4 juillet	7 juillet
Valeurs françaises ..	142,7	
Valeurs étrangères .	106,3	

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général ...	372	372,6

NEW-YORK

(Indice Dow Jones)

Industrielles	1 900,87	1 838,86

LONDRES

(Indice « Financial Times »)

Industrielles	1 356,5	1 347,8
Mines d'or	196,3	196,6
Fonds d'Etat	91,66	91,56

TOKYO

	5 juillet	7 juillet
Nikkei Dow Jones	17 595,36	17 714,1
Indice général ...	*1 355,31*	*1 366,21*

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 7 juillet
Nombre de contrats : 1 925

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Juillet 86	Sept. 86	Déc. 86	Mars 87
Dernier	–	111,25	112,05	112,85	112,95
Précédent ...	–	111,25	111,90	112,75	112,85

AUTOUR DE LA CORBEILLE

COMPAGNIE NAVALE WORMS ACQUIERT 83 % DE LA COMPAGNIE NATIONALE DE NAVIGATION. – La Compagnie nationale de navigation va passer sous le contrôle de la Compagnie navale Worms, filiale du groupe privé Worms. Cette opération s'effectuera par le rachat en Bourse, le 9 juillet, de 684 458 actions Nationale de navigation, soit 83 % du capital au prix de 180 F par titre, soit dernier cours coté. Ces actions proviennent essentiellement des titres détenus par trois sociétés du groupe ELF-Aquitaine (SNEA, Sogerap et ELF-France), les AGF, Banque Worms, la Caisse des dépôts et consignations. Un maintien de cours à 180 F est prévu du 9 au 30 juillet.

TAITTINGER RECUEILLE 200 MILLIONS D'ARGENT FRAIS. – Le fabricant français de champagne, qui a annoncé son intention de s'implanter aux Etats-Unis en reprenant un domaine vinicole en Californie, va renforcer ses fonds propres de quelque 200 millions de francs par l'émission de 126 483 certificats d'investissement.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

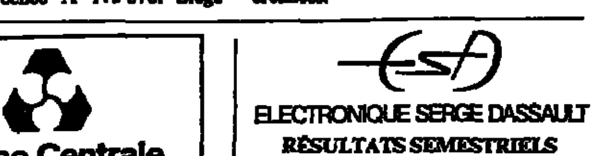
	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,9670	6,9670	+ 10	+ 22	+ 30	+ 55	+ 120	+ 200
$ can.	5,0478	5,0537	– 73	– 54	– 135	– 106	– 396	– 321
Yen (100)	4,3354	4,3400	+ 95	+ 111	+ 184	+ 208	+ 542	+ 601
DM	3,2006	3,2034	+ 65	+ 78	+ 129	+ 148	+ 367	+ 420
Florin	2,8419	2,8443	+ 19	+ 26	+ 41	+ 55	+ 170	+ 210
F.B. (100)	15,6123	15,6261	– 13	+ 41	– 38	+ 71	– 7	+ 326
F.S.	3,9306	3,9356	+ 70	+ 88	+ 148	+ 174	+ 415	+ 404
L (1 000)	4,6633	4,6685	– 191	– 160	– 367	– 320	– 1041	– 946
£	10,6930	10,7045	– 312	– 280	– 553	– 494	– 1407	– 1252

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 7/8	7 1/8	6 13/16	6 15/16	6 11/16	6 13/16	6 5/8	6 3/4
DM	4 3/8	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 9/16	4 11/16
Florin	6 3/8	6 5/8	6 5/16	6 7/16	6 1/8	6 1/4	5 13/16	5 15/16
F.B. (100)	6 7/8	7 7/8	7	7 3/8	7	7 3/8	6 7/8	7 1/4
F.S.	3	3 1/2	4 13/16	4 15/16	4 3/4	4 7/8	4 11/16	4 13/16
L (1 000)	10	12	11 5/8	12 3/8	11 1/2	12	11 3/8	11 7/8
£	10 3/8	10 5/8	10 3/16	10 5/16	10	10 1/8	9 3/4	9 7/8
F. franç.	7	7 1/4	7 1/8	7 3/8	7 1/8	7 3/8	7 1/8	7 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



CESSATION DE GARANTIE

En application de l'article 20 du décret nº 77-363 du 28 mars 1977, la Banque française de l'agriculture et du Crédit mutuel, ayant son siège social 21, boulevard Malherbes, 75008 Paris, annonce qu'elle cesse d'accorder sa garantie à : l'agence de voyages Raphaël- Tours, SARL au capital de 50 000F, li cence A 175 076. Siège social : 103, rue Lafayette, 75010 Paris.

La Banque française de l'agriculture et du Crédit mutuel précise que la cessation de sa garantie prend effet à l'expiration d'un délai de trois jours suivant la publication du présent avis et qu'un délai de trois mois est ouvert aux créanciers éventuels pour produire leurs créances.

ELECTRONIQUE SERGE DASSAULT

RÉSULTATS SEMESTRIELS

Au cours du premier semestre 1986, l'Electronique Serge Dassault a réalisé un chiffre d'affaires de 1 361 MF HT (1578 MF TTC), soit une progression de 19 % par rapport au chiffre d'affaires du premier semestre de 1985.

Le montant des commandes prises au *cours de ce premier semestre s'est élevé* à 1344 MF HT (1490 MF TTC), portant ainsi le carnet de commandes de la société, au 30 juin 1986, à 7 750 MF TTC (révisions de prix incluses à cette date) contre 6 936 MF TTC au 30 juin 1985.

En raison du montant des commandes déjà prises en 1986, les objectifs prévus devraient être atteints (carnet de commandes au 31 décembre 1986 : 8 800 MF TTC pour un chiffre d'affaires de 3 500 MF TTC).

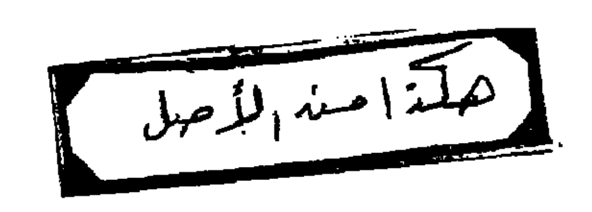
LOUIS VUITTON

AUGMENTATION DE CAPITAL

de F 51 782 800 à F 62 139 360 par émission de 1 035 656 actions nouvelles de F 10 nominal.
Prix d'émission : F 750 par action.
Jouissance : 1er janvier 1986.
Souscription : à titre irréductible (UNE action nouvelle pour CINQ anciennes) et à titre réductible.
Délai de souscription : du 7 juillet au 28 juillet 1986 inclus.
Lieux de souscription : Banque Paribas, Banque Neuflize Schlumberger Mallet, Crédit Commercial de France, Messieurs Hottinguer & Cie, Crédit du Nord, Banque Odier Bungener Courvoisier.
Une note d'information ayant reçu le visa COB nº 86-249 en date du 24 juin 1986 est disponible sans frais auprès des établissements chargés du placement. BALO du 30 juin 1986.

Chiffres - clés	1985	Variation sur 1984
• Chiffre d'affaires consolidé	1 398,2 MF	+ 25,6 %
France	393,5 MF	+ 21,9 %
Etranger	1 004,7 MF	+ 27,1 %
• Bénéfice consolidé part du Groupe	225,2 MF	+ 36,8 %
Soit par action	43,48 F	
• Dividende net par action	15,60 F (+ avoir fiscal de 7,80 F)	+ 30 %

LV



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS — 7 JUILLET

Cours relevés à 17 h 32

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1560	4,5 % 1973	1556	1550	1555	– 0 06
4410	C.N.E. 3 %	4398	4395	4390	– 0 20
1145	B.N.P. T.P.	1160	1153	1152	– 0 68
1140	C.C.F. T.P.	1129	1152	1152	+ 2 03
2680	Electricité T.P.	2645	2613	2620	– 0 94
1588	Renault T.P.	1755	1757	1757	+ 0 11
2227	Rhône-Poul. T.P.	2449	2430	2430	– 0 77
1352	St-Gobain T.P.	1350	1350	1350	....
1362	Thomson T.P.	1359	1336	1335	– 1 76
380	Accor	443 20	441	440	– 0 72
1720	Agence Havas	1700	1740	1740	+ 2 35
745	Air Liquide	809	740	745 •	+ 1 30
2190	Alcatel	2155	2170	2170	+ 0 69
1340	Als. Superm.	1460	1470	1470	+ 0 68
340	A.L.S.P.I.	385	388	388	+ 0 77
410	Alsthom	431	437	436	+ 1 16
1580	Arjom. Prioux	1807	1830	1835	+ 1 54
183	Aussedat-Rey	211	213 20	214	+ 1 42
1300	Aux. Entrepr.	1469	1475	1480	+ 1 43
1190	Avions Dassault	1280	1388	1375	+ 7 42
615	Bail-Equipem.	621	640	633	+ 1 93
1080	Bail-Investiss.	1140	1080	1120	– 1 75
1000	Cie Bancaire	1143	1150	1140	– 0 26
530	Bazar H.-V.	640	618	618	– 3 43
520	Béghin-Say	488	470	472 c	– 2 30
300	Berger (Ma)	300	300	300	....
570	Bic	623	622	626	+ 0 48
1210	B.I.S.	1342	1348	1348	+ 0 44
2250	Biscuit (Géné.)	2257	2262	2262	+ 0 22
1800	Bongrain S.A.	1900	1895	1895	– 0 26
1110	Bouygues	1205	1205	1205	....
3520	B.S.N.	3950	3958	3990 c	+ 1 01
1150	Carnaud	1300	1292	1292	– 0 61
2800	Carrefour	3210	3217	3180	– 0 93
1540	Casino	1580	1605	1605	+ 1 58
1220	Casino A.D.P.	1398	1385	1385	– 0 92
845	Cedis	920	921	921	+ 0 10
1480	Cetelem	1509	1509	1509	....
1620	C.F.A.O.	1674	1684	1688	+ 0 83
430	C.F.D.E.	555	542	540	– 2 70
970	C.G.I.P.	1145	1150	1150	+ 0 43
1020	Chargeurs S.A.	1245	1245	1235	– 0 80
53	Chiers-Châtill.	55 50	57 10	57	+ 2 70
685	Ciments franç.	699	701	690	– 1 28
490	Club Méditerr.	570	585	560	– 1 75
225	Codetel	236	230	230	– 2 54
380	Cofimeg	394 10	394	403	+ 2 26
765	Colas	880	910	900	+ 2 27
255	Compt. Entrepr.	275	268	268	– 2 54
515	Compt. Mod.	590	595	599	+ 1 52
1410	Créd. Foncier	1740	1750	1750	+ 0 57

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
485	Crédit F. Imm.	519	530	530	+ 2 11
1820	Crédit Nat.	2080	2070	2065	– 0 72
335	Crouzet	338	335	335	– 0 88
1980	Damart S.A.	1999	1970	1970	– 1 45
3190	Darty	3390	3395	3390	....
265	Dév. R.d.C. (Li)	270	270	270	....
415	D.M.C.	485	499	498	+ 2 68
1980	Docks France	2193	2250	2250	+ 2 59
1210	Dumez	1395	1479	1470	+ 5 37
1250	Eaux (Gén.)	1365	1364	1360	– 0 36
2610	Ecco	3030	3050	3050	+ 0 66
285	Elf-Aquitaine	295	293	291	– 1 35
280	– (certific.)	288	272	277	– 3 81
1800	Epeda-B-Faure	1970	1990	1990	+ 1 01
2530	Essilor	2800	2880	2705	– 3 39
445	Esso S.A.F.	465	466	466	+ 0 21
2650	Eurafrance	2895	2900	2900	+ 0 17
1400	Eurocom ★	1567	1540	1540	– 1 72
1870	Euromarché	2205	2241	2241	+ 1 63
1340	Europe n° 1	1388	1380	1380	– 0 57
1450	Facom	1485	1500	1500	+ 1 01
785	Fichet-Bauche	820	831	831	+ 1 34
275	Finextel	299	310	310	+ 3 67
300	Fives-Lille	291	275	277 c	+ 0 30
28	Fonderie (Gén.)	31	22 90	22 90	– 26 12
185	Fraissinet (Ma)	194 90	198	198 c	+ 2 61
300	Francarep	321	379 80	379 80	+ 18 31
1000	Fromageries Bel	1101	1100	1098	– 0 27
1000	Gal. Lafayette	1115	1099	1058	– 5 11
390	Gascogne	369	375	375	+ 1 62
300	Géophysique	296	282	285	– 3 71
1070	Gerland	1187	1130	1130 c	+ 6 08
325	GTM-Entrepose	375	375	373	– 0 53
635	Guyenne-Gasc.	676	675	676	....
2880	Hachette	2800	2850	2850	+ 1 78
625	Hénin (La)	660	664	661	+ 0 15
72	Imétal	64	63 80	63 80	– 0 31
845	Imm. Plaine-M.	882	899	899	+ 1 92
3600	Inst. Mérieux	4300	3940	3940	– 8 37
700	Interbail	702	703	703	+ 0 14
1750	Intertechnique	1920	1930	1930	+ 0 52
720	J. Lefebvre	768	790	790 c	+ 2 82
1380	Lab. Bellon	1645	1675	1676	+ 1 94
1240	Lafarge-Coppée	1340	1350	1350	+ 0 74
1420	Lebon	1440	1448	1448	+ 0 55
3780	Legrand	4200	4200	4200	....
1080	Lesieur	1140	1141	1141	+ 0 08
630	Locafrance	680	680	681	+ 0 14
1090	Locindus	1050	1070	1070	+ 1 90
1080	L. Vuitton S.A ★	1101	1020	1040 •	– 0 14
620	Luchaire	695	730	733	+ 5 46
1130	Lyonn. Eaux	1480	1485	1480	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
210	Mais. Phénix	236	240	240	+ 1 69
620	Majorette (Ly)	580	582	582	+ 0 34
103	Manurhin	117	113	113	– 3 41
345	Mar. Wendel	391	394	395	+ 1 02
1450	Martell	1462	1492	1485	+ 1 57
2060	Matra	2489	2470	2470	– 0 76
2970	Merlin-Gerin	3385	3440	3440	+ 1 62
2580	Michelin	3050	3000	2995 c	– 1 21
5250	Midi (Cie)	6020	6100	6090	+ 1 16
480	Midland Bk S.A.	523	513	513	– 1 91
525	Min. Salsig. (Ma)	510	475	475	– 6 86
48	M.M. Penarroya	41 60	43 50	43 50	+ 4 81
1950	Moët-Hennessy	2199	2200	2170	– 1 31
825	Mot. Leroy-S ★	900	898	872	– 3 11
87	Moulinex	80 10	80	80	– 0 12
955	Navig. Mixtes	1120	1110	1080	– 3 57
164	Nord-Est	182	192 50	192	+ 5 49
500	Nordon (Ny)	498	496	496	– 0 40
475	Nouvelles Gal.	492	492	492	....
915	Occident. (Gén.)	994	990	988	– 0 60
1480	Omn.F.Paris	1470	1560	1560	+ 6 12
215	Olida-Caby	210	204	204	– 2 85
400	Opfi-Paribas	476	471	471	– 0 84
3250	Oréal (L')	3746	3690	3620	– 3 36
1010	Paris-Réescomp.	870	875	875	+ 0 57
950	Pechelbronn	1260	1260	1240	– 1 58
1400	Penhoët	1500	1499	1495	– 0 33
1090	Pernod-Ricard	1175	1169	1161	– 1 19
114	Pétroles B.P.	116 10	118	118	+ 1 63
865	Peugeot S.A.	995	995	980	– 1 50
65	Poclain	65 50	64 10	64 50	– 1 52
1470	Poliet	1530	1475	1475	– 3 59
585	P.M. Labinal	690	691	691	+ 0 14
1990	Presses Cité	2000	2025	2025	+ 1 25
1600	Prétabail Sic.	1585	1585	1585	....
425	Primagaz	439	461	460	+ 4 78
490	Printemps	587	580	583	– 0 68
1560	Promodès	1680	1651	1651	– 1 72
230	Prouvost S.A.	253 50	256 50	256 50	+ 1 18
895	Radiotechn.	900	915	913	+ 1 44
153	Raff. Dist. Total	143 50	135	135	– 5 92
1840	Redoute (La)	1741	1740	1735	– 0 34
1250	Roussel-Uclaf	1520	1545	1530	+ 0 65
1070	Roussel-C.N.I.	1170	1174	1180	+ 0 85
4130	R. Impériale (Ly)	4300	4449	4450	+ 3 48
250	Sade	260	264	264	+ 1 53
2710	Sagem	2864	2871	2871	+ 0 24
665	St-Louis B.	640	637	637	– 0 46
1960	Salomon	2086	2070	2065	– 1
1050	Salvepar	1190	1200	1200	+ 0 84
660	Sanofi	733	739	740	+ 0 95
435	S.A.T.	475	478	475	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
690	Saupiquet (Na)	691	710	710	+ 2 74
625	Schneider	695	690	680	– 2 15
113	S.C.O.A.	118	120 50	121	+ 2 54
77	S.C.R.E.G.	40	43	43	+ 7 50
500	Seb	569	578	576	+ 1 23
495	Sefimeg	492	440	450 c	– 0 95
1820	S.F.I.M.	1950	1905	1907 c	– 1 11
73	S.G.E.	82	82 20	82 50	+ 0 60
510	Signaux Ent. El.	535	535	535	....
970	Silic	985	1016	1014	+ 2 94
555	Simco-U.P.H.	599	603	601	+ 0 33
350	Simnor (Li)	359	356	356	– 0 83
1200	Skis Rossignol	1345	1300	1300	– 3 34
940	Siminco	960	945	945	– 1 56
255	Sodero (Na)	265	265	265	....
2080	Sodexho	2080	2115	2115	+ 1 68
440	Sogerap	438	439	438 90	+ 0 20
1140	Sommer-Allib.	1290	1299	1299	+ 0 69
680	Source Perrier	770	762	762	– 1 03
1280	Sovac	1360	1370	1370	+ 0 73
480	Strafor	525	545	550	+ 4 76
345	Synthelabo ★	403 90	401 80	400 50	– 0 84
535	Talcs Luzenac	534	540	540	+ 1 12
2920	Tél. Elect.	3420	3420	3420	....
1170	Thomson-C.S.F.	1360	1310	1310	– 3 67
370	Total (CFP)	368	366	365 50	– 0 67
85	– (certific.)	85 40	86	86	+ 0 70
2580	T.R.T.	2870	2970	2970	+ 3 48
860	U.F.B.	875	900	898	+ 2 62
1020	U.I.S.	1090	1090	1089	– 0 09
650	U.C.B. ★	741	744	735	– 0 80
490	Valéo	500	495	495	– 1
81	Vallourec	87	86 80	86 90	– 0 11
4950	V. Clicquot-P.	4758	4700	4700	– 1 17
835	Via Banque	889	900	890	+ 0 11

Étrangères

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
820	Elf-Gabon	776	780	780	+ 0 51
92	Amax Inc.	90	91 50	91	+ 1 11
430	Amer. Express	436	436 50	437	+ 0 22
177	Amer. Teleph.	178 90	177 70	177 70	– 0 67
77	Anglo Amer. C.	76 30	76	76	– 0 39
425	Amgold	386	385	385	– 0 26
900	BASF (Akt)	830	800	800	– 3 61
930	Bayer	915	897	898	– 1 85
146	Buffelsfont.	135 80	135 60	135 60	– 0 14
26	Charter	27 60	27 50	27 50	– 0 36
300	Chase Manh.	305	305	305	....
200	Cie Pétr. Imp.	184 50	184 50	184 50	....
46	De Beers	44 60	44 50	44 60	....
2500	Deutsche Bank	2408	2365	2365	– 1 70
42	Dome Mines	36 50	36 80	36 80	+ 0 82

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
98	Driefontein Ctd	90 50	88 80	88 80	– 1 87
615	Du Pont-Nem.	576	574	574	– 0 17
430	Eastman Kodak	405 50	405	405	– 0 12
27	East Rand	24 90	25 90	25 90	+ 4 01
270	Electrolux	278	286	286	+ 2 87
265	Ericsson	244	257 20	257 20	+ 5 40
430	Exxon Corp.	417	418	418	+ 0 23
385	Ford Motors	386 20	383 20	383 20	– 0 77
58	Freegold	50 90	51 05	51 50	+ 1 17
78	Gencor	78 90	76 40	76 40	– 3 16
585	Gén. Electr.	568	565	565	– 0 52
435	Gén. Belgique	444	464	464	+ 4 50
555	Gen. Motors	546	544	545	– 0 18
45	Goldfields	47	47	46 30	– 1 48
43	Gd Metropolitain	43 10	43 10	43 10	....
80	Harmony	52	52 20	52 20	+ 0 38
36	Hitachi	34 60	34 85	34 85	+ 0 72
835	Hoechst Akt.	826	807	800	– 3 14
103	Imp. Chemical	107 50	109 50	109 50	+ 1 86
94	Inco. Limited	89 60	89	89	– 0 66
1030	IBM	1029	1025	1025	– 0 38
320	ITT	400	397	392	– 2
169	Ito-Yokado	168 20	167 50	167 90	– 0 17
62	Matsushita	58 50	59	59	+ 0 85
725	Merck	732	730	730	– 0 27
790	Minnesota M.	794	776	776	– 2 26
220	Mobil Corp.	212	212	212	....
31750	Nestlé	32980	33000	33000	+ 0 06
152	Norsk Hydro	149	147	147	– 1 34
141	Ofsil	120 20	120	120 50	+ 0 24
1240	Petrofina	1350	1325	1325	– 1 85
490	Philip Morris	529	538	538	+ 1 70
152	Philips	148	145 30	145 30	– 1 82
510	Quilmès	524	505	505	– 3 62
475	Randfontein	457	453	453	– 0 87
555	Royal Dutch	545	548	548	+ 0 55
68	Rio Tinto Zinc	64 95	64 50	64 50	– 0 69
80	St Helena Co	72 20	72 40	72 20	....
230	Schlumberger	236 50	235 60	235	– 0 63
84	Shell transp.	82 50	81 50	81 50	– 1 21
2000	Siemens A.G.	1975	1955	1955	– 1 01
143	Sony	142 10	137 50	137 50	– 3 23
157	T.D.K.	152 50	153 20	153	+ 0 32
17	Toshiba Corp.	17 65	17 75	17 75	+ 0 56
1390	Unilever	1410	1416	1416	+ 0 42
340	Unit. Techn.	337 40	337 50	337 50	+ 0 02
395	Vaal Reefs	376	373 50	373 50	– 0 66
405	Volvo	390	390	390	....
188	West Deep	173	172 20	172 50	– 0 28
405	Xerox Corp.	383 70	392 50	392	– 0 43
1 17	Zambia Corp.	1 23	1 22	1 22	– 0 81

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	7620	..
Emp. 8,80 % 77	122 95	1 109
9,80 % 78/93	105 50	9 893
8,80 % 78/86	100 73	5 015
10,80 % 79/94	109 90	9 084
13,25 % 80/90	111 45	1 271
13,80 % 80/87	107 60	10 019
13,80 % 81/89	113 50	6 579
16,75 % 81/87	110 22	13 813
16,20 % 82/90	125 10	7 812
16 % juin 82	127 10	1 271
14,60 % fév. 83	125 75	5 480
13,40 % déc. 83	131 50	7 306
12,20 % oct. 84	120 90	9 125
11 % fév. 85	124 10	4 129
10,26 % mars 86	116	3 317
ORT 12,75 % 83	1696	..
OAT 10 % 2000	117 25	1 151
OAT 9,80 % 1997	114 60	5 615
OAT 9,80 % 1996	112 30	4 289
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	104 20	0 162
CNB Paribas	105 35	0 162
CNB Suez	106 90	0 162
CNI janv. 82	104 10	0 162
PTT 11,20% 85	116 90	6 214
CFF 10,30% 88	120 90	0 701
CNE 11,50% 86	114 80	0 892
CNT 9% 86	105 95	2 042
CRH 10,90% déc. 85	117	5 107

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	456 50	469 50
A.G.F. (St Cent.)	7180	7180
André Roudière	249	249
Applic. Hydraul.	550	550
Arbel	142 50	148
Astorg	265	265 10 c
Avenir Publicité	1848	1820
Bain C. Monaco	427	436
Banque Hypoth. Eur.	427	....
B.G.I.	382	....
Blanzy-Ouest	466	....
B.N.P. CI	480	482
B.N.P. Intercontin.	400	410
Bénédictine	4050	4100
Bon-Marché	508	514
Caff	1000	1000
Cambodge	322 90	335 90 d
C.A.M.E.	240	240
Campenon Bern.	260	249 80 o
Carbone-Lorraine	630	645
C.E.G.Frig.	477	482 c
Centen. Blanzy	1800	1850
Centrest (Ny)	224	223
Cerabati	79 80	80 30 o
C.E.R.U.S.	186 20	95 o
Chambourcy (M.)	1000	....
Champex (Ny)	159	153 o
C.I.C. (Financ. de)	284	265
C.I. Maritime	410	416
Cisse-Sintra	960	....
Citram (B)	300	300
Clause	850	884 d
Cofradel (Ly)	977	990
Cogifi	535	550
Comiphos	378	390

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cie Industrielle	3350	3484
Comp. Lyon-Alem.	415	416
Concorde (La)	1240	1239
C.M.P.	23 50	22 80
Crédit (C.F.B.)	545	580
Créd. Gén. Ind.	1410	1380
Crédit Lyonnais C.I.	727	726
Cr. Universel (Cie)	862	881
Créditel	200	199 90
Dambly S.A.	440	445
Darty Act. d. p.	2695	2690
De Dietrich	1500	1529
Delalande S.A.	1030	1050
Delmas-Vieli. (Fin.)	1226	1200
Didot-Bottin	505	525
Drag. Trav. Pub.	39 80	38 20 o
Eaux Bass. Vichy	1695	1783
Eaux Vittel	1081	1182 d
Economats Centre	575	552 o
Electro-Banque	420	436 80
Electro-Financ.	1085	1100
Elf-Antargaz	385	385
E.L.M. Leblanc	590	614
Ensil-Bretagne	275 10	285
Entrepôts Paris	603	599
Epargne (B)	2359	....
Europ. Accumul.	90 50	88
Eternit	2300	2300
Exor	3402	3404
Finalens	221	229 50
FIPP	221 10	230
Fnac	960	960
Foncière (Cie)	475	....
Fonc. Agache-W.	825	824
Fonc. Lyonnaise	3935	3933
Foncina	474	455
Forinter	1170	1180
Fougerolle	140	142
France I.A.R.D.	406	401
France (La)	6030	6460
From. Paul Renard	540	540
GAN	13500	13500
Gaumont	420	409
Gaz et Eaux	2360	2345
Gévelot	247	247
Gr. Fin. Constr.	571	560
Gds Moul. Paris	379	384
Groupe Victoire	3850	3810
G. Transp. Ind.	502	502
Hutchinson	845	850
Immindo S.A.	494	492
Immivest	312 40	325
Immobail	538	560
Immobanque	848	835
Immob. Marseille	7850	7630
Immofice	588	600
Invest. (Sté Cent.)	3200	3180
Jaeger	276 50	265 50 o
Lafitte-Bail	640	639
Lambert Frères	107	110
Lille-Bonnières	889	....
Locabail Immob.	884	884
Loca-Expansion	370	370
Locafinancière	517	517
Locatel	385	359 o
Louvre (Sté)	2008	....
Machines Bull	51 40	50 30
Magasins Uniprix	186	199 50 d
Magnant S.A.	142	139 80
Maritime Part.	380	341 70 o
M. H.	....	....
Métal Déployé	455	455
Mors	192 40	195
Naval Worms	124 40	123

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Navig. (Nat. de)	160	....
OPB Paribas	405	405
Optorg	190	190
Origny-Desvroise	249	249
Palais Nouveauté	984	970
Paribas-CIP	997	997
Paris France	280	290
Paris-Orléans	349	345
Part. Fin. Gest. Im.	1959	1959
Pathé-Cinéma	352	....
Pechiney (cert. inv.)	225	225 c
Piles Wonder	1000	1001
Piper-Heidsieck	740	770
P.L.M.	200	202
Porcher	300	299
Providence S.A.	1589	1535
Publicis	1520	1470
Raff. Souf. R.	251	240
Rhône-Poul. (c. inv.)	465 10	465 10
Ricqlès-Zan	135	135
Rochefortaise S.A.	171 80	....
Rochette-Cenpa	70 50	85 70 d
Rosario (Fin.)	190	190
Rougier et Fils	88 20	88 50
Sacer	190	197 40
Sacilor	19 50	20 85 d
SAFAA	802	805
Safic-Alcan	604	600
SAFT	1585	1605
Saga	312	....
St-Gobain C.I.	301	300
Salins du Midi	522	500 c
Santa-Fé	183	182
Satam	139 70	145
Sedlaes	67	....
Saulnier-Duval	49 80	51 80
Savoisienne (M)	146	145
SCAC	408	403
Senelle Maubeuge	518	518
S.E.P. (M)	232	230
Serv. Equip. Véh.	78	....
Sicli	99	103 d
Sicotel	440	435
Sinvim	335	348
Sph (Plant. Hévéas)	373	358 o
SMAC Acieroïd	88 60	84
Sté Générale-CIP	1080	1110
Sofal financière	2220	2285
Sofio	338	....
Soficomi	820	853
S.O.F.I.P. (M)	160	160
Sofragi	1022	1012
Soudure Autog.	505	485 o
Sovabail	811	805
Speichim	122	....
S.P.I.	650	650
Spie Batignolles	693	710
Suez (Fin. de)-CIP	1135	1184
Stemi	585	590
Taittinger	1970	2000 •
Testut-Aequitas	430	430
Tour Eiffel	546	532
Ufiner S.M.D.	550	535
Unibail	885	890
U.A.P.	2980	3030
Un. Imm. France	600	606
Un. Ind. Crédit	1480	....
Usinor	4 14	5 90 d
U.T.A.	2070	2000 c
Vicat	699	700
Virax	195	201 80
Waterman S.A.	461	479 50
Brass. du Maroc	133 10	134

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1070	....
Akzo	450	463
Alcan Alum	207 20	206
Algemeine Bank	1630	1640
American Brands	700	700
Am. Petrofina	335	....
Arbed	440	....
Asturienne Mines	135	139
Bco Pop Espanol	268	271
Banque Morgan	830	830
Banque Ottomane	1090	1050
B. Régl. Internat.	30500	30900
Br. Lambert	549	550
Canadian-Pacific	85 60	85 85
Commerzbank	955	942
Dart. and Kraft	432	440
De Beers (port.)	41 70	....
Dow Chemical	410	411
Dresdner Bank	1310	1278
Gén. Belgique	444	464
Gevaert	890	....
Glaxo	104	114
Goodyear	235	....
Grace and Co	380	388
Gulf Canada Corp.	....	....
Honeywell Inc.	527	547
I. C. Industries	356	....
Int. Min. Chem	240	240
Johannesburg	551	....
Kubota	14 50	15
Latonia	283	283
Mannesmann	586	600
Midland Bank Plc	57 50	58 10
Mineral-Ressourc.	55	53 80
Noranda	89 65	89 55
Olivetti	44 60	43 45
Pakhoed Holding	153	152
Pfizer Inc.	515	515
Procter Gamble	570	580
Ricoh Cy Ltd	35	34 50
Rolinco	245	248 50
Robeco	264 80	263 80
Rodamco	392	391
Saipem	28 40	27
Shell fr. (port.)	84	....
S.K.F. Aktiebolag	320	336
Sperry Rand	512	510
Steel Cy of Can.	127	110
Stilfontein	35 30	35 20
Swedish Match	360	....
Tenneco	278	....
Thorn EMI	47 50	....
Thyssen c. 1 000	600	....
Toray indust. inc	28 25	26 20
Vieille Montagne	801	....
Wagons-Lits	900	880
West Rand	16	15 80

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	18 50	17 10 o
C.E.M.	....	....
Cochery	62	....
Coparex	415	....
Dubois Inv. (Centr.)	690	690
Hydro-Energie	302	....
Hoogovens	250	....
Nicolas	540	....
Révillon	324	280
Rorento N.V.	140 30	140 10
Sopalem	212	152 40 o
S.P.R.	250	....
Ufimex	355	350
Union Brasseries	139 50	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1605	1600
Alain Manoukian	700	710
Asystel	329 50	329 50
BAFIP	697	700
B.I.P.	1425	1368
Bolloré Technologies	838	848
Boiron	544	544
Cables de Lyon	814	820
Calberson	588	610
Cardif	1874	1899
Cap Gemini Sogeti	2000	1985
C.D.M.E.	845	816
C. Equip. Elect.	238	235
C.E.G.I.D.	735	739
C.G.I. Informatique	498	498
C. Occid. Forestière	137	140
Daisa	202 50	202 70
Dauphin O.T.A.	1785	1785
Devanlay	1380	1400
Deville	949	955
Drouot-Assurances	545	540
Editions Belfond	295 80	307 60
Elect. S. Dassault	920	923
Expand	401	400
Filipacchi	849	870
Guintoli	401	390
Guy Degrenne	975	975
I.C.C.	287 50	289
IM Informatique	450	460
Loca-Investissement	390	386
Manutan	569	537
Merlin Immobilier	540	540
Métallurg. Minière	175 10	182 20
M.M.B.	634	609
Molex	335	329
Navale-Delmas	649	648
Om. Gest. Fin.	390	....
Patercelle-R.D.	3325	3325
Petit Bateau	228 30	219 20
Petrofigaz	485	487
Rexel	860	860
St-Gobain Emballage	1255	1260
S.C.G.P.M.	185	185
Seme-Metz	900	909 c
S.E.P.	1140	1140
S.E.P.R.	1404	1460
S.M.T. Goupil	313	310
Sofibus	388	....
Supra	830	845
Valeurs de France	338	338

SICAV (sélection) — 7/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	696 23	678 25
Actions France	447 22	426 94
Actions sélectives	593 52	566 61
Aedificandi	856 35	826 59
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1113 94	1086 77
A.G.F. 5000	519 85	507 17
A.G.F. ECU	1157 39	1145 93
A.G.F. Interfonds	441 57	430 80
A.G.F. OBLIG.	1193 27	1187 33
Agimo	652 13	636 22
Altefi	223 91	213 76
A.L.T.O.	201 13	192 01
America-Valor	799 01	762 78
Amérique Gestion	417 64	398 70
Arbitrages court terme	......	......
Argonautes	396 92	378 92
Associc	1240 67	1240 67
Aurecic	1190 85	1156 26
Bourse-Investiss.	453 69	433 02
Brad Associations	2657 99	2650 04
Capital Plus	1622 61	1622 61
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Colombie	871 84	832 11
Convertimmo	385 54	370 71
Cortal court terme	11835 67	11835 67 ◆
Cortexa	962 74	919 08
Credinter	452 01	438 84
Croiss. Finance	271 71	260 01
Croiss. Mercure	2640 61	2563 70
Croiss. Immobil.	628 59	600 08
Croiss. Prestige	353 78	337 74
Démilter	12736 98	12736 98
Drouot-France	608 38	580 79
Drouot-Investiss.	1040 69	993 50
Drouot-Sécurité	239 29	228 44
Drouot-Sélection	152 17	145 27
Ecocic	1175 53	1158 16
Elicoop Sicav	10783 04	10756 15
Energia	236 90	225 20 ◆
Eparcic	2836 91	2831 24
Eparcourt Sicav	7979 37	7959 47
Epargne Associations	24992 13	24844 71
Epargne-Capital	7901 26	7823 03
Epargne-Croiss.	1515 93	1447 18
Epargne-Industr.	713 99	681 61 ◆
Epargne-Inter	636 67	607 80
Epargne-Long-Terme	1727 10	1680 88
Epargne-Oblig.	201 06	195 68
Epargne-Unie	1185 08	1131 32
Epargne-Valeur	421 01	401 92
Eparoblig	1303 37	1300 77 ◆
Eurocic	10013 35	9885 37
Euro-Croissance	542 71	518 10
Eurodyn	996 33	963 57
Francilou Plus	26877 49	26413 35
Fincord Placement	62436	62125 37
Fincord Trimestriel	1164 11	1146 91
Fincord Valorisation	13210 43	12951 40
Foncier Investiss.	1102 82	1076 92
Foncinal	281 54	288 77
France-Garantie	312 68	312 08 ◆
France-Investiss.	562 32	536 82
France-Net	128 01	124 76
France-Obligations	482 65	459 07
Francic	380 89	369 80

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	1284 96	1284 96
Fructicapi	304 89	300 38
Fructidor	260 82	256 97
Fructifrance	755 32	736 90
Fructivar	79270 69	79073 01
Fructi ECU	570 11	561 68
Fructi-Première	13381 67	13183 91
Futuroblig	1099 54	1098 44
Gestilion	59163 04	59005 53
Gestion Associations	151 41	148 08
Gestion Mobilière	702 70	670 84
Gest. Rendement	487 78	465 66 ◆
Gest. Sél. France	728 66	695 62 ◆
Haussmann Associat.	1271 91	1271 91
Haussmann court terme	1111 60	1111 60
Haussmann Epargne	1381 98	1381 98
Haussmann Europe	1874 13	1789 15
Haussmann Obligation	1307 68	1307 68
Haussmann Obligation	1541 23	1471 34
Horizon	1209 70	1174 47
I.M.S.I.	614 13	586 28
Indo-Suez Valeurs	769 49	734 60
Ind. françaises	14089 70	13813 43 ◆
Immoblig.	11549 16	11104 96
Intersélect France	454 43	433 82
Intervaleurs Indust.	636 61	607 74
Invest. net	14572 23	14543 14 ◆
Invest.Obligataire	17477 45	17442 56 ◆
Japacic	158 71	154 09
Jeune épargne	220 08	216 83 ◆
Laffitte-crt-terme	60671 17	60671 17
Laffitte-Expansion	828 69	791 11
Laffitte-France	334 46	319 29
Laffitte-Japon	326 73	311 91
Laffitte-Oblig.	154 21	147 22
Laffitte-Rend.	210 84	201 28
Laffitte-Tokyo	1205 88	1151 20
Lion-Associations	11839 58	11839 58
Lion-Institutionnels	25177 51	25114 72
Livrplus	73975 11	73242 68
Livret portefeuille	594 96	567 92
Méditerranée	152 62	145 70
Mondiale Investissem.	467 57	446 37
Monocic	5995 86	5995 86
Moné J.	50537 79	50537 79 ◆
Multi-Obligations	460 83	439 93
Mutuelle Unie Sél.	156 27	149 18
Natio.-Assoc.	6810 12	6796 53
Natio.-Epargne	13629 11	13494 17
Natio.-Inter.	1107 07	1077 44
Natio.-Obligations	551 42	538 66
Natio.-Patrimoine	1374 97	1338 17
Natio.-Placements	64178 19	64178 19
Natio.-Revenus	1128 59	1117 42
Natio.-Sécurité	52341 63	52341 63
Natio.-Valeurs	733 05	699 81
Nord-Sud Développ.	1198 45	1196 06 ◆
Oblicoop Sicav	1456 22	1427 67
Oblifco	1134 23	1103 87
Opérmadior	603 77	578 39
Orient-Gestion	155 64	148 68
Paramérique	528 22	504 27
Parecupe	836 60	797 71
Paribas Epargne	15198 38	15168 04
Paribas Gestion	636 86	610 00

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Pasteur-Valor	1095 35	1094 26
Patrimoine-Retraite	1643 65	1611 42
Phenix Placements	271 89	270 64
Pierre Investiss.	733 70	700 43
Placement crt-terme	70002 72	70002 72 ◆
Placement J	52695 53	52695 53
Plt/Association	22397 09	22397 09
Province Investiss.	503 14	480 32
Renacic	173 09	170 53
Revenus Trimestriels	6149 26	6088 38
Revenu Vert	1219 99	1218 77
St-Honoré Assoc.	14062 79	13992 83
St-Honoré Bio-aliment.	703 79	671 88
St-Honoré Pacifique	497	474 46
St-Honoré P.M.E.	410 28	391 68
St-Honoré Réal	10932 62	10889 06
St-Honoré Rendement	12103 18	12042 97
St-Honoré Technol.	733 91	700 63
St-Honoré Valor	12347 86	12249 88
Sécuricic	10970 67	10959 71
Sécur. Mobilière	437 86	418
Sécuri Taux	10032 74	10032 74
Sél.court terme	12040 84	11951 21
Sicavdon (Cambon BP)	796 08	784 32
Sicav-Associations	1327 51	1324 86
S.F.I. fr. et étr.	588 97	552 40
Sicavimmo	774 98	739 84
Sicav 5000	336 74	327 73
Sivafrance	527 93	513 80
Sivam	403 15	392 36
Sivarente	217 60	211 78
Slivintor	393 66	383 12
S.I.-Est	1316 37	1255 72
S.I.G.	897 41	856 32
S.N.I.	1163 09	1129 21
Sohinvest	547 72	525 39
Sogepargne	410 39	395 56
Sogerec	52289 67	50786 67
Sogevar	1028 85	982 20
Soginter	1269 08	1211 53
Soleil Investiss.	509 27	486 22 ◆
Technocic	1220 92	1185 36
U.A.P. Investiss.	404 29	385 96
Uni-Associations	110 65	110 65 ◆
Unifrance	438 41	418 53
Unifoncier	1268 92	1211 38
Uni-Garantie	1439 16	1410 91
Unigestion	886 94	846 72
Uni-Japon	1406 96	1343 16
Uni-Régions	2481 90	2369 36
Univente	2261 08	2206 07
Univer	167 46	157 46 ◆
Univers-Obligations	1608 85	1554 01
Valorem	493 30	481 27
Valoblig	80664 75	80084 11
Valorg	1424 73	1423 31
Valrel	75347 34	75309 69

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Agence Havas	343	....
Inst. Mérieux	430	....
Presses Cité	370	....
Souscription		
Cofimeg	6 10	6
Crédit F. Imm.	....	....
Pétroles B.P.	....	....
Sade	....	....
Simco	....	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/7	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 945	6 944	6 650	7 200
ECU	6 859	6 859	....	....
Allemagne (100 DM)	319 660	319 880	310	305
Belgique (100 F)	15 616	15 622	15	15 850
Pays Bas (100 fl.)	283 860	283 970	274 500	293 500
Danemark (100 krd)	86	86 010	82 500	90
Norvège (100 k)	93 400	93 410	91	97
Grande-Bretagne (£ 1)	10 725	10 697	10 450	11 150
Grèce (100 drachmes)	4 996	5 003	4 800	5 700
Italie (1 000 lires)	4 656	4 661	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	393 750	394 490	382	402
Suède (100 krs)	98 230	98 280	95	101
Autriche (100 sch)	45 460	45 530	44 600	46 450
Espagne (100 pes.)	5 005	5 022	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 690	4 688	4 500	5 400
Canada ($ can 1)	5 037	5 036	4 850	5 300
Japon (100 yens)	4 326	4 338	4 180	4 380

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/7
Or fin (kilo en barre)	78500	78900
Or fin (en lingot)	77100	77200
Pièce française (20 fr)	520	511
Pièce française (10 fr)	375	.....
Pièce suisse (20 fr)	518	516
Pièce latine (20 fr)	442	442
Souverain	567	566
Pièce de 20 dollars	2870	2810
Pièce de 10 dollars	1352 50	1362 50
Pièce de 5 dollars	880	.....
Pièce de 50 pesos	2840	2845
Pièce de 10 florins	466	465
Or Londres	343 90	344 45
Or Zurich	344	344 50
Or Hongkong	343 70	345 10
Argent Londres	5 05	5 05

Le Monde

TRÈS PEU DE VOLS D'AIR FRANCE LE 9 JUILLET

Très peu d'avions aux couleurs d'Air France devraient voler le mercredi 9 juillet, en raison de la grève lancée pour vingt-quatre heures par l'*ensemble des syndicats* des personnels (navigants ou au sol) de la compagnie nationale. Une grève motivée, selon les syndicats, par l'autorisation donnée par le gouvernement à deux compagnies charters privées – Point-Air et Minerve, pour l'instant – de desservir, moyennant le respect d'un cahier des charges, les Antilles et la Réunion. Du coup, serait brisé le monopole dont bénéficie Air France depuis longtemps. Les syndicats s'élèvent contre cette déréglementation, cet abandon du monopole et cette concurrence *déloyale. La direction* de l'entreprise a jugé cette grève *« inopportune »*.

« Cette grève est scélérate », a estimé M. Maurice Freund, président de Point-Air, la première compagnie à bénéficier de cette libéralisation. Point-Air va mettre en service, à partir du 10 décembre, un vol hebdomadaire Paris-la Réunion, a annoncé par ailleurs M. Freund. La compagnie aérienne de l'association Le Point-Mulhouse dessert déjà, depuis le 30 juin, Saint-Denis-*de-la-Réunion depuis Nice, chaque* lundi, liaison qui s'ajoute à celle au départ de l'aéroport franco-suisse Bâle-Mulhouse, hebdomadaire depuis le 1er janvier.

★ Pour toute information concernant les vols du 9 juillet, Air France conseille à sa clientèle d'appeler le (1) 43-20-15-55 ou le (1) 43-20-14-44, ou encore le centre de réservation de la région de son domicile (pour Paris, le (1) 45-35-61-61). La compagnie prévoit quatorze vols long-courriers et un vol moyen-courrier vers Tunis.

LE VOYAGE DU PAPE EN AMÉRIQUE

La population créole de Sainte-Lucie a accueilli Jean-Paul II avec sympathie et curiosité

Jean-Paul II devait arriver à Rome, mardi 8 juillet, après un voyage d'une semaine en Colombie, qui s'est conclu par une brève escale dans la petite île anglophone de Sainte-Lucie. A l'occasion d'une ultime rencontre avec des fidèles, lundi, à Barranquilla, sur la côte caraïbe de la Colombie, le pape a dénoncé les *« plaies sociales »* qui défigurent le pays : *« La violence, le terrorisme, la torture et les enlèvements, l'abus de pouvoir et l'impunité des délits. »*

De notre envoyé spécial

Castries (Sainte-Lucie). – *« Zanfan Bon Dye pwen kouwaje mete konfyans ou an Bon Dye. »* C'est dans ce créole saint-lucien, si aisé à comprendre pour une oreille française, que Jean-Paul II a, le lundi 7 juillet, exhorté les *« enfants du Bon Dieu »* de la petite île caraïbe à *« prendre courage »* et à *« mettre leur confiance »* dans le Seigneur.

Si la totalité des quelque cent vingt-cinq mille habitants de l'île n'avaient pas convergé vers Reduit Park; lieu de la célébration de la messe papale, sans doute était-ce parce que 90 % « seulement » d'en*tre eux sont* catholiques.

Etrange situation, à première vue, que cette « carte religieuse » dans un pays sur lequel l'Union Jack britannique a flotté durant près de deux siècles jusqu'à l'indépendance acquise en 1979. Mais le pape a rappelé dans son homélie que *« l'Evangile avait d'abord été apporté à Sainte-Lucie il y a presque trois siècles lorsque des colons français y sont arrivés, accompagnés de quelques prêtres »*. C'était encore l'époque où l'on embrassait la religion du prince, Louis XIV en la circonstance. Les Anglais, malgré la prise de l'île en 1814, n'ont rien pu y faire : le pli était pris, les Saint-Luciens seraient catholiques...

Les Saint-Luciens ? A vrai dire, les véritables indigènes de l'île, de farouches Indiens caraïbes, avaient été rapidement exterminés et remplacés – Jean-Paul II l'a également rappelé – par des esclaves amenés d'*Afrique*.

C'est ainsi que le pape a pu être accueilli par un représentant de la reine Elisabeth (demeurée formellement chef de l'Etat), Sir Allen Montgomery Lewis, aussi noir de peau que l'archevêque de Castries, Mgr Edward Felix, ou que le premier ministre, M. John Compton, et ovationné par une foule, en sa quasi-totalité, de couleur.

Le pape a aussi, dans son discours prononcé à l'aéroport de Castries-Vigie, fait une référence remarquée aux *« luttes répétées entre différents gouvernements »*. De fait, Sainte-Lucie a connu, au tournant des années 70 et 80, sa poussée de fièvre sous l'impulsion d'un groupe de jeunes radicaux adeptes du pouvoir noir et du matérialisme historique, bien décidés à supplanter la vieille garde qui avait mené le combat pour l'*indépendance. Le mot* d'ordre était alors au *« socialisme scientifique »*, mâtiné tout de même de pragmatisme britannique.

Le balancier avait inversé son mouvement, à Sainte-Lucie, bien avant le renversement et l'assassinat par les siens à la Grenade du marxiste Maurice Bishop : c'est tout à fait paisiblement, à l'occasion d'élections en 1982, que les Saint-Luciens *ont fait remonter sur le* pavois le conservateur M. Compton, qui avait déjà été premier ministre une décennie et demie durant.

« Vous êtes les dirigeants de demain », a lancé Jean-Paul II à la jeunesse de l'île, qui ne lui a pas ménagé sa curiosité, voire sa sympathie. *« Allez à la messe du dimanche, communiez fréquemment »*, a conseillé Jean-Paul II. S'échapper vers le ciel, lorsqu'on se cogne contre les limites de la nécessité ? Les anciens y avaient pensé, comme en témoigne le nombre d'églises qui parsèment l'île, mais les jeunes sont-ils encore sur cette longueur d'ondes.

JEAN-PIERRE CLERC.

Sur le vif

Cher Monsieur Lange

Ça y est, je l'ai, la lettre d'excuse de la France à la Nouvelle Zélande. *Je l'ai soutirée à un* huissier qi la tenait d'une femme de ménage, qui en a retrouvé le brouillon dans une corbeille à papier de l'Hôtel Matignon.

Cher Monsieur Lange,

On vous demande bien pardon *pour ce qu'on a fait.* C'est très mal, on sait. Mais c'est quand même pas notre faute si ce foutu bateau écolo est allé mouiller dans vos eaux. On *l'aurait fait* péter ailleurs si on avait pu, croyez-le bien. On s'excuse encore pour les époux Turenge, des époux que c'est même pas vrai. Le coup des faux passeports, suisses en plus, on le déplore. *J'envoie d'ailleurs* par le même courrier, un bafouille à Berne. Le camping sauvage, les papiers gras, tout ça, c'est sûr, ils au*raient pas dû.*

Désolé aussi pour la façon dont leurs copains sont allés draguer dans les bars et les salons de massage d'Auckland. Mais, c'est pas eux, faut pas croire, qui ont mis les pétards, c'est deux *autres lascars. On sait pas qui.* Moi j'y suis pour rien, j'étais pas là. Et mon Mimi, personne lui a rien dit. Ils lui ont tous fait des cachoteries, le chef des services secrets, le ministre de la défense. Même Fafa, vous savez, mon *prédécesseur*, et bien, il l'a appris absolument par hasard, le pauvre, en parcourant un journal du soir.

On le fera plus, c'est promis. On vous revaudra ça, c'est juré. Du beurre on en avait trop, on le fourgait à nos veaux. On achètera quand même le vôtre pour le filer aux gamins des écoles qui boufferont de la cervelle de mouton à la cantine, *tous les jours*, à midi.

Enfin, question sous, faut pas vous inquiéter. On a déja casqué un max pour les assurances et la veuve de cet imbécile de photographe portugais, un pique-assiette qu'on n'avait même pas invité à cette sauterie. Quant aux 49 millions de francs lourds en dommages-intérêts, pour tous les dégats qu'on vous a fait, je vous joins le chèque.

Mon Mimi, qui a emmené une petite laine de chez vous à Moscou, se joint à moi, cher Monsieur Lange, pour vous présenter ses plus vifs regrets et ses plus humbles excuses.

Bien platement vôtre, Jaquot.

CLAUDE SARRAUTE.

LA RECONSTITUTION DE LA « BAVURE » DE LA RUE DE MOGADOR

Mimer la mort

Dans la nuit, le silence, sous la lumière orangée des réverbères, le CRS Gilles Burgos, en uniforme, a fait le geste : il a armé son fusil, genoux fléchis, en position de tir ins*tinctif. Un claquement et l'image est* restée là, figée, d'un homme seul, dans une rue déserte. Le bruit, longtemps après avoir cessé, vrillait encore les oreilles. Trois nuits plus tôt, à quelques mètres de là, un jeune homme s'était écroulé, la poitrine et le dos déchirés, les doigts fracassés. Il a l'air calme, le gardien Burgos, mais comment savoir ? Plus loin, retenus par des barrières de *sécurité, des badauds l'insultent.* Une femme, la voix cassée, hurle : *« Alors, pourquoi tu ne souris pas, ce soir ? »*

Décidée « en urgence » par le juge d'instruction, M. Michel Legrand, chargé de l'information sur les circonstances de la mort, dans la nuit du 4 au 5 juillet, d'un jeune homme âgé de vingt-huit ans, Loïc Lefèvre. En présence de trois *représentants* du *Parquet*, la reconstitution a commencé vers 22 h 30. Elle s'achèvera quatre heures plus tard. On le sait, deux versions s'opposent : celle du policier, qui affirme avoir tiré en état de légitime défense sur l'homme qu'il poursuivait, et qui brusquement s'était retourné vers lui, faisant le geste de dégainer, non une arme, mais on le saura plus tard, une bombe lacrymogène de poche ; celle des témoins, pour qui le policier a tiré alors qu'il n'était en rien menacé. Dans son journal de 13 heures, Antenne 2 fera *d'ailleurs état* d'un *nouveau témoignage*, anonyme, confirmant cette thèse.

Etait-il possible de concilier l'inconciliable, de déterminer qui s'est trompé, qui a menti ? Nécessairement incomplète, faute de s'appuyer sur les rapports d'autopsie et de balistique, cette reconstitution a pu paraître prématurée à certains, plus politique que juridique. Un show pour la galerie ? Sûrement pas. On aura appris une chose, dit un enquêteur : *« Les témoins voient, et bien. »*

Décalcomanies imparfaites

Quant au CRS Gilles Burgos, il s'est au moins « trompé » une fois, et sur ce point capital : la distance qui le séparait de sa victime au moment où il a tiré : sept à huit mètres selon lui, bien moins selon M. Max Dantes, témoin de la dernière partie de la poursuite, conforté par les photos prises par l'identité judiciaire, juste après le drame. A chaque stade du parcours, les deux versions, telles d'imparfaites décalcomanies, sont jouées, répétées minutieusement. Une « doublure » prend la place de Gilles Burgos, lorsqu'il faut suivre les indications des témoins. Son avocat, Me Garaud, membre influent de Légitime défense, lui a enjoint de refuser d'accomplir les gestes qui l'accusent.

Presque posément, Gilles Burgos mime la mort, sa version de la mort. Il fait le geste d'armer son fusil vers un jeune policier en blouson blanc qui « joue » Loïc Lefèvre et s'allonge à la place du mort sur une méchante couverture grise. De face, de dos, de trois quarts ? Comment Loïc Lefèvre a-t-il été tué ? Contrairement aux témoins, le policier varie légèrement dans ses affirmations. Une *chose est sûre : seul « fusil » du four*gon où se trouvaient deux autres CRS, il avait ôté le cran de sûreté en se lançant à la poursuite de sa victime. Un point, vu en plongée, reste incompréhensible, si l'on suit la version du policier : pourquoi un homme poursuivi par un autre qui tient un fusil pointé à l'horizontale commettrait-il l'extrême imprudence de se retourner brusquement et d'esquisser un geste vers une petite bombe lacrymogène dissimulée sous son blouson ? Inexplicable.

Fuir le contrôle policier, on le comprend. Loïc Lefèvre, condamné à de multiples reprises pour des infractions au code de la route, faisait depuis 1984 l'objet d'une suspension de permis de trois ans. Fou du volant, il conduisait une nouvelle fois sans permis et en état d'*ébriété*. Stabilisé depuis deux ans, il travaillait chez le même patron et bientôt allait récupérer son permis. La fuite s'explique, mais non le réflexe suicidaire de faire face, en un geste de western, la main à la hanche.

Gilles Burgos, le policier, est un homme courageux : il l'a montré lors de l'attentat d'Orly, le 15 juillet 1983, où il était placé tout près de la bombe. Il avait d'ailleurs été félicité par ses supérieurs. Il peut aussi être passablement « nerveux » comme le montre une condamnation *pour violences* légères contre un Arabe, ce qui lui valut une sanction disciplinaire. En tout cas, formé au maintien de l'ordre, pas plus que d'autres CRS, il n'est habitué ni à la lutte anticriminalité, ni à travailler seul.

Doté d'une *carabine* AMD à balles à fragmentation (et non d'un MAS-45 comme nous l'écrivions par erreur dans nos dernières éditions), il ne pouvait pas ne pas savoir qu'il ne laissait aucune chance à Loïc Lefèvre. Il a tiré deux fois. Devant le 82, rue de la Victoire, là où le jeune homme s'est écroulé, trois bouquets de fleurs ont été déposés à même le trottoir. Sur une carte, en grosses lettres maladroites, on a écrit : *« Le crime ne doit pas rester impuni. »* Signé « un conducteur de 2 CV ».

AGATHE LOGEART.

Dans la Sarthe

UN VOISIN DE VIRGINIE PLACÉ EN GARDE A VUE

Un habitant de La Suze-sur-Sarthe, *près du Mans*, a été arrêté, le lundi 7 juillet dans l'après-midi, dans le cours de l'enquête sur le meurtre de Virginie Couturier, cinq ans, battue et violée avant d'être noyée le 25 juin (*le Monde* daté 6-7 juillet). Il s'agit de M. Patrick Godefroy, *marié*, père d'un enfant. Le chef d'escadron Philippe Chevillard a déclaré, ce mardi 8 juillet, que *« l'imprécision de l'emploi du temps de M. Godefroy, l'après-midi du meurtre de la petite Virginie, a conduit les enquêteurs de la gendarmerie à prendre une mesure de garde à vue à son encontre »*.

Les enquêteurs n'ont pas donné d'autres précisions sur la personne arrêtée, sinon qu'elle habite dans la petite cité des Acacias, à La Suze, où résident les parents de Virginie. Au parquet du tribunal du Mans, on indique que l'enquête continue ainsi que la vérification de l'emploi du temps de M. Godefroy.

● *Victoire de Kankkunen (Peugeot 205) au rallye automobile de Nouvelle-Zélande.* – Le Finlandais Juha Kankkunen (Peugeot 205 Turbo 16) a remporté, mardi 8 juillet à Auckland, le seizième rallye de Nouvelle-Zélande comptant pour le championnat du monde de la spécialité. Il s'est imposé avec 1 min. 40 sec. d'avance sur son compatriote Markku Alen (*Lancia Martini* Delta S4) et 9 min. 51 sec. sur l'Italien Massimo Biasion, troisième.

Déjà vainqueur cette année en Suède *et*, le mois dernier, en Grèce, Kankkunen accentue, grâce à cette nouvelle victoire, son avance au championnat du monde des pilotes (76 points contre 42 à Alen, deuxième) ainsi que celle de Peugeot au championnat du monde des marques (107 *points contre* 85 à Lancia).

La Bourse de la matinée

VIF REPLI : - 2,87 %

La Bourse de Paris a enregistré un vif repli le 8 juillet, à la séance du matin. L'indicateur de tendance perdait en effet – 2,87 % en clôture. Parmi les plus forts reculs, on notait : Chargeurs (– 5,66 %), ACCOR (– 4,54 %), Générale des eaux (– 4,4 %), Moët-Hennessy (– 4,14 %) et Peugeot (– 3,77 %).

A LA BOURSE DE PARIS

Valeurs françaises négociées dans la matinée du 8 JUILLET

Indicateur de séance (%) : – 2 85

VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	440	428	420
Agence Havas	1740	1690	1680
Air Liquide (L')	745	710	720
Alsthom	436	428	425
Bancaire (Cie)	1140	1100	1100
Bongrain	1896	1856	1855
Bouygues	1205	1190	1180
B.S.N.	3950	3880	3840
Carrefour	3180	3090	3100
Chargeurs S.A.	1235	1171	1170
Club Méditerranée	560	552	552
Dumez	1470	1425	1425
Eaux (Gén.)	1360	1320	1300
ELF-Aquitaine	291	276	280 50
Essilor	2705	2680	2680
Lafarge-Coppée	1350	1320	1325
Michelin	2995	2980	2950
Midi (Cie)	6090	6080	5980
Moët-Hennessy	2170	2110	2080
Navig. Mixtes	1080	1020	1059
Oréal (L')	3620	3510	3550
Pernod-Ricard	1161	1128	1130
Peugeot S.A.	980	941	943
Sanofi	740	715	715
Source Perrier	762	745	742
Télémécanique	3420	3340	3340
Thomson-C.S.F.	1310	1285	1280
Total-C.F.P.	385 50	355	355
T.R.T.	2970	2960	2920
Valéo	495	486	484

UN NOUVEAU SYSTÈME D'ALLUMAGE POUR LA FUSÉE ARIANE

« Il n'y a pas de raison de penser que l'échec du dix-huitième tir de la fusée européenne Ariane a pour origine un sabotage. » Par cette déclaration, le lundi 7 juillet, le directeur général du Centre national d'études spatiales (CNES), M. Frédéric d'Allest, a répondu à l'éditorialiste du *Los Angeles Times*, M. Tad Szulc, qui faisait état la veille, de soupçons des services secrets français et s'interrogeait sur les échecs récents des lanceurs américains.

M. Szulc évoquait la destruction en vol des fusées défaillantes par télécommande pour qu'elles ne retombent pas sur des zones habitées, la disparition en 1983 d'un officier de l'armée de l'air américaine, le capitaine William Howard Hughes, spécialiste du lancement et du contrôle des satellites, ainsi que la destruction télécommandée des fusées en cas de disfonctionnement et, enfin, les conversations que le ministre français de la défense, M. André Giraud, aurait eues avec ses homologues américains sur un éventuel sabotage d'Ariane.

Lundi, le ministère de la défense démentait formellement de telles conversations, soulignant qu'Ariane n'est pas de son ressort mais de celui du ministère de l'industrie.

Ce qui est vrai, en revanche, c'est que chaque tir manqué de la fusée Ariane fait l'objet d'une enquête des services spéciaux.

A l'heure actuelle, l'examen du dernier tir d'Ariane se poursuit mais, affirme le directeur général du CNES, *« nous avons beaucoup plus de raisons de penser qu'existe un véritable problème technique sur le troisième étage »*. La commission d'enquête a d'ailleurs mis en évidence, comme l'avait fait avant elle une commission d'experts, les faiblesses techniques de l'allumeur du troisième étage d'Ariane et avance quatorze recommandations (*le Monde* du 4 juillet).

Un plan d'action vient d'être proposé par le motoriste d'Ariane, la Société européenne de propulsion, pour que soit apportée au plus vite une solution. Il en coûtera quelque 70 millions de francs. Il est d'ailleurs prévu de tester en août un nouveau type d'allumeur, en préparation depuis novembre 1985.

Le PS : il faut calmer les esprits

M. Michel Charzat, membre du secrétariat national du PS, s'est refusé lors du point de presse hebdomadaire de son parti, le lundi 7 juillet, à *« politiser »* l'affaire de la bavure policière de la rue Mogador, *mais il a demandé au gouvernement* de *« mettre un terme à l'escalade sécuritaire »*, et de *« revenir à la raison »* dans la lutte contre l'insécurité. M. Charzat, qui juge que, dans ce domaine, le gouvernement est aujourd'hui en position d'*« arroseur arrosé »*, a opposé le caractère *« approximatif »* et *« léger »* de l'action de MM. Pasqua et Pandraud, au *« sérieux »* et à la *« continuité »* qu'il juge nécessaires.

M. Charzat estime que, *« pendant quelques heures (...), la France a vécu dans le climat d'un régime autoritaire »*, *« et qu'il faut calmer les esprits »*. *« A l'évidence, le climat se dégrade »*, juge le député de Paris. Il craint que ne soit à nouveau en train de se creuser un fossé entre la police et la population, tout en précisant : *« La police n'a pas à être mise au banc des accusés. »* Pour le PS *« c'est (...) le gouvernement qui doit assumer les erreurs et les fautes d'une administration dont il a la charge »*. Les socialistes ne veulent pas faire de *« douteux amalgame »* et ne se livreront à *« aucune exploitation politique »* de cette affaire. En effet, selon M. Charzat, *« la pédagogie des faits »* est en train de donner raison à la démarche du PS en matière de sécurité. Les socialistes ne veulent *« pas bloquer l'évolution* (de l'opinion) *en se livrant,* a-t-il dit, *à je ne sais quelle polémique hors de propos. »*

Le numéro du « Monde » daté 8 juillet 1986 a été tiré à 520 818 exemplaires

A B C D F G H